TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9988 — 40 PAGES — VENDREDI 11 MARS 1977

M. CARTER SE PRONONCE POUR DES « AJUSTEMENTS MINEURS » DES FRONTIÈRES ISRAÉLIENNES DE 1967

LIRE PAGE 4.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,85; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 30

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Contradictions européennes

Cette Europe des Neuf et de l'impuissance, et qui n'a de communautaire que le nom, voici qu'elle apparaît comme un phare à trois pays qui n'en font pas partie : la Grèce, le Portugal et l'Espagne ! Etrange destinée qui ne se comprend qu'à travers l'image que se font d'elle ceux qui frappent à sa porte : une zone de richesse et de liberté. Recevoir l'estampille démocratique et élargir les horizons économiques apparaissent aux nouveaux candidats de nature à consolider leur pouvoir et le moral de leurs peuples.

Ce n'est pas la plus étonnante des contradictions qui viennent au jour à ce sujet. Lorsque la Grèce, au sortir des « colonels », demanda son adhésion à la C.E.E., la France s'empressa de lui faciliter le parcours. Pour conforter le nouveau régime, certes, mais aussi parce qu'il apparaissait qu'un mouvement se dessinait ainsi vers une « politique méditerranéenne » de la C.E.E. Elle semblait indispensable au gouvernement de Paris, car le centre de gravité des Neuf s'était trop déplacé vers le Nord depuis l'entrée de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Irlande. Sans doute les responsables de notre diplomatie ne pensaient pas que le Portugal et l'Espagne, et peut-être demain la Turquie, seraient prêts aussi vite à parachever ce grand dessein.

Trop, c'est trop, estime-t-on aujourd'hui au Quai d'Orsay, et si l'on veut bien, pour des raisons politiques, accéder aux désirs des néophytes, il faudra que, pour des raisons économiques et institutionnelles, le catéchuménat soit particulièrement long. Se retrouver à douze ou treize autour de la table du Conseil pour décider, alors qu'à neuf l'opération est déjà si difficile, ne laisse pas d'embarrasser ceux qui ont la charge de garantir l'exécution du traité de Rome.

L'idée est de « globaliser » l'affaire afin d'éviter que des surenchères ne puissent naître d'une entrée en ordre dispersé de nouveaux pays. En outre, une longue période de transition sera prévue pour parer aux chocs brutaux. Mais tant que de vraies politiques régionales et monétaires ne seront pas élaborées pour le nouvel ensemble et des moyens financiers accrus mis à la disposition des plus pauvres, on ne voit pas comment l'économie de cette Europe élargie pourra « tourner rond ».

Sur le chapitre institutionnel, la tâche n'est pas moins rude. Le leitmotiv français lorsque la Grande-Bretagne rejoignit les Six était celui-ci : à l'« élargissement » de celle-ci doit correspondre son « approfondissement », ce qui était le bon sens. Mais nous voici de nouveau en pleine contradiction : peut-on donner plus d'autorité au Conseil grâce à des procédures (vote à la majorité) ou à des « ententes » inconditionnelles entre grands pays ? Dans le premier cas, on retombe dans la querelle de la supranationalité, dans le second les petits pays se rebiffent. Et qui pourra assurer que l'on peut vraiment s'entendre entre « grands » ? Le spectacle donné aujourd'hui n'est-il pas révélateur ? Sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel, l'Allemagne et l'Italie vont d'un seul cœur dans la voie tracée par le traité de Rome. En France, le leader du plus puissant parti de la majorité, M. Jacques Chirac, a des « états d'âme » sur le sujet et la gauche est divisée. La Grande-Bretagne traîne les pieds, le problème essentiel ne paraissant plus être celui d'approuver ou non le principe de l'élection, mais d'en fixer les modalités (la France est très sensible à cet aspect elle aussi). Or, une réforme de la loi électorale prendra beaucoup plus de temps que prévu.

Comme les choses vont, c'est bel et bien en une simple zone de libre-échange que risque de se transformer la Communauté européenne. Suprême contradiction : la France avait combattu à mort au début de la V[e] République cette conception de style anglais.

Le Chili condamné à Genève

Les États-Unis ont voté la résolution de l'ONU qui dénonce les atteintes aux droits de l'homme

Les Etats-Unis ont voté le mercredi 9 mars, à Genève, en faveur de la résolution de la commission des Nations unies pour les droits de l'homme, condamnant sévèrement le Chili. Pour la première fois, la délégation américaine avait participé à la rédaction de cette résolution qui réprouve « la pratique institutionnalisée de la torture au Chili ».

C'est la quatrième année consécutive que le régime de Santiago est dénoncé par la commission des Nations unies. Le désaveu infligé par Washington à son délégué à Genève, qui avait regretté le rôle joué par les Etats-Unis au Chili en 1973, n'a donc pas modifié le vote américain.

A Santiago-du-Chili, tous les ministres ont, mercredi, remis leur démission au général Pinochet pour que ce dernier puisse former une nouvelle équipe. Cette restructuration, prévue, n'est pas directement liée au vote de Genève. Le général Pinochet, contesté par plusieurs généraux, doit décider s'il prolonge ou non l'état de siège expirant le 11 mars.

De notre correspondante

Genève. — Le désaveu infligé la veille par Washington aux propos tenus « à titre personnel » par le délégué américain, M. Tyson, n'a pas modifié l'attitude finale de la délégation des Etats-Unis à Genève.

La junte chilienne a été condamnée mercredi soir par 26 voix contre 1 (celle de l'Uruguay), et 5 abstentions : (Costa-Rica, Equateur, Jordanie, Panama et Pérou). Les Etats-Unis ont donc joint leur voix à celle des adversaires les plus résolus du général Pinochet. Pourtant, les propos tenus par M. Tyson le 8 mars, regrettant l'intervention américaine de 1973 au Chili, ont été désavoués à Washington. Mercredi matin, M. Tyson précisait : « *Je n'avais pas eu le temps de demander le feu vert avant mon intervention. Je regrette d'avoir outrepassé mes instructions. J'ai peut-être mis mon gouvernement dans une situation embarrassante.* »

M. Tyson était effectivement allé trop loin dans ses commentaires si l'on compare sa déclaration de mardi, qui avait fait l'effet d'une bombe, aux conclusions de la commission Church chargée par le Sénat de Washington d'enquêter sur le rôle des Etats-Unis au Chili. Les Etats-Unis ne pouvaient d'autre part négliger les réactions immédiates des diplomates latino-américains. Il reste que le vote n'a pas été modifié.

La commission ne se borne pas à condamner le Chili, elle s'engage en outre à examiner les meilleurs moyens de fournir une assistance monétaire, juridique et financière, aux détenus chiliens arbitrairement arrêtés et à leurs familles. L'année dernière, les débats avaient principalement porté sur la torture et le sort des prisonniers politiques.

ISABELLE VICHNIAC.

(Lire la suite page 2.)

Prises d'otages à Washington

Une dizaine de musulmans noirs paralysent le centre de la capitale

Les trois bâtiments contrôlés à Washington depuis le mercredi 9 mars par *des membres d'une secte issue des Musulmans* noirs étaient toujours, jeudi matin, aux mains des terroristes, qui, selon l'agence Associated Press, auraient gardé sept otages à la mairie de la ville, quatorze au centre islamique et de cinquante à quatre-vingts dans les bureaux de B'nai-B'rith. Il y a eu, jusqu'à présent, un mort et plusieurs blessés graves.

Les agresseurs formeraient une équipe de neuf à onze hommes qui ont réussi pratiquement à paralyser le centre de Washington.

L'affaire a commencé sous couvert d'une protestation contre la sortie, dans les cinémas de New-York, d'une super-production sur Mahomet. Les autorités sont déconcertées par les exigences multiples et confuses des membres du commando.

L'attaque a eu lieu alors que s'achevait la visite à *Washington de M. Rabin, premier ministre israélien. Les* manifestations officielles prévues pour son départ ont été annulées.

Depuis les émeutes qui, en 1968, ravagèrent une partie de Washington à la suite de l'assassinat du pasteur Martin Luther King, la capitale fédérale n'avait pas vécu des heures aussi dramatiques que celles qu'elle traverse en ce moment. Mercredi 9 mars, en fin de matinée (heure locale), un commando de six hommes faisait irruption dans l'immeuble de l'association juive B'nai B'rith, poussant devant eux d'étage en étage le personnel qu'ils ramassaient comme otages sur leur passage. L'un des quatre terroristes serait chef de la secte Hanafi, issue des Black Muslims, et se ferait appeler Khalifa Hammas Khallis.

Une heure plus tard, trois terroristes, se réclamant également de cette secte « musulmane noire », qui avait peu fait parler d'elle jusqu'à présent (elle compterait un millier d'adhérents et, selon le *New York Times*, aurait reçu en 1973 un prêt de 3 millions de dollars du colonel Kadhafi), envahissaient le Centre musulman attaché à la mosquée de Washington, sur Massachusetts Avenue, en plein quartier des ambassades. Ils s'emparaient d'une quinzaine d'otages, dont le directeur du Centre, sa femme et ses deux enfants, et quelques étudiants.

C'est vers 2 heures de l'après-midi que la situation s'aggrava soudainement. Un troisième commando d'autant plus déterminé qu'il semble avoir été peu important, prit d'assaut la mairie de la ville (qui a gardé son ancien nom de « District Building »), se ruant vers le cinquième étage, où se trouvent les bureaux du maire, M. Walter Washington). Celui-ci réussit à s'y barricader avant de parvenir à s'en évader. Dans la mêlée qui s'ensuivit, un journaliste de vingt-deux ans, dont c'était le premier reportage radiophonique, M. William Morris, fut tué à bout portant par un terroriste.

(Lire la suite en page 2.)

DEUX « CLIGNOTANTS »

• Stagnation de la production
• Hausse rapide des matières premières

Les comptes de la nation vont devoir être révisés en baisse, en raison notamment d'une situation que tiennent pour acquise les conjoncturistes français : la production industrielle, stable depuis la fin de 1976, va continuer à stagner jusqu'à l'été et peut-être même baisser.

Simultanément, on constate que les prix des matières premières importées continuent à augmenter rapidement : plus de 10 % en un mois. Cela pourrait contribuer à empêcher M. Barre d'atteindre un autre de ses objectifs : la limitation de la hausse des prix à 6,5 % entre janvier et décembre.

La plupart des conjoncturistes, ceux de l'INSEE comme ceux du patronat, sont d'accord sur un point : le climat psychologique dans les milieux d'affaires s'est nettement amélioré, en ce début d'année, par rapport au profond pessimisme de l'automne 1976. Mais cette amélioration ne doit pas trop faire illusion : elle signifie seulement qu'une rechute brutale et accentuée de l'activité économique est exclue.

La production industrielle va stagner au premier semestre, peut-être même légèrement baisser.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 36.)

Morale et économie

par PIERRE DROUIN

Le couple morale-politique est l'un des plus orageux qui soit. L'actualité nous l'a rappelé surabondamment ces dernières semaines, durant lesquelles se sont affrontés « droits de l'homme » et « raison d'Etat », à l'occasion des pressions de M. Amalrik *ou des fantaisies sanguinaires de* M. Amin Dada.

Le crime de non-assistance à personne en danger devient vertu sur le registre diplomatique, selon la règle de la « non-ingérence » *dans* les affaires du voisin. Ponce-Pilate *doit-il rester le maître à penser* des chancelleries ou des Nations unies ? M. Jimmy Carter a commencé de répondre par la négative en écrivant à M. Sakharov, en recevant M. Boukovski *et* en *faisant* savoir, par l'intermédiaire de M. Cyrus Vance, que, sauf exceptions, l'aide militaire américaine *ne* serait plus accordée qu'aux pays qui n'attenteraient pas aux valeurs fondamentales reconnues par l'humanité.

Morale et économie font souvent meilleur ménage, mais dans de nombreux cas, on *le sait bien hélas*, la « raison de l'économie » n'est que la « raison du plus fort ».

Dans l'*Opéra de Quat'sous*, Bertold Brecht fait dire à l'un de ses personnages : « *D'abord il y a la bouffe, et puis vient la morale.* » Sous une forme moins abrupte, saint Thomas d'Aquin exprimait à peu près *la même pensée : « On ne peut, sans un minimum de bien-être, pratiquer la vertu.* » Il est réconfortant de voir que cette hiérarchie des valeurs est remise en honneur, même par des « *institutions* ». La Banque mondiale, le BIT, par exemple, placent au *premier rang* les *devoirs* de l'humanité, celui de lutter contre la « pauvreté absolue » dans les pays du tiers-monde, de satisfaire les « besoins essentiels » de ces populations, *tout le reste n'étant* que littérature.

Quand l'homme ne se nourrit plus seulement de pain, c'est-à-dire lorsqu'il *a dépassé le stade de la consommation de survie*, apparaissent les premiers conflits entre l'éthique et la « raison économique ». Regardons les domaines qui retiennent le *plus l'attention aujourd'hui*, et d'abord celui de l'inflation.

C'est *peut-être* là où justice et économie s'opposent le moins. Il n'est pas sorcier de montrer à quel point l'immoralité économique se développe avec ce fléau monétaire. *Il frappe de plein front* les *épargnants*, les retraités, les rentiers viagers, alors que ceux qui ont des possibilités de placements spéculatifs tirent assez aisément leur épingle du jeu. En outre, l'inflation conduit à des comportements d'anticipation qui *nourrissent le mal et aboutissent* à des répartitions des fruits de la croissance qui n'ont plus rien à voir avec l'effort individuel. La rupture entre travail *et* revenu, les facilités données à l'exploitation de « rentes de situation », etc., sont de moins en moins acceptées par l'opinion. Elle ne répugne pas non plus à la moralisation de l'économie en acceptant certaines contraintes *indispensables* pour freiner le rythme d'inflation, *tout en sachant* que ce premier acte — indispensable — pour endiguer le fléau ne s'attaque pas aux vraies causes.

(Lire la suite page 34.)

Toujours la famille

par BRUNO FRAPPAT

Le hasard a *voulu que le gouvernement* français débatte de la « politique familiale » le jour même où s'ouvrait au Palais de la Défense, près de Paris, le Salon des arts *ménagers. Tandis* qu'à l'Elysée on se propose d'améliorer la situation financière de certaines familles et d'inciter des mères à rester au foyer pour élever les tout-petits, on expose, à la Défense, les mille et une manières de dépenser son *argent et d'agrémenter la vie domestique*. Seul point commun : dans les deux cas la cellule familiale est glorifiée, tenue pour solide et durable ; cellule de base de la société de consommation, *elle* est aussi la cellule de base de la nation. Elle a tenu. Nul ne se lèvera pour reprocher à l'Etat sa sollicitude, même si les moyens qu'il se donne sont insuffisants, voire inadaptés.

Crise, malaise, tempêtes : que de menaces accumulées contre la famille ! Et pourtant tout montre que, des institutions humaines, la famille est la plus résistante. L'Eglise doute, la science s'interroge sur la légitimité de son pouvoir, l'école craque, l'Université étouffe et l'armée se fait oublier.

Les contestataires se *marient*, et *ils ont des enfants. Le phénomène* communautaire n'a pas fini d'étonner, mais il reste expérimental et, statistiquement comme socialement, marginal. La cohabitation avant le mariage, *dont on croyait, il y a quelques* années, qu'elle menacerait l'institution, se développe (30 % des jeunes qui se marient dans la région parisienne vivent ensemble avant le mariage), mais elle correspond à peu près aux fiançailles de jadis : *le mariage est au bout*. La proportion de divorces en France était stable entre 1936 et 1963 (un pour dix mariages), elle atteint 17 ou 18 % en 1976 : le remariage est *au bout*.

(Lire la suite page 38.)

AU JOUR LE JOUR

MÉDAILLES

Il est sans nul doute capital, pour l'avenir de la France en général et pour celui du 15[e] arrondissement de Paris en particulier, de savoir si, pour avoir été arrêtée par la Gestapo et incarcérée à Fresnes, Mme Françoise Giroud méritait la médaille de la Résistance.

Mais il n'est pas moins évident que les Parisiens, qui auront survécu, deux mois durant, dans une ville aux murs de papier, au milieu des cris de rage, des coups de pied sous la table, des bruits de vaisselle brisée et des débats radiophoniques et télévisés, auront mérité la médaille de la résistance à l'environnement électoral.

BERNARD CHAPUIS.

JOË BOUSQUET LU PAR ARAGON

Entre les yeux et les lèvres...

Les mots servent à plein de choses : demander son chemin ou une augmentation, rafler des voix aux écologistes, plaider pour Concorde, annoncer la météo. Mais ils ont un usage moins frivole : chuchoter un sentiment à une oreille, fixer la couleur d'une aube, ou encore, tenez, comparer une jeune fille à une tasse de lait.

Ce plaisir de prendre les sensations au piège des mots, Joë Bousquet y a été condamné par le *destin. En lui fracassant la moelle*, un obus de 1918 l'a changé en homme-tronc. *Trente-deux ans au fond d'une chambre de* Carcassonne, réduit à guetter la vie à travers des volets clos, des bouffées d'opium, des paupières de visiteuses et là où les mots prennent *leur* envol, entre les yeux et les *lèvres* !

Pour *un homme ordinaire*, de quoi se flinguer. Pour un poète, l'aubaine ! Quelques visites d'une amie au teint de neige suffisent à lui faire sentir tout l'amour du monde, tout le désamour aussi. Ces élans de surréaliste limpide, de Lautréamont qui écrirait comme Vauvenargues ou d'Eluard que surveillerait Valéry, Paulhan les édite en 1941 sous le titre « Traduit du silence », et Aragon, après être passé à Carcassonne, passage à Carcassonne en 1942 comme beaucoup d'écrivains parisiens en déroute, les découvre stupéfait.

Il y voit tout le déchirement de la littérature entre l'abstrait et le concret, *l'impotence magique du* portraitiste, la malédiction délectable *qu'il y a, pour suggérer le* timbre d'une voix, à y faire danser, faute de coller à la réalité (quelle réalité ?), des images de lanternes vénitiennes et de muscat noir...

Voilà ce que dit Aragon d'inédit (page 00 du « Monde des livres). D'inédit *et* de plus important, décidément, que les mots réputés utiles — les pauvres !

B. POIROT-DELPECH.

(Lire la suite page 23.)

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Prises d'otages à Washington

(Suite de la première page.)

Un conseiller municipal, militant de la communauté noire de la ville, M. Marion Barry, était touché à la tête et au ventre.

Le bilan provisoire de ces coups de force en série s'établit à un mort et plusieurs blessés. Certains de ces derniers ont été relâchés par les hommes des commandos, qui correspondent entre eux des trois immeubles « occupés » par un système radio.

Des barricades

La capitale des Etats-Unis est pratiquement en état de siège. Notre correspondant à Washington, Henri Pierre, nous signale qu'en quelques heures des barricades se sont élevées dans toute la ville, tandis que les forces de police s'installaient aux points stratégiques. Victimes innocentes de ce règlement de comptes entre factions « musulmanes », des milliers d'habitants ne peuvent accéder à leur voiture, tandis que les autres sont astreints à de grands et longs détours, provoqués par les encombrements de circulation. Des mesures de sécurité renforcées ont été prises pour protéger les ministres, hauts fonctionnaires et diplomates, tandis que les circuits téléphoniques sont encombrés par les appels d'amis et de parents inquiets, cherchant à savoir ce qui se passe dans la capitale. Tout est calme, en tout cas, devant la résidence de style Tudor abritant le groupe Hanafi, devant laquelle patrouille un garde vêtu d'un maillot de corps portant une machette sur son jean.

En fin de matinée, jeudi, les informations reçues à Paris demeuraient imprécises tant sur le nombre des otages encore détenus — plusieurs dizaines en tout cas — que sur les exigences des Hanafi. Ceux-ci ont déjà obtenu que la projection d'un film sur Mahomet, qu'ils jugeaient injurieuse pour leur foi, soit suspendue. Hamaas Abdul Khaalis réclamerait non seulement d'être remboursé d'une amende qui lui fut infligée pour outrages à magistrat, mais que lui soient livrés les coupables du massacre de sept de ses proches, qui purgent actuellement des peines de prison à vie. Il aurait également demandé que le maire, M. Walter Washington, « se constitue prisonnier ».

Aucun ultimatum n'a été fixé par les terroristes, qui menacent cependant de « couper des têtes » s'ils n'obtiennent pas satisfaction. Selon la direction de la police, des « négociations sérieuses » seraient en cours entre assiégeants et assiégés.

UNE ORGANISATION D'ENTRAIDE JUIVE

B'nai B'rith est une organisation internationale d'entraide juive qui a des filiales dans quarante pays. Elle s'occupe d'enseignement, de formation d'adultes et d'action sociale. En matière de relations internationales, ses intérêts sont centrés sur Israël et la situation des juifs en Union soviétique. Elle comprend la Ligue contre la diffamation, un service d'orientation scolaire et professionnelle, une organisation féminine, une organisation de jeunesse et la Fondation Hillel, spécialisée dans les programmes universitaires de culture juive.

ABDUL KHAALIS
Un fanatique de la vengeance

« *Les Américains, qu'ils soient chrétiens, juifs ou bouddhistes, sont d'abord des Américains... Tous les hommes sont frères* », écrivait Abdul Khaalis, dans une petite brochure publiée en 1972. Mais comment, après avoir prêché la non-violence, ce pacifiste, membre d'une secte orthodoxe ayant répudié la violence, en est-il arrivé à diriger une opération terroriste qui a fait couler le sang ?

C'est en 1959, alors qu'il travaillait comme percussionniste dans plusieurs orchestres de jazz de New-York, que Khaalis, sous l'influence d'un Pakistanais, entreprend de ramener les « Black Muslims » à l'orthodoxie islamique. A cette fin, il s'infiltre dans leur organisation à Chicago, en devient même le secrétaire national, avant de rompre publiquement avec son leader, Elijha Muhammad. Il entre ensuite en contact avec un autre musulman noir dissident, Malcolm X..., qui sera assassiné en 1965. Il dénonce avec vigueur les «Black Muslims» et, dans une letre adressée en décembre 1972 à leurs cinquante-sept « temples islamiques », il traite leur leader de « menteur », de « tricheur », de « voleur », et surtout l'accuse de mener ses fidèles à l'enfer...

Moins d'un mois après cette lettre, alors qu'il était sorti faire son marché, sept membres de la petite secte des Hanafi (qui regroupe ses partisans), âgés de neuf à vingt-cinq ans, sont assassinés dans sa maison. Leurs meurtriers, sept « Black Muslims » de Philadelphie, furent jugés à Washington, dans un climat de tension et de menaces.

Khaalis, qui assistait au procès, fut condamné à 750 dollars d'amende pour outrage à magistrat. Il avait crié dans le prétoire aux accusés : « *Vous avez tué mes enfants et mes femmes...* » Le juge Braman, qui présidait les audiences, était de religion juive, ce qui explique la colère de Khaalif à l'égard des « juges juifs », et probablement sa décision de prendre des otages au siège de l'organisation juive B'nai B'rith. Mercredi soir encore, au téléphone, Khaalif a répété sa complainte : « *Ils ont tué mes enfants... Personne dans cette ville n'a rien dit... Personne n'a envoyé ses condoléances. Personne...* »

H. P.

Un film en deux versions

Le film *Mahomet, messager de Dieu*, dont la projection a été interrompue le 9 mars dans deux salles new-yorkaises à la demande des auteurs des prises d'otages, à Washington, avait déjà connu divers incidents au cours du tournage.

Selon l'un des acteurs, interrogé par l'A.F.P., *« le bruit courait constamment que le tournage allait être interrompu en raison de l'hostilité de nombreuses personnalités du monde arabe »*. La réalisation du film — commencée au Maroc, où l'on avait construit, aux environs de Marrakech, une réplique de la ville de La Mecque — a dû être arrêtée sur l'intervention des autorités marocaines. Le reste du tournage a eu lieu ensuite en Libye. Le film y est actuellement projeté, sans incident. Mais l'œuvre a été interdite dans plusieurs pays arabes, où l'on reproche aux auteurs d'avoir déformé le « *message* » coranique.

Mahomet, messager de Dieu a été produit par une compagnie britannique avec l'aide de capitaux privés arabes et réalisé par un Syrien, M. Moustapha Akkad. Il a été tourné simultanément en deux versions, l'une arabe, l'autre anglaise. Dans le première version tous les acteurs sont d'origine arabe — en majorité égyptiens — mais, dans la seconde, deux personages, ceux de Hamza et de Hind, sont incarnés par Anthony Quinn et Irène Pappas. Tout au long de l'œuvre, qui retrace la vie du Prophete, et notamment l'Hégire, ce dernier n'est jamais représenté à l'écran.

Comme cela est précisé au générique, deux instituts islamiques, l'un libanais, l'autre égyptien, ont apporté leur caution à cette réalisation. Mais le scénario semble prendre quelques libertés avec l'histoire et la tradition islamique. Cette coproduction très internationale possède manifestement un caractère « *œcuménique* » et moderniste qui peut surprendre les fidèles. Ce film parait surtout s'adresser à un public de non-croyants peu avertis des choses de l'Islam. — F. C.

La nomination de M. Warnke a été confirmée après un débat difficile au Sénat

De notre correspondant

Washington. — Après un débat long et parfois difficile, le Sénat a approuvé, mercredi 9 mars, par 58 voix contre 40 la nomination de M. Warnke à la tête de la délégation américaine chargée de la négociation nucléaire avec l'Union soviétique. Puis, à une plus large majorité (70 contre 29), le Sénat l'a confirmé au poste de directeur de l'Agence de contrôle des armements et du désarmement.

La majorité réduite, inférieure aux prévisions, avec laquelle M. Warnke a été confirmé comme principal négociateur nucléaire est embarrassante pour M. Carter. Dans la matinée, en effet, le président avait déclaré à sa conférence de presse qu'un vote serré serait considéré comme une démonstration de méfiance à son égard. En même temps, il dénonçait vigoureusement les adversaires de M. Warnhe en leur reprochant d'être opposés à toute réduction substantielle des armements nucléaires. Cette accusation fut vivement rejetée par le leader de la majorité républicaine, le sénateur Baker, qui rappela que le premier accord SALT avait été obtenu par un gouvernement républicain, et que le second reposerait sur des « fondations républicaines ».

Affrontement entre « faucons » et « colombes »

Ainsi malgré les pressions présidentielles, les adversaires de M. Warnke, sans atteindre leur objectif ambitieux — ils voulaient réunir plus de 40 voix — n'en ont pas moins réussi à priver le président Carter de la majorité des deux tiers qu'il escomptait. Après le vote du Sénat, beaucoup de parlementaires, même parmi ceux qui ont voté avec la majorité, regrettaient que le président ait choisi un homme aussi controversé et ait engagé son prestige en sa faveur.

Il est vrai que le débat dépassa rapidement la personnalité de M. Warnke — auquel ses adversaires reprochent des déclarations contradictoires, son attitude passée et, notamment, son dédain affiché du concept d'une supériorité numérique nucléaire — pour se transformer en un affrontement entre « faucons » et « colombes », portant sur le fond même de la politique de détente et de la négociation nucléaire avec l'Union soviétique.

Au sein de l'administration certains se demandent si la démonstration de force des « durs » au Capitole ne va pas faire le jeu des « durs » de Moscou, hostiles à la négociation et renforcer leurs doutes sur la capacité de M. Carter d'obtenir la ratification d'un nouveau traité. Certes, le président a déclaré aux journalistes que le vote du Sénat n'aurait pas de conséquences majeures sur la future négociation nucléaire, mais il a dû en même temps annoncer que l'Union soviétique avait pratiquement rejeté sa suggestion d'aboutir rapidement à un accord en ajournant la négociation des problèmes litigieux, notamment celui de l'inclusion des missiles de croisière américains et des bombardiers soviétiques Backfire dans le décompte de Vladivostok. De même les Soviétiques n'ont pas répondu aux initiatives du président Carter visant à empêcher l'armement des satellites d'observation, à s'informer mutuellement, au préalable, des essais nucléaires projetés, à conclure un traité interdisant tous les essais d'armes nucléaires et à « démilitariser » l'océan Indien. Cette dernière suggestion a provoqué quelque surprise dans les milieux du Pentagone, jusqu'à présent très réticents à l'égard d'une totale démilitarisation, qui empêcherait les Etats-Unis d'exercer leur influence dans le golfe Persique et en Afrique.

« *Je voudrais que l'accord se fasse* », a dit le président Carter, qui, apparemment, n'est nullement découragé par la rigidité de Moscou. Mais dans les milieux diplomatiques et au département d'Etat, on se demande si l'attitude négative des Soviétiques n'exprime pas leur mécontentement à l'égard de la politique des droits de l'homme, ainsi que leurs craintes devant la force du courant « antidétente » aux Etats-Unis.

H. P.

Chili

● SEPT GUERILLEROS ont été abattus mercredi 9 mars à Cordoba par les forces de sécurité, annonce un communiqué militaire. Deux femmes sont parmi les victimes, qui appartiendraient toutes à l'organisation péroniste de gauche des Montoneros. — *(A.F.P.)*

DROITS

Le Chili condamné à Genève

(Suite de la première page.)

Au cours de la session actuelle, différents orateurs ont insisté sur le drame des disparitions.

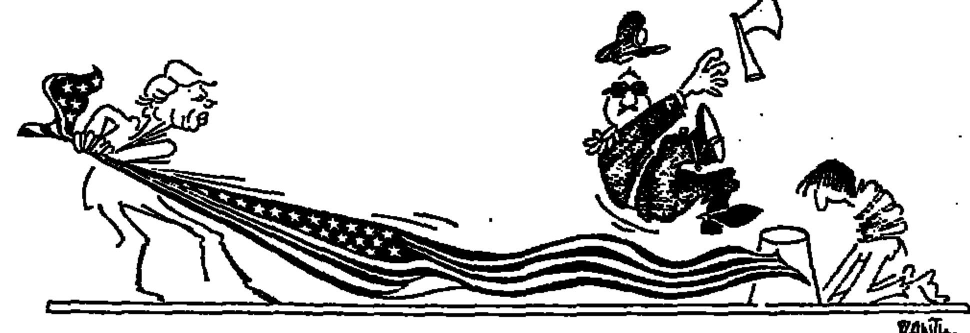
La Commission a entendu les témoignages de diverses personnalités chiliennes en exil. Notamment celui de Mme Isabel-Margarita Letellier, dont le mari, ancien ministre chilien des affaires étrangères, a été assassiné à Washington le 21 septembre. Celui aussi de M. Victor Diaz, dix-huit ans, dont le père, ancien secrétaire général adjoint du parti communiste chilien, a été porté disparu. Celui encore de l'ancien ministre chilien de l'éducation, M. Florès Enriquez qui, après avoir évoqué les tortures que son fils et lui-même ont subies, a conclu : « *Je n'éprouve pas de haine, je réclame la justice, pas la vengeance. J'exprime le souhait que la barbarie prenne fin au Chili pour que je puisse y retourner.* »

Le délégué du Costa-Rica, M. Fernando Salazar, bien qu'il se soit abstenu comme ses collègues latino-américains au moment du vote sur la résolution, n'en a pas moins tenu à faire part de la « tristesse » de son gouvernement devant les violations des droits de l'homme au Chili. Il a demandé que les Nations unies désignent un « *haut commissaire* », dont la mission serait d'enquêter en permanence sur les violations des droits de l'homme partout dans le monde. Notons que pareille initiative est formulée sans succès depuis des années par diverses organisations non gouvernementales, qui souhaitent voir nommer à ce poste M. Sean McBride, l'un des fondateurs d'Amnesty International.

Quant à l'observateur du Chili (qui n'est pas membre de la commission), il a tenté de réfuter les accusations portées contre son pays, et il a déclaré que tout gouvernement était souverain pour décider de la durée de l'état de siège dans son pays.

Le groupe de travail spécial chargé d'enquêter sur la situation au Chili, et composé d'experts de l'Autriche, de l'Equateur, du Pakistan, du Sénégal et de la Sierra-Leone, se réunira au printemps à Genève, qu'il soit admis ou non à se rendre sur place, et devra faire rapport à l'Assemblée générale des Nations unies cet automne.

ISABELLE VICHNIAC.



(Dessin de PLANTU.)

WASHINGTON TENTE DE RENFORCER SON INFLUENCE A L'ONU

(De notre correspondant.)

Nations unies (New-York). — Par l'intermédiaire de M. Waldheim, la mission américaine auprès des Nations unies a invité mercredi 9 mars les chefs de délégation des Etats membres de l'ONU à se réunir le 17 mars, à 20 heures, dans la salle de l'Assemblée générale, pour écouter le discours de M. Carter.

Les porte-parole de la nouvelle administration américaine ne cessent de réaffirmer leur attachement aux principes qui ont présidé à la fondation des Nations unies. M. Carter estime que celles-ci constituent le forum idéal où développer sa politique des droits civils. La pompe qui entoura la visite que M. Waldheim a faite il y a deux semaines à Washington a surpris ceux qui, dans la capitale américaine, étaient habitués à voir l'ONU et son secrétaire général traités cavalièrement, depuis l'époque de Lyndon Johnson.

La Maison Blanche parait en tout cas accorder une très grande importance à la visite de M. Carter à l'ONU. Une centaine de journalistes américains accompagneront le président, dont l'allocution sera transmise en direct à la télévision.

On croit savoir que le chef de l'exécutif n'annoncera pas de nouvelles initiatives, mais qu'il adoptera un ton très conciliant à l'égard du tiers-monde. Il compte, d'autre part, lancer un nouvel appel pour le respect des droits de l'homme.

Après avoir été contrainte à la défensive ces dernières années à l'ONU, la mission américaine pense pouvoir y prendre l'offensive et gêner sérieusement ceux qui, dans le camp socialiste et parmi les non-alignés, étaient parvenus à l'isoler.

LOUIS WIZNITZER.

Généralisation de la violence en Amérique centrale

De notre correspondant

Mexico. — Trois pays d'Amérique centrale gouvernés par des militaires, El Salvador, le Nicaragua et le Guatemala, connaissent en ce moment une situation particulièrement grave, et la violence a fait de nombreuses victimes.

Des émeutes ont éclaté pendant la campagne pour l'élection présidentielle, du 20 février, et auraient provoqué, selon le gouvernement, six morts et cinquante-deux blessés.

Huit cent soixante-deux personnes auraient été tuées au Guatemala pendant l'année 1976, annonce le Comité mexicain de solidarité avec le peuple du Guatemala. Parmi ces victimes figureraient cent trente-deux membres des forces de l'ordre.

Un Comité de solidarité avec le peuple nicaraguayen assure, de son côté, que des « conseillers » nord-américains, brésiliens et sud-vietnamiens aident le régime du général Somoza dans la lutte contre le Front sandiniste. Celui-ci resterait très actif malgré la perte récente de deux de ses principaux dirigeants. La guerilla sur- du Guatemala et du Nicaragua. vivrait dans les région du Nord

Certains groupes paramilitaires de droite, multiplient, d'autre part, leurs actions. Au Guatemala et au Salvador, ils bénéficieraient de la complicité des autorités. — J. C.

[Quarante-quatre personnes, dont onze femmes et vingt-neuf enfants, ont été massacrées, dans un village du Nicaragua, par les troupes du gouvernement, rapporte la revue « Newsweek ».

Dans une lettre pastorale, des évêques accusent le régime du président Anastasio Somoza de pratiquer des tortures et des exécutions sommaires. En novembre 1976, M. Carlos Amador, secrétaire général du Front sandiniste, a été assassiné. Au mois de février dernier, trente-six guérilleros capturés à Managua, ainsi que soixante-quatorze de leurs compatriotes en fuite, ont été condamnés à de lourdes peines de prison.]

● *Douze nouvelles demandes d'*Habeas Corpus ont été soumises ces deux derniers jour aux tribunaux de Buenos-Aires au nom de personnes présumées enlevées, a-t-on appris mercredi 9 mars dans les milieux judiciaires argentins. Cent deux requêtes analogues ont ainsi été soumises depuis une semaine sans que l'on sache s'il s'agit d'une campagne organisée ou d'une réaction spontanée à la lutte entreprise par le président Carter en faveur du respect des droits de l'homme. La plupart des personnes disparues auraient été enlevées à leurs domiciles ou sur leurs lieux de travail par des civils en armes se réclamant des forces de sécurité. — *(Reuter.)*

M. CASTRO SE DÉCLARE « PRÉOCCUPÉ » PAR LES PRÉALABLES POLITIQUES POSÉS PAR M. CARTER A UNE NORMALISATION

Washington *(A.F.P.)*. — Les Etats-Unis devraient lever l'embargo commercial vis-à-vis de Cuba, pour engager une nouvelle ère dans les relations entre les deux pays, estime le premier ministre cubain Fidel Castro dans une interview au *Washington Post*.

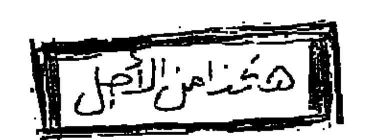
M. Castro souligne qu'il ne ferait rien de particulier en retour de la levée de l'embargo. Notamment, dit-il, cela ne l'amènerait pas automatiquement à signer un accord sur les pêcheries ou à renouveler le traité sur les détournements d'avions. Mais, selon lui, ce geste de bonne volonté des Etats-Unis leur vaudrait un grand respect en Europe, parmi les pays du tiers-monde et à Cuba même, et cela leur ouvrirait également un nouveau marché.

Le premier ministre se dit, d'autre part, « préoccupé » des préalables posés par le président Carter à une normalisation complète des relations avec La Havane : le respect des droits de l'homme à Cuba et la fin de la présence militaire cubaine en Afrique.

Sur le premier point, il estime qu'il n'a pas de leçons à recevoir d'un pays « *qui a tenté d'envahir Cuba et qui a essayé de l'assassiner lui-même : d'un pays où les préjugés raciaux existent depuis des siècles : d'un pays qui a soutenu la plupart des régimes totalitaires en Amérique latine ou en Afrique, et qui a fait mourir des milliers de personnes lors de la guerre au Vietnam* ».

A propos de la présence cubaine en Angola il note qu'il est lié par des accords avec le gouvernement angolais exactement comme les Etats-Unis le sont avec ceux des Philippines du Japon de la Corée du Sud ou d'ailleurs, pour maintenir leurs troupes dans ces pays.

Enfin, en ce qui concerne les projets d'assassinat de la C.I.A. dirigés contre lui, il déclare que, à son avis, « *ils n'ont pas réussi, parce que l'Agence centrale de renseignements employait des mercenaires et non pas des fanatiques, qui auraient pris tous les risques pour le lucre* ».



DE L'HOMME

M. Carter : les Américains doivent prendre la tête du mouvement en faveur des libertés

De notre correspondant

Washington. — *Le président* Carter n'a pas perdu l'occasion qui lui était offerte de confirmer le désaveu déjà exprimé la veille par les porte-parole de la Maison Blanche et du département d'Etat, des déclarations faites à Genève par M. Tyson concernant le rôle joué par les Etats-Unis en 1973 dans le renversement du gouvernement Allende.

Bien que M. Tyson ait reconnu lui-même, dans la matinée, avoir été au-delà de ses instructions, le président Carter a sans doute jugé nécessaire de dissiper les rumeurs selon lesquelles il aurait inspiré les « profonds regrets » exprimés publiquement par son représentant à la commission des droits de l'homme sur l'intervention américaine au Chili. Ces excuses sont déplacées et ne représentent *pas les vues du gouvernement*, a dit, en substance, M. Carter en s'appuyant de nouveau sur le rapport de la commission Church acceptant seulement une responsabilité américaine limitée dans les événements de 1973.

Les agents de la C.I.A. n'ont commis aucune illégalité

Les activités américaines ont pu contribuer au changement du gouvernement au Chili, a dit encore le président Carter, mais les agents de la C.I.A. n'ont commis aucune illégalité.

Néanmoins, le président a indiqué que le Chili était un des pays où les droits de l'homme n'étaient pas respectés. Après avoir répété que la politique américaine ne visait pas exclusivement l'Union soviétique, le président a déclaré que les Etats-Unis devaient continuer à prendre partout la tête des mouvements pour la défense des droits de l'homme, à l'étranger et aux Etats-Unis mêmes.

Aussi bien, pour illustrer sa détermination, il a confirmé sa décision de lever l'interdiction imposée aux citoyens américains de se rendre dans quatre pays « communistes » : Cuba, le Cambodge, le Vietnam et la Corée du Nord (*le Monde* du 10 mars). *« Nous étions en faute »*, a déclaré le *président en annonçant que* son gouvernement s'efforçait de déterminer les autres cas où des dispositions légales américaines violaient les droits de l'homme *tels qu'ils ont été définis dans les* accords d'Helsinki.

Au département d'Etat on s'efforce de réduire la portée de l'incident en faisant état de l'inexpérience de M. Tyson, pasteur méthodiste missionnaire au Brésil, ami de M. Young, le nouveau représentant américain aux Nations unies, lui-même souvent critiqué pour des déclarations fracassantes et contredisant la ligne du département d'Etat.

« Il faut s'attendre de temps en temps à des erreurs et à la confusion dans une nouvelle administration », a dit philosophiquement le porte-parole du département d'Etat en annonçant que M. Tyson était attendu dans la capitale pour soumettre le texte de son intervention, et étudier les procédures permettant d'éviter de tels incidents. Il apparaît maintenant *que M. Tyson, disciple zélé de* M. Carter, a commis de bonne foi une erreur, encouragé par les déclarations faites par le président dans sa campagne électorale où il dénonçait vigoureusement le gouvernement Ford pour avoir favorisé l'établissement d'une dictature militaire au Chili.

HENRI PIERRE.

● *La commission de l'ONU* sur les droits de l'homme, qui siège à Genève, examinera la situation en Ouganda à huis clos, en dépit de la demande des représentants occidentaux d'accorder une publication à ces débats. — *(A.F.P.)*

La C.F.D.T. publie une déclaration sur l'exercice des libertés dans les pays de l'Est

Les dirigeants de la C.F.D.T. ont rendu publique, le 9 mars, une déclaration sur l'exercice des libertés dans les pays de l'Est, adoptée cinq jours plus tôt par leur bureau national. « La forme totalitaire prise par le gouvernement et la société dans ces pays », estime la centrale, conduit « toute contestation à être assimilée à une déviance ». La C.F.D.T., dans la perspective d'un socialisme autogestionnaire et démocratique, affirme « son droit pour une société dans laquelle les hommes et les femmes exerceront pleinement leurs libertés concrètes ».

C'est dans le prolongement de ce texte que, le 6 mars, à la conférence des centrales syndicales européenens réunies à Genève, M. Edmond Maire a souhaité que le thème des libertés et notamment des libertés syndicales soit traité à la prochaine conférence. La déclaration dans le même sens faite par M. Georges Séguy n'avait fait l'objet d'aucune concertation préalable, a précisé le secrétaire général de la C.F.D.T. Il estime que les syndicalistes français n'ont nullement essuyé un échec. « Dans cette sorte de conférence, les choses vont lentement, et les autres délégations n'étaient pas mandatées pour prendre une décision. »

Dans les couloirs, le dirigeant des TUC britanniques, par exemple, a estimé que la proposition était intéressante mais dangereuse. M. Maire a cité plusieurs propos des participants (Allemagne de l'Ouest, Espagne, Hongrie, Norvège, Portugal, Yougoslavie, etc.) relatifs à l'application des accords d'Helsinki.

« Toute contestation est assimilée à une déviance »

« *En intervenant chaque fois que les libertés sont en cause*, déclare le bureau de la C.F.D.T., *quel que soit le pays, son système économique et social, son régime politique, ou malgré les aléas de la conjoncture internationale, la C.F.D.T. entend assumer en permanence son devoir de solidarité internationale envers l'ensemble de tous les travailleurs. (...)* »

La C.F.D.T. qui est souvent intervenue pour la défense des libertés en Espagne, au Chili, observe avec une particulière attention les pays de l'Est, et, notamment l'Union soviétique. La C.F.D.T. « *ne peut pas souscrire aux analyses qui excusent les atteintes structurelles à la démocratie en renvoyant toute explication au poids de la tradition autoritaire tsariste dans le fonctionnement actuel du régime.*

» *Ce type d'explication gomme en fait la gravité et la nature des problèmes et se contente de renvoyer dans le passé les responsabilités du régime actuel, ce qui est une falsification de la réalité historique.*

» *La situation en Union soviétique fournit au mouvement syndical et socialiste une nouvelle occasion de réfléchir sur ce fait essentiel qu'il ne suffit pas de changer les structures économiques pour modifier les rapports sociaux et plus encore le mode d'appropriation des moyens de production pour donner naissance à une « démocratie nouvelle ».*

Les régimes de l'Est ont été incapables d'inventer de nouvelles formes de vie démocratique et de participation réelle des travailleurs et des citoyens.

« *Dans le cadre d'une centralisation de l'ensemble de la vie économique, politique et sociale autour du parti communiste et de son noyau dirigeant, dans la plupart des cas, ils se sont contenté de copier les institutions de la démocratie représentative en la vidant de toute vie effective et de tout poids significatif dans la gestion du pays. (...)*

» *Prétendre que la forme totalitaire prise par le gouvernement et la société dans les pays de l'Est est le produit d'un accident ou d'un résidu de l'histoire (thèse que tentent d'accréditer les historiens les plus « avancés » du P.C.F., comme Elleinstein), c'est refuser de voir les conséquences d'une doctrine et d'une pratique. La forme totalitaire des pays de l'Est est la conséquence logique même d'un système social et d'un régime politique qui conçoivent la société comme unifiée et qui nient les conflits.*

» *De plus, elle est indissolublement liée à l'affirmation d'une connaissance scientifique de la société et de son devenir détenu par une avant-garde limitée.*

» *C'est pourquoi toute contestation est assimilée en U.R.S.S. à une déviance : déviance politique (contester, c'est être un allié « objectif » de l'impérialisme et de l'antisoviétisme), déviance psychologique (être contestataire, c'est être asocial), ou encore déviance théorique (être contestataire, c'est nier les acquis du marxisme-léninisme qui font partie de la classe ouvrière, le guide insoupçonnable du pays). Ces trois types de déviances sont d'ailleurs le plus souvent liés au service d'une répression qui assimile la déviance politique et la déviance psychologique.*

» *C'est pourquoi la C.F.D.T. est récemment intervenue en faveur de la libération de Borissov et qu'elle continuera à le faire à chaque fois qu'elle aura connaissance d'une atteinte aux libertés individuelles et collectives. (...)*

» *Ce n'est pas pour autant que la C.F.D.T. confond les régimes sociaux et politiques, et pratique l'amalgame, mais elle n'admettra jamais de mettre entre parenthèses des atteintes à la liberté dans un pays quel qu'il soit.*

» *Agir ainsi n'est pas s'ingérer dans les affaires intérieures d'un pays étranger. C'est, au contraire, défendre les libertés de façon cohérente avec notre propre conception du socialisme et de la démocratie (...).*

» *C'est pourquoi encore la C.F.D.T. estime injustifiable que la raison d'Etat, au nom de laquelle tant de crimes ont été commis dans les pays de l'Est, serve de prétexte à des gouvernements occidentaux pour se draper dans un silence plus pesant que prudent au nom d'intérêts nationaux ou économiques (...).*

M. Edmond Maire et Jacques Moreau, commentant ce document, ont jugés comme un fait très positif les distances que le P.C.F. prend de plus en plus à l'égard de l'U.R.S.S. « *sans mettre en doute la sincérité des déclarations communistes, le décalage qui existe avec le maintien de certains principes laisse planer l'incertitude, donc l'inquiétude* ».

LES AUTORITÉS TCHÉCOSLOVAQUES SERAIENT DÉCIDÉES A EXPULSER CERTAINS SIGNATAIRES DE LA CHARTE 77

(De notre correspondant en Europe centrale.)

Vienne. — Les autorités tchécoslovaques ne semblent pas avoir abandonné l'idée d'expulser certains signataires de la Charte 77. Plusieurs informations plaident dans ce sens. Nous tenons de bonne source que l'ancien journaliste. M. Jiri Lederer, détenu depuis le 14 janvier à Prague, a indiqué, dans une lettre transmise ces jours-ci à sa femme, malgré la censure, que les policiers chargés de l'interroger lui avaient récemment proposé le choix suivant : ou il s'entête à vouloir rester en Tchécoslovaquie, et, dans ce cas, il risque une peine de six ans de prison, à laquelle s'ajouterait une année supplémentaire pour libération anticipée lors de sa précédente détention, ou bien il choisit d'émigrer.

Un autre fait témoigne du désir des autorités de se débarrasser de certains contestataires. Au cours d'une réunion de l'Actif (membres responsables du parti) des organes de sécurité, la semaine dernière, M. Obzina le ministre de l'intérieur, aurait déclaré que les signataires de la Charte 77 avaient été divisés en trois groupes : les plus connus seraient expulsés ; une dizaine d'autres, à commencer par ceux qui sont incarcérés depuis la mi-janvier, seraient jugés ; enfin, des mesures d'interdiction *de séjour* dans les grandes villes seraient prises contre un certain nombre de protestataires moins célèbres. Cette réunion a eu lieu quelques jours après la visite à Prague du ministre soviétique de l'intérieur

La violence de la campagne de presse, depuis une semaine, et la surveillance policière de plus en plus sévère dont font l'objet certains éminents professeurs des droits civiques, tels MM. Kriegel et Hajek, laissent craindre le pire.

A propos des attaques contre M. Frantisek Kriegel, il faut noter que le journal *Mlada Fronta*, organe de la jeunesse, qui avait repris le 4 mars un commentaire diffusé la veille par la radio, n'a pas reproduit la phrase concernant Otto Sling, ancien secrétaire du P.C.T. à Brno, exécuté en *décembre* 1952, *en même temps* que Rudolph Slansky, secrétaire du P.C.T. au lendemain de la guerre. La radio tchécoslovaque avait accusé Sling d'avoir été « *un ennemi du socialisme, un sioniste et un agent impérialiste* ». Elle avait passé sous silence le fait que Sling fut réhabilité, en 1963, par la même décision qui lava aussi de ses prétendues fautes M. Gustav Husak, actuel secrétaire général du parti et président de la République. Les responsables de la propagande auraient-ils compris, à retardement, que, en feignant d'ignorer la réhabilitation de Sling, ils jetaient du même coup la suspicion sur celle de M. Husak ? — M. L.

● *M. Rodney Arismendi*, premier secrétaire du comité central du parti communiste d'Uruguay, en voyage officiel en Allemagne de l'Est, a donné, mardi 8 mars, une conférence de presse au siège *du parti socialiste unifié (SED)* à Berlin-Est. Il a lancé un appel pour la défense des droits de l'homme dans son pays, évoquant la situation des six mille personnes actuellement détenues dans les prisons du régime. Il a rappelé que les communistes de son pays avaient saisi la commission des droits de l'homme de l'ONU du sort de leur camarade Jaime Perez, actuellement emprisonné. « *La solidarité internationale pour Jaime Perez est une question de vie ou de mort* », a-t-il dit.

EUROPE

Belgique

L'opposition condamne le « coup d'État » de M. Tindemans

De notre correspondant

Bruxelles. — En annonçant mercredi 9 mars que des élections anticipées auraient lieu le 17 avril (*le Monde* du 10 mars), M. Tindemans a notamment déclaré : « *Pour réviser la Constitution dans de bonnes conditions, j'ai proposé aux socialistes de constituer un gouvernement à trois, pour une durée de trois mois. Affirmer que l'on peut désigner les articles à réviser en quarante-huit heures, comme le proposent les partis de l'opposition, n'est pas sérieux. Cela ne peut s'envisager dans un pays à grande tradition juridique comme le nôtre.* »

Le premier ministre, qui en avait pourtant manifesté l'intention, ne s'est pas présenté mercredi après-midi devant le Parlement pour faire une déclaration et solliciter un vote de confiance. Le gouvernement ne démissionne pas et exercera la plénitude de ses attributions jusqu'au 17 avril.

Les partis de l'opposition ont pour leur part réagi de façon extrêmement vive à cette décision. Ils avaient en effet prévu de se réunir mercredi matin pour une ultime tentative d'accord *sur le contenu d'une déclaration* de révision qui, adoptée avant la dissolution, eût rendu les prochaines Chambres constituantes.

A l'exception du parti libéral et de la Volksunie, ils ont annoncé leur intention de demander la convocation du Conseil de la couronne pour examiner la constitutionalité de la procédure suivie par M. Tindemans. Ce Conseil, composé de ministres d'Etat, peut être réuni pour donner un avis au roi sur des problèmes fondamentaux pour la vie de la nation. Sa dernière réunion remonte à 1960, avant l'octroi de l'indépendance au Congo.

Une déclaration commune

Dans une déclaration commune, les partis d'opposition « *condamnent le fait que le gouvernement non seulement n'a pas obtenu l'investiture du Parlement, mais ne s'est même pas présenté devant les Chambres, au mépris des principes essentiels du régime démocratique et parlementaire ; estiment que l'ensemble de la procédure suivie par le premier ministre et les partis de la coalition constitue un véritable coup d'Etat, sans précédent dans l'histoire de la Belgique, et dont la gravité est soulignée par le fait que le Parlement n'a même pas pu arrêter les mesures législatives indispensables à l'organisation des élections* ».

M. André Cools, co-président du parti socialiste belge, voit dans la décision du gouvernement la confirmation de la « *division de la minorité gouvernementale* ». « *Je crois*, a déclaré pour sa part M. Willy Claes, co-président flamand du P.S.B., *que les divisions internes du gouvernement étaient sur le point de déchirer les partis de la majorité. Je crois qu'on va hypothéquer gravement l'avenir du pays. En effet, la plupart des partis flamands ne veulent pas appliquer l'article 107 quater (qui garantit l'existence de trois régions : Wallonie, Flandre et Bruxelles) sans une révision parallèle de la Constitution. Or, les nouvelles Chambres n'étant pas constituantes, il faudra attendre quatre ou cinq ans pour procéder aux réformes fondamentales dont le pays a besoin. Est-ce possible ? A mon avis*, a ajouté M. Claes, *le gouvernement a pris sa décision en fonction du climat social actuel. Il a voulu éviter que la discussion économique et sociale ne puisse se poursuivre.* »

A l'initiative du front commun syndical F.G.T.B. et C.S.C., des grèves importantes et tournantes affectent, chaque vendredi, certaines parties du pays tandis que des grèves nationales, par secteurs, se déroulent parallèlement. On apprenait cependant, mercredi *en fin de soirée*, que les syndicats chrétiens, liés au parti social chrétien auquel appartient le premier ministre, suspendaient leurs mouvements de grève. Ils allaient être bientôt suivis par la F.G.T.B. Il semble que les deux grandes centrales syndicales veuillent éviter, en période électorale, une rupture du front commun.

(Intérim.)

Espagne

● *Les élections législatives espagnoles*, dont on avait annoncé qu'elles pourraient se tenir dans la première semaine de juin (*le Monde* du 24 février 1977), auront lieu le dimanche 5 juin, a indiqué mercredi 9 *mars le chef du* gouvernement, M. Suarez, au ministre autrichien des affaires étrangères, M. Pahr, en visite officielle à Madrid. — *(A.F.P.)*

● SIX PERSONNES appartenant à l'Organisation révolutionnaire de travailleurs (ORT, de tendance maoïste) ont été arrêtés par la police de Valence le lundi 7 mars. Selon des sources proches de ce parti, la *police* a *également* saisi du matériel d'imprimerie évalué à près de 1 million de pesetas (environ 72 000 F). — *(A.F.P.)*

Pologne

Les attaques se multiplient contre les « forces revanchardes » d'Allemagne

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Des réunions destinées à protester contre les « forces revanchardes » en Allemagne fédérale se tiennent depuis quelques jours dans de nombreuses entreprises polonaises. Des meetings de ce genre ont déjà eu lieu à Varsovie, Zamosc, Bydgoszcz, Lodz, Oswiecim (Auschwitz), Lublin, Gdansk, Gdynia et Opole.

Les participants réclament par exemple qu' « *il soit mis fin aux activités provocatrices des milieux revanchards de la République fédérale dirigées contre le bon renom de la Pologne et la réalisation de progrès dans la normalisation des relations* ». Ils affirment que la « *campagne* » qui se déroule à ce sujet en Allemagne fédérale est en contradiction avec les principes de l'acte final d'Helsinki.

Trybuna Ludu, organe central du parti ouvrier unifié, a, d'autre part, critiqué, le mercredi 9 mars, la résolution sur la politique allemande adoptée ces jours-ci par l'union chrétienne-démocrate (C.D.U.), à son congrès de Düsseldorf (*le Monde* du 10 mars). Le journal reproche aux dirigeants de la C.D.U. d'oublier de plus en plus la nécessité de normaliser les relations avec les Etats socialistes et de s'accrocher *au maintien d'une formule « révisionniste »* concernant les frontières de l'Allemagne.

Cette réaction et la campagne d'agitation actuellement en cours dans le pays confirment que les autorités polonaises ont décidé de faire du « *revanchisme allemand* » l'un de leurs chevaux de bataille pendant la préparation de la rencontre de Belgrade. Cette intention était déjà apparue lors de la visite à Varsovie, les 2 et 3 mars, de M. de Guiringaud, le ministre français des affaires étrangères. M. Wojtaszek, son collègue polonais, s'était alors élevé contre « *les tentatives visant à renforcer les tendances révisionnistes en faveur d'un changement de l'état de choses géopolitique en Europe* ».

Quelques jours plus tôt, le 23 février, *Trybuna Ludu* avait lancé, sous la plume de M. Richard Wojna, journaliste spécialisé de longue date dans les questions allemandes et membre du comité central du POUP, une vigoureuse mise en garde contre « *le révisionnisme de Bonn* » et la « *recrudescence des activités antipolonaises des nationalistes ouest-allemands* ». L'article était titré : « *Etranges gardiens des droits de l'homme.* » M. Wojna s'indignait, notamment, des intentions prêtées au procureur de la ville de Hagen, en République fédérale, d'ouvrir une enquête sur la mort de plusieurs milliers d'Allemands, entre juillet 1945 et septembre 1946, dans un camp de transit pour réfugiés *installé* en Pologne. — *M. L.*

Portugal

L'agitation se développe dans les milieux de rapatriés d'Angola et du Mozambique

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Deux rapatriés des anciennes colonies portugaises ont été arrêtés, le mercredi 9 mars, à Lisbonne, à la suite des deux attentats à la bombe commis, quelques heures auparavant, contre un théâtre et un transformateur électrique.

On assiste depuis peu à un renouveau d'activité dans les milieux de rapatriés hostiles au gouvernement et aux officiers de gauche du Conseil de la révolution.

Des discours d'une violence peu commune ont été prononcés samedi 5 mars lors d'une réunion d'information organisée par le secrétariat central des associations de rapatriés. Des menaces d'attentat à peine voilées y ont été proférées à propos de l'installation prochaine à Lisbonne d'une ambassade de la République populaire d'Angola qualifiée de « *succursale de Moscou* ».

Au *cours de cette même réunion*, le général Galvao de Melo devait renouveler l'accusation de « *trahison* » qu'il avait lancée récemment à l'Assemblée contre les principaux responsables militaires de la décolonisation, et notamment contre les commandants Melo Antunes et Victor Crespo, membres du Conseil de la révolution.

Dans la soirée du mardi 8, des affrontements ont opposé des rapatriés à un détachement de la brigade spéciale anti-émeutes, devant l'Assemblée nationale.

« *On peut nous rejeter dans la clandestinité et nous pousser au terrorisme. Il va finir par y avoir des pendus ici et là* », avait déclaré M. Serejo, secrétaire des associations de rapatriés, à la suite des incidents.

ASIE

Pakistan

L'OPPOSITION REFUSE DE SIÉGER A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les neuf partis d'opposition regroupés dans l'Alliance nationale pakistanaise ont décidé, mercredi 9 mars, de ne pas siéger à la nouvelle Assemblée nationale, parce qu'ils contestent la régularité du scrutin du 7 mars pour le renouvellement de cette Assemblée. Après publication des résultats officiels, l'Alliance nationale pakistanaise dispose de 36 sièges sur 200 au Parlement (et non 33, comme cela avait été annoncé à l'issue du premier décompte des voix).

C'est également parce qu'elle refuse de participer à un scrutin *« truqué »* que l'Alliance nationale ne présente pas de candidats aux élections provinciales, qui ont lieu ce jeudi (*le Monde* du 10 mars).

Selon les derniers chiffres officiels, trente personnes ont trouvé la mort au cours d'incidents depuis le début de la campagne électorale.

Chine

● *« Le Quotidien du peuple »* a accusé, mercredi 9 mars, la *« bande des quatre »* de s'être *« livrée à des activités pour usurper le pouvoir »* à la veille du tremblement de terre du 28 juillet 1976 à Tang-Shan et d'avoir *« saboté les mesures de surveillance »* en ne tenant pas compte des observations des stations de sismologie — *(A.F.P.)*

Vietnam

● *Des élections locales* auront lieu cette année dans l'ensemble du Vietnam, a annoncé, mercredi 9 mars, l'agence de presse vietnamienne. Les Vietnamiens éliront des *« conseils »* et des *« comités »* populaires, indique l'agence, sans préciser la date de ce scrutin destiné *« à mettre en pratique la démocratie »* et à *« consolider l'administration locale »*. — *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Egypte

Quarante-cinq des cent soixante-dix intellectuels arrêtés en janvier ont été libérés

De notre correspondant

Le Caire. — Quarante-cinq des cent soixante-dix intellectuels égyptiens arrêtés après les émeutes de janvier dernier ont été remis en liberté provisoire cette semaine. Quarante autres, auxquels la liberté provisoire avait été accordée par la Cour de sûreté de l'Etat, ne bénéficieront pas encore de cette mesure, le pouvoir exécutif ayant fait usage à leur encontre de son veto constitutionnel. Ils devront déposer une nouvelle demande dans un mois en même temps que les quatre-vingt-cinq intellectuels auxquels la liberté provisoire avait été d'emblée refusée par le tribunal.

Parmi les quarante-cinq personnes déjà élargies se trouvent trois journalistes, MM. Philippe Gallab, Youssef Sabri et Mohamed Salmaoui, des femmes, notamment Mme Fatima Saadani, responsable de la jeunesse dans une section de l'ancien parti unique, des étudiants, dont M. Adham Hachnaoui, fils du secrétaire général de l'Union des ouvriers pétroliers arabes, des membres de professions libérales, comme le docteur Saïd Gharib et M. Mohamed Awad, etc. Parmi eux, se trouvent aussi bien des nassériens que des marxistes. La plupart sont inculpés d'appartenance à des organisations clandestines et de participation active aux troubles de janvier.

De source officielle on signale, d'autre part, que quatre cent quarante des mille deux cents personnes arrêtées pendant les manifestations — les cent soixante-dix intellectuels furent tous appréhendés chez eux — avaient été libérées à la date du 1er mars.

« Pourquoi êtes-vous contre le régime ? »

C'est une vieille prison anglaise condamnée à la démolition, sise au cœur d'un quartier populaire du Caire. Les sept cents détenus, politiques et « droit commun » mélangés, logent à dix dans des cellules de 2 mètres sur 4 et ne disposent en tout et pour tout que de quatre toilettes en état de marche. M. Mohamed Salmaoui, trente-deux ans, marié, père de deux enfants, rédacteur à *Al Ahram* depuis 1970, vient d'y faire connaissance avec l'univers carcéral égyptien.

« Huit policiers, raconte-t-il, *sont venus me chercher chez moi le 19 janvier au matin, second jour des émeutes. Ils n'avaient pas de mandat d'amener. Je suis resté un jour sans manger au milieu des voleurs et des vendeurs de haschisch du commissariat de mon quartier. Ensuite, on m'a mis les menottes, et on m'a conduit dans l'un des cachots individuels sans lumière de la citadelle du Caire. On m'y a un peu nourri. Deux jours après, on m'a introduit dans un bureau, où j'ai retrouvé d'autres journalistes et des étudiants.*

» Ensuite, on nous a tous emmenés à Bab-El-Khalq, où on m'a inculpé de participation, en tant que meneur, aux émeutes du 18 janvier, alors que j'avais de solides alibis pour toute cette journée-là. Les avocats n'ont pu nous voir qu'après dix jours, et nos familles après une semaine. Nos geôliers ont tous été corrects et personne n'a été l'objet de sévices.

» Avant de me libérer, un fonctionnaire de police m'a interrogé sur mes idées politiques. Je lui ai dit : « Je suis nassérien, et je » puise toutes mes idées dans la » seule idéologie de la révolution » égyptienne. » Il m'a rétorqué : » le régime d'Anouar El Sadate ? » Je lui ai répondu : « C'est le » régime qui a pris parti contre » nous, et non le contraire. »

J.-P. P.-H.

LE PRÉSIDENT CARTER SE PRONONCE POUR DES « AJUSTEMENTS MINEURS » DES FRONTIÈRES ISRAÉLIENNES DE 1967

(De notre correspondant.)

Washington. — Au lendemain de son entretien avec M. Itzhak Rabin, le président Carter a donné de ses déclarations sur les *« frontières défendables »* d'Israël (*le Monde* du 9 mars) une interprétation évidemment bien différente de celle qu'en avait tirée le premier ministre israélien. Alors que, selon M. Rabin, ces frontières ne devraient pas coïncider avec celles d'avant 1967, le président Carter a indiqué, dans sa conférence de presse du mercredi 9 mars, qu'un règlement négocié impliquerait un *« retrait substantiel »* des troupes israéliennes des positions qu'elles occupaient depuis la guerre de six jours, et des *« ajustements mineurs »* des frontières de 1967.

Le président Carter a souligné qu'il était important de faire une distinction entre les frontières légales mutuellement reconnues, et des *« lignes de défense »* qui pouvaient ne pas suivre nécessairement le tracé des frontières légales. En bref, il prévoit l'établissement de zones démilitarisées au-delà des frontières légales d'Israël, zones d'une largeur d'une vingtaine de kilomètres ou plus, occupées par des forces internationales, aux côtés des troupes israéliennes, qui assureront leur mission de surveillance par des procédés électroniques sur le modèle du système actuellement en place dans le Sinaï.

H. P.

LA FIN DE LA CONFÉRENCE DU CAIRE

L'aide financière arabe aux pays africains ne sera utilisée que progressivement

Le Caire (A.F.P.). — La première conférence « au sommet » afro-arabe s'est terminée, le mercredi 9 mars, par l'adoption de la « déclaration du Caire », qui régit désormais la coopération politique et économique entre Arabes et Africains. Les chefs d'Etats afro-arabes se réuniront de nouveau dans trois ans à Khartoum ou à Kampala.

L'Afrique ne va pas être inondée dès demain par l'argent arabe. Les modalités de versement de l'aide de 1,5 milliard de dollars que les pays arabes exportateurs de pétrole ont décidé de consacrer au développement africain lors du « sommet » du Caire sont compliquées, et l'argent ne sera utilisé que progressivement.

En réalité, une très faible partie de l'aide — 250 millions de dollars sur 1,5 milliard d'aide économique — pourra être mobilisée rapidement. Il s'agit des contributions à la Banque arabe pour le développement de l'Afrique (BADEA), qui recevra 180 millions de dollars, au Fonds africain de développement (37 millions) et des fonds pour les études de projets (33 millions).

Le reste, 1,2 milliard de dollars — soit les quatre cinquièmes de l'aide totale — transitera à travers les organismes financiers arabes nationaux et ne sera versé qu'au fur et à mesure de la réalisation de projets au cours des cinq prochaines années, estime-t-on généralement.

Grâce à la déclaration économique adoptée au « sommet » du Caire, qui privilégie quatre projets régionaux de développement en Afrique parrainés par la commission économique pour l'Afrique des Nations unies, on peut avoir une idée de l'utilisation qui sera faite des fonds arabes. Il se trouve, en outre, que les dépenses envisagées pour ces projets (1,327 milliard de dollars) sont comparables aux montants promis.

La création d'un réseau routier transafricain de 30 000 kilomètres absorbera la majeure partie de ces sommes. Il en coûtera environ 1 milliard de dollars pour créer les cinq axes qui formeront cette *« voie de la solidarité et de la coopération »* : les routes transsahariennes d'Alger à Gao et au Mali, transafricaine de Monbasa (Kenya) à Lagos (Nigéria), transsahélienne de Dakar à N'Djamena (Tchad), côtière de Lagos à Nouakchott (Mauritanie), trans-est-africaine du Caire à Gaborone (Botswana).

Le projet prévoit, en outre, la création de quatre-vingt-deux routes secondaires, totalisant 47 000 kilomètres, dans quarante pays africains.

L'évaluation des ressources naturelles en Afrique par la télédétection coûtera 70 millions de dollars ; il s'agit principalement de rechercher les nappes d'eau et d'hydrocarbures à partir d'un satellite qui transmettra les données à un centre de recherches à construire en Afrique. PANAFTEL — un réseau de télécommunications panafricaines, — troisième projet de la commission économique pour l'Afrique, coûtera 250 millions de dollars ; 90 % des fonds nécessaires à sa réalisation ont déjà été trouvés.

Le dernier projet régional envisagé concerne la création d'une banque de données (7 millions de dollars). Il est considéré comme essentiel en tant que support statistique et d'information à la réalisation des programmes de développement.

La coopération entre le monde arabe et l'Afrique ne se cantonnera pas au domaine financier. Sur le plan commercial et économique, il a également été décidé au Caire de lier plus étroitement les pays africains et arabes.

Le « sommet » a notamment décidé de renforcer les relations commerciales au moyen de traitements préférentiels. Dans la « déclaration du Caire », il est en outre précisé que les pays concernés *« approvisionneraient en priorité, dans toute la mesure du possible, leurs marchés respectifs »*. De même sera entreprise une plus grande coopération dans la recherche et l'exploitation minières et pétrolières.

« Africains et Arabes ont enfin pris conscience de leur communauté de destin »

nous déclare le président Ould Daddah

La Mauritanie est l'un des pays africains qui participent à la fois du monde arabe et du monde noir. Les dirigeants de Nouakchott ont donc porté au premier « sommet » afro-arabe un intérêt particulier. « Cette réunion, a déclaré M. Mokhtar Ould Daddah à notre correspondant au Caire, a réalisé un rêve dont, en tant que raccourci de l'Afrique par nos composantes ethniques et culturelles, nous favorisions depuis de longues années la réalisation. » Pour le chef de l'Etat mauritanien, cette rencontre, « imprévisible il n'y a pas si longtemps, montre qu'Africains et Arabes ont enfin pris conscience de leur communauté de destin et de leurs complémentarités ».

De notre correspondant

« Les pays arabes non-pétroliers, comme la Mauritanie, ne font-ils pas un peu les frais de l'augmentation spectaculaire (un milliard et demi de dollars) de l'aide des puissances arabes pétrolières aux nations africaines non-arabes ?

— L'assistance arabe bilatérale compense cette situation. En 1976, nous avons reçus plus de 100 millions de dollars des pays arabes pétroliers, Libye non comprise.

» Malgré cette aide, le développement de votre pays ne risque-t-il pas d'être compromis par le conflit qui, avec le Maroc, vous oppose à l'Algérie à propos de l'ancien Sahara espagnol ?

— Pour le moment, aucun projet économique ou social n'a été remis en cause, précisément grâce à l'apport de pays amis, mais la guerre qu'Alger nous impose nous coûte de plus en plus cher, et aux Algériens aussi, soit dit en passant. Toutefois, nous sommes prêts à faire cette guerre.

Tant que nous serons attaqués, nous nous défendrons avec la dernière énergie. L'Algérie s'acharne contre nous, peut-être parce que nous sommes plus faibles qu'elle, mais il y a des pays plus forts que l'Algérie.

— Comment se présente la situation sur le terrain ?

— Nous avons 500 kilomètres de frontière désertique avec l'Algérie. Malgré les infiltrations inévitables de mercenaires algériens — je veux dire de ressortissants des zones sahariennes des Etats de la région, avec une minorité d'originaires de l'ex-Sahara espagnol, recrutés par Alger — nous arrivons à faire fonctionner partout notre administration. Aucun secteur n'est interdit. Alger suscite des opérations quand elles ont la chance d'avoir le plus de retentissement : ainsi, le mois dernier, au cours du conseil ministériel de l'O.U.A. à Lomé, les mercenaires algériens ont inauguré un nouveau système, qui consiste à massacrer le cheptel de nos nomades, avant — comme ils le font depuis un an — d'emmener de force ces derniers en Algérie, avec femmes et enfants. Pendant le « sommet » du Caire, les Algériens ont lancé la nouvelle, connue de nous depuis un certain temps, de ce fonctionnaire mauritanien passé à l'Algérie (1), mais ils ne sont pas parvenus ou n'ont pas tenté de susciter un incident comme à Lomé, en introduisant dans la conférence une délégation de la prétendue République sahraouie.

— Entrevoyez-vous une issue ?

— Pour l'instant, nous faisons la guerre que l'Algérie nous a contraints à faire. Mais, naturellement, nous sommes prêts à participer à toute initiative destinée à faire baisser la tension dans la région, pourvu que la réunification de notre pays ne soit pas remise en question.

— D'aucuns prétendent que vous êtes en train de passer sous la dépendance marocaine. D'autres voient une fissure dans le front mauritano-marocain depuis que vous n'avez pas suivi l'exemple de Rabat. Après l'incident de Lomé, en ne suspendant pas votre participation aux organismes de l'O.U.A.

— Depuis que le Maroc a accepté de nous reconnaître en 1969 — d'ailleurs en partie grâce à l'Algérie, notre amie à l'époque — le comportement de Rabat à notre égard est tout à fait correct. Nos rapports sont excellents. La coopération s'organise. La circulation est libre entre nos deux pays. Nous projetons de construire une route qui reliera un jour la Méditerranée au fleuve Sénégal. »

Propos recueillis par
J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) *Le Monde* du 10 mars.

A travers le monde

Autriche

● M. JOSEF TAUS A ÉTÉ RÉÉLU mercredi 9 mars président du parti populiste autrichien par le congrès du parti réuni à Linz. Les populistes sont, avec quatre-vingts députés, la plus forte formation d'opposition au Parlement autrichien. Les socialistes disposent de la majorité, avec 93 sièges. — *(Reuter.)*

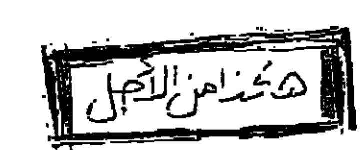
Grande-Bretagne

● LE PREMIER MINISTRE, M. James Callaghan, a chargé lord George Thomson d'une mission dans les pays du Commonwealth. Son objet principal serait de discuter de la possibilité de dissuader le président ougandais, Idi Amin Dada, d'assister à la conférence du Commonwealth qui se tiendra en juin prochain à Londres, indique-t-on de source officieuse, mercredi 9 mars, dans les milieux proches du gouvernement.

Lord Thomson, ancien ministre chargé des relations avec le Commonwealth et ancien commissaire à la Commission européenne, se rendra en avril en Afrique, aux Antilles et dans l'océan Pacifique. Mais il ne séjournera pas en Ouganda, pays avec lequel la Grande-Bretagne a rompu ses relations en juillet 1976. — *(A.F.P.)*

Mexique

● LE GOUVERNEMENT a affirmé, mercredi 9 mars, qu'il n'y a au Mexique qu'environ soixante-dix prisonniers pour des motifs d'ordre politique, et que leur prochaine mise en liberté est actuellement à l'étude. De source officielle, on a précisé que ce chiffre ne comprend toutefois que les personnes incarcérées sous la loi fédérale, et n'inclut donc pas les personnes détenues dans les différents Etats du pays. Une trentaine de prisonniers politiques ont déjà été mis en liberté conditionnelle il y a [illegible] jours. — *(A.F.P.)*



AFRIQUE

Algérie

Les autorités doivent faire face à une crise de croissance

De notre correspondant

Alger. — Y aura-t-il ou non un remaniement ministériel ? Des mutations sont-elles prévues à la tête des sociétés nationales et de l'administration ? L'Assemblée populaire nationale élue le 25 février sera-t-elle une chambre d'enregistrement ou apportera-t-elle réellement et rapidement des solutions aux problèmes qui se posent quotidiennement ? Telles sont les questions qui reviennent actuellement dans toutes les conversations à Alger.

Il est vrai que, depuis l'approbation de la Charte nationale, en juin dernier, bien des décisions sont restées en suspens alors que la population attendait qu'elles soient adoptées. Ainsi, au cours du débat sur la Charte, des responsables ont été mis gravement en cause par des militants de base. Or, se disent les Algériens, ou bien les accusations étaient fondées, et il convenait d'ouvrir une enquête et de prendre des sanctions, ou bien elles étaient fausses et diffamatoires, et leurs auteurs auraient dû être poursuivis. Pourtant, les uns et les autres continuent à vaquer à leurs occupations comme si de rien n'était. On a même conseillé à quelques accusateurs de *« se tenir tranquilles »*, bien qu'ils aient eu, semble-t-il, raison.

Après chacune des consultations électorales, tout le monde s'attendait à un remaniement. L'actuel gouvernement est en place depuis 1970, et une dizaine de ses membres sont ministres depuis 1965, voire, pour quelques-uns, depuis l'indépendance. Outre l'usure du pouvoir, il est évident que dans quelques secteurs les résultats n'ont pas été à la mesure des possibilités ou des prévisions. De même, quelques sociétés nationales appellent des mesures énergiques : réorganisation de celles qui fonctionnent mal, réaménagement de celles qui, trop importantes, sont difficiles à gérer et gagneraient à être scindées. Dans l'attente des décisions, il s'est produit une certaine démobilisation qui se prolonge.

Il est fréquent d'entendre des cadres dire : *« Le pays tourne au quart de ses capacités. »* L'assertion est difficile à vérifier, mais il ne fait pas de doute que beaucoup de secteurs fonctionnent au ralenti. Il y a aussi des points noirs. Les défaillances des circuits de distribution entraînent des pénuries dans les grandes villes et des gaspillages. La disparité entre les revenus agricoles et urbains s'accentue.

L'éventail des revenus s'élargit

Dans les villes, l'éventail s'élargit entre hauts et bas revenus. La minorité nantie de la population hésite à investir, et ne sait comment dépenser son argent, la gamme des produits proposés étant réduite, tandis que les autres ont du mal à acheter divers biens de consommation qui ont fortement augmenté, comme la viande. Il est vrai aussi que cette même catégorie, qui ne mangeait autrefois de la viande qu'une ou deux fois par an, souhaiterait en consommer maintenant au moins une fois par semaine.

Malgré une récolte exceptionnelle, et un net redressement, l'agriculture laisse à désirer, et l'hydraulique est défaillante. Dans le domaine industriel, nul ne peut nier les réalisations spectaculaires depuis une décennie, mais les problèmes de gestion et d'adaptation se posent toujours. Bien que les dépenses pour l'habitat aient doublé en deux ans, la situation continue de se dégrader en raison des retards accumulés et de l'explosion démographique. Enfin, la population supporte de plus en plus mal les lenteurs et les tracasseries administratives, qui entraînent un énorme gaspillage de temps, de même que des mesures comme *« l'autorisation de sortie du territoire »*. Le bruit court que cette dernière pourrait être supprimée, mais rien n'est venu le confirmer officiellement.

En fait, l'Algérie, qui prépare cette année son troisième plan quadriennal, connaît une crise de croissance. *« Nous devons procéder aux adaptations nécessaires, changer de vitesse sans faire grincer la machine, et accroître la rentabilité de notre économie dans une perspective socialiste »*, disent de nombreux cadres. Cela suppose des mesures qu'il était probablement difficile de prendre au cours des mois écoulés, alors que les énergies étaient consacrées à la mise en place des institutions. La question est de savoir si le chef de l'Etat considère que la voie est maintenant suffisamment déblayée, ou s'il estime qu'il faut attendre le congrès du parti, qui doit se tenir avant juin 1978.

PAUL BALTA.

Maroc

LA CENSURE EST LEVÉE POUR LA PRESSE NATIONALE

Rabat *(A.F.P.)*. — Les journaux marocains, particulièrement ceux de l'opposition, ne seront plus soumis à la censure du ministère d'Etat à l'information, a-t-on appris de source autorisée, mercredi 9 mars.

Les directeurs des journaux nationaux ont été informés de cette décision, qui a été prise le 8 mars par le souverain à la demande des dirigeants politiques nommés récemment ministres d'Etat *(le Monde* du 3 mars).

La censure sur la presse était en vigueur depuis la dissolution du Parlement en 1971.

[Survenant après la nomination de MM. Boucetta et Bouabid comme ministres d'Etat, la suppression de la censure, qui s'exerçait essentiellement à l'encontre des journaux de l'Istiqlal, de l'Union socialiste des forces populaires et du P.P.S. (communiste), contribuera à détendre le climat politique à l'approche des élections législatives. On ne peut que se féliciter de ce retour à la liberté d'information, en regrettant toutefois qu'il ne s'étende pas au « Monde » et à ses publications annexes, qui restent interdits dans le royaume, bien que le souverain ait déclaré, le 21 novembre dernier, lors d'un débat organisé par un poste périphérique français : « Nous pouvons décider dès maintenant que nous ne saisirons plus « le Monde ».]

CORRESPONDANCE

Une mise au point de l'ambassade de Sierra-Leone

L'ambassadeur de Sierra-Leone à Paris nous adresse la mise au point suivante à propos de la série d'articles de Philippe Decraene publiée sous le titre « Les diamants de la misère » (le Monde *daté 5 et 6-7 février).*

Votre envoyé spécial affirme que le Dr Stevens a multiplié les épurations dans l'armée *« sans hésiter à recourir aux pendaisons »*. Sur ce point, il est à noter qu'il a omis de rapporter le fait que la résidence du Dr Stevens a été attaquée au milieu de la nuit par des soldats, tuant plusieurs de ses gardes, et que les auteurs de ce crime odieux ont été arrêtés, puis jugés et condamnés à la suite d'un procès en bonne et due forme.

Il a également omis de rapporter que la maison de l'ancien ministre des finances, M. C.A. Kamara-Taylor, a été dynamitée et détruite et que les coupables ont été arrêtés, jugés en cour, déclarés coupables et condamnés. Ces événements eurent lieu il y a plus de deux ans, et ceux qui furent jugés coupables furent exécutés le 19 juillet 1975, seulement après que leur appel eut été rejeté par la plus haute instance du pays — la Cour suprême. Il est donc manifestement inexact d'affirmer que ces conjurés *« ont été pendus il y a quelques semaines »*.

Je dois également signaler que, lorsqu'en 1967 le parti du Dr Stevens remporta une victoire éclatante aux élections, l'armée se souleva pour soutenir le premier ministre battu, Albert Margai, et que ce n'est que deux ans plus tard que le parti du Dr Stevens fut en mesure d'arriver au pouvoir.

Les responsables de ce premier complot furent jugés pour trahisons : certains furent condamnés, mais, lorsqu'ils firent appel, furent acquittés grâce à une erreur de forme dans le réquisitoire. Je suis fier de souligner que le gouvernement n'a pas cassé cet arrêt de la Cour, mais immédiatement acquitté tous les accusés, démontrant, sans nul doute, que la justice doit prévaloir en Sierra-Leone.

Comment votre envoyé spécial peut-il affirmer *« le mandat des parlementaires est arrivé à expiration, sans que le gouvernement songe sérieusement à organiser de nouvelles élections ? »* Il n'est certainement pas sans savoir que ledit mandat n'arrive pas à expiration avant 1978 et, en publiant le contraire, il fait preuve de malhonnêteté pure et simple et s'efforce de nuire à l'image du gouvernement de Sierra-Leone. Je peux assurer que les élections auront lieu avant que le mandat ne vienne à expiration.

Dans son second article, M. Philippe Decraene poursuit ses allusions malveillantes quant au Star of Sierra Leone, le troisième plus gros diamant du monde : *« Demandez donc aux Libanais où se trouve l'énorme Star of Sierra Leone, un diamant de 800 carats, et dont nul n'a plus de nouvelles. Où a-t-il été vendu ? A qui ? Par qui ? »* Tout le monde sait en Sierra-Leone que ce diamant, en fait de 968,9 carats, a été régulièrement et légalement vendu à la société Harry Winston Incorporated des Etats-Unis.

● *L'auteur de la correspondance* intitulée « Qui trompe-t-on au Bénin ? » (publiée dans *le Monde* du 12 février), M. Dossou Robert Sevi, *n'a rien à voir, nous prie-t-on d'indiquer,* avec M. Dossou Robert Servais, ancien avocat à Paris, installé à Cotonou.

République Sud-Africaine

● LE PARTI UNI (opposition officielle) a conservé, mardi 8 mars, la mairie de Johannesburg, malgré sa défaite électorale de la semaine dernière *(le Monde* du 5 mars), grâce à un accord avec le Parti nationaliste au pouvoir. M. Marten Powell a été élu maire de la plus grande ville sud-africaine, tandis que M. Otto (Parti nationaliste) devient maire adjoint. Pour la première fois, le parti gouvernemental participe à la gestion municipale de Johannesburg, fief traditionnel de l'opposition. — *(A.F.P.)*

Transkei

● M. BOTHA SIGCAU, président de l'ancien Bantoustan sud-africain, indépendant depuis octobre 1976, a déclaré mercredi 9 mars, à l'ouverture de la session de l'Assemblée nationale, que toute personne critiquant les dirigeants du pays sera *« bientôt passible de la peine de mort »*. — *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

M. SOARES ENVISAGE L'INTÉGRATION COMPLÈTE DU PORTUGAL DANS LA C.E.E. EN 1987

M. Soares, premier ministre du Portugal, a été reçu, mercredi 9 mars, à Strasbourg, au siège du Parlement européen.

Dans une conférence de presse, M. Soares a déclaré qu'il pouvait compter sur l'appui de tous les pays qu'il a jusqu'ici visités pour l'entrée de son pays dans la Communauté européenne. Il envisage le calendrier suivant : 1) Le Portugal poserait sa candidature avant la fin de mars ; 2) La commission exprimerait son avis sur la demande portugaise d'ici la fin de 1977 ou le début de 1978 ; 3) Sur la base de cet avis, le Conseil de la Communauté déciderait, en mars 1978, de l'ouverture des négociations ; 4) Les négociations pourraient commencer aussitôt après *« dans la perspective d'une intégration complète d'ici dix ans au maximum »*.

M. Soares s'est ensuite rendu à La Haye, où le premier ministre néerlandais, M. Den Uyl, a déclaré : *« Pour nous, l'adhésion du Portugal est une certitude. »* Le chef du gouvernement de Lisbonne est ce jeudi à Luxembourg.

● *M. Gaston Thorn*, président du gouvernement du Luxembourg, a eu mercredi 9 mars, à l'Elysée, un entretien de près d'une heure avec M. Giscard d'Estaing. Les relations bilatérales ont été évoquées ainsi que la préparation du Conseil européen du 25 mars. Ce conseil, a souligné M. Thorn, sera dominé par les problèmes économiques.

● *La Suisse a déposé*, mercredi 9 mars, à Londres, Moscou et Washington les instruments de ratification du traité de 1968 sur la non-prolifération nucléaire. Le nombre des parties contractantes est désormais de cent trois. — *(U.P.I.)*

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 9 mars 1977 au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux le communiqué suivant a été publié :

● LES CADRES ET LA FONCTION PUBLIQUE.

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi instituant des modalités exceptionnelles d'accès aux concours de la fonction publique pour les cadres du secteur privé inscrits comme demandeurs d'emplois à la suite d'un licenciement pour cause économique. La limite d'âge supérieure pour se présenter aux concours d'accès aux corps classés en catégorie A et aux corps assimilés ouverts aux candidats n'appartenant pas à l'administration sera fixée à quarante-cinq ans. Les conditions de titres ou de diplômes requises par les statuts particuliers pour se présenter à ces concours ne seront pas exigées des candidats qui justifieront de la qualité de cadre pendant cinq ans au moins. Enfin, les années accomplies par les intéressés en qualité de cadre pourront être partiellement prises en compte lors de leur classement dans le grade de début du corps auquel ils auront accédé.

La politique familiale

● CONGÉ DES MÈRES DE FAMILLE.

Le ministre du travail a exposé les conditions dans lesquelles pourrait être accordé aux mères de famille salariées un congé sans rupture du contrat de travail pour assurer, au moment de la naissance ou de l'adoption, l'éducation de leur enfant.

Le code du travail accorde actuellement à la femme salariée qui désire élever son enfant la possibilité de rompre son contrat de travail à l'issue du congé de maternité ou du congé d'adoption en conservant une priorité de réembauchage dans l'entreprise. Toutefois, en pratique, la crainte de ne pas retrouver un emploi avec certitude conduit beaucoup de femmes à ne pas user de cette faculté. Une recommandation adressée aux partenaires sociaux le 24 mars 1976 les avait invités à négocier des dispositions conventionnelles prévoyant, au bénéfice des femmes salariées qui désirent élever leur enfant, un congé d'une durée maximale de deux ans. Des conventions allant dans ce sens ont d'ailleurs été conclues au cours des dernières années et en particulier depuis cette recommandation.

Le gouvernement, soucieux de permettre aux femmes salariées de concilier plus facilement leurs obligations professionnelles et familiales, considère qu'une étape nouvelle doit être franchie et qu'il convient de prendre une mesure de portée générale assurant un meilleur équilibre entre ces deux préoccupations.

Les mères de famille salariées pourront, à l'issue d'une maternité ou au moment d'une adoption, prendre un congé non rémunéré de six mois, renouvelable trois fois, pendant lequel le contrat de travail ne sera pas rompu mais seulement suspendu.

Le projet de loi mettant en œuvre ces dispositions sera soumis à un prochain conseil des ministres.

(Lire pages 1 et 38.)

● COMPLÉMENT FAMILIAL.

Après avoir présenté un bilan des mesures de politique familiale mises en œuvre depuis deux ans, dans le cadre de la politique globale de la famille définie par le président de la République et des orientations retenues par le conseil des ministres du 31 décembre 1975, le ministre de la santé a présenté le projet de réforme des prestations familiales servies sous condition de ressources. Il instituera un complément familial de 340 francs par mois au profit des familles ayant un enfant de moins de trois ans, ou plus de trois enfants à charge, quel que soit leur âge. Compte tenu du plafond de ressources retenu, qui sera indexé sur les salaires, près de 75 % des familles intéressées (soit plus de deux millions cent mille familles) pourront en bénéficier. Le complément familial sera porté à 510 francs par mois pour les parents isolés (veufs, divorcés, célibataires). Plus d'un million de familles verront ainsi leurs prestations familiales augmenter de plus de 200 francs par mois, et un tiers d'entre elles de plus de 300 francs.

Le coût de cette réforme dépasse 2,5 milliards de francs. Elle fera l'objet d'un projet de loi soumis au prochain conseil des ministres et déposé au Parlement pour un vote au cours de la prochaine session. Elle devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1978.

● LA SESSION PARLEMENTAIRE.

Le ministre des relations avec le Parlement a fait le point de la préparation de la session parlementaire. Il a rappelé qu'aux cinquante-trois textes encore en instance devant l'une ou l'autre des deux Assemblées à la fin de la dernière session sont venus s'ajouter trois projets de loi et huit conventions internationales. Le 18 janvier dernier, il a informé les présidents des deux Assemblées des intentions du gouvernement pour l'établissement de l'ordre du jour de la session de printemps. Il les a également informés du souhait du gouvernement que les commissions se réunissent pendant l'inter-session. La commission des lois et la commission des affaires sociales ont rapporté ou commencé à étudier divers textes qui pourront être ainsi examinés en séance publique dès le début du mois d'avril.

Le président de la République a rappelé l'engagement pris par le gouvernement à l'égard des Assemblées de ne pas déposer de projets de loi après la fin du premier mois de la session. Il a demandé aux ministres de hâter la préparation des textes qui doivent être déposés, notamment le projet de loi de finances rectificative, un projet accordant de nouvelles garanties aux contribuables, une modification de la loi sur la taxe professionnelle, divers projets à caractère social, plusieurs textes relatifs à la réforme de l'entreprise ainsi que le projet de loi concernant l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel. Le conseil a également pris connaissance des propositions de loi qui pourraient être débattues pendant la session et examiné les thèmes sur lesquels le gouvernement pourrait demander l'organisation de débats généraux faisant suite à une déclaration du gouvernement.

Le président de la République a déclaré :

« L'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel constitue un projet essentiel, qui engage la parole de la France.

Le Parlement sera appelé à le ratifier au cours de sa prochaine session. »

[Cette session s'ouvrira le 2 avril.]

● HEURE D'ÉTÉ.

Le ministre de l'industrie et de la recherche a présenté une communication sur l'heure d'été.

L'expérience de 1976, bien accueillie dans l'opinion, a été concluante ; une économie d'environ 300 000 t. de pétrole a été réalisée.

Pour 1977, l'heure d'été sera en vigueur à partir du 3 avril à 2 heures, jusqu'au 25 septembre à 3 heures.

● TREMBLEMENT DE TERRE EN ROUMANIE.

Le gouvernement a marqué la sympathie de la France à l'égard de la Roumanie éprouvée par un tremblement de terre d'une gravité exceptionnelle.

(Lire page 25.)

● PROBLEMES VITICOLES

Le conseil des ministres du 9 janvier 1977 avait arrêté les grandes orientations de la politique menée dans le domaine des vins de table.

Le ministre de l'agriculture a rendu compte des décisions prises depuis le 19 janvier :

— Les mesures tendant au renforcement de la qualité du vignoble produisant du vin de table, à l'indemnisation des viticulteurs sinistrés, à l'octroi des primes de qualité et des actions de promotion ont été arrêtées ;

— Les contrôles applicables en matière de prix, de qualité et de respect de la réglementation phytosanitaire à tous les vins commercialisés sur l'ensemble du territoire ont été renforcés ;

— Un mémorandum sur la réforme du règlement viti-vinicole de la Communauté a été adressé à la Commission des Communautés européennes. Il souligne notamment les mesures nécessaires pour empêcher les vins étrangers de pénétrer sur notre territoire à un prix inférieur au prix de déclenchement.

Le gouvernement a confirmé l'importance qu'il attache au développement d'une politique active des promotions des vins de qualité, à la bonne exécution des dispositions arrêtées sur le plan national et à l'établissement des plus justes conditions de concurrence dans les échanges intracommunautaires.

Il a rappelé, à l'occasion de la visite de M. Soares, sa position constante selon laquelle l'adhésion éventuelle de nouveaux pays méditerranéens à la Communauté ne saurait intervenir sans une réforme préalable et profonde des règlements communautaires concernant le vin, les fruits et les légumes.

● M. DE GUIRINGAUD EN POLOGNE

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la visite officielle qu'il a faite en Pologne du 2 au 4 mars. Cette visite a confirmé l'excellente qualité des relations franco-polonaises, ainsi que l'importance attachée par les deux pays à la poursuite de la politique de détente et à la mise en œuvre pleine et entière des dispositions de l'Acte final d'Helsinki.

● M. SOARES A PARIS

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la visite que vient d'effectuer à Paris le premier ministre du Portugal, M. Mario Soares. Celui-ci a indiqué l'intention de son gouvernement de déposer prochainement une demande d'adhésion à la Communauté économique européenne.

Le gouvernement français reconnaît la vocation du Portugal à faire partie de l'Europe. Sa demande d'adhésion devra faire l'objet d'études approfondies portant, d'une part, sur les effets qu'elle pourrait avoir pour son économie, et, d'autre part, sur une adaptation indispensable des mécanismes et règlements communautaires destinée à tenir compte aussi bien des problèmes posés par un nouvel élargissement éventuel de la Communauté que par la protection nécessaire des productions agricoles que pourraient affecter de nouvelles adhésions.

● HOTELS MERIDIEN

Le conseil des ministres a approuvé un projet autorisant la compagnie nationale Air France à reconstituer le capital de sa filiale, la Société des hôtels Méridien.

● RELATIONS FRANCO-IVOIRIENNES

Le conseil des ministres a adopté un décret instituant une procédure d'identification et des mesures de contrôle des opérations de transport maritime avec la Côte-d'Ivoire. Les embarquements et débarquements de marchandises de toute nature échangées entre la France et la Côte-d'Ivoire par la voie maritime sont soumis à déclaration préalable auprès du ministre chargé de la marine marchande, ainsi qu'au visa de ce ministre. Ces dispositions, qui permettront de contrôler la valeur du fret et le volume des cargaisons transportées par les flottes des deux pays et par celles des pays tiers, ont pour objet de faire respecter la part globale du trafic revenant au pavillon français et non de répartir le fret entre les différentes compagnies françaises.

● BREVET EUROPEEN

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant la ratification de la convention relative au brevet européen pour le Marché commun, signée à Luxembourg le 15 décembre 1975, et un projet de loi concernant l'application de cette convention.

La convention de Munich, signée le 5 octobre 1973, avait instauré une procédure européenne de délivrance des brevets applicable aux seize Etats signataires. La convention de Luxembourg institue à l'intérieur de la Communauté européenne un brevet, appelé brevet communautaire, soumis à une législation unique et ouvrant les mêmes droits dans tous les Etats de la Communauté.

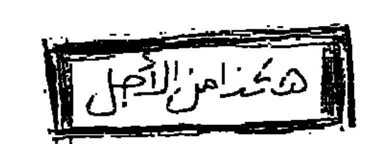
● ACCORD FRANCO-MALTAIS

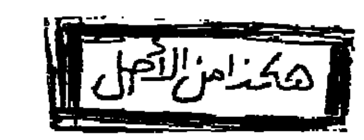
Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Malte, signé à La Valette le 11 août 1976, sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements.

● L'ETAIN

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant l'approbation du cinquième accord international sur l'étain, signé à Genève le 21 juin 1975.

Cet accord prévoit qu'un conseil paritaire composé de représentants des pays producteurs et des pays consommateurs d'étain gère, notamment, un stock régulateur financé par les contributions des participants et éventuellement par des emprunts. L'intervention du stock régulateur est décidée par le conseil lorsque les cours ont tendance à évoluer trop rapidement à la hausse ou à la baisse. Lorsque le stock régulateur n'est pas suffisant pour maintenir les cours au-dessus d'un prix-plancher, le conseil peut instaurer un contrôle et un contingentement des exportations. De même, en cas de grave pénurie, il peut prendre des dispositions nécessaires pour répartir équitablement les approvisionnements disponibles entre les pays consommateurs signataires de l'accord.





POLITIQUE

Un débat qui pose une fois de plus le vieux dilemme : réforme ou révolution

De nombreuses revues de gauche, se référant au marxisme, développent dans leurs colonnes un débat sur la gauche et l'Etat. Les mêmes noms se retrouvent d'un titre à l'autre : Buci-Glucksmann, Poulantzas, Castells... Que cette discussion s'exprime dans « Repères » (1), revue du CERES (la minorité du parti socialiste), il n'y a rien là de très surprenant. Il est déjà plus significatif que « Dialectiques » (2), revue trimestrielle qui se situe en marge du parti communiste, lui consacre un numéro. Que « la Nouvelle Critique » (3), revue des intellectuels du P.C.F., fasse de même, et l'on peut presque parler d'événement.

En fait, en ce qui concerne le parti communiste, le débat qui se développe actuellement a un peu valeur de substitution. Il permet d'écarter la discussion relancée à l'occasion du XXII[e] congrès du P.C.F. sur les mérites de la dictature du prolétariat. Ce sujet irrite la direction du parti communiste, car il permet une critique non seulement de son orientation mais surtout de ses méthodes d'intervention. Il met en outre mal à l'aise un grand nombre d'intellectuels marxistes, car il se limite trop souvent à un débat théorique sur les mérites du léninisme qui n'a que peu de rapports avec la réalité politique de la France de 1977.

C'est pourquoi une sorte de débat de substitution tend à s'engager avec la participation active de membres de l'appareil du P.C.F. Il vise à réactualiser une confrontation qui restait trop théorique en cherchant à la faire correspondre davantage aux perspectives qu'ouvrirait une éventuelle victoire électorale des partisans du programme commun. Pour autant, la discussion n'en est pas encore parvenue au point où elle recoupe le débat politique quotidien entre les partis. Elle tend malgré tout à s'en rapprocher.

Une fois de plus se trouve en définitive posé le vieux dilemme : réforme ou révolution. Non plus en termes d'excommunication, mais pour déterminer si la stratégie réformiste qui est celle du programme commun est compatible avec l'actuelle structure de l'Etat. La gauche est-elle condamnée à édulcorer son projet pour rassurer ou doit-elle se donner les moyens de faire face à un affrontement violent si elle veut vraiment « rompre avec le capitalisme » ? M. Nicos Poulantzas, maître de conférences de sociologie à l'université Paris-VIII et auteur, notamment, d'une étude sur « les Classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui » (Ed. du Seuil), apporte sa contribution à ce débat.

(1) *Repères*, janvier 1977, 10 F. Ed. J. Mandrin, 5, rue Payenne, 75003 Paris.

(2) *Dialectiques*, n° 17, 20 F. D. Kaisergruber, 77 bis, rue Legendre, 75017 Paris.

(3) *La Nouvelle Critique*, février 1977, 20 F. 168, rue du Temple, 75003 Paris.

LA GAUCHE ET L'ÉTAT

par NICOS POULANTZAS

L'imminence des élections engage et renouvelle la *réflexion* politique : la question fondamentale propre aux situations historiques semblables, celle de l'Etat, surgit au premier plan.

Le débat de la gauche autour de l'Etat montre de façon évidente que certains verrous théoriques et politiques importants sont en train de sauter. Du côté du parti communiste : on renonce à une conception de l'Etat léguée essentiellement par le stalinisme, celle d'un Etat capitaliste envisagé comme instrument monolithique et sans fissures, manipulable à volonté par la bourgeoisie, dont on se saisirait par un assaut frontal et qu'on détruirait dans une situation de double pouvoir. On substituerait en bloc à cet Etat-outil l'autre pouvoir, celui des Soviets, en fait celui du parti et du syndicat uniques, bref un Etat dit de type nouveau, puisque censé travailler lui-même à son propre dépérissement ; on sait où cela mène. Qu'on renonce enfin explicitement à cette conception — car ces changements sont en œuvre depuis longtemps, — c'est là sans doute l'aspect le plus significatif de l'abandon de la notion de dictature du prolétariat, au-delà de tous les arguments avancés depuis par les tenants de son maintien.

Du côté du parti socialiste, on remet en cause de façon progressive, encore qu'inégale selon ses secteurs, la conception social-démocrate classique de l'Etat : celle d'un sujet tout-puissant, doté d'une rationalité propre qu'incarneraient ses élites dirigeantes : le rapport de l'Etat à la bourgeoisie ne déterminerait pas sa structure, mais dépendrait seulement de la volonté de ses élites. Cet Etat, on l'occuperait en installant aux postes de commande une élite de gauche et en se contentant de quelques réaménagements : on attendrait ainsi de l'Etat, dans le meilleur des cas, qu'il mette la bourgeoisie au pas et conduise au socialisme par une sorte de parthénogenèse ou autodémocratisation d'en haut : on sait également où cela mène.

On peut saisir ainsi, au-delà de leurs différences, la connivence du stalinisme et de la social-démocratie, qui se légitiment en s'opposant, alors même qu'ils présentent sur certains points une troublante parenté : la « statolâtrie », le fétichisme d'Etat hostile à l'initiative démocratique des masses populaires. L'un et l'autre ont trouvé en France un terrain politique et culturel fécond où se développer de façon spécifique : la constitution, avant même la révolution française, d'un Etat puissant et centralisé, ainsi que la tradition jacobine présente jusque dans le mouvement libertaire. Proudhon, réclamant à Louis-Napoléon une aide spéciale de l'Etat bonapartiste pour l'autoémancipation de la classe ouvrière, fait preuve, c'est le moins qu'on puisse dire, d'un étatisme autrement plus consistant que celui qu'on attribue à Marx !

Les vrais problèmes d'un socialisme démocratique

Quoi qu'il en soit, ces barrages théorico-politiques sont en train de céder, au grand dam de la droite. C'est ainsi que, récemment, Raymond Aron, tout marri de ne plus reconnaître sa bonne vieille gauche, s'avise d'administrer au P.S. sa leçon de social-démocratie et au P.C. sa leçon de marxisme - léninisme (1). Une nouvelle problématique de l'Etat se dégage d'une large partie de la gauche, bien que les positions diffèrent selon ses composantes. Adaptée à la situation présente, cette problématique doit autant à un marxisme renouvelé, dépassant le modèle écrasant de la révolution d'Octobre et se libérant de la chape stalinienne, qu'à l'expérience socialiste et démocratique du mouvement populaire. L'Etat capitaliste y est conçu comme système complexe de rapports de forces, comme champ stratégique de contradictions internes et traversé en permanence par les luttes populaires qui entraînent une part importante de son personnel. Cet Etat correspond, par sa structure, aux intérêts du bloc bourgeois au pouvoir, plus particulièrement de sa fraction hégémonique, tout en présentant une *autonomie relative par rapport à* ce bloc.

Cette nouvelle configuration théorique permet de poser, à la lumière d'expériences historiques récentes — Chili, Portugal — les vrais problèmes d'un socialisme démocratique et ouvre un débat de fond. Des lacunes importantes subsistent néanmoins qui risquent de devenir dramatiques dans le cas d'accession de la gauche au pouvoir. Tout se passe comme si, *une fois reconnu le fond du problème*, la discussion avait tendance à dévier vers le seul terrain, si cher et familier ici, du juridique. Exemple récurrent : quels seraient les droits et les devoirs constitutionnels du président de la République dans le cas d'une victoire de la gauche ? Question, certes, passionnante, mais il en est d'autres et de plus graves, d'autant que celle-là ne sera sans doute pas réglée au niveau où on la situe.

Ainsi, d'une part, il semble désormais acquis qu'une voie démocratique au socialisme ne peut se contenter de modifications secondaires de l'Etat, et, au-delà de la question de son personnel, implique une transformation profonde de sa structure, condition nécessaire pour la réussite de la gauche ; que cette transformation exige entre autres une démocratisation de l'Etat, c'est-à-dire l'extension et le développement des institutions de la démocratie représentative et des libertés, et non la simple sauvegarde de ce qu'il en reste ; que cette transformation, étant donné le rôle économico-social complexe de l'Etat actuel et le boycottage certain de la part de la bourgeoisie, ne doit pas démanteler l'Etat ou le priver de son efficacité sous un gouvernement de la gauche, efficacité que les résistances à l'intérieur des appareils suffiront bien assez à compromettre.

Il semble d'autre part acquis que ce long processus ne peut être mené seulement d'en haut ni exclusivement au sein de l'appareillage d'Etat. Il doit s'appuyer à la fois sur la représentation accrue des masses populaires dans l'Etat et sur l'initiative propre de ces masses : initiative exprimée *par le biais, certes*, de leurs organisations syndicales et politiques, dont la démocratisation est elle-même essentielle, mais aussi dans le déploiement de mouvements, l'essaimage de dispositifs et de réseaux de démocratie directe à la base. *On a beau dire, c'est là* en fait le trait spécifique du projet autogestionnaire aussi bien sur le plan politique que sur les autres. C'est un des éléments qui différencient la perspective actuelle de la gauche de la participation-décentralisation au sens gaulliste telle qu'on la trouve exposée, entre autres, chez Alain Peyrefitte : ici le peuple détient autant de liberté que l'Etat lui en octroie ; l'Etat contrôle l'intégration surveillée du peuple dans le moule de ses propres circuits institutionnels.

Des propositions nombreuses et précises

Les propositions de la gauche concernant soit la démocratisation de l'Etat, soit le *développement* de nouvelles formes de *démocratie directe* à la base sont nombreuses et précises, même si elles soulèvent parfois de redoutables difficultés. Un problème nodal demeure néanmoins, qui ressemble fort à un impensé : en quoi peuvent consister concrètement *et pratiquement*, c'est-à-dire autrement que sous forme d'idées générales supposant le plus souvent une harmonie préétablie, les modes d'articulation de ces deux processus et la solution des conflits prévisibles, aux causes multiples, entre les deux ?

Problème nouveau en effet, car à moins de ressusciter les vieux démons et détruire toute chance d'un socialisme démocratique, il ne saurait être question d'écarter un de ces processus pour le seul maintien de l'autre. Tenter de supprimer le *mouvement* de démocratie à la base conduirait, la *crise* de l'Etat actuel aidant, à des formes nouvelles de stalinisme ou de social-démocratie, ou même à une conjonction originale des deux : une social-démocratie technocratique, bureaucratique et autoritaire. En revanche, tenter de supprimer ou même de restreindre la démocratie représentative en *faveur* de la seule démocratie directe, c'est prendre le risque d'une suppression subreptice de la démocratie tout court et par là même, est-il besoin de le préciser, des possibilités du socialisme. Tant il est vrai, l'histoire le *montre*, que le maintien des libertés est lié aussi au maintien *et au développement* de la démocratie représentative. Tant il est vrai également qu'un déplacement massif et univoque du centre de gravité vers la démocratie directe peut amener, à plus ou moins brève échéance, la confiscation autoritaire du pouvoir par les experts. Un certain *discours autogestionnaire* ne s'érige-t-il pas actuellement en effectif discours de pouvoir d'une nouvelle caste technocratique de gauche ?

Il faut donc envisager sérieusement *comment peuvent s'articuler* ces deux processus, et comment on *évitera* que chacun ne suive son propre et seul mouvement. Pour appeler les choses par leur nom : comment éviter qu'on ne s'achemine, lentement mais sûrement, vers une situation de double pouvoir ?

Le conflit du double pouvoir

Cette situation guette la gauche et risque d'être catastrophique. On le sait aussi maintenant : une situation de double pouvoir, effective ou larvée, même entre deux pouvoirs de gauche, ne ressemble en rien à un jeu de pouvoirs et de contre-pouvoirs qui s'équilibreraient mutuellement *pour le plus grand bien du socia*lisme et de la démocratie. Cette situation conduit rapidement à un affrontement aigu entre les deux pouvoirs, tandis que la bourgeoisie, on peut lui faire confiance, reste partie prenante de l'affaire. *Ce conflit, après une première* phase de paralysie de l'Etat, serait d'ailleurs inévitablement résolu selon des scénarios qu'on n'a nulle peine à imaginer : la droite musclée anticipe déjà.

Qu'on le veuille ou non, c'est sans *doute* là le *problème le plus* grave qui se pose actuellement en France relativement à l'Etat dans une voie démocratique au socialisme. Sur ce point, la réflexion au sein des organisations de la gauche présente encore des *lacunes considérables, même si* des débats importants s'y déroulent aujourd'hui, notamment sur *la crise de l'Etat ou les nationa*lisations. Les analyses d'un grand nombre d'intellectuels au sens plus strict ne sont pas sur ce point d'un plus grand secours : d'un côté les spécialistes et techniciens ès Etat, braqués sur les questions *juridiques, administra*tives et constitutionnelles ; de l'autre, les représentants — Foucault, Deleuze, Barthes — de ce que l'on désigne un peu naïvement comme nouvelle théorie du pouvoir, qui n'envisagent le pouvoir que dans son émiettement, son éparpillement à l'infini, à travers une *multitude* de relations de micro-pouvoirs, l'Etat n'étant, à la limite, qu'une fiction.

Que ces analyses, quels que soient *les mérites* spécifiques de certaines d'entre elles, rencontrent la *vogue que l'on sait* au moment même où, face aux échéances, la matérialité implacable de l'Etat s'impose au premier plan est symptomatique d'une attitude plus générale. Ce n'est pas en se voilant la face ou *en détournant* le regard qu'on peut supprimer les problèmes ou espérer les résoudre.

(1) *Plaidoyer pour l'Europe décadente.*

Tribunes du 13 mars

Même à Aix-en-Provence...

par RAYMOND JEAN (*)

C'EST ce qu'a déclaré récemment François Mitterrand sur l'antenne de R.T.L. : « *L'union de la gauche se porte très bien.* » A Aix-en-Provence en tout cas, ce n'est pas grâce au parti socialiste. Cette ville est en effet une des très rares en France où ce parti a cru souhaitable de demander et d'obtenir une dérogation à l'accord du 28 juin 1976 sur la constitution de listes d'union de la gauche. La raison ? Le maire sortant l'a donnée sans ambages : « *Je suis favorable au programme commun, je suis favorable à l'union de la gauche, mais force est de constater que la population d'Aix-en-Provence y est hostile, alors il faut en tirer les conséquences.* » (*Le Figaro*, 28-2-77.)

Un tel type de raisonnement peut mener loin. Mais la question que pose surtout pareil propos est celle de l'hostilité supposée de la population aixoise à l'union de la gauche. Au nom de quoi cela peut-il être affirmé d'une manière aussi catégorique ? Au nom du mythe d'Aix ville « bourgeoise », ville de luxe, ville de prestige, ville-dortoir, ville de super-cadres ? C'est précisément ce mythe qu'il faut renverser et détruire.

***

Aix-en-Provence est une ville comme les autres. Le courant unitaire y est fort. Les travailleurs y représentent une fraction décisive de la population. Des ouvriers des entreprises aux travailleurs intellectuels des universités, ils sont une force active et vivante qui n'a cessé de se développer au fil des années et de s'implanter dans des zones nouvelles de la ville, désormais très différente de la petite cité d'autrefois resserrée autour de son évêché, de son palais de justice et de ses vieilles rues. De cette expansion, la municipalité actuelle est d'ailleurs parfaitement consciente, et elle en fait volontiers le bilan. Dans ces conditions, on voit mal comment les aspirations de ces couches nouvelles ne seraient pas prises en compte et pourquoi la dynamique de l'union de la gauche ne répondrait pas à leur attente.

Car le vrai problème qui se pose ici va bien au-delà d'Aix-en-Provence. C'est celui de la participation active des citoyens à la gestion de leur ville. Il est normal que les plus concernés soient ceux qui ont le plus à souffrir — parce qu'ils sont salariés par exemple — des conditions actuelles de la vie politique et économique, à en faire les frais et à en supporter les conséquences, et en même temps ceux qui sont le plus liés à la production sous toutes ses formes. Leur intervention dans la vie publique doit prendre une autre forme que celles généralement adoptées par certains états-majors de partis, certains routiers de la politique municipale, certaines notabilités locales. Et ne doit pas passer nécessairement par les routines d'une campagne et les habituelles tournées de bistrots. Mais cela suppose des attitudes d'un type nouveau.

Or, ce qui vient de se passer à Aix est significatif à cet égard. L'union de la gauche qui n'a pu être faite avec les socialistes, elle s'est faite avec d'autres forces — d'où les socialistes d'ailleurs ne sont pas absents : des militants du GAM, le parti communiste, des universitaires, des médecins, des syndicalistes. Ce rassemblement, constitué sur des bases vraiment neuves, regroupe les catégories socio-professionnelles les plus diverses et les plus représentatives : des ouvriers, des étudiants, des urbanistes, des techniciens, des avocats, des employés, des architectes, des professeurs, des femmes, très nombreuses. Et la ville s'y reflète dans ce qu'elle a de plus vivant et de plus tourné vers l'avenir. Car les animateurs de cette liste Pour l'union de la gauche sont profondément décidés à montrer que les orientations du programme commun sont valables et applicables à Paris autant qu'à Aix, qu'on ne saurait s'en réclamer là et les oublier ici. A montrer surtout que dans une ville gérée conformément aux intérêts des travailleurs et de la population la parole et le pouvoir municipal doivent être rendus à tous les citoyens.

(*) Ecrivain, candidat à Aix-en-Provence sur la liste Pour l'union de la gauche.

Trois raisons de voter pour les listes « Pour le socialisme le pouvoir aux travailleurs »

par ALAIN KRIVINE (*)

L'ABORD battre la droite. La classe ouvrière doit manifester, y compris sur le terrain électoral, son refus du plan d'austérité avec son cortège de chômeurs (1,5 million), la vie chère et la répression anti-ouvrière. Chaque jour notre pouvoir d'achat baisse : les prix ont, selon l'indice C.G.T. augmenté de 0,9 % en janvier et de 0,8 % en février. La police intervenait il y a encore quelques jours contre les travailleurs en lutte à Mesnel ou contre ceux qui refusent la logique infernale du nucléaire à Flamanville.

Nous n'avons aucune illusion sur la possibilité de changer la société en glissant un bulletin dans l'urne. C'est pourquoi nous appelons les travailleurs à développer leurs luttes, à les coordonner nationalement, sans régler ces mobilisations sur le calendrier électoral.

Chasser Giscard, Barre et Chirac, c'est l'affaire des travailleurs eux-mêmes ! C'est ce qu'ils affirmeront d'abord en votant pour les listes révolutionnaires.

La deuxième raison, c'est que nous ne faisons pas confiance au P.C. et au P.S., qui se gardent bien de bousculer les règles du jeu de la démocratie bourgeoise.

Comment les travailleurs, les militants mêmes, qui souhaitent l'arrivée au gouvernement de leurs partis, en espérant que cela permettra un changement réel, peuvent-ils exprimer leur désaccord avec la politique de la main tendue aux patrons, suivie par leurs dirigeants ?

En votant « Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs », ils affirmeront leur refus de la politique d'alliance avec les représentants de la bourgeoisie en mal de sièges dans les assemblées, comme les gaullistes d'opposition ou les radicaux de gauche. Ils diront non aux engagements de Mitterrand et de Marchais à indemniser tous les actionnaires — y compris les gros — des entreprises à nationaliser, à respecter l'économie de marché et l'Europe capitaliste. Ils exigeront, contrairement aux proclamations du P.C. et du P.S., la rupture avec la Constitution anti-ouvrière de 1958 et le départ de Giscard, même si celui-ci se montrait « raisonnable » !

Comment peuvent-ils le dire sinon en votant au premier tour pour les listes révolutionnaires ?

La troisième raison, c'est d'exprimer la volonté d'une autre société où les travailleurs prendront directement leurs affaires en main ; où ils décideront collectivement de leurs conditions de travail, de ce qu'il faut produire, de l'organisation de la cité et du mode de vie. Tout cela n'est possible que par un changement radical de société. C'est dans cette perspective que, dès aujourd'hui, nous inscrivons nos luttes.

Le P.S.U. a préféré rallier, avec les « gaullistes d'opposition », l'union de la gauche. Les écologistes veulent « rendre la ville aux habitants » mais refusent au deuxième tour de choisir et leur camp électoral et le camp des travailleurs.

Tous ceux qui veulent que revive partout la Commune de Paris, la Commune des communards, voteront au premier tour pour les listes « Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs ».

(*) Membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskyste).

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. SERVAN-SCHREIBER

NANCY : le R.P.R. soutient officiellement M. Martin contre M. Coulais

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député réformateur de Meurthe-et-Moselle, avait vivement attaqué M. Jacques Chirac en même temps qu'il apportait son soutien à la candidature de M. Claude Coulais (R.I.) à la mairie de Nancy, contre celle du maire sortant, M. Marcel Martin, modéré favorable à la majorité (*le Monde* du 10 mars). Les six colistiers R.P.R. de M. Coulais, qui figurent sur la liste du secrétaire d'Etat à titre personnel, se sont déclarés « *profondément indignés* » par les propos du président du conseil régional de Lorraine, et ont demandé au candidat républicain indépendant de « *prendre position fermement publiquement et définitivement contre les déclarations de M. Servan-Schreiber* ».

Le R.P.R. a publié mercredi soir 9 mars, sous la signature de son secrétaire général, M. Jérôme Monod, une nouvelle déclaration dans laquelle la formation gaulliste réitère sa condamnation des propos tenus par M. Servan-Schreiber et indique que la prise de position du député réformateur la conduit à apporter son soutien à la liste de M. Marcel Martin, sur laquelle quelques membres du R.P.R. figurent également à titre personnel. M. Monod souligne que son mouvement « *avait décidé de ne pas s'engager pour le premier tour* », mais qu'il « *prend acte de la décision clairement annoncée par M. Martin de tout mettre en œuvre pour empêcher la victoire de la coalition socialo-communiste* ».

M. Coulais a commenté cette déclaration en estimant qu'elle constitue « *une erreur de choix politique* », qui s'ajoute « *à d'autres erreurs de choix (...) pour la Lorraine au détriment* de Nancy ». Le secrétaire d'Etat « *constate avec tristesse que le choix actuel du R.P.R. ne se porte pas sur les six gaullistes fidèles à leur formation* » et présents sur sa liste. Ceux-ci n'ont pas encore fait connaître leur décision.

Trois jeunes députés du Bas-Rhin à l'assaut des mairies

De notre correspondant

Strasbourg. — Dans le Bas-Rhin, trois députés, élus pour la première fois en 1973, essaient de conquérir la mairie de leurs chefs-lieux de circonscription, tandis qu'un quatrième, M. Albert Ehm, tente de regagner la sienne perdue en 1965.

A Sélestat, M. Ehm, député R.P.R. de la 4e circonscription, essaie de ravir la mairie à M. Maurice Kubler (R.I.), qui regroupe sur sa liste la majorité des conseillers sortants. Un ballottage est en vue puisqu'une liste d'union de la gauche et une liste « apolitique » sont également sur les rangs.

A Molsheim, le député de la cinquième circonscription, M. Jean-Marie Caro, secrétaire national du C.D.S., mène campagne avec six conseillers sortants contre le maire, M. Pierre Klingenfuss (R.P.R.), qui garde sur sa liste la plupart des anciens conseillers. Pour briguer la mairie du chef-lieu, M. Caro a dû abandonner sa mairie d'Urbeis, petite commune du val de Villé. Cet affrontement municipal pourrait constituer le premier « round » des prochaines législatives. La présence de la gauche unie menée par les socialistes pourrait là aussi conduire à un ballottage.

Dans la 6e circonscription, M. Adrien Zeller, député non-inscrit, entend prendre la succession du maire sortant de Saverne, le docteur Joseph Wolff, centriste, qui ne se représente pas. Fondateur d'Initiatives alsaciennes, groupe de réflexion économique et politique régional, qui patronne des candidatures également dans d'autres localités, M. Zeller a le soutien de trois conseillers sortants, mais se heurtera à forte partie : la liste de tendance majoritaire est conduite par deux adjoints sortants, et une troisième liste, « apolitique », a été constituée par le troisième adjoint qui devait primitivement figurer sur la liste du député. Une particularité enfin, l'absence de la gauche unie qui soutiendra toutefois la liste du GAM où figurent six militants communistes et socialistes.

A Schiltigheim, enfin, M. Jean-Claude Burckel (R.P.R.), lui aussi élu en 1973, mène la liste de la majorité présidentielle. Il a réussi à obtenir le concours du maire sortant, M. Paul Schwebel, qui a renoncé à la mairie et figure en second de liste. L'affrontement sera vif avec la liste Schiltigheim-espoir soutenue par l'union de la gauche et qui regroupe, sous la conduite de M. Alfred Muller, adjoint sortant et conseiller régional, la majorité des anciens conseillers de la ville.

J.-C. HAHN.

M. Ballanger (P.C.) : l'aggravation de la situation économique exige une réunion extraordinaire du Parlement

M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a estimé, mercredi 9 mars, au cours d'une conférence de presse tenue au Palais-Bourbon, que « *l'aggravation de la situation économique après cinq mois d'application du plan Barre et l'inquiétante dégradation de l'emploi exigent que le Parlement se réunisse d'urgence en session extraordinaire* (1) *pour en débattre* ». Pour M. Ballanger, le Parlement pourrait être convoqué après les élections municipales.

Le groupe communiste demande également qu'un large débat sur la sidérurgie soit organisé au cours de la session ordinaire de printemps afin que le gouvernement puisse apporter des précisions sur sa politique et « *sur les suppressions d'emplois prévus par son plan de restructuration* ».

M. Ballanger a rappelé que son groupe a demandé, dès octobre 1975, la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur les pratiques des grandes sociétés sidérurgiques et l'utilisation des fonds publics qui leur sont accordés. Il a observé que « *la collusion des groupes de la majorité avait jusqu'ici empêché la constitution d'une telle commission* », constitution toujours réclamée par son groupe. Pour le député de la Seine-Saint-Denis, une solution s'impose : la nationalisation des mines de fer et des principales entreprises sidérurgiques françaises.

En ce qui concerne l'inflation, il a qualifié de « *duperie manifeste* » l'utilisation faite par le gouvernement d'un indice officiel des prix truqué, « *gadget électoraliste cent fois employé déjà* ». Constatant que toutes les organisations syndicales contestent l'nistrument de mesure servant à calculer l'évolution du pouvoir d'achat, estimant « *contestables les méthodes de calcul et le secret qui les entoure* », M. Ballanger a souhaité que des discussions tripartites s'engagent entre le gouvernement, le patronat, les organisations professionnelles pour aboutir à « *un indice objectif* ». Il se propose de poser une question orale sans débat à ce sujet.

Pour terminer, M. Ballanger a évoqué une nouvelle fois le problème des incompatibilités parlementaires. Il a annoncé que son groupe proposerait prochainement une modification des dispositions actuellement en vigueur : les députés n'auraient plus seulement à déclarer sur l'honneur qu'ils ne dirigent pas des entreprises recevant une aide directe ou indirecte de l'Etat (fonctions incompatibles avec l'exercice d'un mandat parlementaire), mais devraient communiquer au bureau de l'Assemblée la liste de leurs activités professionnelles, les sociétés ou groupes financiers qu'ils dirigent ou dans lesquels ils possèdent des intérêts, le montant et l'origine de leurs ressources. « *Ainsi*, a précisé M. Ballanger, *l'Assemblée serait prémunie contre le retour des scandales politico-financiers qui ont jalonné l'histoire récente de ce régime.* » — P. FR.

(1) L'article 29 de la Constitution indique que le Parlement est réuni en session extraordinaire à la demande du premier ministre ou de la majorité des députés, sur un ordre du jour déterminé.

L'avenir de Djibouti

LA « TABLE RONDE » DE PARIS REPREND SES TRAVAUX

Les travaux de la « table ronde » de Paris sur l'avenir du Territoire français des Afars et des Issas, suspendus depuis le vendredi 4 mars, devaient reprendre, en séance plénière, ce jeudi après-midi 10 mars.

Au cours d'un dîner de presse, auquel participaient des responsables de la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (L.P.A.I.), de la majorité parlementaire et du Front de libération de la Côte des Somalis (F.L.C.S.), organisations qui se sont regroupées au sein du « Front uni », M. Hassan Gouled, président de la L.P.A.I., a souligné que la majorité des Djiboutiens étaient partisans de la tenue d'élections générales en même temps que le référendum sur l'indépendance.

● *M. Giscard d'Estaing* devait recevoir à déjeuner, jeudi 10 mars, le général Marcel Bigeard, ancien secrétaire d'Etat à la défense. Après la présentation des lettres de créances des nouveaux ambassadeurs du Malawi, du Burundi et de Finlande, et les audiences hebdomadaires de MM. Michel Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances, et Raymond Barre, premier ministre, le chef de l'Etat devait s'entretenir en fin d'après-midi avec quelques-uns des participants au colloque des historiens franco-allemands spécialistes des deux guerres mondiales.

La Seine-et-Marne n'est plus ce qu'elle était

A l'entrée du marché du boulevard Jean-Rose à Meaux, une pancarte avec les armes de la ville sur fond de toile cirée accueille les ménagères et les cabas.

« *Allez Meaux !* ». En vert évidemment, l'allusion est transparente. Le slogan municipal se veut sportif. Cinq jeunes gens — parmi eux un chef d'entreprise — distribuent des journaux, verts également, sans trop mot dire, un peu intimidés.

Ce sont les militants de la liste « *apolitique* », d'union et de progrès social, du docteur Jean-Louis Happert, maire sortant, ancien radical de gauche devenu modéré et soutenu par la majorité.

Une petite affiche manuscrite annonce que M. Happert « *répondra aux questions à partir de 11 heures* ». Pour l'instant, il donne ses consultations. Il a publié, avec la collaboration de Serge Grafteaux, un témoignage professionnel : « *Médecin des H.L.M.* ». Entre le stand des livres d'occasion et un camion-crèmerie, le maire sortant vient passer un quart d'heure, sans répondre aux questions — il n'y en a pas — et sans en susciter, puis il s'en va.

A côté, autour, les militants de la liste d'union de la gauche distribuent journal pour journal — « *Tenez, madame, c'est un contre-poison !* », — discutent, accostent, plaisantent, interrogent, écoutent, lancent quelques slogans dans un porte-voix. A la voir geler depuis deux heures, les pieds nus dans ses chaussures, l'un d'eux achète discrètement une paire de chaussettes pour une petite vendeuse de jonquilles.

Des policiers municipaux qui font leur tournée viennent confier que la température de la ville n'est pas bonne pour le maire sortant, et un inspecteur des renseignements généraux le confirme.

Avec Melun et Chelles, Meaux — 43 500 habitants — est l'une des trois villes de Seine-et-Marne de plus de trente mille habitants où la majorité risque de céder la place à l'opposition. Près de la moitié de la population vit dans les quartiers nouveaux qui ont fleuri à la périphérie de la ville ; on y compte 20 % d'étrangers, les équipements sociaux sont, comme ailleurs, insuffisants. La ville est éventrée par une « pénétrante ».

« Dans un mouchoir »

Dépenses de prestige, erreurs d'urbanisme, gestion autoritaire, manque d'information : ce sont les mêmes critiques que l'on entend dans la frange ouest du département, qu'elles s'adressent au docteur Happert, à M. Marc Jacquet (R.P.R.), ancien ministre, maire sortant de Melun — sa liste à lui s'appelle « *Allez Melun !* », — ou à l'équipe qui tente de recueillir à Chelles la succession de M. Guy Rabourdin (R.P.R.), — ancien député battu en 1973 par M. Bordu (P.C.), — qui a quitté la Seine-et-Marne pour les 2ᵉ et 3ᵉ arrondissements de Paris.

La réponse des « *apolitiques* » ne varie guère non plus. « *Allez Meaux !* », « *Allez Melun !* », il faut « *barrer la route de la mairie aux communistes* ».

A Meaux, n'était une liste modérée dirigée par un membre du Rotary Club, qui est venu brouiller quelques cartes à la dernière minute, l'union de la gauche semble avoir de bonnes chances de l'emporter, peut-être même dès le premier tour.

A Melun, il n'y a que deux listes : M. Marc Jacquet retrouve, avec le docteur Pierre Lespiat, un adversaire connu. Radical de gauche, M. Lespiat conduit une liste composée de 9 M.R.G., 13 P.S. et 9 P.C. M. Alain Vivien, député P.S., qui a enlevé le siège de député à M. Jacquet en 1973, se présente à Combs-la-Ville. C'est une manière de renvoyer l'ascenseur à M. Lespiat, qui, candidat réformateur en 1973, avait concouru à la défaite de M. Jacquet en se maintenant au second tour.

Le maire sortant, qui a conquis son poste en 1971, après avoir quitté la mairie de Barbizon, n'est pas sûr de le garder. Cela se jouera « dans un mouchoir ». Du côté de la gauche, la guéguerre électorale — la vitrine du cabinet médical brisée, la plaque de la permanence M.R.G. dévissée, les affiches décollées au fur et à mesure par les employés de la voirie — entretient l'optimisme.

A Chelles enfin, à moins de vingt kilomètres de Paris, tout près de la Seine-Saint-Denis, la bataille oppose la liste issue de la municipalité sortante, conduite par le premier adjoint M. Grouselle, à celle de l'union de la gauche (2 M.R.G., 20 socialistes, 11 communistes), conduite par M. Gérard Bordu, qui voit seulement sa tâche un peu compliquée par une candidature écologiste.

Ailleurs, d'autres combats à l'issue plus incertaine peuvent amener de petits bouleversements.

A Dammarie-les-Lys, dans la banlieue melunoise, Mme Proveau, maire communiste, est menacée par un socialiste.

A Montereau, on se souvient que l'union de la gauche à dominante communiste est passée avec seulement 191 voix d'avance en 1971.

A Nemours, M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat (radical), doit se battre avec vigueur pour conserver son siège « *pour la dernière fois* ».

Tandis qu'à Provins M. Alain Peyrefitte, R.P.R., est assis dans son fauteuil de maire avec autant de sérénité que sur son fauteuil d'académicien...

FRANÇOISE BERGER.

M. OLIVIER GUICHARD : le P.S. est notre adversaire numéro 1.

M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, a déclaré mercredi 9 mars à Grenoble : « *Pour le parti communiste, les municipalités qu'il a conquises sont depuis toujours des bastions, des centres de propagande, des tribunes pour l'agitation, pour la mise en cause permanente de l'Etat. Les socialistes d'hier croyaient, eux, au socialisme municipal, et dans cette expression c'est « municipal » qui comptait. Le parti socialiste d'aujourd'hui veut des municipalités marxistes et là encore c'est l'adjectif « marxiste » qui compte. Le parti socialiste s'est aligné. Le parti communiste refusait de considérer que la démocratie locale s'occupe d'affaires locales. Pour lui, tout relève de l'Etat, tout est affaire de société et il faut changer de société. Les socialistes d'hier croyaient à la démocratie locale ; ils s'occupaient de gérer des villes sans en faire une affaire d'Etat. Mais le parti socialiste d'aujourd'hui est d'accord aujourd'hui pour dire : « C'est tout ou rien. » Il est d'accord pour nationaliser la vie locale. Il s'est aligné (...). Le parti socialiste est notre adversaire numéro un. Il est dangereux pour la démocratie locale ; il est d'autant plus dangereux qu'il est tout épanoui de bonne conscience démocratique.* »

L'AMBITIEUX LE BRAVE HOMME ET L'IFOP

M. Aymeric Simon-Lorière, député R.P.R. du Var et maire sortant de Sainte-Maxime, montant à l'assaut de la mairie de Toulon jusqu'alors occupée par *M. Maurice Arreckx (R.I.), qui se* représente (« le Monde » des 23 et 25 février), nous semble parfaitement *fondé à s'indigner* d'un sondage réalisé par l'IFOP, récemment publié dans la presse *locale et très abondamment dif*fusé par les amis du maire sortant.

Les propositions avec lesquelles les Toulonnais sont invités à se déclarer « d'accord » ou « pas d'accord » sont, en effet, les suivantes : « M. Simon-Lorière est trop ambitieux : après Sainte-Maxime, il lui faut Toulon. » « M. Arreckx est un brave homme que les Toulonnais ne connaissent pas suffisamment. » « M. Simon-Lorière ne s'intéresse pas vraiment à la ville, Toulon n'est qu'un tremplin pour la suite de sa carrière politique. »

Qui dit mieux ?

HÉRAULT

MONTPELLIER. — M. Mitterrand a participé mercredi 9 mars à un meeting de soutien à la liste d'union de la gauche, conduite par M. Georges Frêche, député P.S., et qui s'oppose à celle du maire sortant, *M. François* Delmas, R.I. (*le Monde* des 6 et 7 mars).

L'issue de la bataille est attendue avec d'autant plus d'intérêt et d'incertitude qu'un sondage publié par *le* journal *Midi-Libre* plaçait les deux principales listes à égalité (50-50), et qu'au premier tour d'autres listes compliquent la situation : celles de l'extrême gauche, conduite par M. Paul Alliès (L.C.R., de Montpellier-Ecologie, la plus jeune par la moyenne d'âge et qui comprend notamment un authentique ouvrier agricole, et une troisième, apolitique, emmenée par M. Guy Bal, industriel, l'un des animateurs des clubs sportifs de La Paillade, célèbre par son équipe de fotbball. En 1965 et 1971, M. Delmas avait été élu dès le premier tour.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

BIARRITZ. — Une liste d'écologistes se présente, conduite par M. Georges Hennebutte, et sur laquelle figure M. Louis Pons, ancien ambassadeur.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

PERPIGNAN. — *Quatre listes* sont en définitive en concurrence. Deux appartiennent à la majorité. La première est conduite par M. Paul Alduy, député non inscrit (ex-P.S.), maire sortant, et apparaît comme soutenue par l'Elysée. La seconde est celle de M. Louis Camo, conseiller général républicain indépendant. Elle est soutenue par les différents groupes locaux de la majorité.

La liste d'union de la gauche est menée par M. Argellies, radical de gauche. Enfin, une liste d'extrême gauche s'est constituée. Elle comprend des membres de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskistes) et de l'Esquerra des Trebelladors catalans. Elle est conduite par M. Pierre Baron.

SAVOIE

● UGINE. — La fédération de Savoie du parti socialiste a exclu quatre conseillers municipaux sortants d'Ugine, engagés sur une liste d'intérêts locaux aux côtés du maire, M. Jean-Marie Meunier, démissionnaire du P.S. Elle précise que cette exclusion est *intervenue « pour mettre un terme à toute ambiguïté due à la présence de membres du P.S. sur deux listes concurrentes à Ugine ».*

Le maire a démissionné du P.S. le mois dernier parce qu'il estime ne pas avoir trouvé auprès de son parti les appuis qu'il espérait dans la conduite des négociations avec le P.C.F. sur la constitution d'une liste d'union de la gauche.

SEINE-SAINT-DENIS

NOISY-LE-GRAND. — Mme Marie-Thérèse Goutmann, sénateur communiste, nous précise que la composition de sa liste présentée dans *le Monde* du 10 mars est inexacte. Cette liste comprend : 15 P.C.F., 2 P.S.U., 1 gaulliste d'opposition, et « *treize personnalités sans appartenance politique représentant différents courants de pensée* ».

VAR

TOULON. — Le secrétariat national du parti socialiste a confirmé, mercredi 9 mars, que les vingt socialistes, dont M. Jean-Paul Ferrier, animateur local du CERES, qui figurent sur la liste conduite par le *P.C.F.*, *sont exclus* du P.S.

YVELINES

RAMBOUILLET. — M. Jean-Daniel Camus, conseiller technique au cabinet du président de la République, qui conduit la liste de la majorité contre celle de la municipalité sortante de Mme Thome-Patenôtre, précise qu'il se présente sous les couleurs de la majorité présidentielle et non comme républicain indépendant.

M. Sarre : l'écologie, il y a ceux qui en parlent et ceux qui en font

M. Georges Sarre, candidat socialiste à la mairie de Paris, a déclaré, jeudi 10 mars, au cours d'une conférence de presse sur un bateau-mouche :

« Il en va de l'écologie comme de bien d'autres domaines. Il y a ceux qui en parlent et ceux qui en font. Le tapage de ceux qui en parlent est à la mesure des mutilations et des forfaits qu'ils ont accomplis en étant au pouvoir.

» M. Chirac revêt le masque de l'imposture : lui qui compte bien poursuivre le règne du béton et de l'automobile dont il veut hériter. Quant à M. d'Ornano, c'est plutôt de souffle court et de basse démagogie qu'il faudrait parler. Aurait-il déjà oublié que ses amis républicains indépendants ont voté le principe de la voie express rive gauche ? Attendre la semaine des élections pour ouvrir au public les jardins de son ministère jusqu'ici rigoureusement interdits même à son propre personnel depuis près de trois ans, relève de l'indécence

» Nourri de la désapprobation générale à l'encontre de ces pratiques, le mouvement écologique est une force complémentaire qui va dans le sens de notre action pour sensibiliser, faire comprendre et agir. Mais à l'épreuve des manœuvres électorales, ce mouvement se comporte comme un parti politicien. Il révèle alors ses propres limites. Composite, il en est réduit, sous peine de scission, à s'appuyer sur une fausse rentabilité, bref, sur une irresponsabilité qui risque d'induire l'électeur en erreur et de différer les choix fondamentaux. L'écologie est politique, tout simplement parce que l'environnement quotidien c'est le capitalisme (...).

» Voilà pourquoi, inlassablement, avec obstination et sérieux, les partis de gauche multiplient depuis cinq ans les propositions de lois novatrices qui ne sont pourtant jamais examinées par une majorité qui se targue d'améliorer le cadre de vie. Conscients que les principales dispositions à prendre relèvent d'un changement de société, les partis de gauche font néanmoins les propositions immédiates dont les grandes lignes sont les suivantes :

« 1) Réduction de l'usage de la voiture pour mettre un terme à la congestion, la fatigue et la nervosité qui résultent de son développement anarchique ;

» 2) Reconquête du dixième des rues de Paris, aujourd'hui accaparées par la voiture et demain réservées aux piétons, aux marchés, aux jardins, aux cyclistes, aux autobus ;

» 3) Ouverture de 85 hectares d'espaces verts et récupération des jardins publics aujourd'hui fermés (ministères) ou privatisés (concessions) ;

» 4) Création d'un bureau des nuisances ouvert aux habitants pour informer, consulter, contrôler les pollutions visuelles, sonores, ainsi que celles de l'air et de l'eau ;

» 5) Aide municipale accordée aux petites entreprises industrielles et artisanales pour qu'elles adaptent leurs installations aux normes plus sévères que la municipalité définira. »

PARIS-ÉCOLOGIE DÉNONCE LA RÉGIE IMMOBILIÈRE DE LA VILLE

Paris-Ecologie, qui a manifesté mercredi 9 mars devant les locaux de la RIVP (Régie immobilière de la Ville de Paris), 4, place Saint-Thomas-d'Aquin, dans le septième arrondissement, affirme dans un communiqué qu'en cas de succès dans l'élection à la mairie de la capitale il retirera tout pouvoir à cet organisme chargé de la gestion et de la restauration d'immeubles appartenant à la ville.

Paris-Ecologie déclare : *« Nous trouvons scandaleux que ce patrimoine soit géré par une société d'économie mixte dont les actions appartiennent en majorité à des banques d'affaires. Cette société agit exactement comme un promoteur privé, expulsant les habitants traditionnels et construisant du grand standing. »*

● M. René Ribière, député (non-inscrit) du Val-d'Oise, demande au ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, dans une question écrite, *« s'il a pris connaissance de la proposition de loi tendant à éviter l'enlaidissement de l'environnement urbain et rural par une stricte réglementation de l'affichage, déposée par le groupe des républicains indépendants à l'Assemblée nationale »*. Il souhaite connaître s'il en approuve les termes et ce qu'il pense de *« l'affichage sauvage actuellement pratiqué par ses amis politiques* [M. Poniatowski est président du comité exécutif de la Fédération nationale des R.I.], *au mépris de la réglementation existante, à l'occasion de la campagne municipale »*.

M. Chirac multiplie les appels aux abstentionnistes et aux hésitants

Bien qu'il ait affirmé le 26 février que sa fonction de président de l'Assemblée nationale lui imposait *« une certaine réserve »*, M. Edgar Faure est venu, mercredi 9 mars, apporter son soutien à la liste parrainée par M. Chirac dans le 19e arrondissement. Il est vrai que celle-ci, conduite par M. Alliaud, se réclame aussi du Nouveau Contrat social, que préside M. Edgar Faure. Celui-ci s'est vivement attaqué au programme commun et notamment aux nationalisations. Evoquant l'élection du Parlement européen au suffrage universel, il a affirmé : *« L'Assemblée européenne doit avoir des pouvoirs limités et ne rien traiter qui puisse porter atteinte à l'indépendance nationale. Toutefois, l'autorité de l'Europe peut se manifester sur un certain nombre de problèmes qui relèvent de l'Europe : c'est le cas, par exemple, de l'environnement et des problèmes sociaux. »*

M. Jacques Chirac a pris la parole à deux reprises dans la soirée de mercredi. Dans le dix-huitième arrondissement, pour soutenir la liste de M. Joël Le Tac, député R.P.R. Il a été reçu par quelques centaines de sympathisants à quelques mètres du chapiteau où M. d'Ornano tenait un meeting. Affirmant que dans ce secteur la liste gaulliste pourrait maintenant l'emporter sur celle que conduit le ministre de l'industrie, M. Chirac a surtout lancé un appel aux abstentionnistes et aux hésitants.

Au même moment se tenait dans une école du seizième arrondissement une autre réunion où, devant plus de mille personnes, M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., a notamment affirmé : *« La désignation de M. d'Ornano s'est faite sans aucune concertation. Je peux le dire, car j'y étais personnellement. Ce n'est pas un arbitrage, c'est une désignation impériale et arbitraire. »* Il a déclaré en provoquant les rires : *« Partout nous sommes en tête, selon les derniers sondages... qui sont les bons. »*

Après M. Frezal, qui conduit la liste, M. Jacques Chirac a lancé à son arrivée : *« Je peux vous annoncer une nouvelle : c'est que nous allons gagner dans ce secteur. Je le sens et je le sais, pour peu que nous réussissions à convaincre les hésitants. »*

L'ancien premier ministre a assuré que M. Poniatowski avait toujours souhaité des élections primaires à Paris *« afin d'y éliminer ceux qui avaient soutenu le général de Gaulle et Georges Pompidou »*. Il a ajouté : *« C'est une analyse dangereuse et injuste, car ces élus méritaient au moins quelque considération. »*

M. Chirac a longuement insisté sur le caractère *« marxiste-léniniste du parti communiste malgré ses astuces tactiques »* et il cite des documents du CERES *« qui,* a-t-il dit, *sera bientôt majoritaire dans le parti socialiste »* pour affirmer qu'il veut *« prendre les municipalités pour en faire des bases d'assaut contre le pouvoir de l'Etat »*.

Il a répété que *« la démocratie devait être un régime d'autorité dans lequel un pouvoir exécutif fort est seul capable de faire respecter la loi, expression du suffrage universel »*. Enfin, là aussi, M. Chirac a adressé un pressant appel aux abstentionnistes et aux hésitants.

● *Quatre-vingt-quatre maires et maires adjoints de Paris* (sur les cent quarante-trois postes existant dans la capitale) annoncent dans un communiqué qu'ils soutiennent Jacques Chirac. Ils souhaitent *« que le capital de connaissances et de relations humaines que détiennent les maires et maires adjoints de Paris soit pleinement utilisé au travers des nouvelles structures de façon à mieux préparer l'avenir »*. Ils estiment que *« l'intérêt des Parisiens, dont ils se sentent toujours solidaires, passe par l'élection au poste de maire de Jacques Chirac, ancien premier ministre, dont la compétence, l'énergie et la valeur humaine sont une chance pour Paris et une sauvegarde pour les institutions »*.

M. LE PEN : la campagne a pris un tour illégal et choquant.

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a pris la parole, mercredi soir 9 mars, au palais de la Mutualité, à Paris, au cours d'un meeting organisé par les candidats des listes Paris aux Parisiens, dont l'ancien député est le chef de file.

Devant un millier d'auditeurs environ, M. Le Pen a déclaré : *« La bataille municipale a pris dans la capitale un tour à la fois illégal et choquant. Illégal, parce que les dispositions assurant l'égalité des candidats devant les urnes sont constamment bafouées. Choquant parce que de sombres calculs politiques tentent de détourner les électeurs de leur devoir le plus simple et le plus clair : apporter leurs suffrages à ceux dont ils partagent les idées. (...)*

Le président du Front national a accusé la majorité d'avoir *« vendu la France en viager en faisant le lit de la gauche »*. A propos de l'entreprise de M. Jacques Chirac, il a estimé que l'ancien premier ministre *« est un prodigieux animal politique, qui a le mérite de poser à la majorité un problème intéressant, mais à qui manque la foi en la France »*.

Face aux « créateurs »

LE CANDIDAT SOCIALISTE DÉFINIT LA POLITIQUE CULTURELLE DE SON PARTI

M. Georges Sarre a lu une déclaration définissant les options du parti socialiste en matière culturelle pour la capitale au cours d'une réunion organisée mercredi 9 mars au Théâtre d'Orsay et à laquelle assistaient des personnalités du monde des arts et du spectacle.

Stigmatisant, d'un ton ferme, *« la misère culturelle des quartiers »* avant d'affirmer que *« tout reste à faire »* dans ce domaine, M. Georges Sarre a quelque peu rasséréné ceux qu'avaient inquiétés de précédentes déclarations, faites à quelques jours de l'ouverture du Centre Georges-Pompidou, qui semblaient indiquer que l'offensive culturelle du parti socialiste se limiterait à la mise en place de centres d'expression spontanée et à la remise en service des kiosques à musique...

Fidèle aux options autogestionnaires de son parti en matière culturelle (*« tout ce qui naît spontanément sera encouragé »*), le candidat socialiste a néanmoins défini, cette fois, trois priorités concrètes : l'enseignement et la formation, la vie des quartiers, l'aide à la création, en s'appuyant sur des cas précis comme la pauvreté des conservatoires d'arrondissement, les difficultés des Maisons des jeunes et de la culture, ou l'absence d'ateliers accessibles à de jeunes artistes.

« Si la capitale est administrée par un maire socialiste, elle consacrera 5 % de son budget aux activités culturelles », a déclaré M. Sarre, avant de promettre qu' *« un effort particulier serait fait en faveur des bibliothèques »* et que *« la beauté reprendrait bientôt toute sa place dans la cité »*. — A. R.

● *M. Georges Sarre*, candidat du parti socialiste, est revenu mercredi 9 mars au micro de France-Inter sur le débat qui, la veille, l'avait opposé sur TF 1 à M. Chirac et au cours duquel le président du R.P.R. l'avait présenté comme un *« marxiste »* et un *« révolutionnaire »*. Il a déclaré : *« En me collant l'étiquette de révolutionnaire, la droite entend bien sûr me dépeindre comme un personnage inquiétant. Je dois lui rappeler que le parti socialiste a un programme : changer la vie. En me présentant comme son candidat, le parti socialiste s'engage par moi à changer la vie quotidienne des Parisiennes et des Parisiens. Ce n'est pas forcer les mots que de dire qu'il s'agit d'un programme tout naturellement révolutionnaire. »*

INSTANTANÉ

Un « débat tranquille » au métro « Pyrénées »

« Le plus dur, c'est d'accrocher. » C'est vrai, en cette fin d'après-midi, au coin des rues de Belleville et des Pyrénées (19e), à la sortie du métro, les gens qui, l'air absent ou fatigué, reviennent de leur travail ne sont pas pressés d'aller *« s'entretenir avec Henri Fiszbin »*, comme les y invitent une dizaine de militants du P.C. Ceux-ci sont sur les lieux depuis une bonne heure à distribuer des tracts, à recueillir des signatures (une cinquantaine déjà), à discuter avec qui le veut bien.

Le « chef de file » des candidats communistes à la mairie de Paris, M. Fiszbin (qui est aussi député de Paris), vient d'arriver, au volant de sa voiture. Il est vêtu avec élégance, manteau noir bien coupé, cravate de bon ton. Plus professeur qu'agitateur. Avec ses lunettes à monture d'écaille, ses cheveux grisonnants, sa simplicité de manières qui se refuse à la familiarité de façade, il fait sérieux. Cet ancien ouvrier tourneur de près de quarante-sept ans a tout à fait la silhouette d'un maire...

Une vaste banderole proclame : *« Avec les communistes pour la victoire de l'union de la gauche, soutenez la liste Fiszbin. »* Les passants jettent un coup d'œil et poursuivent leur chemin.

M. Fiszbin prend la parole. A l'aide d'un porte-voix, il explique calmement, méthodiquement, les raisons de sa présence, dénonce les *« promesses démagogiques »* des candidats de la majorité, affirme qu'il ne s'agit pas pour lui de *« serrer le maximum de mains dans le plus court délai possible »*, mais d'*« engager le débat »*.

Peu à peu on s'attroupe. On s'arrête d'abord, par curiosité, puis on écoute. *« C'est vrai ce qu'il dit »*, dit une femme à sa voisine. Le mouvement est lancé. Les militants avaient raison de ne pas s'inquiéter. Première question posée par un jeune du quartier : *« Allez-vous mettre fin au système d'aliénation ? »* Le candidat répond : *« Les communistes ne vous disent pas que tout changera, mais que l'on pourra commencer à bâtir une cité plus juste. »*

Un plateau d'argent

Une question sur le Centre Beaubourg est l'occasion d'un bref exposé sur la politique culturelle. Une autre, sur Concorde, amène un développement sur l'industrie française, *« bradée »* par ceux qui veulent faire de la France *« une puissance de troisième ou quatrième zone »*. Toujours le même refrain : *« Nous ne vous apporterons pas le bonheur sur un plateau d'argent. »*

Toujours le même souci pédagogique et la même volonté de tenir un langage responsable. Un vieil homme, au bord des larmes : *« Pourquoi m'a-t-on coupé les assurances sociales ? Qu'est-ce que je vais faire de ma vie ? »* M. Fiszbin tente de l'apaiser, lui conseille de venir le voir à sa permanence.

Un contradicteur s'étonne du petit nombre de femmes à la tête des listes de gauche. Sur vingt et un candidats communistes dans les cinq secteurs tenus par la gauche, onze sont des femmes, souligne le chef de file du P.C.

Une dernière question : la victoire de la gauche peut-elle entraîner des élections législatives anticipées ? *« Il faut se méfier de la dramatisation »*, répond M. Fiszbin. L'avertissement est à l'image de la campagne menée par le P.C. Les communistes proposent aux Parisiens un *« débat tranquille »*.

Avant cette « rencontre » avec la population, M. Fiszbin recevait, comme chaque semaine, à la mairie du dix-neuvième, quelques-uns de ses électeurs. L'un voulait lui exposer ses difficultés à trouver un logement. L'autre demandait à bénéficier de l'aide sociale. Une très vieille dame souhaitait obtenir de lui un rendez-vous avec le préfet. Aucun de ses visiteurs ne songeait à lui parler de la « bataille de Paris ». Comme si cette bataille se confondait, pour eux comme pour lui, avec la vie quotidienne. — T. F.

● *Le bureau national du P.S.U.* a publié lundi 7 mars une déclaration dans laquelle il indique que les socialistes unifiés seront présents dans 101 villes de plus de 30 000 habitants et 287 de moins de 30 000. Le nombre des villes dans lesquelles le P.S.U. figure sur une liste d'union de la gauche est respectivement, dans chacune de ces deux catégories, de 75 et 200. Au total, le P.S.U. présente 1 406 candidats.

● *Le « Bulletin d'information sur Paris et l'Ile-de-France »* vient de publier son numéro 2. Le sommaire (20 pages) comporte des reportages et des interviews concernant les élections municipales, des statistiques sur l'évolution des prix, des nouvelles sur l'emploi, la vie des immigrés, l'actualité culturelle, des renseignements pratiques et des listes d'adresses utiles.

L'abonnement au bulletin, édité par l'Association Région Paris-Presse, et de 250 F par an. La somme de 200 F mentionnée dans nos éditions datées du 3 mars correspond à un abonnement de lancement valable jusqu'au 31 mars (13, rue de la Roquette, 75011, Paris).

INSTANTANÉ

M. Couve de Murville ou l'art discret d'un candidat

« Couve » aux municipales ! Qui l'eût pensé il y a dix ans ? Lui-même n'y songeait pas l'an dernier et ne se serait pas engagé dans la bataille de Paris si elle n'avait pris un tour politique tel, que son siège de député risquait d'être bientôt mis en question.

De l'Etoile à la Concorde, de Clichy à la Seine, s'étend le 8e arrondissement, l'un des plus vastes de la capitale, et des moins peuplés : cent trente-sept habitants à l'hectare, et des habitants (chef d'Etat, ambassadeurs, ministres, P.-D.G. de grandes sociétés) qui votent ailleurs.

Norpois ou autres, quelques fantômes hantent aussi le quartier, sortis de l'observation d'un enfant de Monceau et des jardins Marigny, mort prématurément à quelques pas de là, il y a plus d'un demi-siècle.

Ce siège de député, que M. Maurice Couve de Murville occupe depuis 1973 (6e secteur), recoupe exactement les limites du 8e arrondissement, dont le conseiller sortant, M. Philippe Tollu (C.D.S.), a été, aux dernières législatives, son adversaire malchanceux.

En chassant de l'Hôtel de Ville ce conseiller, tête de la « liste d'Ornano », l'ancien premier ministre effectue donc une opération à double détente. Il espère également entraîner à sa suite, au conseil municipal, les trois autres candidats de la « liste Chirac » qu'il anime, et notamment M. Raymond Bourgine, directeur de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, président de la fédération parisienne du Centre national des indépendants. Ce centriste, qui l'avait combattu en 1973, lui apporte aujourd'hui, sur sa droite, un soutien non négligeable.

« Il est si peu candidat », confie l'un de ses partisans. Déjà, en 1969, un chroniqueur avait qualifié M. Couve de Murville *« d'éléphant blanc de la politique française »*. C'était à La Baule, aux Journées de l'U.N.R. Premier ministre depuis peu, il avait montré un flegme très britannique et un humour au second degré qui avaient consacré son originalité. Réputation très méritée ce jour-là : on l'avait vu, en effet, s'amuser du succès populaire de Jean Bénedetti, alors vedette du journal télévisé. Montant les marches du « casino » où se tenait le colloque gaulliste, notre confrère, aujourd'hui décédé, avait été longuement acclamé, et le contraste était saisissant entre ces applaudissements démesurés et ceux qui avaient ensuite salué le premier ministre. Il en avait ri sans amertume.

« Si peu candidat », c'est une autre affaire ! Candidat subtil et discret, certes (M. Couve de Murville n'aime pas le « cirque » électoral et préfère les contacts personnalisés), mais candidat habile. D'ailleurs, serait-il convenable d'être maladroit ? Dans son journal, dans ses réunions, les bons arguments sont distillés avec calme, parfois avec ce grain de candeur qui sied à la bonne foi.

Parlant de son adversaire centriste : *« Il est plaisant,* déclare-t-il, *de le voir se prévaloir contre notre liste, contre moi-même en particulier, du nom de M. Raymond Barre (...) je ne l'ai pas attendu pour entretenir avec M. Barre des relations amicales et confiantes, et pour soutenir en toutes occasions l'action qu'il a entreprise pour le bien du pays (...). Si M. Barre n'était soutenu que par ses amis* [ceux de M. Tollu] *il y a longtemps qu'il ne dirigerait plus le gouvernement. »*

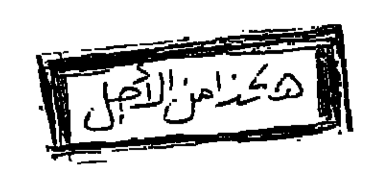
M. Couve de Murville souhaite la réconciliation des « frères séparés », après le premier tour. *« Mais,* précise-t-il, *le désistement automatique des mieux placés n'est pas encore accepté par M. d'Ornano (...). Or des désistements de mauvais gré n'entraîneraient pas les électeurs. »* De politique étrangère, il n'est pratiquement pas question. En revanche, le candidat ne craint pas d'évoquer la loi sur l'avortement et la législation sur les plus-values, *« qu'il n'a pas votée »*.

« Ce n'est pas à moi qu'on apprendra ce qu'est un puritain », avait-il naguère déclaré à Ben Gourion (1). Etait-ce l'aveu d'une tendance profonde ou la simple affirmation d'une connaissance due à sa formation protestante ?

Cette confidence témoigne de l'ambiguïté d'un certain langage que M. Couve de Murville affectionne toujours. Mais, s'il existe à son sujet un « mystère » que l'ancien premier ministre ne cherche pas à dissiper, le candidat ne dissimule pas ses choix politiques ou éthiques. Son art est de les proclamer sans éclats.

ALAIN GUICHARD.

(1) Propos rapportés par René Dabernat dans *la Vie française* du 27 septembre 1968.



dans la capitale

POLITIQUE

M. d'Ornano admet la nécessité des désistements au sein de la majorité

Par touches successives, M. Michel d'Ornano en vient à préciser quelle sera son attitude entre les deux tours de l'élection municipale de Paris. Après s'être longtemps refusé à dire clairement si les listes qu'il patronne se désisteraient en faveur de celles que soutient M. Jacques Chirac, le candidat giscardien a été plus net, mercredi soir 9 mars, au cours du meeting qu'il a présidé dans le 18e arrondissement. Il a évoqué la nécessité de « se désister », de « faire campagne partout où il faudra » pour « la liste de la majorité arrivée en tête ».

Voilà donc une première réponse aux interrogations maintes fois formulées par M. Jacques Chirac. Reste la détermination, affirmée par quelques responsables des listes Protection et Renouveau de Paris de ne pas obtempérer à une telle consigne, si elle leur était donnée, ou de s'en tenir à une application toute théorique. Reste, surtout, la question de l'attitude des conseillers giscardiens au moment de l'élection du maire de la capitale si le candidat de la majorité est l'ancien premier ministre. Sur ce dernier point, M. d'Ornano ne répond toujours pas.

Si on avait pu croire, au début de la semaine, que la polémique au sein de la majorité connaissait une pause, celle-ci est d'ores et déjà terminée. La controverse sur la médaille de la Résistance de Mme Giroud a relancé les hostilités. Du côté des giscardiens, en tout cas, on ne se privait pas, mercredi soir à Montmartre, de dénoncer M. Chirac et son entreprise. Comparées à celles qui visaient l'ancien premier ministre, les attaques contre la gauche paraissaient seulement relever des figures imposées. La faille semble telle désormais entre R.P.R. et R.I. qu'on ne voit pas comment un mot d'ordre de désistement pourrait la réduire entre les deux tours.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Sous un chapiteau dressé square Willette, au pied de la basilique du Sacré-Cœur, quelques dizaines de représentants des listes Paris-Ecologie s'étaient regroupés à proximité et scandaient des slogans antinucléaires en brandissant des pancartes. Devant quelque deux mille cinq cents à trois mille personnes, le candidat giscardien a notamment déclaré : *« Je prends l'engagement d'honneur de me consacrer uniquement à Paris pendant les six ans de mon mandat de maire. (...) La fonction de maire de Paris est une fonction à plein temps, indépendante du gouvernement, et indépendant de l'appareil des partis politiques. Le maire de Paris ne peut pas être le chef d'un appareil de parti. Les risques et les abus seraient évidents. »*

Il a souligné ensuite que, pour écarter le danger *« socialo-communiste »*, la majorité aurait dû *« faire l'union »*, comme lui même l'avait proposé. Il a noté à ce sujet : *« Nous mènerons donc ce combat comme il nous est imposé, sans l'union, avec davantage de risques, de grands risques. Mais qu'on ne vienne pas nous donner de leçons ! Ce n'est pas moi qui suis venu me présenter contre le candidat investi par la majorité. Ce n'est pas moi qui ai refusé de rencontrer Raymond Barre. Ce sont ceux qui ont refusé l'union qui portent la responsabilité de la division et du danger ainsi créé. »*

M. d'Ornano a ensuite évoqué la préparation du deuxième tour. Il a déclaré : *« Si nous n'avons pas pu obtenir que la majorité soit unie contre l'opposition dès le premier tour, il faudra bien que pour le second tour, au moment décisif, elle se ressaisisse. Nous ferons en sorte que cette union soit assurée au second tour pour que la majorité l'emporte sur l'opposition : il ne s'agit pas seulement de se désister, de faire campagne partout où il le faudra pour battre l'opposition, pour la liste de la majorité placée en tête, mais de restaurer aussi la confiance, la loyauté, sans lesquelles il n'y a pas de majorité. »* Le candidat a aussitôt ajouté :

« Mais il faut que les Parisiens sachent comment l'opposition peut être battue. Dans chaque secteur de Paris, je dis bien dans chaque secteur, les sondages ont révélé une constante : les listes qui font le meilleur score au deuxième tour, contre l'opposition, ce sont les listes que je conduis, ce sont nos listes. Cela veut dire que dès dimanche prochain les électeurs parisiens doivent comprendre qu'il faut voter utile, c'est-à-dire voter pour nos listes, seules capables en fin de compte d'assurer la victoire de la majorité sur l'opposition. Ils doivent, en effet, savoir que si nos listes n'arrivaient pas en tête de la majorité Paris courrait les plus grands risques d'être perdus. »

Le ministre de l'industrie a encore déclaré : *« Paris ne peut pas accepter que son maire risque de l'abandonner en cours de route, qu'il soit un chef politique tenu par son appareil, éloigné constamment par la propagande de son parti qu'il doit porter aux quatre coins de la France, par l'exercice d'un mandat législatif à plus de 400 kilomètres de Paris. Je le dis sans esprit de polémique au chef du R.P.R. : on ne peut servir Paris à temps partiel et combattre ailleurs. »* Il a conclu : *« Avec votre aide, je peux être et je veux être le maire de la Ville Lumière. »*

Auparavant, M. Roger Chinaud avait condamné ceux qui, en briguant la mairie de Paris, *« poursuivent d'autres destins »* et multiplient *« les initiatives spectaculaires »*. M. Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants, avait affirmé : *« Certains veulent faire de Paris un enjeu national ? Eh bien ! même si enjeu national il y a, nous gagnerons cette bataille, comme nous avons gagné les autres. »* M. Philippe Saint-Marc avait dénoncé *« l'urbanisme de destruction tel qu'il était pratiqué dans la capitale avant l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing »*.

« Allez, Françoise ! »

Après que M. d'Ornano lui eut rendu hommage en stigmatisant ceux qui l'avaient attaquée, Mme Françoise Giroud fut longuement ovationnée par l'assistance. *« Allez, Françoise. Allez ! »*, chantait la salle, debout. *« J'irai ! »*, répondit-elle. L'oratrice déclara ensuite : *« Vous avez peut-être appris que le chef du R.P.R. fait huer le secrétaire d'Etat à la culture par copains interposés (...). Je n'accepte pas que ceux qui cherchent à affaiblir le chef de l'Etat, donc l'Etat, donc la France, me donnent des leçons de loyauté. »* Elle ajouta : *« Quand il m'est apparu l'année dernière que le premier ministre de l'époque n'était pas, à l'évidence, l'homme adapté à la tâche, j'ai demandé à quitter le gouvernement. Mais moi, je l'ai fait sans bruit. Résolu à me taire aussi longtemps que le chef de l'Etat le souhaiterait ; à ne rien faire, à ne rien dire qui puisse lui nuire, puisqu'un jour il m'avait fait confiance. Et puis M. Barre est venu et vous savez la suite. »*

Le secrétaire d'Etat a conclut : *« Je tiens pour un devoir et pour un honneur d'être aux côtés de Valéry Giscard d'Estaing et de Raymond Barre. »*

● *M. Michel Jobert*, interrogé le 8 mars au micro de R.T.L., sur les désistements du second tour, a déclaré : *« Les voix des électeurs ne nous appartiennent pas. C'est à eux de déterminer après les résultats du premier tour s'ils peuvent continuer à faire route avec nous ou si ils ont un autre choix à faire. C'est leur responsabilité. C'est leur dignité et nous n'avons pas à l'entamer en leur donnant des consignes de vote. » « Ce qui est particulièrement important, à ce stade de la campagne*, a poursuivi l'ancien ministre des affaires étrangères, *c'est que nous avons pu faire la preuve que nous existions. »*

La plainte contre Mme Giroud a été déposée par d'anciens résistants pour «usurpation de titre»

Une plainte a été déposée mercredi 9 mars (voir le Monde *du 10 mars) contre Mme Françoise Giroud, tête de la liste parrainée par M. d'Ornano dans le quinzième arrondissement. Les requérants contestent que le secrétaire d'Etat à la culture ait reçu la médaille de la Résistance, contrairement à ce qu'elle mentionne dans sa campagne électorale.*

A l'hôtel Matignon, on ne fait aucun commentaire sur l'« affaire Giroud », mais le premier ministre se serait montré attristé des procédés utilisés dans la campagne électorale du quinzième arrondissement où se présente le secrétaire d'Etat à la culture. M. Barre a relevé que, comme le dit Mme Giroud, *« la justice appréciera »*.

M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants a informé mercredi 9 mars le cabinet du premier ministre de l'émotion ressentie par certaines associations d'anciens combattants à la suite de la plainte déposée contre Mme Giroud. Cette plainte pour « usurpation de titres » déposée mercredi entre les mains du procureur de la République est ainsi rédigée :

« Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 40, alinéa 1er du code de procédure pénale, de porter à votre connaissance les faits suivants :

» Mme Françoise Giroud, qui se présente dans le 15e arrondissement pour les élections municipales des 13 et 20 mars 1977, a fait figurer le titre de médaillée de la Résistance *sur un certain nombre de documents de propagande électorale, et en particulier sur la profession de foi adressée à tous les électeurs en même temps que ses bulletins de vote.*

*» Or, le nom de l'intéressée ne figurant pas dans l'*Annuaire des médaillés de la Résistance *l'un de nous a écrit au président de cette association, qui n'a trouvé trace d'aucun décret mentionnant l'attribution de la médaille de la Résistance française à Mme Françoise Giroud, née Gourdji. »*

» En revanche, il est précisé dans la lettre du 8 mars 1977 — également jointe — que la sœur de cette dernière, Mme Djinane Gourdji, ancienne déportée, est bien médaillée de la Résistance en vertu d'un décret du 22 septembre 1945 (1).

» Comme il a été créé une médaille de la Résistance française « destinée à reconnaître les » actes remarquables de foi et de » courage qui, en France, dans » l'empire et à l'étranger, auront » contribué à la résistance du » peuple français contre l'ennemi » et contre ses complices depuis » le 18 juin 1940 », nous ne pouvons tolérer que quiconque se targue faussement pour les besoins d'une propagande électorale de cette décoration, qui est un titre de guerre et à laquelle sont attachés pour beaucoup d'entre nous des souvenirs douloureux, mais aussi glorieux.

» En conséquence, nous avons l'honneur de porter plainte entre vos mains pour usurpation de titre afin que les électrices et les électeurs ne soient pas victimes d'une grave manœuvre dolosive, que les documents litigieux ne puissent plus être diffusés ou utilisés, et que leur retrait ou leur modification soient partout effectivement réalisés avant le premier tour des élections, et nous vous demandons d'exercer les poursuites à ce sujet contre Mme Françoise Giroud, née Gourdji. »

Cette plainte est signée de Mmes Jacqueline Rochotte, avocat honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, médaille de la Résistance ; Catherine Roux, ancienne déportée, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, rosette de la Résistance ; Marie-Madeleine Fourcade, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre, rosette de la Résistance, vice-présidente de l'association des médaillés de la Résistance ; Claire Morandat, médaille militaire, croix de guerre, rosette de la Résistance ; Marie-Claire Scamaroni, chevalier de la Légion d'honneur, médaille de la Résistance et M. Aimé Haquart, ancien déporté, commandeur de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre, médaille de la Résistance.

Cette requête a été également transmise à M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux.

Une réponse du secrétaire d'Etat

Dans l'après-midi, Mme Giroud a publié le communiqué suivant :

« Agent de liaison, arrêtée par la Gestapo en mars 1944, et incarcérée à Fresnes, j'ai reçu, en septembre 1945, la médaille de la Résistance, en même temps que ma sœur, rentrée de déportation.

» Comment des hommes et des femmes qui se réclament du général de Gaulle peuvent-ils en arriver à me contester le droit d'en faire mention ?

» Puisque justice il y a, elle appréciera. »

Au cours du meeting organisé par M. d'Ornano au pied du Sacré-Cœur, en présence de Mme Giroud, le maire de Deauville a déclaré :

« Voici une des deux femmes les plus célèbres de France, en raison de l'action qu'elle a conduite depuis que le président Giscard d'Estaing l'a appelée au gouvernement, en même temps que Simone Veil.

» Et voici que, dans la campagne municipale de Paris, c'est sur elle, parmi tous les candidats, que se déchaînent les plus basses attaques.

» Ces attaques sont un outrage à la dignité de la femme française. Je suis sûr que toutes les électrices du quinzième arrondissement, révoltées par ces procédés, apporteront leur soutien à Françoise Giroud, qui a été au premier rang du combat pour la promotion de la femme.

» Et je vous invite à vous lever avec moi pour marquer votre condamnation de ces attaques, et pour apporter à Françoise Giroud le salut affectueux des Parisiennes et des Parisiens. »

M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., prenant la parole avenue de Versailles, avant l'arrivée de M. Chirac, au cours d'une réunion électorale, a déclaré :

« Mme Giroud a l'air de dire maintenant : « Je m'en remets à » la justice pour qu'elle dise si » j'ai ou si je n'ai pas la médaille » de la Résistance. » *Mais ce n'est pas le problème. On n'a pas la médaille de la Résistance, on ne l'a jamais eue. Le rôle de la justice est de savoir quelle peine infliger pour cet abus de confiance vis-à-vis des électeurs. Je suis submergé de tristesse à penser que, dans notre République, dans la République fondée par le général de Gaulle un ministre puisse s'abaisser à s'attribuer une décoration qu'il n'a pas. Nous ne voulons plus de gens comme ceux-là au gouvernement, au Parlement, au Conseil de Paris. »*

La Lettre de la Nation, organe officiel du R.P.R., écrit dans son numéro du 10 mars : *« Etant membre du gouvernement, Mme Françoise Giroud ne peut comparaître que devant la Haute Cour. On n'aurait jamais vu une telle juridiction saisie pour un tel délit ! (...)*

» Tout péché mérite miséricorde, mais il nous sera quand même bien difficile d'oublier que c'est Françoise Giroud qui avait osé dire : « Chirac et le R.P.R. se » livrent à un détournement cho- » quant du gaullisme. Voir la croix » de Lorraine au-dessus de » M. Chirac est scandaleux. » *(2) Quand on relit cette phrase aujourd'hui on se demande s'il y a des limites à l'inconscience. (...) L'ennui est qu'une médaille ne se partage pas en deux. »*

***

Dans *l'Aurore* du 10 mars, Dominique Jamet écrit : *« Nul n'ignore qu'il y a plus d'anciens résistants depuis la guerre qu'il n'y en avait pendant l'occupation. Mais les faux résistants, eux, ne se laissent pas prendre sans attestations. Françoise Giroud a-t-elle eu tort de croire que son passé lui tenait lieu de sauf-conduit ? »*

***

Dans ses mémoires publiées en 1972 (chez Stock), sous le titre *Si je mens*, Mme Giroud évoque ainsi l'arrestation de sa sœur (page 91) : *« En 1943, la milice a fait sauter sa maison. (...) Puis elle a été arrêtée par la Gestapo. Alors j'ai fait rentrer les miens. Il y a eu une vague d'arrestations très lourde, à Clermont. Jean Chappat, que ma sœur a épousé, qui dirigeait la région, a été pris à son tour. Et puis j'ai été arrêtée à Paris. Elle a été déportée à Ravensbrück, puis à Flossenbürg. Lui à Neuengamme. Moi, on m'a laissée à Fresnes. (...)*

» Un jour, j'ai entendu crier mon nom, parmi cinquante ou cent autres, et le numéro de ma cellule, on est venu me chercher. Il y avait beaucoup d'agitation dans la prison. On m'a conduite au greffe, avec quelques autres femmes. Et on m'a dit : « Allez- » vous-en. Vous êtes libre. »

Mme Giroud précise *« qu'arrêtée sous son vrai nom elle avait été « dénoncée »*.

(1) Journaliste à *Elle* sous le nom de Djénane Chappat, elle fut l'une des premières Françaises engagées dans la Résistance. Elle fut arrêtée en 1943 par la Gestapo et déportée à Ravensbrück puis à Flossenburg. Elle était chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la croix de guerre et de la médaille de la Résistance.

(2) *Le Monde* du 18 février 1977.

UNE DÉCLARATION DE Mme FOURCADE

Mme Marie-Madeleine Fourcade a fait jeudi matin à R.T.L. la déclaration suivante : *« Ce n'est pas une médaille en chocolat que la médaille de la Résistance. C'est une chose extrêmement sérieuse, qui s'attribue comme la Légion d'honneur par des décrets parus au* Journal officiel. *Nous avons constaté que c'était, malheureusement pour Mme Giroud, une chose qu'elle pensait peut-être avoir, mais qu'elle n'avait pas, et nous considérons que mettre un titre pareil sur sa carte au moment où on veut dire que l'on représente quelque chose, c'est grave. (...) Nous constatons que sur la littérature de sa campagne électorale il y a uniquement la médaille de la résistance. C'est son seul titre, en dehors du fait qu'elle soit ministre et mère de famille. C'est tout. Elle s'est servie uniquement de ce titre. Peut-être s'il avait été noyé dans des quantités de choses cela nous aurait paru moins anormal. Mais seule la médaille était en évidence. Cela nous a semblé véritablement trop fort. »*

● *Le Centre d'information civique* annonce qu'il organise un service de renseignements téléphoniques « C.I.C.-élections service », destiné à donner aux électeurs toutes informations pratiques concernant les élections municipales. « C.I.C.-élections service » fonctionnera tous les jours du 8 au 20 mars, de 8 h. 30 à 20 h. 30 aux numéros suivants : 544-74-86 et 544-75-36.

Tribunes du 13 mars

Le bonheur est pour demain

par JACQUES BIZOT (*)

JE suis frappé par la grande ressemblance de tous les programmes proposés aux Parisiens. D'une manière unanime, chacun déclare que Paris est actuellement une ville étouffée par le béton, livrée à l'automobile, perturbée par des nuisances de toutes sortes. Mais, rassurons-nous, le bonheur est pour demain ! Car, au soir du 20 mars, tout changera, tout sera différent. Nous aurons plus de transports en commun, plus de jardins, plus de parkings, plus de logements sociaux, plus de... Et chacun d'y aller de sa petite promesse. C'est le règne de la démagogie, et j'ai bien l'impression que l'on se moque des électeurs.

Les candidats des deux blocs de la majorité essaient de faire *oublier leurs responsabilités passées.* Ce sont eux qui faisaient la politique de la ville, et je n'ai guère le souvenir d'oppositions déterminées aux grands travaux actuellement mis en cause.

Les candidats de la gauche estiment que leur union récente fera oublier qu'ils ont actuellement deux candidats à la fonction de maire et que leur seul lien est un programme commun de gouvernement qui me semble bien incapable de régler les problèmes de gestion d'une ville comme Paris.

Les candidats écologistes, forts de leurs succès aux cantonales et du « courant vert » qui passe indiscutablement dans l'opinion, *proposent d'installer la campagne à la ville et profitent* de l'occasion pour aborder des thèmes bien éloignés des problèmes de Paris, tel celui des centrales nucléaires.

L'agitation et les déclarations tonitruantes de la classe politique font oublier que le futur Conseil de Paris et le maire qu'il élira devront gérer Paris en fonction d'un budget et en tenant compte du dépeuplement constant de la ville.

Actuellement, les finances de la ville sont saines. Si Paris n'a pas les problèmes de New-York ou de Rome, les réserves financières sont, en revanche, inexistantes, et chacun sait que le nombre des contribuables est en diminution. Cela signifie que la prochaine majorité du conseil municipal sera dans l'incapacité évidente de tenir les promesses de la campagne électorale et que des choix devront être faits. Le Conseil de Paris ne pourra se lancer dans de grandes innovations sans accepter d'accroître l'endettement de la ville ou d'augmenter considérablement les impôts locaux.

A titre d'exemple, un des candidats maire propose un plan d'installation de parkings ; l'un de ses adversaires a chiffré sa réalisation à 5 milliards de francs. Le budget de la ville est de 7 milliards et demi, et, même en prévoyant un amortissement sur six ans, cela veut dire que plus de 10 % des ressources de la ville seraient consacrés à ces travaux. Or, en même temps, il faudra créer des logements sociaux, des crèches, des maternelles...

Le Mouvement des démocrates estime que le temps des promesses inconsidérées est révolu. La situation actuelle de la France, de Paris, exige honnêteté et rigueur dans la conduite des affaires de la ville. Les conseillers ne reçoivent pas un chèque en blanc de leurs électeurs, ils sont là pour gérer la cité dans l'intérêt général. Si des choix sont nécessaires, ils ne pourront être effectués qu'après information et consultation des Parisiens. Les citoyens ont le droit de participer à la gestion de leur vie quotidienne, les listes du Mouvement des démocrates leur proposent de tenter l'expérience : à eux de choisir, pour demain, entre la *rigueur* et la démagogie.

(*) Professeur, tête de liste du Mouvement des démocrates (M. Michel Jobert) dans le 7e arrondissement de Paris.

« Soyez gentil, monsieur Dupont ! »

par JEAN-MARIE LE PEN (*)

COMBIEN de Parisiens résisteront dimanche prochain à l'appel du *plus séduisant des candidats écologistes : un printemps précoce, insolent,* « tout couvert de broderies, de soleil riant, clair et beau » ? La campagne électorale ne vaut pas la campagne agreste, et l'on peut craindre que l'électeur parisien préfère voir les hectares de forêts sur pied plutôt que réduits en surface d'affichage.

Pour fêter sa liberté toute neuve, Paris a un peu fait la fille. Pensez donc ! Plus de quinze cents amoureux accrochés à ses basques bleu et rouge, lui promettant monts et merveilles, brûlant de prendre une des places les plus chaudes du monde : celle d'Etienne Marcel. Il est vrai que la crainte n'a jamais étouffé l'ambition : d'Enguerrand de Marigny à Semblançay, tous les ministres des finances, sauf deux, furent pendus par décision de justice, et pourtant le fauteuil n'eut jamais le temps de refroidir. Il en est de même pour les maires de Paris : leur couronne fut souvent d'épines.

Commencée un mois avant la date légale, la campagne a battu tous les records d'illégalité et d'immoralité, comme il est bien normal, somme toute, dans les périodes de décadence.

La loi, le mot a l'air aussi désuet que la plaque de cuivre sur laquelle il figurait à la cotte des gardes champêtres ; la loi dispose que tous les candidats devront avoir une chance égale. La démocratie exige que chacun puisse défendre ses idées, même s'il est pauvre.

Cette année, la loi n'était pas d'airain, mais le veau était d'or.

Les grandes vedettes se sont disputé les affichages réservés, certains lumineux. Leurs prédécesseurs avaient fait de même, me direz-vous. C'est vrai, et ce n'est pas le moindre grief qu'on ait pu leur faire, mais au moins avaient-ils une espèce de pudeur. On faisait semblant de vanter un livre, écrit pour la circonstance. Aujourd'hui, on est plus franc ou plus insolent.

Des groupes d'afficheurs mercenaires (c'est le temps où l'on oublie que l'on a des idées pour ne penser qu'au « pétrole ») sillonnent les rues, matraque d'une main, pinceau de l'autre, encadrés par des gaillards bardés de talkies-walkies. J'en ai vu tout un groupe, Portugais ou Algériens dont je ne suis pas sûr qu'ils savaient lire les affiches qu'ils allaient coller.

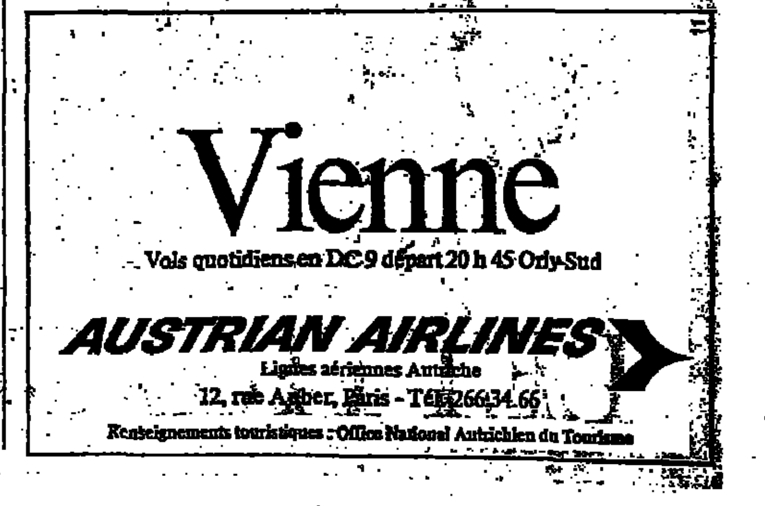
La presse, la radio, la télévision ne se sont pas laissé envahir, elles. Elles ont procédé de leur propre chef à un tour éliminatoire, une présélection, comme aux Jeux olympiques.

Seuls, les quatre grands ou les trois gros, comme l'on veut, ont eu droit aux écrans, aux micros, aux articles, à en saouler l'auditeur. Ne vous occupez de rien, Radio-Machin choisit pour vous.

Nous, candidats du Front national, qui sommes de Paris et qui avons l'ambition de rendre Paris aux Parisiens, nous avons dû nous contenter des miettes qui tombaient de la table. Nous n'aurons eu, chers Parisiens, pour vous dire tout le bien que nous vous voulions, qu'un panneau et qu'une circulaire que vous recevrez, froissée sans doute, deux jours avant de vous décider.

Alors, pour vous venger du fracas qu'on vous impose, pour nous venger de l'injustice qui nous étouffe, soyez gentil, monsieur Dupont, lisez-la et allez voter.

(*) Président du Front national, tête des listes Paris aux Parisiens.





POLITIQUE

Les élections municipales

LA « BATAILLE » POUR LA MAIRIE DE PARIS

CORRESPONDANCE

Dans le douzième arrondissement

Requiem pour une majorité décadente

M. Jean-Baptiste Bonis, membre du parti socialiste, tête de liste d'union de la gauche dans le douzième arrondissement, nous écrit à la suite de la tribune du 13 mars de M. Doublet, ancien préfet de la région parisienne, candidat (républicain de gauche) sur la liste d'Union pour Paris (M. Chirac) dans le même arrondissement (le Monde du 3 mars) :

Le douzième arrondissement de Paris, récemment encore présenté et traité comme fief de la majorité triomphante, figure désormais parmi les secteurs où la défaite de la droite peut survenir. Pour une majorité qui ronronnait et vaquait à ses intérêts personnels et concurrents, quelle surprise et quelle crainte ! Quoi ! le temps où M. Frey pouvait gérer tout à la fois le douzième, le ministère de l'intérieur, les polices et les affaires de l'U.N.R.-U.D.R., le temps où M. de Bénouville gérait le douzième et les affaires de son patron M. Dassault n'est plus? En ce temps, si proche, pour régner et domestiquer le douzième, les recettes étaient faciles : un ou deux photographes zélés, un jour de prise de vues par mois pour les visites des élus à quelques commerçants impressionnés, les poignées de main à quelques personnes âgées coincées à quelque carrefour, devant les bâtiments publics, sur des lieux de construction où s'échinaient les vrais travailleurs, pouvaient tenir lieu d'action et de gestion des intérêts des habitants du douzième.

Ce temps est bien fini, en effet. Le chant unanime des conseillers sortants à la gloire de leur gestion passée a fait place à une cacophonie où les cris et les dénonciations réciproques vont bon train : l'un se proclame pacificateur et homme d'union, l'autre s'affirme le gestionnaire fidèle à M. Frey et dénonce « les candidats de diversion qui ne représentent qu'eux-mêmes ».

Mais, derrière tout cela, quel manque de sérieux et quel manque de discrétion ! L'ancien syndic de Paris (M. Planchet), récemment remercié (la faute à qui ?), s'allie au bras droit du patron de *Jours de France* (M. Dassault) pour céder bientôt sa place au petit-fils dudit patron, Olivier Dassault, aux dires du clan rival : et sur la liste R.P.R. figure l'ancien colistier de M. de Bénouville (M. Roquet), toujours journaliste à *Jours de France*, nonobstant ces querelles. La majorité, toujours assise sur ses intérêts bien compris, présente le visage mi-tragique mi-grotesque de Janus.

Doit-on attendre plus de cohérence dans les positions propres à chacun des clans de la majorité ? Il n'est pas sans comique de relever dans le même numéro du journal *Mon quartier* les affirmations du député Magaud sur les luttes qu'il a menées contre l'administration pour faire échouer les projets de rocade Italie-Nation, de construction d'un hypermarché dans le bois de Vincennes, etc., et les propos de gestionnaire satisfait de son colistier M. Doublet, hier encore préfet de la Seine et représentant de ladite administration, contre lequel M. Magaud, si on l'en croit, guerroyait il y a quelques années.

Cela explique que l'on ne puisse guère prendre au sérieux les propos de l'ancien préfet Doublet, prétendument garant, par sa compétence, de la réussite de la gestion à venir. La gestion du douzième par la majorité montre à l'évidence le manque de prévision, le manque d'attention aux intérêts des habitants de cet arrondissement, mais révèle au contraire le sens de l'intérêt des groupes financiers qui ont mis notre arrondissement en coupe réglée. Le réquisitoire des électeurs est donc sévère.

Au plan immobilier, les conseillers sortants ont ignoré les opérations d'amélioration de l'habitat ancien (50 % des logements n'ont pas de salle de bains, 40 % n'ont pas de w.-c.), pour céder les terrains aux groupes immobiliers pressés de réaliser d'importants profits au hasard d'opérations de rénovation : de 1969 à 1977, le mètre carré habitable est passé de 2 000 F à 7 000 F dans le douzième, et l'augmentation du prix a été de 72 % dans les deux dernières années. Depuis un an, les promoteurs rivalisent d'ingéniosité : ils vendent le mètre carré de balcon ou de loggia à 50 % du prix du mètre carré habitable. Sur un total de quelques milliers d'appartements récemment construits (12 000) et offerts à prix fort, le nombre d'H.L.M. et d'I.L.N. est ridicule (à peine 10 %). Et quand la Caisse des dépôts et consignations intervient dans des opérations de rénovation, c'est une de ses filiales spécialisées qui vend à des prix équivalant à ceux des promoteurs privés. Ainsi, toute une population laborieuse de salariés se trouve chassée et déportée vers les banlieues, cependant qu'une nouvelle couche de cadres moyens, attirée sur ces lieux, contrainte de payer très cher pour se loger, va chercher refuge de résidence en résidence.

Ainsi, le nombre des appartements sans acquéreur et sans locataire augmente (aujourd'hui, 5 400), contribuant à faire de certains quartiers du douzième des lieux sans vie, alors que plus de 3 000 mal-logés locaux attendent... D'autant que l'accroissement anarchique des surfaces concédées aux bureaux (300 000 mètres carrés, 100 000 mètres carrés d'accroissement annuel ces dernières années) modifie le caractère humain de l'environnement : des masses de salariés sont déversées par trains et R.E.R. dans des quartiers mal préparés à les recevoir. Les commerçants et artisans, incapables de payer des loyers ou des baux élevés, ont, eux aussi, renoncé : 30 % ont disparu récemment.

Sur le plan des transports et de la circulation, malgré l'amélioration de quelques rames ou voitures, les modifications sont sans rapport avec les besoins nés de cet urbanisme anarchique (13 personnes au mètre carré aux heures de pointe dans les métros de la ligne Vincennes-Neuilly). Certaines artères (rue de Charenton, rue des Meuniers, rue de Wattignies...) sont encombrées à toute heures parce qu'on y a construit des milliers d'appartements sans étudier les moyens de stationnement, de parking et de circulation. Cinq mille quatre cents voitures sont décomptées à midi sur le pont d'Austerlitz. Des secteurs entiers de notre arrondissement se trouvent ainsi paralysés pour longtemps.

Dans le domaine des équipements collectifs, pas une seule maison de jeunes dans le douzième ; si peu de places disponibles dans les crèches que la moyenne reste inférieure de moitié aux normes de l'O.M.S. Et, cependant, la moitié de la surface de l'arrondissement relève d'emprises publiques.

Les besoins en activités sportives et de loisirs ne sont pas plus pris en compte. Sur le plan culturel, notre arrondissement est quasiment désert. Et ce n'est pas quatre ou cinq cinémas de quartier, une bibliothèque-discothèque à peine suffisante pour les riverains immédiats, qui feront oublier l'utilisation de tous les deniers publics au profit d'un centre culturel de prestige (Beaubourg) sans effet réel sur la vie culturelle de cet arrondissement. Quant aux associations sportives, réduites à se disputer les quelques courts de tennis, elles ont appris avec stupeur par le journal de la majorité qu'elles étaient toutes subventionnées pour faire face à leurs dépenses d'équipement et de fonctionnement.

Face à ces carences, le parti socialiste a proposé dans le douzième arrondissement un plan global où figurent en première urgence :

— La création d'une maison pour tous ;

— La transformation de la gare de la Bastille en lieu d'exposition ;

— L'aménagement sur le viaduc de la Bastille d'une promenade publique jalonnée d'espaces verts et d'espaces de jeux ;

— La restauration des arches de ce viaduc pour abriter des associations dépourvues de local ;

— L'utilisation des terrains publics (îlot Chalon, Bercy, gare de Reuilly) à des fins d'implantation de logements H.L.M.-I.L.N. sans misérabilisme et d'équipements socio-culturels.

En vérité, une majorité aux abois, contrainte de rendre des comptes, cherche des faux-fuyants pour camoufler le peu de souci qu'elle a pris de la vie et de l'équilibre humain du douzième. Les électeurs, de plus en plus conscients des problèmes d'environnement qui les assaillent, et sachant désormais où les conduirait un nouveau mandat confié à des conseillers sortants peu responsables, choisiront de prendre leur ville et leur arrondissement en main les 13 et 20 mars prochains.

Le président et le maire

M. Bruno Isaac nous écrit :

Il nous semble que le président du Rassemblement pour la République ne dit, peut-être, pas tout.

Le maire de Paris ne sera-t-il pas, immédiatement après le président de la République, le deuxième élu de France ? Par le nombre des voix qui se seront portées sur ses listes dans la capitale, assurément oui ! Ne serait-ce pas là le moyen le plus efficace, et le moins contestable, pour se parer d'une stature d'ampleur quasi nationale ? Pour préparer un très grand match « au sommet » ? Si oui, l'affrontement avec l'union de la gauche à bon dos ! Qui nous répondra ?

Les immigrés et l'hôtel de ville

M. Fakhreddine Mezzi, rapporteur de la commission sociale de l'Amicale des Tunisiens en France, souligne l'intérêt que portent les « immigrés parisiens » à l'élection municipale de Paris. Il nous écrit :

Pour les nombreux immigrés, la bataille pour la mairie de Paris ressemble étrangement à un film du Far-West. On tire de partout. C'est là, peut-être, un aspect de la démocratie. Seulement, ce western est en version originale. Tous les acteurs — vedettes comprises — ne parlent qu'un patois, comme si Paris était un bourg quelconque.

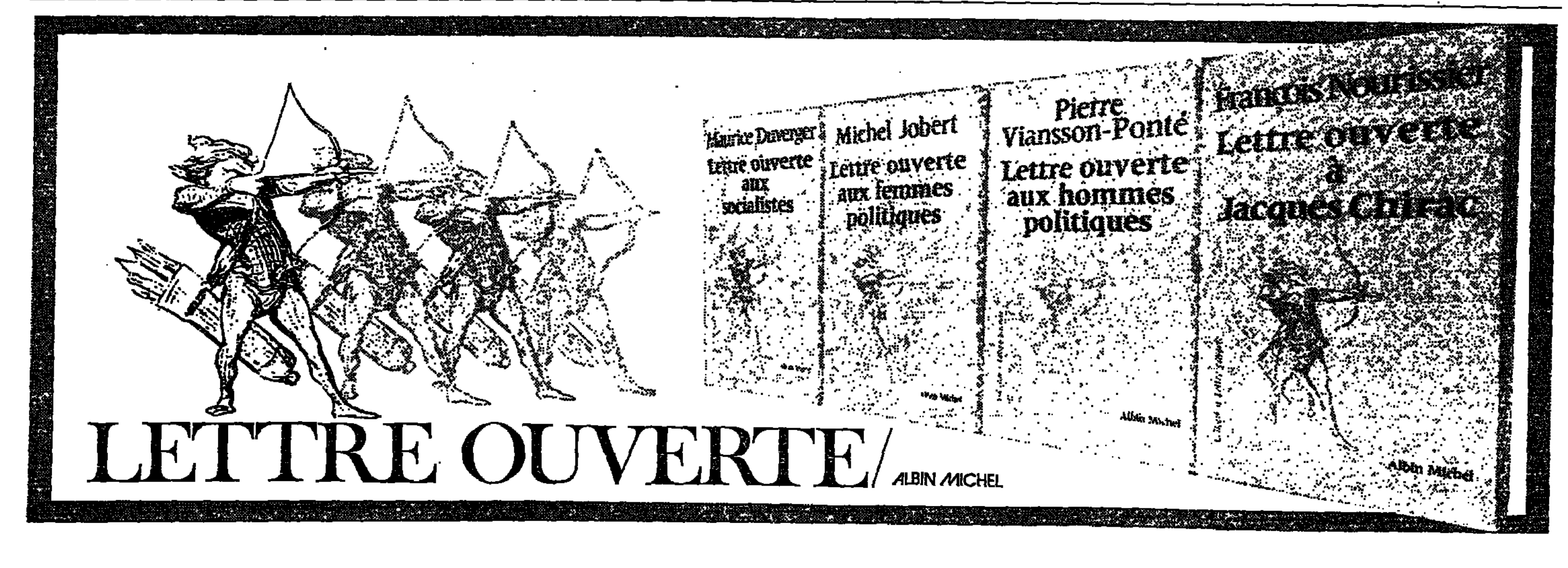
Certes, Paris est la capitale de la France. Elle est aussi un centre mondial de rayonnement de la culture, des finances et de la politique. Paris est une capitale internationale, où vivent près d'un million d'étrangers. Ce sont les immigrés parisiens. Ils construisent Paris et sont les mal-logés. Ils nettoient Paris et habitent les quartiers insalubres. Ils payent les taxes locales et ne sont point consultés. Ils vivent l'insécurité et sont présentés comme la cause de l'insécurité.

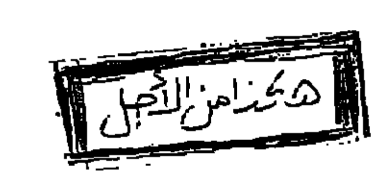
Sont-ils Parisiens ? Oui ! Car ils aiment Paris. Tout comme les Normands de Paris, les Corses de Paris, les Corréziens de Paris ou les Bretons de Paris ; ils animent Paris, y travaillent et y vivent.

Pourtant, aucun des candidats n'en parle. Aucun des programmes proposés ne fait allusion aux problèmes complexes propres à cette catégorie de Parisiens.









(PUBLICITÉ)

LA FEMME, L'ENFANT ET LES PROFESSIONS DE SANTÉ

Aider à mieux naître

CHATENAY-MALABRY :

Une prise de conscience collective

Le jeudi 25 novembre 1976 se trouvaient réunis à la faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry plusieurs centaines de pharmaciens venus de toute la France s'informer des réalités de la femme enceinte et du nourrisson, deux catégories de personnes « normales » mais placées en situation particulière et qui exigent en conséquence de nombreux soins et conseils. Qui, en effet, mieux que le pharmacien, peut précéder ou prolonger l'avis du médecin en distillant au jour le jour, à la semaine, des conseils tout à la fois judicieux et pratiques à la mère pour elle-même et pour son enfant, avant et après la naissance? Encore faut-il que ce pharmacien soit apte à remplir cette mission, encore faut-il qu'il y ait été préparé, qu'il ait été formé, informé, voire rééduqué.

C'est dans cet unique but qu'a été organisée, à l'usage des pharmaciens, la journée d'enseignement post-universitaire du 25 novembre sous la présidence du doyen de la faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry, le professeur Cohen.

Deux thèmes ont été exclusivement abordés lors de ce séminaire :

● LE PHARMACIEN ET LA FEMME ENCEINTE

Une demi-journée, modérée par le professeur Quevauviller, doyen honoraire de la faculté de pharmacie de Paris, a été consacrée à trois exposés remarquables des professeurs Bourrinet (le pharmacien et la périnatologie), Royer (médicaments et grossesse), Papiernik-Berkhauer (conseils pratiques à la femme enceinte).

● LE PHARMACIEN ET L'ALLAITEMENT DU NOUVEAU-NE

Modérée par le docteur Mathieu, professeur de pédiatrie à l'hôpital Bretonneau, la seconde demi-journée a été consacrée aux bases théoriques de la nutrition du nouveau-né (professeur Rey), au choix du mode d'allaitement dans ses aspects psychologiques et sociologiques (professeur Satgé) et aux conseils pratiques à la jeune mère (professeur Gabilan).

Cette rencontre entre gynécologues, obstétriciens, pédiatres et pharmaciens fut un réel succès, et les questions qui fusèrent librement témoignèrent sans ambage par leur extrême diversité, leur simplicité et leur précision, de l'intérêt que portent les pharmaciens à ces problèmes mais aussi du besoin impérieux qu'ils ressentent d'en savoir davantage pour conseiller ensuite les mères ou les futures mères. Conscient depuis toujours que son rôle commercial doit s'accompagner d'une mission, la plus large possible, de diffusion des connaissances, Guigoz, qui, par son initiative, a permis l'organisation de cette journée d'enseignement post-universitaire des pharmaciens, a décidé de diffuser au plus grand nombre ce qui avait été si bien dit et si bien reçu à Châtenay-Malabry.

On trouvera sur ces deux pages du Monde *des extraits ou des condensés des communications faites lors de ce séminaire, dont la revue* Actualités pharmaceutiques *publiera dans quelques jours l'intégralité dans son numéro 131.*

L'ensemble des pharmaciens, ainsi que les abonnés aux « Actualités pharmaceutiques » recevront automatiquement le numéro mentionné ci-dessus.

POUR RECEVOIR GRATUITEMENT
LE COMPTE RENDU INTEGRAL
DU SEMINAIRE DE CHATENAY-MALABRY

il suffira aux membres des professions de santé d'en formuler la demande auprès du

Service d'information médicale Guigoz
10, quai du Président-Paul-Doumer, 92401 Courbevoie
Téléphone : 788-35-60 ou 256-48-00.

La périnatologie, cette discipline qui a pour objet l'étude des phénomènes qui entourent la naissance, est inscrite au VIIe Plan comme action prioritaire.

A une époque où les démographes enregistrent avec inquiétude une stagnation des naissances, il apparaît plus évident et plus indispensable que jamais d'aider les enfants à bien naître, d'aider les mères à mener au terme une grossesse correctement suivie de bout en bout, à mettre au monde des enfants sans risques, qu'elles pourront éduquer et nourrir dans les meilleures conditions.

Si les pouvoirs publics sont à l'évidence concernés par cette politique de la naissance, les 720 000 naissances environ enregistrées chaque année sont en réalité l'affaire de tous et, au premier chef, celle des responsables de santé, dont le corps médical, pour essentiel qu'il soit, est loin d'être le seul représentant.

720.000 naissances, 100.000 responsables

Près de cent mille personnes, appartenant à plus de dix professions, se trouvent étroitement mêlées à la vie, et à la qualité de la vie, de la *femme enceinte* et de son fœtus, de la femme qui accouche, de la mère qui nourrit et du *nourrisson*.

Formés dans des facultés ou des écoles pour les uns, sur le tas pour les autres, tous ressentent le besoin d'entretenir et de perfectionner leurs connaissances au vu des progrès des sciences et des techniques.

« Il est de notre devoir nous, enseignants, non pas de former des étudiants une fois pour quarante ans de vie professionnelle, mais d'être au contact de la profession, d'être l'antenne sensible aux échos de la profession, et il est de notre devoir de penser à organiser des journées utiles et attrayantes. » En ouvrant le séminaire d'enseignement post-universitaire de Châtenay-Malabry réservé au perfectionnement des pharmaciens, le doyen Cohen avait ouvert la porte, en réalité au-delà du secteur de la pharmacie, à toutes les professions de santé concernées par la naissance, et le bien-être de la mère et de l'enfant.

Savoir et faire comprendre

Après les premières rencontres de Monaco, organisées en 1969 par Guigoz, sur le thème des « Premiers jours de la vie », deux mille scientifiques s'étaient réunis à nouveau en 1973, toujours à Monaco, sur l'initiative de Nestlé et de Guigoz (*le Monde* du 6 mai 1973), afin d'alerter l'opinion publique sur « le danger de naître ».

A ce colloque de Monaco-2, pluridisciplinaire comme celui de Monaco-1, avaient été définis les nouveaux axes de la recherche périnatale qui, de la prévention à la thérapeutique la plus sophistiquée, doit permettre aux enfants de « bien naître ».

Aujourd'hui, il convient de sensibiliser et d'articuler autour d'un *même souci — la santé de la mère* et de l'enfant — tous les travailleurs de la santé, tous les relais de *l'information* et de l'éducation sanitaire. Il leur faut en savoir toujours davantage et toujours mieux pour pouvoir à *leur* tour mieux dire, mieux faire comprendre qu'un nouveau-né doit naître en France en 1977 dans de bonnes conditions ; qu'il ne devrait plus naître prématurément par négligence ; qu'il ne devrait plus être la victime des médicaments pris par sa mère ; qu'il devrait être convenablement nourri. Bref, toute une éducation qui exige que l'on commence *par motiver* et éduquer les éducateurs.

On trouvera ci-dessous, de façon *succincte et pratique*, quelques-uns des enseignements que les plus compétents ont accepté de délivrer à ceux qui *désirent acquérir* et transmettre la connaissance. Mais au-delà de ce qu'ils doivent savoir et de ce qu'ils doivent dire, les professionnels de la santé trouveront ici aussi ce qu'ils veulent savoir, au travers des questions et réponses jaillies spontanément à Châtenay-Malabry et qui *reflètent* si naturellement l'envie de savoir.

Ils sont près de 100 000 qui, sous des aspects divers, ont une relation sanitaire avec ' femme et l'enfant :

Pédiatres	2 200
Gynécologues-accoucheurs	1 400
Médecins généralistes	35 000
Sages-femmes	9 195
Puéricultrices (D.P.E.)	1 029
P.M.I.	6 918
Crèches	1 100
Pharmaciens d'officines	18 135
Assistantes sociales	13 000
Travailleuses familiales	5 370
Diététiciens (nes)	1 800

Médicaments et grossesse

Ni trop, ni trop peu

Le professeur Royer, chef du service de pédiatrie à l'Université René-Descartes, a souligné les effets heureux et malheureux que peuvent avoir sur le fœtus les médicaments donnés à la mère durant la seconde partie de la grossesse. Cette seconde partie, qui se situe entre deux périodes de la pharmacologie du développement : celle qui a trait à l'embryon au début de la gestation et celle qui intéresse le nouveau-né après la naissance.

Entre ces deux périodes, embryonnaire et néonatale, se situe celle qui nous importe particulièrement maintenant, dit le professeur Royer : *la période fœtale*. Chez le fœtus, le médicament donné à la mère peut être nocif. Toutefois, il est pour l'instant très difficile d'imaginer *l'ensemble des opérations* qui se passent de la mère au fœtus.

En effet, l'efficacité — mais aussi la toxicité d'un médicament — dépend de la concentration moléculaire de la forme libre (non liée à une protéine) de ce *médicament au niveau* des cellules-cibles réceptrices où il va agir. Cette concentration chez le nouveau-né peut être « modélisée » dans un système simple dépendant de l'apport de médicament diminué de la destruction de celui-ci par unité de temps l'ensemble étant divisé par le volume dans lequel se situe ce médicament (sang, volume extra-cellulaire ou eau totale). Pendant les derniers mois de la gestation, le modèle théorique de répartition du médicament comporte trois compartiments principaux avec leurs sous-compartiments. Le premier compartiment est la *mère* qui traite le médicament de façon différente d'une femme non enceinte; le volume de dilution est augmenté et l'inactivation hépatique est mauvaise, car le système microsomial est saturé par l'abondance des hormones stéroïdes à inactiver. Le second compartiment est le *placenta* ; à son niveau il convient de tenir compte de trois facteurs : la perméabilité placentaire aux médicaments qui est très variable et qui fait intervenir plusieurs mécanismes (transfert passif, transfert facilité, transfert actif et pinocytose) ; la vascularisation placentaire qui elle-même peut être soumise à l'action vaso-dilatatrice ou vaso-constrictive des drogues ; le métabolisme du placenta qui peut oxyder, hydrolyser ou sulfater certains médicaments. Enfin le troisième compartiment est le *fœtus* lui-même qui inactive mal les médicaments (sauf par sulfatation) qui a peu de protéines transporteuses (d'où une fraction libre élevée), dont l'affinité tissulaire est très originale et dont les récepteurs cellulaires sont mal connus.

Quatre types d'actions

A partir de l'observation clinique, on a pu classer les actions possibles des médicaments sur le fœtus :

● *Dans un premier groupe* de faits, le médicament semble, tout au moins avec nos méthodes actuelles d'analyse, ne faire aucun mal chez le fœtus. C'est l'indifférence.

● Dans un *second groupe* de faits, *le médicament* est *nocif* pour le fœtus, mais ne détermine chez lui qu'un accident *non spécifique* : un défaut de développement désigné comme « hypotrophie fœtale chronique » qui aboutit à la mort fœtale ou à la naissance d'un enfant de « faible poids pour son âge gestationnel ». En vérité, beaucoup de molécules étrangères peuvent aussi entraîner ce trouble : les organo-mercuriels et le plomb, le tabac et l'alcool, et surtout l'héroïne.

● *Le troisième groupe d'anomalies observées* chez le fœtus sont *spécifiques*. C'est-à-dire qu'elles présentent des caractéristiques cliniques variant avec le médicament consommé par la mère. Citons-en quelques exemples. Certains antibiotiques, comme la streptomycine, ont des effets toxiques pour l'oreille interne ; la perméabilité placentaire aux antibiotiques est, d'une façon générale, très élevée ; aussi est-il exclu d'employer chez la femme enceinte des antibiotiques ototoxiques, des cas de surdité ayant été observés chez l'enfant. Outre les antibiotiques, les hormones sont des substances dont il faut se méfier pendant la grossesse ; les hormones protéiques ne traversent pas le placenta, mais les stéroïdes le font avec aisance. On a ainsi décrit des cas d'insuffisance surrénale du nouveau-né lorsque la mère a pris des corticoïdes ; des cas d'intersexualité lorsque la mère a reçu des médicaments virilisants (testostérone ou progestérone ou leurs dérivés).

● Enfin le *quatrième groupe* assemble les *résultats heureux*. Car il y a des conséquences heureuses pour le fœtus de l'administration de médicaments à la mère dans les trois derniers mois de la grossesse. Il est possible, par exemple, en donnant de la cortisone à la mère, d'induire, chez le fœtus menacé de naissance prématurée, la synthèse de surfactant et de prévenir la maladie des membranes hyalines. On peut, en outre, en administrant à la mère du phénobarbital, induire le système microsomial hépatique de conjugaison de la bilirubine chez le fœtus et prévenir chez le nouveau-né à hauts risques une hyperbilirubinémie grave pour son cerveau.

(Suite page 14, 2e col.)

LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ

SPORT

— *Quels sports peuvent être poursuivis par la femme enceinte ?*

— Les efforts violents, tel le tennis, sont à déconseiller. En revanche, les sports plus modérés, pratiqués habituellement (marche, natation), peuvent être poursuivis.

SEXUALITE

— *Qu'en est-il des rapports sexuels durant la grossesse ?*

— Il n'y a pas de raison de les interrompre sauf lorsqu'ils déclenchent des contractions utérines. Ces dernières peuvent être provoquées par une stimulation mécanique du col, par une forte émotion ou par la présence de prostaglandines dans la liqueur séminale.

DROGUE

— *Qu'arrive-t-il pour les enfants nés de mère droguée ?*

— L'enfant naît souvent avec un petit poids, comme un enfant prématuré ; mais surtout il naît intoxiqué et peut rester dans un état somnolent, sinon semi-comateux. Les médecins lui administrent une drogue de remplacement et diminuent les doses progressivement.

CONTRACEPTION

— *La contraception peut-elle provoquer des malformations congénitales ?*

— Le pire qui puisse arriver est la mort de l'œuf, mais non sa malformation. C'est-à-dire un avortement inaperçu. Mais le fait pour une femme d'être enceinte peu de temps après l'arrêt des pilules ne présente pas de danger.

NAUSEES

— *Que donner à une femme atteinte de nausées ?*

— Il n'y a pas réellement de médicament efficace ; le meilleur traitement reste encore l'isolement, qui guérit les trois quarts des cas.

CONSTIPATION

— *Que faire pour les nombreuses femmes enceintes qui se plaignent de constipation ?*

— Il faut éviter les produits irritants et prescrire une médication simple (huile de paraffine ; mucilages). Encore faut-il que ces futures mères prennent leur mal en patience !

(Suite page 14, 6e col.)

Lait maternel ou maternisé :

l'idéal et le substitut idéal

Une seule formule semble convenir universellement durant les premières semaines à l'alimentation du nouveau-né : le lait de sa mère.

Cette constatation a été faite par le professeur Satgé, directeur de l'Institut de puériculture, de façon empirique : il a pu observer en sept ans de séjour en Afrique que les nourrissons élevés dans *leur* village dans des conditions infra-humaines présentent un meilleur état physique que les nourrissons suivis par la suite à Paris *en clientèle privée* ; or, en *Afrique*, la plupart des femmes allaitent leur enfant au sein.

De nombreux travaux théoriques touchant à ce qu'on appelle la « biologie du développement » sont arrivés à des conclusions semblables. L'étude de l'état de *développement* des fonctions digestives, hépatiques et rénales tend, d'après le professeur Rey, de l'hôpital des Enfants malades, à confirmer cette idée : le lait de la mère est le plus adapté à la physiologie du nouveau-né.

En effet, si les structures intestinales sont matures avant même la fin de la vie intra-utérine et permettent au nouveau-né de digérer sucres, protéines et graisses, le stade de développement d'autres fonctions conduit à un certain nombre de recommandations.

Il est ainsi déconseillé de donner au nouveau-né des quantités de protéines trop importantes. Des études ont montré que les enzymes qui interviennent *dans le* cycle de l'urée ne sont pas complètement *développés* à la *naissance*. De ce fait, la capacité de synthétiser de l'urée à partir des protéines est limitée et donc une consommation excessive de protéines risque d'élever le taux d'ammoniaque dans le sang.

Pour le professeur Rey, en outre, l'abus de protéines risque, en raison de l'état d'immaturité des fonctions rénales, de conduire à une acidose chez le nouveau-né. On a pu estimer que l'apport protéique ne saurait être supérieur à trois grammes par kilo.

Plusieurs raisons ont pu être avancées par le professeur Rey pour expliquer la qualité du lait *maternel*.

D'une part, la maturation des systèmes de sécrétion biliaire n'est pas achevée à la naissance. L'insuffisance de sels biliaires empêche un certain nombre d'acides gras présents dans les graisses d'être solubilisés correctement et absorbés normalement. Mais ceux de ces acides qui sont placés en position interne dans la molécule de glycérol sont solubilisés beaucoup plus facilement que ceux qui sont placés en *position* externe.

(Suite page 14, 1re col.)

CONSEILS PRATIQUES A UNE FUTURE MÈRE

« La grossesse est un travail », *dit le professeur Papiernik, chef du service de gynécologie-obstétrique à l'hôpital Antoine-Béclère, qui consacre sa vie à lutter de toutes ses forces préventivement contre la prématurité. Si on la considère comme tel, elle peut être sujette à des accidents majeurs ou à des inconvénients mineurs que des mesures préventives peuvent permettre d'éviter.*

● LES CONSULTATIONS. — *Les quatre consultations prénatales obligatoires sont insuffisantes ; huit ou dix visites chez le médecin apparaissent souhaitables durant la grossesse : une par mois au début et deux au cours du dernier mois de la gestation.*

● LES TRANSPORTS. — *La longueur des transports en commun apparaît lors des enquêtes épidémiologiques comme un des facteurs déterminants qui augmentent les risques d'accidents. Il ne sera jamais assez conseillé, d'autre part, à une femme enceinte d'éviter les trajets en voiture trop longs à six ou sept mois de grossesse : le choix du lieu de vacances doit en tenir compte.*

● LA MUSCULATION. — *Il suffit de mettre au repos les muscles abdominaux pendant six mois pour qu'une ou deux années soient nécessaires à la récupération de ces muscles. Et donc la ceinture de grossesse apparaît dans la plupart des cas à déconseiller ; en son absence, les muscles mettront seulement trois mois à reprendre leurs formes.*

● LE TABAC. — *L'habitude de fumer peut réduire en moyenne de 200 à 300 grammes le poids des enfants à la naissance. De plus, les femmes présentant un risque d'hypotrophie fœtale, qui ont eu un enfant mort* in utero *et qui fument, ont mille fois plus de risques que les femmes qui ne fument pas d'avoir à la grossesse suivante un enfant mort* in utero.

● LES VACCINATIONS. — *Le vaccin antigrippal est conseillé. Pour la rubéole, il est conseillé avant la grossesse de faire une sérologie de la rubéole et le cas échéant de pratiquer un vaccin.*

● L'ALIMENTATION. — *Il faut éviter toute restriction calorique, nuisible à l'enfant. Souvent des considérations esthétiques poussent la femme à se restreindre, notamment sur les glucides. Ces restrictions ne sont pas étrangères à certains poids insuffisants à la naissance ou à certaines mortalités périnatales. Les régimes sans sel ne présentent pas d'avantages déterminants pour éviter l'hypertension artérielle et la toxémie gravidique.*

L'alimentation doit comporter assez de fer pour les besoins nutritionnels de l'enfant. Toute insuffisance peut provoquer des anémies.

● L'ALCOOL. — *On dispose d'éléments épidémiologiques de plus en plus sérieux. L'alcool en excès peut entraîner une dénutrition maternelle et une carence vitaminique sévère, sans parler d'un effet toxique important.*

(PUBLICITÉ)

L'ALIMENTATION DE L'ENFANT ET LES PROFESSIONS DE SANTÉ

Le lait de la mère : un idéal physiologique

(Suite de la page 13.)

Or dans les graisses du lait de femme, trois quarts de ces acides sont placés en position interne, alors que pour les laits de vache, les deux tiers de ces acides sont en position externe

D'autre part, l'activité enzymatique qui précède le système dans la chaine de transformation de la méthionine en cystine est très faible chez le nouveau-né : or le lait de la mere a une teneur en cystine beaucoup plus élevée que le lait de vache, et le professeur Rey a pu estimer qu'il y a toutes les chances que l'immaturité enzymatique puisse être compensée chez le nourrisson par un apport très important de cystine provenant du lait maternel.

On ne saurait ignorer, indépendamment de la composition des aliments que le nourrisson doit absorber, le niveau des besoins de celui-ci. A cet égard, des éléments assez précis ont pu être apportés : on estime les besoins énergétiques de l'enfant durant les deux premiers mois de la vie a 110 kilocalories par kilo de poids, même si cette donnee doit être modulée en fonction du sexe et des constitutions individuelles. Le professeur Rey a tenu à souligner les dangers de la surnutrition tres répandue : en effet, il existe une corrélation entre le poids des enfants à l'âge de six mois et l'obésité à l'âge adulte Il est difficile de surmonter certaines contraintes sociales, certaines réticences psychologiques qui s'opposent à l'allaitement au sein : on peut penser qu'alors le lait artificiel doit présenter une composition en graisses, sucres et proteines la plus proche possible de celle du lait de la mère C'est ce que se sont efforcés de faire les fabricants en proposant, depuis plusieurs annees, sur le marché des laits « maternisés », dont l'usage, selon les pédiatres, est en France encore insuffisamment repandu par rapport aux autres laits nettement plus imparfaits mais aussi, il faut le reconnaître, moins coûteux.

Le rôle déterminant du pharmacien

Prolongement de la mission du prescripteur, le rôle du pharmacien pour conseiller à la mère ou à la future mère le meilleur mode d'alimentation est déterminant. Une fois le choix fait, les conseils du pharmacien aideront au jour le jour, à adapter au mieux les aliments du nourrisson

C'est avant meme l'accouchement, comme l'a souligné le professeur Satge, directeur de l'Institut de puériculture, que l'intérêt de l'allaitement doit être souligné ; le choix du mode d'allaitement se fait dans 90 % des cas avant le sixieme mois de grossesse.

Le pharmacien peut intervenir a un double titre : il est en dehors de son officine une autorite écoutée qui peut soulever les problèmes posés par l'allaitement au sein, ne serait-ce qu'auprès des proches de la femme enceinte Surtout dans sa propre officine, par des phrases en apparence insignifiantes, le pharmacien est le mieux à même à tout moment de jouer son rôle d'éducateur sanitaire : à une jeune femme qui s'interroge dans une pharmacie sur les aliments qu'elle sera amenée à donner à son nourrisson, le pharmacien peut lui suggérer l'intérêt du mode naturel d'allaitement par quelques mots : « *Vous savez, il y a la boite de lait bien sûr, mais il y a aussi l'allaitement au sein.* »

Sécuriser

En prodiguant leurs conseils à la jeune mère, les pharmaciens doivent respecter deux impératifs. Il importe d'abord qu'ils n'hésitent pas à recourir à tous ceux qui contribuent à la surveillance des nourrissons : ainsi leurs conseils annoncent souvent ceux des médecins de famille : ils peuvent être amenés à envoyer les jeunes mères aux consultations de nourrissons de la protection maternelle et infantile (P.M.I.) et aux puéricultrices à domicile qui dépendent de la Direction départementale d'aide sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.). D'autre part, les pharmaciens doivent tendre avant tout à sécuriser les femmes, qui, plus qu'un conseil, recherchent souvent un appui. L'importance des facteurs psychologiques dans ce domaine doit être soulignée

Le professeur Gabilan, chef du service de pédiatrie néo-natale à l'hôpital Antoine-Béclère, a montré que la mère qui allaite rencontrera des difficultés sensibles particulièrement à deux moments où l'intervention du pharmacien peut alors être particulièrement efficace. Tout d'abord, lors du retour à domicile, vers le douzième jour, une baisse de la sécrétion lactée peut être constatée. Elle n'est liée, le plus souvent qu'à une simple fatigue physique ou à un surcroit de soucis qu'une meilleure hygiène de vie permettra de supprimer. La mère retrouvant une lactation stable, seules surviendront des difficultés mineures.

Ensuite, une deuxième période critique se situe vers quatre ou six semaines, car souvent apparaissent alors des crevasses à l'origine de poussées de lymphangite. A cet égard, des mesures préventives apparaissent essentielles : application légère de pommades, séchage du haut du sein après chaque tétée, préservation contre la macération. Quant aux médicaments, ils passent facilement dans le lait Il s'agit donc d'éviter encore, durant l'allaitement au sein, toute consommation excessive de médicaments, sans l'avis d'un médecin ; étant entendu que la mère ne doit pas hésiter à suivre les prescriptions médicales lorsque celles-ci s'avèrent nécessaires

Pour les meres qui ont choisi, dans leur majorité, de nourrir leur enfant au biberon, le rôle du pharmacien n'est pas négligeable. Il peut aider la jeune mère inexpérimentée à mesurer, par exemple, l'importance des troubles digestifs à partir de quelques critères : une prise de poids inférieure à 20 grammes par jour, un nombre de selles supérieur à six, l'importance des vomissements peuvent révéler une réelle intolérance à certains constituants des laits en poudre, et conduire dans ce cas à consulter un médecin

Mais le pharmacien peut aussi donner des conseils simples : donner le biberon de façon calme et posée, pratiquer un décubitus ventral après le biberon.

Dans la plupart des cas, il apparait peu opportun de se prêter à la demande la plus courante de changer de marque de lait. Seul un contrôle sur les quantités d'eau et de lait pour la composition des biberons apparait tout à fait souhaitable : un excès de poudre de lait peut, d'après le professeur Gabilan, se révéler très dangereux.

Tous ces conseils demandent un peu de temps, mais la preuve est faite que les résultats heureux sont à la mesure des minutes consacrées.

Le pharmacien occupe une place privilégiée, puisque l'on sait qu'il est un homme de conseil et que son avis peut être demandé à l'officine sous un prétexte quelconque, alors que l'on hésite à consulter spécialement son médecin, a notamment souligné le professeur Bourrinet, titulaire de la chaire d'hygiène et d'éducation sanitaire à la faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry. Cela ne peut être nié, mais nécessite réflexion et prudence de la part du pharmacien. En effet, il ne s'agit pas d'affoler inutilement *ni* de plonger sa cliente dans un état d'inquiétude exagérée. Tous les conseils d'hygiène doivent être prodigués avec discernement et fondés sur un optimisme raisonné. C'est grâce à une information prudente, circonspecte et réfléchie que le pharmacien peut contribuer à faciliter la prévention en matière de périnatalogie.

L'ALLAITEMENT MATERNEL EN 1976

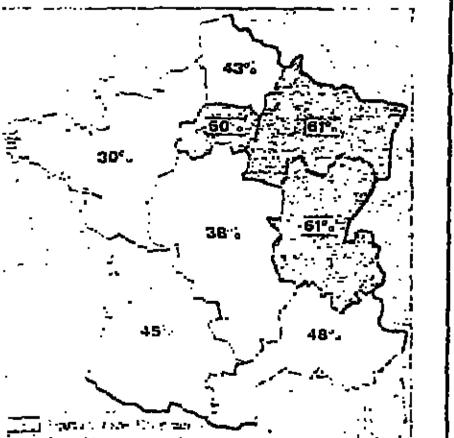
L'allaitement maternel en France est très inégalement réparti selon les regions et les conditions sociales. A l'occasion de la publication du nouvel arrêté sur les aliments de l'enfance, deux enquêtes, l'une auprès des maternités, l'autre aupres des mères, ont été confiées par Guigoz à la SOFRES. La première avait pour but de faire le point sur la façon dont sont allaités les bébés pendant leur séjour à la maternité, et de connaitre l'opinion du corps médical sur l'allaitement maternel et les laits maternisés ; la seconde, de savoir combien de mères ont allaité leur enfant, pendant combien de temps, et de connaître les raisons de leur choix.

Bien que la méthodologie employée ne soit pas identique, les résultats obtenus ont été comparés à ceux de l'enquête du même genre réalisée par l'Institut national de la santé et de de la recherche médicale (INSERM) en 1972. Il en ressort notamment que :

● *L'allaitement maternel a augmenté entre 1972 et 1976 : il est plus frequent dans les centres hospitaliers universitaires et les centres hospitaliers urbains et ruraux, avec une dominante dans les grandes villes (c'est dans la region de l'Ouest qu'il est le plus faible) ; il est plus elevé chez les primipares de dix-huit a vingt-neuf ans, chez les femmes de cadres supérieurs ou de membres des professions libérales. Parmi celles qui allaitaient, 57 % continuaient à un mois ; 47 % a deux mois et 22 % a trois mois.*

● *Les consultations prenatales et les cours de preparation a l'accouchement sont considerés comme des lieux privilegiés pour l'information sur l'allaitement maternel, et 75 % des meres declarent avoir pris leur décision avant l'accouchement.*

● *Les médecins sont decidés a promouvoir l'allaitement maternel, mais, lorsque les meres ne peuvent ou ne veulent pas allaiter, leur preference va sans réserve aux laits maternisés.*



L'allaitement maternel est tres inégalement reparti en France. Assez curieusement l'enquête a revélé que ce sont les mêmes regions qui présentent une proportion élevée d'allaitement maternel et de consommation de lait maternisé.

Comment le lait vient aux femmes

Le sein se compose de multiples unités qui sont faites d'une alvéole dont l'épithélium puise dans le sang les éléments constitutifs du lait et le sécrètent à l'intérieur même de cette alvéole. Puis, à partir de là, il y a une série de canaux qui aboutissent au mamelon et permettent la sortie du lait. Ce mécanisme est sous la dépendance de deux hormones. L'une est la prolactine, elle est sécrétée par l'hypophyse antérieure et sa sécrétion provoquée par la succion du mamelon se fait suivant un mode de réflexe assez simple avec un contrôle au niveau de l'hypothalamus. Mais dans l'ensemble elle est facile à obtenir si on observe certaines règles : la mise en train de la sécrétion de prolactine est facile si la mère est tétée dans les heures qui suivent l'accouchement. Elle se maintient sans difficulté si la mère est tétée souvent, enfin elle s'arrête lorsque l'alvéole est pleine.

Pour vider l'alvéole, c'est l'ocytocine qui rentre en jeu ; sécrétée par l'hypophyse postérieure, cette hormone provoque la contraction de petites fibres musculaires qui entourent chacune de ces alvéoles, d'où une chasse brusque du lait hors de cette alvéole, sa vidange complète, et au niveau du mamelon une éjection du lait qui sort en masse. Ce résultat est souvent constaté lorsque la mère se prépare à donner le sein. La sécrétion d'ocytocine est alors provoquée par la seule vue de l'enfant et le plaisir que la mère va avoir à donner le sein. Ce réflexe de sécrétion d'ocytocine est donc fondamental puisque c'est lui qui vide le sein et permet une reprise correcte de la sécrétion de prolactine ; mais, contrairement à la prolactine, la sécrétion d'ocytocine est sensible à une quantité d'influences extérieures, que l'organisme intègre au niveau du diencéphale et de l'hypothalamus qui contrôlent cette sécrétion.

Ces influences extérieures peuvent être tout à fait banales : chez une femme qui a un bon réflexe d'ocytocine ou d'éjection de lait il suffit au moment où elle va donner à téter de distraire son attention en lui posant un problème mathématique simple comme la table de multiplication, de provoquer une gêne mineure comme de plonger la main dans l'eau froide pour bloquer le réflexe d'éjection, à moins que ne jouent d'autres facteurs qui vont inquiéter ou culpabiliser cette femme.

SALUBRITÉ ET QUALITÉ : les garanties de la loi

Salubrite et qualité : tels sont les deux préalables à la mise sur le marché de produits diététiques destinés à l'enfance Si cela va de soi en théorie, la politique a montré, au fil des années, que cela était bien loin d'être le cas en fait.

C'est pourquoi la réglementation des aliments diététiques de l'enfance, telle qu'elle a été modifiée par l'arrêté du 1er juillet 1976, paru au *Journal officiel* du 14 septembre 1976, représente un progrès essentiel.

Publié treize ans après une recommandation de l'Académie de médecine et signé conjointement par les ministres de la santé et de l'agriculture, ce texte a été élaboré par la commission d'étude des aliments diététiques et de régime, présidée par le professeur Gounelle de Pontanel.

Celui-ci avait défini dans le *Quotidien du médecin* du 1er décembre 1976 la philosophie de cette réforme en ces termes :

« *Il s'agit d'une réalisation de diététique préventive fondée sur des connaissances actuellement admises : rôle du sel dans la genèse de l'hypertension, rôle très suspect du saccharose (athérome et carie dentaire)*

« *Cette politique préventive a pu être menée à bien grâce à une harmonieuse concertation qui a pu s'établir entre pouvoirs publics, experts et industriels Elle permet de placer la France a l'avant-garde en matière de réglementation de la diététique infantile, et je me dois de souligner l'esprit de collaboration que notre commission a trouvé auprès des industriels concernés.* »

Le texte de l'arrêté complète la liste des contrôles que doivent déjà effectuer ces industriels.

Il apporte à la mère une serie de garanties portant sur la qualité de fabrication :

— Contrôles renforcés, exigeant une absence totale de germes pathologiques ;

— Garanties biologiques et microbiologiques très strictes ;

— Garanties concernant les résidus et les contaminants : les aliments touchés par cet arrêté ne doivent contenir aucune trace d'antibiotiques, et les substances hormonales tels que les œstrogènes et les anabolisants sont limitées à moins d'un millionième de gramme par kilo ;

— Garanties portant sur le conditionnement : il doit préserver les qualités hygiéniques, nutritionnelles et organoleptiques des produits.

Cet arrêté comprend quatre chapitres principaux, correspondant à chaque type de produits : laits et préparations diététiques pour l'alimentation des nourrissons (laits « maternisés ») ; farines et produits diététiques assimilés ; aliments diversifiés (petits pois) : aliments de regime pour enfants atteints de troubles métaboliques et nutritionnels

Les quantités et les qualités des divers composants (lipides, protides, vitamines, etc.) sont précisément définies, en particulier la teneur en sodium (200 mg pour 100 g sont admis pour les produits à base de protéines, 150 mg pour ceux à base de légumes). Des études épidémiologiques ont, en effet, indiqué une corrélation entre les habitudes alimentaires données aux bébés et l'apparition, à l'âge adulte, de certaines maladies, telles l'obésité, l'hypertension ou les maladies cardio-vasculaires.

Les critères de qualité bactériologique sont détaillé en annexe de cet arrêté (la teneur en nitrate ne doit pas dépasser 50 mg/kg, celle en résidus de pesticides doit être nulle). Les contrôles de fabrication semblent garantir une grande sécurité sur ce point.

C'est la première fois que l'on va aussi loin dans le détail pour définir la salubrité et la qualité des produits diététiques destinés à l'enfance Un délai de trois ans est toutefois accordé aux industriels, pour permettre leur « reconversion » Ce délai, qui parait bien long, ne sera peut-être pas inutile pour assurer également la reconversion des habitudes familiales.

MÉDICAMENT ET GROSSESSE : ni trop ni trop peu

(Suite de la page 13.)

Lorsqu'on administre une drogue à la mère dans les derniers jours de la gestation ou même pendant le travail, celle-ci peut passer avant la naissance chez le fœtus, persister chez lui après la naissance et être epurée avec les limitations propres au nouveau-né. On a beaucoup étudié le cas des *anesthésiques* donnés à la mère pendant le travail : la plupart des anesthésiques volatiles administrés à la mère sont éliminés par voie respiratoire chez le nouveau-né, et l'épuration dépend donc de l'efficacité respiratoire de ce nouveau-né ; les barbituriques à vie longue sont mal métabolisés par le nouveau-né et peuvent entrainer un sommeil prolongé et une dépression respiratoire On peut encore observer des hypoglycémies chez les nouveau-nés de mères prenant des *sulfamides ou des diurétiques*. Très recemment on a observé des accidents hémorragiques chez des nouveau-nés de mères prenant de l'aspirine (par trouble de l'agrégation plaquettaire) ou consommant du phénobarbital (par anomalie de synthèse de certains facteurs de coagulation).

Ces différentes complications, dont la liste n'est certainement pas close, obligent à une *grande vigilance* lorsqu'on prescrit des médicaments aux femmes dans le dernier trimestre de la grossesse. Cependant, il convient aussi de se rappeler que l'*abstention therapeutique* chez la femme enceinte malade peut être nocive pour le fœtus. La pratique ne peut donc s'établir que sur le principe général de la pharmacologie clinique : ne pas faire de traitement inutile, ne pas hésiter a utiliser les medicaments lorsqu'ils sont nécessaires à la santé de la mère, en connaitre les inconvénients possibles chez le fœtus et tout faire pour les éviter.

En conclusion, le professeur Royer résume les choses ainsi :

« *Il n'y a pas à avoir de crainte monumentale de l'emploi de la majorité des médicaments que nous employons tous les jours chez la femme enceinte au début ou à la fin de sa grossesse. Dans l'immense majorité des cas, le resultat sur le fœtus est l'indifférence. En tout cas, ce serait une faute grave dans l'état actuel de notre ignorance de priver des femmes enceintes de traitements qui s'imposent et qui sont importants sous prétexte qu'on commence à parler de pharmacologie du fœtus et de l'embryon. Toutefois, il faut que de façon raisonnable, tranquille et calme, on ait l'idee que, malgré tout, a chaque fois qu'une femme enceinte vient vous consulter, l'idée générale est qu'avant de choisir un médicament il faut : 1) qu'il soit vraiment tout à fait indiqué ; 2) et que, en tout cas, on ait bien vérifié qu'il n'y ait pas de fait connu prouvant qu'il est nocif pour le fœtus.*

Au fond, nous retombons dans un système general concernant la consommation des médicaments inutiles chez la femme non enceinte ; on peut les supprimer sans ennui chez la femme enceinte ou les réduire vraiment au strict minimum. »

LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ

(Suite de la page 13.)

TENSION

— *Que conseiller à une femme enceinte présentant une tension artérielle élevée ?*

— Une hypertension même modérée et sans danger pour la mère peut être néfaste pour l'enfant : un régime sans sel est peu efficace On est donc conduit à prescrire des anti-hypertenseurs

ANTIBIOTIQUES

— *Quels antibiotiques prescrire à la femme enceinte ?*

— La novobiocine et la kanamycine.

— *Que penser du traitement à la tétracycline pendant la grossesse ?*

— On relève des colorations jaunes sur les bourgeons de la seconde dentition de l'enfant, sauf si l'on expose les dents de première dentition aux ultraviolets

ASPIRINE

— *L'aspirine présente-t-elle des inconvénients ?*

— Non, à condition d'être utilisée avec modération et évitée les toutes dernières semaines

VITAMINES

— *La vitamine D est-elle bonne pour la femme enceinte ?*

— Les femmes carencées en vitamine D mettent au monde des enfants qui risquent de subir des accidents d'hypocalcémie néonatale dont certains peuvent être très graves Pour les femmes qui travaillent dans les villes industrielles, il sera utile d'en *prescrire*, surtout en début de grossesse

CONTRACEPTION

— *La reprise d'une contraception orale agit-elle sur la lactation ?*

— Non, absolument pas. Et donc la reprise peut se faire avant la fin du premier mois

QUALITE DU LAIT

— *Existe-t-il des différences de qualité entre les laits des femmes ?*

— En principe, le lait d'une mère est toujours bon pour son enfant Globalement, la malnutrition agit non sur la qualité du lait, mais sur sa quantité Dans ce cas, on peut supplémenter l'allaitement avec un biberon.

SEVRAGE

— *A quel moment se situe cette période de transition que constitue le sevrage ?*

— Une femme qui travaille commence à sevrer son bébé à partir de la cinquième ou sixième semaine Pour une femme au foyer, le sevrage peut être envisagé à la fin du troisième mois. De toute façon, ce sevrage devra être très progressif dans la mesure du possible

FARINE

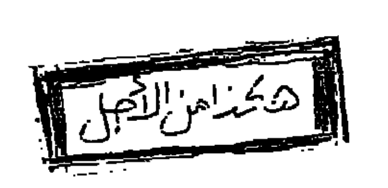
— *A partir de quel âge peut-on donner de la farine ?*

— On peut en donner dès les premiers mois même si, avec les laits maternisés, les besoins du nourrisson ne sont plus les mêmes. Cette farine, en tout cas, ne doit pas contenir de gluten pour les enfants insuffisamment développes

JUS DE FRUITS

— *Est-ce une bonne chose de donner des jus de fruits aux enfants ?*

— Le jus de fruit a pour but d'apporter de la vitamine C Or aucune carence en cette vitamine n'est observable chez le nourrisson avant le deuxième mois Donc le troisième mois est un bon moment pour commencer à donner des jus de fruits aux enfants Il n'en va pas de même pour la vitamine D, qui, elle, devrait être administrée dès la première ou la seconde semaine après la naissance



LE SORT DE CONCORDE

La réunion des experts à New-York s'est déroulée dans un climat « très amical »

Etat stationnaire pour Concorde. Air France et British Airways maintiennent leur décision d'engager, le mardi 15 mars, le procès qu'elles ont intenté contre les *autorités new-yorkaises*.

Tandis que, le mercredi soir 9 mars, M. James Callaghan, premier ministre britannique, s'envolait en Concorde pour rencontrer à Washington le président Carter, les ouvriers de l'usine de Filton, près de Bristol, où est fabriqué l'avion supersonique, ont occupé leurs locaux pour protester contre le licenciement de *sept cent quatre-vingts personnes*, provoqué par l'arrêt du programme de construction de l'appareil franco-britannique.

Avant de quitter son poste, M. Kenneth Rush, ambassadeur des Etats-Unis en France, a indiqué, le mercredi 9 mars, devant la presse, que les bonnes relations franco-américaines n'ont « jamais été aussi nécessaires ». Il a toutefois précisé *que si la France décidait de prendre* des mesures de représailles, au cas où Concorde serait interdit de séjour à New-York, cela entraînerait des contre-mesures.

De notre correspondant

New-York. — La réunion organisée le mercredi après-midi 9 mars entre les experts français et britanniques et les atorités du Port of New York and New Jersey Authority (PONYA) a duré *deux heures et demie ; elle a été qualifiée de « très amicale »*. M. Cesar B. Pattarini, responsable des questions aériennes au PONYA, a déclaré *que « de nouvelles informations concernant la procédure de réduction du bruit avaient été fournies et qu'elles seraient étudiées très soigneusement »*. On croit savoir que les techniciens des deux parties se rencontreront à nouveau dans un délai de deux à quatre semaines. D'ici là, le sort de l'appareil reste en suspens.

Les optimistes font remarquer que c'est la première fois que le Port de New-York a accepté de tenir une « table ronde » avec les experts franco-britanniques et de s'intéresser aux argument techniques que ces derniers avancent. D'autres estiment que la réunion de mercredi ainsi que la prochaine n'engagent en rien le PONYA mais s'inscrivent dans le cadre d'une manœuvre dilatoire effectuée avec l'approbation — au plus haut niveau — des trois gouvernements.

A Washington, en tout cas, le président Carter a mis les points sur les « i » au cours d'une conférence de presse réunie le mercredi 9 mars. Il a de nouveau préciser qu' *« il n'avait pas contacté le PONYA à propos du Concorde et qu'il n'avait pas l'intention de le faire »*. Un journaliste lui ayant demandé si cela signifiait qu'il permettait aux autorités new-yorkaises de mener la politique étrangère des Etats-Unis, le président a esquissé un sourire en guise de réponse.

Tant que le gouvernement fédéral se contentera de prononcer, à l'intention de Concorde, de pieuses paroles, mais ne cherchera pas à faire respecter son autorité sur le gouverneur de l'Etat de New-York, ce dernier ne faiblira sans doute pas. Concorde a obtenu un sursis, non la grâce présidentielle.

Reste l'échéance juridique : les Britanniques et les Français contesteront-ils le mardi 15 mars, devant le tribunal, le refus du PONYA d'exécuter la décision du gouvernement fédéral ? Ils l'affirmaient, le mercredi 9 mars, avec la dernière vigueur.

LOUIS WIZNITZER.

BRUITS

Après sept mois d'exploitation, soit à la fin du mois de décembre, le niveau sonore du Concorde français à Washington-Dulles s'établissait comme suit : au décollage 119,8 EPN d B et à l'atterrissage 115,8 EPN d B, alors que les prévisions des constructeurs, déposées auprès des autorités américaines avant l'ouverture de la ligne, étaient respectivement de 119,5 EPN d B au décollage et de 116,5 EPN d B à l'atterrissage.

Les niveaux de bruit des appareils subsoniques mesurés dans la bande horaire des arrivées et des départs de Concorde étaient les suivants : de 113 à 116 EPN d B au décollage et de 117 à 118,5 EPN d B à l'atterrissage pour les Boeing-707 et les DC-8.

L'EPN d B (Effective Perceived Noise Decibel) est une mesure d'intensité sonore, corrigée en fonction de la sensibilité humaine aux diverses fréquences, à la durée d'exposition au bruit.

Au décollage, le bruit est mesuré à 3,5 milles nautiques (6,482 km) du point de lâcher des freins. A l'atterrissage, le bruit est mesuré environ à 1 mille nautique (1,852 km) de l'entrée de piste.

Dans le brouillard des textes...

Pour des raisons de haute politique qui leur *échappent*, Air France et British Airways renonceront-elles à laisser la cour du Southern District of New-York se saisir de l' *« affaire »*, le mardi 15 mars ? Ce serait alors la quatrième fois que ces deux compagnies ajourneraient le procès qu'elles *ont* intenté, le 17 mars 1976, au *Port of New-York and New Jersey Authority* (PONYA).

Passant outre à la décision de M. William Coleman, alors secrétaire aux transports, qui, le 4 *février* 1976, avait autorisé Concorde à desservir New-York et Washington pour une période probatoire de seize mois, le PONYA avait interdit, le 11 mars suivant, l'atterrissage de l'avion supersonique à Kennedy Airport *« pendant au moins six mois »*, à compter du premier vol sur Washington-Dulles. Il voulait se donner le temps de juger à l'œuvre l'appareil franco-britannique.

Aussitôt, Air France et British Airways assignèrent en justice le PONYA. Il leur fallut alors constituer minutieusement leur dossier. Sans précipitation. Rendez-vous fut pris pour le 13 septembre devant le juge Pollack. Quelque temps avant l'audience, les deux compagnies décidèrent, par souci de conciliation, de renvoyer le procès au 17 janvier 1977. La période de réflexion que s'était fixée le PONYA s'achevait le 24 novembre, mais, au dernier moment, celui-ci s'accorda un délai supplémentaire de deux mois pour terminer ses études.

Inconstitutionnalité

Au début de cette année, le PONYA fit savoir qu'il ne serait pas prêt en temps voulu et repoussa au 10 février l'annonce de sa décision. Air France et British Airways, toujours résolus à ne pas compromettre les quelques chances qu'il leur restait de voir aboutir leur requête, consentirent à différer au 18 février la date du procès. Lorsque, usant de leur patience, le Port de New-York se déroba de nouveau et reporta au 10 mars sa délibération, les deux compagnies, une fois encore, acceptèrent de ne s'en remettre au juge Pollack, en cas de réponse *négative, que le 15 mars*.

Le cas échéant, donc, Air France et British Airways soutiendront devant la cour du Southern District of New-York que la décision du PONYA contrevient aux engagements internationaux souscrits par les Etats-Unis. D'abord, la convention de Chicago de 1944, qui pose le principe de la liberté des airs. Ensuite, l'accord bilatéral américano-britannique des Bermudes signé en 1946 (en cours *de renégociation) et l'accord bilatéral* franco-américain conclu l'année suivante qui règle, commercialement parlant, les relations aériennes entre partenaires.

Ces textes de base sont difficiles à exploiter par les défenseurs de l'avion supersonique. La convention de Chicago pose des principes très généraux — trop généraux même — pour ne pas donner lieu à de multiples interprétations. Les accords bilatéraux *passés de gouvernement à gouvernement* laissent naturellement à l'appréciation des autorités américaines le soin de trancher, dans les matières qu'ils traitent, ce qui relève de la compétence de l'Etat fédéral et de celle des Etats fédérés.

La décision du PONYA est, en outre, aux yeux des deux compagnies, entachée d' *« inconstitutionnalité »* dans la mesure où elle contredit une décision fédérale, en l'occurrence celle de M. Coleman. Cette position du Port de New-York leur paraît d'autant moins soutenable que, le 19 mai dernier, la cour d'appel de Washington a débouté le Fonds de défense de l'environnement, déclarant que la décision du secrétaire aux transports ne contrevenait pas à la loi.

L'introduction de Concorde aux Etats-Unis en effet ne contredit en rien les deux lois essentielles qui, sur le plan intérieur américain, régissent le transport aérien. Le Noise Control Act de 1972 donne pouvoir à l'administration fédérale de l'aviation (F.A.A.) de *fixer* le niveau de bruit des *aéronefs*. Cependant, les textes en vigueur ne concernent que les avions subsoniques. L'Agence pour la protection de l'environnement (E.P.A.) avait demandé, le 16 janvier 1976, que les appareils supersoniques se conforment à cette réglementa*tion, faute d'en posséder* une qui leur soit applicable.

Des normes plus libérales

A l'automne dernier, l'E.P.A. avait proposé, pour les avions supersoniques, des normes de pollution plus libérales que celles qu'elle a adoptées pour les appareils subsoniques. Ces normes, qui entreraient en vigueur en deux étapes — le 1er janvier 1980 et le 1er janvier 1984 — ne s'appliqueraient pas aux aéronefs actuellement en service ou en construction.

La seconde loi à laquelle devait se soumettre Concorde est le National Environmental Policy Act (NEPA) de 1969. Ce texte fait obligation au secrétaire aux transports de procéder à une analyse systématique des avantages et des inconvénients de toute décision de son ressort pouvant mettre en cause, de façon notable, la qualité de l'environnement.

La décision de M. Coleman était notamment fondée sur le rapport définitif de la F.A.A., qui évalue l'impact de Concorde sur l'environnement (E.I.S.). Au dire des experts, la menace des vols supersoniques sur la stratosphère est, pour le moment, insignifiante. A leur avis, l'avion franco-britannique est plus bruyant et plus polluant que les avions subsoniques. En revanche, il satisfait aux règlements de sécurité américains pour ce qui concerne les réserves en carburant à l'approche des aéroports.

Toutes ces données, qu'elles soient constitutionnelles ou simplement écologiques, sont sujettes à caution. Si procès il y a, les deux parties semblent décidées à aller, en cas de besoin, jusque devant la Cour suprême des Etats-Unis pour savoir ce à quoi elles ont le droit de prétendre.

JACQUES DE BARRIN.

M. DE GUIRINGAUD : le principe de la libre concurrence doit être pleinement respecté.

Recevant mercredi 9 mars M. Kenneth Rush, ambassadeur des Etats-Unis pour un dîner d'adieu, M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a notamment déclaré :

« Nos préoccupations sont communes sur beaucoup de sujets, et notre approche est la même sur un grand nombre. Nous avons aussi — et c'est naturel — des divergences parfois réelles sur des questions importantes : ainsi de nos conceptions sur ce que doit être le progrès et l'avenir dans le domaine aéronautique. Des difficultés que nous rencontrons actuellement sur ce plan, rien ne vous est étranger : vous vous êtes efforcé de comprendre nos positions et vous y avez réussi. Bien plus, vous vous en êtes fait l'avocat auprès de votre gouvernement (...). Ce n'est donc pas à vous, monsieur l'ambassadeur, qu'il est besoin de rappeler que, demeurant la meilleure et la plus fidèle alliée de ses alliées, la France entend aussi poursuivre la politique d'indépendance qui est la sienne. Ce n'est pas à l'ancien professeur d'économie politique que j'aurai besoin de dire que le principe de la libre concurrence internationale doit être pleinement appliqué et respecté. Vous êtes enfin plus convaincu que quiconque que la construction d'une Europe forte, unie, ayant sa personnalité et ses responsabilités propres, constitue pour nous un objectif essentiel. »

MÉDECINE

DANS LE VAL-DE-MARNE

Une collaboration exemplaire entre le SAMU et les omnipraticiens

Le Service d'assistance médicale d'urgence du Val-de-Marne (SAMU 94) existe depuis cinq ans. Il fonctionne bien, presque trop bien. D'après son responsable, le professeur Huguenard, « certains jours, une dizaine de particuliers dont l'état ne nécessite aucunement une hospitalisation nous appellent néanmoins ». Une ambulance est envoyée pour rien et des frais inutiles auront été engagés. Pour remédier à cette situation, les généralistes libéraux du Val-de-Marne viennent de créer, avec l'assistance technique du SAMU, la première permanence médicale libérale à l'échelon d'un département.

Dans le Val-de-Marne, qui comprend plus d'un million d'habitants, les médecins généralistes assuraient déjà la permanence des soins, par commune ou par groupes de communes, la nuit et les jours fériés. Grâce à la création de l'Association des services de soins et d'urgence du Val-de-Marne (ASSUM 94), que le docteur Bruyère, son président, présentait à la presse le jeudi 10 mars, *« il sera désormais possible d'assurer la permanence des appels durant la journée ». Actuellement, en effet*, précise-t-il, *le médecin généraliste, face à une urgence, ne peut prendre le risque, sanctionné pénalement, de ne pas porter secours à une personne en danger, mais, ce faisant, il désorganise complètement sa journée de travail. »*

Cette association, dont les statuts ont été déposés le 24 février, a été créée sur l'initiative du syndicat des médecins du Val-de-Marne (affilié à la Confédération des syndicats médicaux français) et du conseil départemental de l'ordre, dont le président, le docteur Rivière, a souligné, par sa présence à l'inauguration de l'ASSUM 94, l'intérêt qu'il portait à cette expérience — une expérience qui devrait débuter véritablement dans un mois.

L'ASSUM 94 a été encouragée par le professeur Huguenard, responsable du SAMU, qui y voit *« le symbole de la collaboration possible et nécessaire entre les SAMU et les médecins libéraux »*. Aux premiers doivent être réservées les urgences « lourdes », celles qui peuvent être qualifiées plus précisément d'*« états de détresse »* ; aux seconds peuvent être confiés tous les autres appels d'urgence. Cette collaboration, qui existe déjà de façon informelle la nuit et le dimanche, sera facilitée durant la journée d'une double façon : médecins hospitaliers et médecins généralistes recevront les appels des malades au même endroit, et si deux numéros de téléphone différents subsistent, les efforts des uns et des autres pourront être coordonnés de façon satisfaisante. En outre, comme l'a rappelé le docteur Bruyère, *« les moyens d'émission seront les mêmes pour les voitures des omnipraticiens et pour les ambulances dans la mesure où l'ASSUM 94 bénéficie de l'infrastructure du SAMU. Les liaisons en seront facilitées d'autant »*.

Le concours du conseil général, qui a accordé à l'unanimité une subvention de 180 000 francs, a été déterminant pour la réalisation de cette expérience. Une aide du ministère des finances a aussi été accordée. Ces mises de fonds initiales ont permis d'éviter que les problèmes d'amortissement de ces installatoins ne se posent de façon trop ambiguë, écartant ainsi *« toute préoccupation de rentabilité »*. Demeurent néanmoins les problèmes posés par les frais de fonctionnement de cet organisme (secrétariat et autres) : on peut imaginer que les médecins assurant la permanence et payés à l'acte reversent une part *de leurs honoraires ; d'autres sub*ventions pourraient être accordées...

Il semble qu'un nombre suffisant de généralistes accepteront de faire ces gardes de jour. D'après le docteur Bruyère, *« trente médecins volontaires devraient permettre d'assurer la permanence des soins. Une vingtaine se sont déjà proposés »*.

N. B.

★ ASSUM 94, 4, rue Octave-du-Mesnil, 94000 Créteil.

ÉDUCATION

LE TRANSFERT DE PARIS-VIII A MARNE-LA-VALLÉE

Un démantèlement

estime le président de l'université

M. Pierre Merlin, président de l'université de Paris-VIII-Vincennes estime dans un communiqué que le projet de transfert de cet établissement à Marne-la-Vallée, à l'est de Paris, « semble s'apparenter à un démantèlement ». Selon M. Merlin, on envisage une « réduction de moitié des effectifs étudiants sans que les mesures prévues par les experts désignés en 1974 par le secrétariat d'Etat aux universités de généralisation de l'accès des salariés (bacheliers et non bacheliers) et d'ouverture de disciplines nouvelles aient été prises ».

D'autre part, M. Merlin s'inquiète « des menaces sérieuses sur les personnels sans statut (et notamment les personnels administratifs étrangers et les enseignants à temps plein sans poste budgétaire) » et de « la possibilité de déplacement d'enseignants vers d'autres universités ». Il exprime des « réserves expresses vis-à-vis du souci d'adapter au marché local de l'emploi une université dans laquelle on ne souhaite pas maintenir les caractéristiques qui ont donné à Vincennes une place à part sur le plan national et un renom international ».

Pour les enseignants de Vincennes, conclut-il, les insuffisances actuelles des dotations en crédits et en personnel préparent déjà ce « démantèlement ».

« VINCENNES VIVRA... » A BEAUBOURG

Spectacle improvisé : « ... *Et l'homme prend son café crème.* » Un silence. « ... *Sans sucre.* » Rires. Coiffée d'un chapeau melon, une jeune femme fait la pantomime avec des mots. Autour d'elle, ils sont une centaine assis en rond sur le tapis gris, dans le grand hall, sous les tuyaux. Il y a une grue, la silhouette cinétique de Georges Pompidou, un bureau d'information, des cimaises de tubes, des photos lumineuses. Sur un grand panneau, cette inscription : *« Pour changer l'art il faut changer l'homme »*. Ici et là, des flèches marquant la direction des escaliers roulants. Plus loin, un immense graffiti : « Rebella ». Autour du groupe assis, des banderoles : *« Paris VIII vivra à Vincennes », « Non au démantèlement »*.

Le flot des visiteurs défile, en suivant les flèches. On leur distribue un tract : *« Une « ville » de trente-cinq mille personnes rayée de la carte ? »* A l'écart, deux inspecteurs des renseignements généraux. Une vieille dame s'inquiète : *« De quoi s'agit-il ? On voit tant de chose étonnantes ici. »* Un enfant répond : *« C'est une manif... »* Un étudiant ajoute en souriant : *« ... A moins qu'il ne s'agisse d'un événement artistique »*.

Au débouché d'un tuyau de verre, des bribes de conversations dans la foule. *« ... Avec sa sagesse et sa philosophie. »* On commente l'exposition Marchel Duchamp. *« Ah ! j'allais oublier de vous parler des tuyaux ! »* Une jeune fille guide un groupe de messieurs sérieux et attentifs. Un enfant a perdu sa mère. On lui donne un tract.

Les jeunes gens assis se sont levés et font la ronde en scandant : *« Vincennes vivra, Saunier cédera »*. Au-dehors, le vent fait grincer les superstructures métalliques. Sur la place, des badauds, nez en l'air, continuent de se demander à quoi ressemble Beaubourg. C'était un soir au centre Georges-Pompidou.

FRANCIS CORNU.

● *Le C.H.E.A.M.* (Centre de hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes — Fondation nationale des sciences politiques) organise, les 21 et 22 mars prochains, deux journées d'étude sur « le monde arabe : conflits ou négociations ». Cette session est réservée aux cadres des secteurs privé et public, ainsi qu'aux enseignants et chercheurs désirant perfectionner et actualiser leurs connaissances sur cette région (13, rue du Four, Paris-6e).

A Dauphine

SOIXANTE EXTRÉMISTES DE DROITE INTERPELLÉS APRÈS UNE ACTION DE COMMANDO

Une soixantaine de militants se réclamant du GUD (Groupe union défense), organisation d'extrême droite, ont pénétré, mercredi 9 mars, dans les locaux de l'université Paris-Dauphine (Paris-IX). Casqués, bottés, armés de barres de fer, ils ont tenté d'occuper le bureau du secrétaire général de l'université et se sont heurtés aux étudiants présents, blessant l'un d'eux, qui a dû être hospitalisé.

La police a interpellé la plus grande partie des membres du groupe sur le quai de la station de métro Rue-de-la-Pompe, proche de l'université. Cinquante-sept personnes — pour la plupart des étudiants — ont été arrêtées puis relâchées quelques heures plus tard.

Le commando du GUD cherchait, par cette intervention, à obtenir un local pour ses militants de Dauphine. Mais cette demande a été refusée à plusieurs reprises par le conseil de l'université.

Le secrétaire général de Paris-IX a déposé une plainte et entamé une *procédure disciplinaire* contre les élus du GUD de Dauphine, auteurs d'un tract distribué durant l'action du commando.

RELIGION

Mgr ETCHEGARAY : les évêques français recevront les jeunes qui quittent Écône

Rome (*A.F.P.*). — Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale française, actuellement à Rome où il participe aux travaux du conseil du secrétariat du Synode des évêques, a publié un communiqué sur les conditions de réinsertion des anciens séminaristes d'Ecône.

« Les jeunes d'Ecône peuvent être assurés de trouver à leur sortie un accueil franc et cordial auprès de tout évêque, affirme-t-il. *Il s'agit d'être réaliste : malgré la meilleure volonté de part et d'autre, il faudra sans doute ménager les paliers d'accueil ou, temporairement, sous la responsabilité de prêtres mandatés par l'Eglise, ces jeunes pourront être aidés à s'insérer plus ou moins vite dans un séminaire français ou une institution religieuse. »*

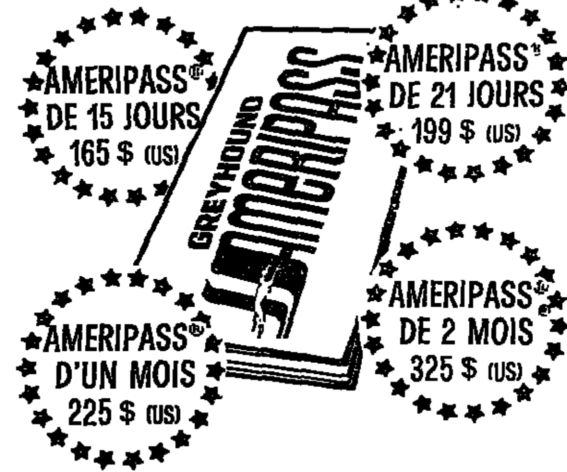
D'autre part, pour répondre à un désir de Paul VI, la curie étudie l'installation à Rome d'une maison d'accueil internationale pour les séminaristes « traditionnels » — sinon traditionalistes.

Selon des sources ecclésiastiques, plus de trois cents jeunes gens — en comptant ceux du séminaire d'Ecône — se prépareraient actuellement à la prêtrise hors des séminaires officiels.

C'est le Saint-Siège lui-même qui a attiré l'attention du monde sur leur existence. Le 25 février dernier, il donnait l'exemple aux séminaristes d'Ecône de ceux *« qui avaient déjà rompu »* avec leurs supérieurs et trouvé une solution satisfaisante *« dans le climat normal d'obéissance à l'Eglise »*.

● *Paul VI* a dû annuler l'audience qu'il devait accorder au cardinal Léo-Joseph Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, et à sept évêques belges, à la suite d'une grippe qui l'oblige à garder le lit.

Un communiqué du Saint-Siège avait annoncé, le 9 mars, que Paul VI était grippé et qu'il avait renoncé à son audience générale hebdomadaire du mercredi. Le pape est apparu néanmoins, à sa fenêtre et a parlé aux fidèles durant cinq minutes. *« Recommandez-moi au Seigneur »*, a-t-il dit aux cinq mille personnes massées place Saint-Pierre.







ÉDUCATION

L'ÉCOLE CATHOLIQUE EN BRETAGNE

II.- « Un climat »

par ANDRÉ MEURY

Le dépeuplement des campagnes et l'ouverture à de larges couches de la population ont fait changer l'école catholique en Bretagne (« le Monde » du 10 mars). La « laïcisation » du corps professoral y contribue aussi. L'évolution en cours se développe aussi dans les domaines de la pédagogie et de la catéchèse. Mais le « caractère propre » n'est-il pas menacé ?

En même temps qu'elle entreprenait un processus de démocratisation, l'école catholique subissait les soubresauts qui secouent l'Eglise depuis la fin de la guerre. La crise des vocations que connaissent les congrégations religieuses et le clergé diocésain les a conduits à ouvrir leurs portes aux laïcs. Même si les uns et les autres conservent la propriété et la direction de leurs établissements, leur poids, aujourd'hui, est faible. « *Qu'est-ce qu'un collège de jésuites où il n'en reste que deux ou trois, parmi des dizaines de professeurs laïcs ?* interroge un enseignant. *L'image demeure la même ; la réalité est toute différente.* » Il y a moins de vingt ans, quarante prêtres enseignaient au collège Saint-François, à Lesneven (Finistère). Ils ne sont plus que cinq aujourd'hui, pour quatre-vingts professeurs laïcs.

Depuis deux ans, c'est un laïc qui dirige l'établissement. Fin collier de barbe, tenue sportive et cheveux en bataille, M. Désiré Quiviger, trente-cinq ans, a l'assurance et l'autorité d'un homme élu. Un an avant le départ de l'ancien supérieur, ses collègues l'ont désigné pour prendre la direction de l'établissement. Il a accepté.

« La religion passe mal »

Pour rassurer les parents d'élèves, un supérieur ecclésiastique a été nommé en même temps. L'abbé Alexandre Branellec, économe du collège, a été chargé de cette mission de transition. Le contraste entre les deux hommes est étonnant. Grand, le front dégarni, nonchalant, l'abbé Branellec dissimule à peine son désappointement : « *La chapelle*, soupire-t-il, *n'est plus le centre du collège* (1). »

Une messe y est célébrée, cependant, chaque mardi. Une messe facultative : elle n'accueille jamais plus de dix élèves. A peu près autant que le groupe de recherches bibliques. Jusqu'en première, les séances de catéchèse sont obligatoires ; mais, dès la troisième, on n'y aborde plus guère que des problèmes « humains ».

Dans cette classe de seconde, la séance de catéchèse peut ainsi être consacrée à l'exposé d'un élève sur le Triangle des Bermudes. « *Nous avons commencé à parler de la création du monde*, explique-t-il dans un demi-sourire. *Nous avons constaté à la lecture de la Bible qu'Abel, tué très jeune par son frère, avait eu cependant une nombreuse descendance. Nous avons compris qu'il ne fallait pas suivre le texte mot à mot. Maintenant, nous abordons tous les mystères du monde.* »

Pour d'autres, élèves de première qui se déclarent « *plus ou moins catholiques, plutôt moins* », les séances de catéchèse n'ont guère d'autre mérite que d'être « *des cours où l'on parle* ». « *Pour nombre de jeunes*, reconnaît un prêtre professeur, *la religion est devenue un sujet tabou. Elle passe mal. Les médias n'en donnent pas une image sympathique.* »

Dans l'enseignement primaire, la catéchèse est souvent prise en main par les parents. Dans les établissements secondaires, de l'avis général, elle fonctionne très mal, malgré quelques expériences isolées et les efforts de formation des enseignants que tentent les directions diocésaines.

« *Nous ne voulons pas toutefois servir de locomotive*, explique l'abbé Plateau, directeur diocésain pour l'Ille-et-Vilaine et membre de la commission nationale de catéchèse. *Nous attendons que des groupes de parents ou d'enseignants se manifestent.* » Ils peuvent alors suivre des cours de théologie au grand séminaire de Rennes. Ce que font actuellement deux cent cinquante personnes en Ille-et-Vilaine. « *Dès les classes de cinquième, nous nous heurtons à un phénomène d'incroyance*, ajoute l'abbé Plateau. *L'empreinte de l'école et de la famille est beaucoup moins forte aujourd'hui sur les enfants. On flotte.* »

Les parents d'élèves reconnaissent que dans les familles « *les enfants parlent très peu de religion* ». « *Du point de vue religieux*, dit un professeur du collège Saint-Martin de Rennes, *le collège est un véritable lycée.* »

Est-ce bien grave ?

« *Je suis un peu agacé quand on lie catéchèse et école catholique*, explique l'abbé Emmanuel Le Cunff, responsable de la pastorale en enseignement catholique pour le Morbihan. *L'école fait partie d'une pastorale d'ensemble. L'éducation de la foi du jeune doit s'intégrer dans toute la communauté chrétienne. L'école, elle, donne un climat.* » C'est aux professeurs qu'il revient de créer ce climat.

Parfois, M. Quiviger et l'abbé Branellec font leurs comptes. Parmi les quatre-vingt professeurs laïcs du collège Saint-François, combien de pratiquants ? « *Nous sommes arrivés à 70 %*, dit M. Quiviger, *c'est plus que nous ne pensions.* »

L'enseignement catholique, qui accueille en Bretagne près de la moitié des élèves, recrute près de la moitié des enseignants. Il ne peut pas les sélectionner comme il le voudrait parfois.

Avant d'entrer dans l'enseignement catholique, chaque professeur prend connaissance — depuis 1971 — d'un texte résumant ses devoirs. Il doit « *accepter de collaborer à l'éducation de la foi des élèves qui lui sont confiés et de s'y préparer* ». Plus explicitement, il doit « *témoigner, par sa vie autant que par son enseignement, de sa recherche loyale sur le sens de l'homme et de sa vie, sachant que le chrétien trouve ce sens dans l'Evangile* ». Il doit également « *favoriser l'éducation à la foi des jeunes dont il a la charge en acceptant de soutenir l'effort de l'école en ce domaine* ».

Pour l'abbé Louis Jestin, directeur diocésain de l'enseignement catholique du Finistère, ce texte n'a guère d'autre valeur qu'informative. « *En exiger la signature*, explique-t-il, *c'est se condamner à l'ambiguïté. Il faudrait refuser ceux qui ne signent pas par crainte de mal faire et accepter ceux qui signent pour avoir du travail.* » La signature du texte « A quoi s'engage le maître de l'enseignement catholique » n'est plus, depuis peu, obligatoire dans le Finistère. Ailleurs, elle l'est encore.

A la lecture de ce texte, quelques enseignants retirent leur candidature. D'autres prennent conseil. « *A ceux qui viennent nous trouver, nous répondons : signez, c'est une formalité pour avoir du boulot* », explique sans hésiter M. Jean-Noël Truet, professeur de philosophie au collège Saint-Martin de Rennes et responsable régional de la C.F.D.T. de l'enseignement privé. « *Il n'y a pas de scrupules à avoir*, insiste M. Truet, *parce qu'il n'y a déjà plus d'enseignement catholique. Il suffit de constater ce qui se passe dans les établissements. Ce ne sont pas les valeurs évangéliques qui animent l'enseignement catholique ; en tout cas, c'est de moins en moins fréquent. Il y a la façade du discours officiel et la réalité vécue. Le décalage entre les deux s'accroît de jour en jour.* »

Les parents n'ignorent pas cet état de fait. Les responsables d'établissement non plus. Ainsi, Sœur Alice ne se fait pas d'illusions sur les raisons du succès de son école en milieu populaire à la périphérie de Rennes. « *Certaines familles mettent leurs enfants à Saint-Armel parce que c'est une école catholique ; c'est une minorité*, constate-t-elle ; *d'autres les envoient ici parce que c'est l'école la plus proche ; certains parents, enfin, estiment que dans les écoles catholiques on s'occupe mieux de leurs enfants.* »

Dans cet enseignement catholique breton en pleine mutation, la qualité de l'accueil est devenue un maître mot. Il n'existe pas de consignes précises, élaborées par les directions diocésaines. Chaque établissement improvise. Et certains vont très loin dans cette nouvelle recherche.

L'école technique Le Paraclet, à Quimper, accueille six cent cinquante jeunes filles et les prépare à divers certificats d'aptitude professionnelle et brevets d'études professionnelles et aux baccalauréats de comptabilité et de secrétariat. L'école appartient à la congrégation des Filles du Saint-Esprit, mais elle est dirigée par un laïc.

Recherches pédagogiques au Paraclet

A la rentrée de septembre 1976, les soixante-huit élèves qui entraient en seconde ont bénéficié de quatre semaines de temps libre, sans cours ni horaires. Quatre semaines d'expérimentation, organisées en atelier, sans travail scolaire mais avec un programme chargé : mieux se connaître et mieux connaître les autres, grâce à la poésie, au « photolangage », au graphisme et à l'expression corporelle ; découvrir les dons et les aptitudes de chacune, par l'analyse de la vie du groupe ; relativiser l'importance donnée à l'école, par la recherche d'autres lieux dans la ville et les environs, où l'on peut acquérir des connaissances ; permettre aux élèves et aux professeurs de se connaître vraiment.

« *Nous n'avons pas perdu ces quatre semaines*, constate M. Dabot ; *nous avons affaire aujourd'hui à des élèves plus libérées dans leurs relations, entre elles et avec les professeurs.* » Ces derniers ont voulu donner une suite à cette expérience avec la mise au point d'une pédagogie de type coopératif dans toutes les disciplines. En histoire et géographie et en économie, les élèves ont deux séances hebdomadaires de travail indépendant. De temps en temps, une demi-journée pluridisciplinaire permet un travail sur un même thème à travers quatre matières : histoire, géographie, français, économie. Les professeurs se relaient deux par deux sans que les élèves changent d'activité ou interrompent le travail en cours.

Cet « essai de déscolarisation » est donné en exemple. Il est significatif de recherches réelles pour transformer l'école en « communauté éducative ». Force est de constater que de telles tentatives restent exceptionnelles et que, ailleurs, bien souvent les mots masquent les choses.

Mais il arrive que « vivre en communauté » soit simplement l'intitulé du règlement d'un établissement. C'est le cas au collège Saint-François de Lesneven. De la moyenne trimestrielle, joliment rebaptisée « force relative », aux retenues pour indiscipline ; du professeur principal au chef de division ; des autorisations de fumer au bon usage des récréations, tout y est rigoureusement prévu, expliqué, justifié. Les élèves du second cycle apprennent ainsi que « *la lecture de détente — et néanmoins de qualité — peut se faire le mardi de 18 h. à 19 h.* ».

De l'avis des élèves, la laïcisation du corps enseignant et de la direction a provoqué le « *débordement de l'administration* ». « *Nous sommes submergés*, dit un élève de terminale, *de billets de toute sorte. Il y en a de toutes les formes et de toutes les couleurs. Il y en a de prévu pour toutes les situations.* »

C'est vrai, il y en a beaucoup. Mais pour M. Jean Larrour, préfet de discipline, « *l'ordre est la base de la vie en communauté* ». « *Les parents y sont attentifs*, ajoute-t-il, *mais pour ce qui est des élèves...* » Educateur avant tout, M. Larrour essaie de comprendre lorsqu'un élève a été renvoyé d'un cours. « *Nous avons de plus en plus de cas sociaux*, confie-t-il. *C'est avec les élèves qui ont des histoires en famille que nous avons le plus de problèmes. On les a mis en pension pour s'en débarrasser. Ceux-là se font repérer.* »

Jusqu'en 1968, les promenades du jeudi (puis du mercredi après-midi) s'effectuaient en rang. Puis la promenade a été libre. « *Mais*, soupire M. Larrour, *elle se terminait en beuverie.* » Depuis quelques années, le collège pratique la semaine continue. Les cours ont lieu du lundi au vendredi, sans interruption. La promenade libre du mercredi après-midi a ainsi été supprimée.

Quand les élèves de Saint-François se plaignent, ils réclament la mixité (« *il y a des types qui ont des problèmes* ») et le droit de sortir plus souvent du collège. Ils idéalisent l'enseignement public, « *où la liberté est plus grande* », et reprochent aux enseignants de les « couver ». « *On nous force à travailler*, dit l'un d'eux ; *en fac, livrés à nous-mêmes, on ne fera plus rien.* » Conscients d'avoir « *peut-être plus de chance qu'ailleurs d'avoir le bac* », ils résument leur attente : « *Passer le bac et foutre le camp.* »

Tout n'est pas si noir. La direction du collège Saint-François organise depuis deux ans des stages en entreprise pour les élèves de terminale. Une manière efficace d'utiliser les « 10 % pédagogiques » pour lier les études à la vie. « *Mais*, ajoute le directeur, *on ne peut pas renverser toutes les barrières en même temps ; l'autodiscipline dans un établissement de mille trois cents élèves, cela s'apprend.* »

Les enseignants acquiescent. Selon eux, les structures du dialogue existent, même si elles ne fonctionnent pas toujours très bien. « *La difficulté, c'est d'établir une relation entre adultes et jeunes*, reconnaît l'un d'eux. *Ça ne nous est pas propre, mais nous n'y échappons pas.* »

(1) Plusieurs établissements en Bretagne ont transformé leur chapelle en centre de documentation et d'information.

Trois cent soixante-cinq mille élèves

L'enseignement catholique, en Bretagne, compte trois cent soixante-cinq mille élèves. Parmi eux, plus de deux cent dix mille fréquentent une école primaire, quarante mille un cours complémentaire, et six mille les classes élémentaires du secondaire. Les établissements secondaires accueillent plus de quatre-vingt mille élèves ; les écoles techniques, vingt-cinq mille.

Pendant l'année scolaire 1975-1976, l'enseignement catholique comptait mille huit cent quatre-vingt-quatre établissements primaires, ayant pour la plupart signé avec l'Etat un contrat simple. Les trois cent cinquante-trois établissements secondaires avaient dans leur majorité signé avec l'Etat un contrat d'association.

L'enseignement catholique employait à la même époque plus de dix mille enseignants dans le primaire et près de huit mille dans le secondaire et le technique. Le corps professoral est laïc à 90 % ; les écoles primaires sont en majorité dirigées par des laïcs ; mais les établissements secondaires restent en général dirigés par des prêtres ou des religieux.

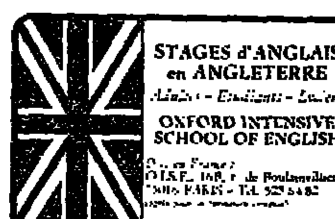
La rétribution scolaire varie sensiblement d'un établissement à l'autre. A titre d'exemple, le collège de Lesneven (Finistère), qui accueille 50 % de boursiers, réclame aux parents d'élèves : 90 francs (premier cycle) et 120 francs (deuxième cycle) par élève et par trimestre. Il s'y ajoute 200 francs de fournitures et de frais divers. Pour les internes, la pension est de 900 francs par trimestre. Le forfait d'externat, pour cet établissement de mille trois cents élèves, s'élève à 100 000 francs par mois.

Dans une école primaire de la banlieue de Rennes, la rétribution s'élève à 23 francs par mois et par enfant. Elle doit être bientôt portée à 34,55 francs. Dans une école de campagne, la rétribution est aujourd'hui de 9 francs par mois.

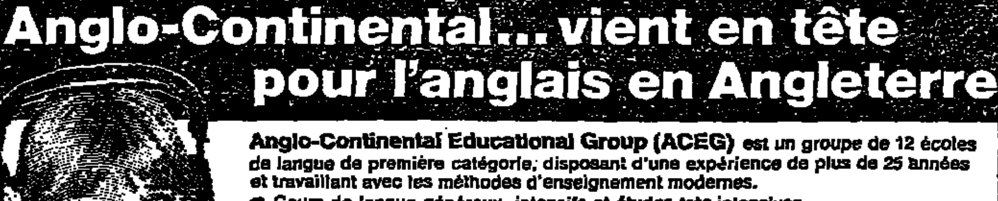
A Rennes, la municipalité verse à chaque classe maternelle sous contrat simple 3 067 francs annuels. A chaque classe maternelle sous contrat d'association : 10 050 francs. Pour une classe primaire (sous contrat simple) : 3 407 francs. Pour une classe primaire sous contrat d'association : 10 800 francs.

Prochain article :

III. — PLUS JAMAIS LA GUERRE ?







Le Monde DES LIVRES

Les voyages de Suzanne Prou

● *En cent petites pages, tout un art du rêve.*

LA malicieuse Suzanne Prou baptise du nom d'un train, *le Rapide Paris-Vintimille*, un éloge de la vie sédentaire fort à contre-courant de notre humeur voyageuse. En cent petites pages — une heure de lecture à peine et des délices qui se prolongent, — elle nous apprend à rêver.

Elle laisse des noms de ville se déplier dans sa mémoire. Ce ne sont pas des souvenirs de tourisme : avec son organisation et ses assurances, le tourisme a tué le voyage. Ce sont des souvenirs de rêves faits dans l'enfance ou en compagnie des poètes : Nerval, Péguy, Baudelaire... Tous préférèrent bourlinguer sur leurs océans intérieurs. Et Suzanne Prou aussi, qui est plus que jamais poète dans ce texte. Ecoutez plutôt comment se forment ses phrases : *« A la proie préférer l'ombre, aimer mieux le reflet que l'objet reflété, savoir que le monde n'est grand qu'à la clarté des lampes... »*



Il est facile de ne pas bouger quand une imagination vive suffit à colorer la réalité la plus familière. Là joue le sortilège. Suzanne Prou prend le métro pour se dépayser. Elle débouche en plein quartier Latin. C'est un monde étranger. Une épicerie orientale l'assaille de tous ses parfums. *« J'achète des feuilles de vigne. Du tonnelet qui les contient monte une odeur aigre-douce... Mon sac est plein. Je quitte le marché persan. Quand je déballe mon butin sur la table de la cuisine, il me semble que je reviens de loin. »*

Au cœur du livre se love une nouvelle, l'histoire de Mme Plan, jeune fille romanesque, issue d'une famille de marins, devenue la femme d'un retraité de la S.N.C.F. Le dimanche, le couple sort la voiture. Et Mme Plan transforme en conquête des mers du Sud l'exploration des environs parisiens. Un exemple parfait de ce que les mots peuvent faire pour transfigurer le réel.

Entre tous les moyens de transport, Suzanne Prou aime le train, convoyeur de songes... Regardez-là s'embarquer à la gare du Nord par un petit matin d'hiver : en troïka elle traverse la toundra glacée ; la voyageuse qui lui fait face, c'est Anna Karénine, la grande Catherine ; le crépuscule tombe sur la steppe ; dans un château illuminé, on danse la mazurka... Le train stoppe : Maubeuge.

C'est tout. Trois fois rien. Des gouttes de songe comme un élixir de bonheur. Suzanne Prou, qui paraissait, dans ses derniers romans, avoir délaissé au profit du réalisme les subtiles fleurs de l'imaginaire, se retrouve au meilleur d'elle-même.

JACQUELINE PIATIER.

★ LE RAPIDE PARIS-VINTIMILLE, de Suzanne Prou. Mercure de France. 90 pages, 28 F.

Inflexible Spinoza

● *Il y a trois cents ans mourait Spinoza. Philosophe singulier entre tous, dont Jean-Toussaint Desanti évoque la libre pensée. Et l'actualité, par-delà le temps.*

« MISERABLE SPINOZA » ; « détestable auteur d'un dangereux système » ; ainsi le nommait-on, de son vivant déjà, lui, le philosophe d'Amsterdam, « exclu de la Synagogue, ni juif, ni Turc ni chrétien », et qui avait tranquillement refusé les lumières de la foi. Notre temps connaît d'autres tumultes, et nous sommes sensibles à d'autres scandales. A trois siècles de distance cependant, Spinoza nous interpelle encore comme l'inflexible héros de la libre et pure pensée.



★ *Copyright de TIM.*

Une quadruple servitude enchaîne les hommes à un monde d'errance et de terreurs. Les religions séduisent et trompent ; les pouvoirs oppressent ; les passions aveuglent ; l'ignorance engendre un univers de fantômes et d'illusions. Mettre les hommes sur un autre chemin, un chemin tel que, pourvu qu'ils s'y engagent à fond et persévèrent sur la voie, ils ne puissent faire autrement que de découvrir par eux-mêmes la source d'une inaliénable liberté et le pouvoir de l'exercer à jamais : telle est la tâche que Spinoza assigne à la philosophie. Telle est l'exigence qui vit et qu'il faut réveiller au cœur de la pensée.

« Réveiller » qu'est-ce que cela veut dire ? Sinon que le penser souvent demeure comme engourdi et endormi parmi les choses, mais qu'il porte en lui la source et le pouvoir de son éveil ? Il en va ici comme de marcher depuis toujours dans la profondeur d'une forêt où, comptant mes pas à tâtons, je me serais égaré. Que pourrais-je dire de la forêt ? Saurais-je même que je suis dans une forêt, moi, qui vis ici de ma vie d'aveugle, assigné à mon exploration muette ? Mais voici (je n'y suis pour rien, je marchais simplement) que la forêt s'ouvre en clairière et que le soleil luit. La nuit se déchire, les formes se dessinent ; et maintenant je commence à savoir : j'étais dans une forêt et, au soleil, je peux parler des terreurs de la nuit.

JEAN-TOUSSAINT DESANTI.

(Lire la suite page 21.)

● *Pour un dialogue des civilisations* de Roger Garaudy

● *Mémoires*, d'Alan Watts

VINGT-CINQ siècles, qu'est-ce que c'est sur trois millions d'années ! Les idées de Dieu monarque, de moi irremplaçable et de science conquérante, que notre petite péninsule a voulu imposer au monde, qu'en reste-t-il déjà, sinon la peur de la mort, de l'autre, et du futur ! Décidément, l'Occident n'aura été qu'un... accident ; et c'est tant mieux !

Ce jugement sans merci sur l'apport de notre continent à l'épopée humaine, le philosophe marxo-chrétien Roger Garaudy n'en fait pas seulement un préalable au *Dialogue des civilisations*, pensée de toute sa vie et thème de son dernier livre. Il y insiste comme par revanche contre les mensonges chauvins dont l'Europe a maquillé son histoire, et dont elle se berce encore.

Sur ses origines, d'abord. Le miracle grec dont elle se glorifie n'aurait pas eu lieu sans l'Egypte, la Mésopotamie, l'Asie Mineure. Ce que le christianisme apportait de plus original venait d'Orient et a été perverti par le platonisme, puis l'impérialisme romain. En érigeant le concept et la technique en instruments de domination sur la nature et plus faible que soi, la Renaissance a préparé les ethnocides, l'esclavage, le pillage du tiers-monde, le culte absurde du travail et l'actuelle hégémonie du profit, affolée, suicidaire.

L'Occident n'est-il qu'un accident ?

par Bertrand Poirot-Delpech

POUR Garaudy, notre histoire coloniale condamne à elle seule l'Occident. A l'origine, le droit du plus fort a été invoqué sans vergogne : par Bugeaud sur l'Algérie, par Jules Ferry sur le Tonkin. Même le noble Lyautey n'a pas caché que le protectorat marocain représentait une « bonne affaire ». L'Algérie, on s'est gardé de l'avouer, exportait du blé avant que la conquête ne lui impose du vin alors qu'elle n'en buvait pas. En 1939, nos colonies avaient perdu 40 % de leur pouvoir d'achat de 1880 !

Quant aux bienfaits humanitaires qui auraient compensé cette exploitation et justifié notre présence, Garaudy les réduit à de grossiers alibis. La mortalité infantile serait restée cinq fois plus forte pour les Algériens que pour les colons. L'alphabétisation, infime, aurait surtout visé à consolider notre emprise. Le relais pris aujourd'hui par les multinationales serait encore plus sournois. Tout en se croyant indépendante et aidée, l'Amérique latine rendrait trois dollars aux Etats-Unis pour un qu'elle reçoit en aumône...

(Lire la suite page 20.)

NOUVEAUTÉS

● *FLORA GROULT a donné à son dernier roman ce joli titre :* Un seul ennui, les jours raccourcissent *(Flammarion).*

● *DEMOUZON, qui brûle les étapes, publie son troisième roman policier, deux ans après ses débuts dans le genre :* Un coup pourri *(Flammarion).*

● *LUCE IRIGARAY, psychanalyste et philosophe, étudie les divers rôles sociaux et culturels assumés par les femmes :* Ce sexe qui n'en est pas un *(Editions de Minuit).*

● *KOSTAS AXELOS, en publiant* Contribution à la logique, *complète une trilogie philosophique entamée avec* le Jeu du monde *(1969) et* Pour une éthique problématique *(1972) (Editions de Minuit).*

● *LOUIS CHEVALIER :* l'Assassinat de Paris. *On « massacre » Paris depuis qu'il existe. Mais où furent, où sont les coupables ? Plus qu'un pamphlet, la plainte d'un homme lucide et cultivé (Calmann-Lévy).*

● *DOMINIQUE BORNE, un agrégé d'histoire, s'intéresse au mouvement Poujade :* Petits bourgeois en révolte ? *(Flammarion).*

Edgar aime Gaston

● *Ce n'est pas une déclaration politique. Le président de l'Assemblée nationale a seulement du goût pour la « Chambre jaune ».*

UNE vingtaine de titres dans des collections de poche, deux millions d'exemplaires vendus, des séries télévisées, des rééditions, l'apparition en librairie d'« histoires » qui, jusqu'à ce jour, n'avaient été que des « feuilletons » dans la presse des années 20. Et, par-dessus tout ça, le parrainage d'Edgar Faure. Le président de l'Assemblée nationale a du goût pour Gaston Leroux. Quelle meilleure occasion de le faire savoir que la célébration du cinquantenaire de la mort du père de Rouletabille et de Chéri-Bibi ! Edgar Faure a donc commencé par préfacer *Six histoires épouvantables*, dénichées dans de vieux numéros d'un hebdomadaire nommé *Cyrano* et que viennent de publier les Nouvelles Editions Baudinière avec une étude du dénicheur Jean-Claude Lamy. Ayant ainsi montré sa compétence, il était tout désigné pour inaugurer l'exposition consacrée à Gaston Leroux à la Maison de Radio-France (1). Inauguration expresse, mais le brio de la préface a été confirmé.



★ *Dessin de PLANTU*

Qui s'en étonnerait ? La tessiture de l'intellectuel Edgar Faure est encore plus somptueuse que celle du politique. L'historien de *la Disgrâce de Turgot* n'a pas dédaigné le genre policier sous le pseudonyme, avoué dans le *Who's Who*, d'Edgar Sanday. *Et M. Langois n'est pas toujours égal à lui-même* reste un roman dont seul le titre ne pourra jamais s'appliquer à son auteur.

Un gros monsieur prenant les eaux

Pourtant, Edgar Faure le confesse : il a dû se résoudre à *être l'exégète de Gaston Leroux* sans l'avoir relu très récemment. Du moins avait-il des souvenirs, des affinités, aussi. Gaston Leroux fut avocat, Edgar Faure l'est toujours. Il l'était déjà lorsque, dans le parc de l'établissement thermal d'Aulus-les-Bains, dans l'Ariège, dont son père était le médecin, il vit pour la première fois un gros monsieur prendre les eaux et essayer de perdre quelques kilos. C'était Gaston Leroux. Ils firent connaissance. Le jeune avocat découvrit son aîné, qui ne l'était plus. Du barreau il était passé à la chronique judiciaire ; de cette rubrique au « grand reportage », et bientôt au roman que l'on dit populaire. De 1903 — il avait alors trente-cinq ans — à 1927, année de sa mort, il publia trente-trois romans, écrivit sept pièces de théâtre. Il eut pour éditeurs Lafitte, le plus souvent, mais aussi Flammarion, Fayard, et même une fois Gallimard. Il fut joué à l'Odéon, à l'Ambigu, au Vaudeville. Jean Cocteau préfaça *le Mystère de la chambre jaune*. Et, en 1911, Léon Blum, critique dramatique de *Comœdia*, saluait, au Grand Guignol, *l'Homme qui a vu le diable* et le dramaturge « qui ne nous avait jamais rien donné de meilleur ». Edgar Faure est en bonne compagnie.

Cette exposition de la Maison de Radio-France lui a plu. Il y a retrouvé Madeleine Gaston-Leroux et bien d'autres souvenirs.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 20.)

(1) 116, avenue du Président-Kennedy, jusqu'au 20 mars, de 10 h à 19 h.

Grands classiques japonais

● *Une trilogie médiévale et les journaux de voyage d'un grand poète du dix-septième siècle paraissent aux Publications orientalistes de France dans une collection qui mérite son titre : « Les œuvres capitales de la littérature japonaise ».*

C'EST de parti pris que René Sieffert, à qui l'on doit notamment la traduction d'autres classiques tels que *la Tradition secrète du nô*, de Zeami, et *les Contes de la pluie et de la lune*, de Veda Akinari (1), a choisi de livrer ces textes intégraux, sans notes, mais avec un commentaire introductif qui les situe dans l'histoire et en éclaire l'importance et la beauté. Il se réserve toutefois de publier ultérieurement un volume d'explications détaillées pour les spécialistes. Le lecteur « profane » perd peu à être privé d'un amas de précisions, qui font de la lecture un décriptage.

Le cycle épique des Taira et des Minamoto (c'est-à-dire les trois « Dits ») raconte des événements qui ont bouleversé la structure politique et sociale du Japon dans la seconde moitié du douzième siècle : l'affrontement pour le pouvoir des deux clans, Taira et Minamoto, qui s'achève par l'instauration d'un nouvel ordre, le gouvernement des *shogun*, qui durera jusqu'à l'empereur Meija.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 22.)

(1) Gallimard, coll. « Connaissance de l'Orient ».

★ LE DIT DE HOGEN, *LE DIT* DE HEIJI, LE DIT DES HEIKE, (deux volumes), traduit du japonais par René Sieffert. Publications orientalistes de France, 35 F et 78 F.

★ [illegible] JOURNAUX DE VOYAGE [illegible] par René [illegible]. Publications orientalistes de [illegible] pages [illegible] rue de [illegible] Paris).

La vie littéraire

Un historien au cinéma

Marc Ferro, qui a terminé en 1976 son *Histoire de la révolution de 1917* (Aubier-Montaigne) ; publie un court essai chez Denoël : *Cinéma et Histoire* De *la Grande Illusion* à *Lacombe Lucien*, du *Juif Süss*, au *Troisième Homme*, sans oublier *le Chagrin et la Pitié*, *Cuirassé Potemkine*, *la Grève*, *A l'Ouest rien de nouveau*, ou *Tant qu'il y aura des hommes*, autant de films dont l'histoire de demain devra tenir compte Dont Marc Ferro tient déjà compte. Une révolution, une guerre, une société, ne s'étudient plus seulement à l'aide des traces écrites ou orales qu'elles ont laissées. Là encore, l'image est à la fois source et agent d'histoire. Et pourtant Marc Ferro constate que le cinéma « *n'entre pas dans l'univers mental de l'historien.* » Il veut dire, bien sûr : pas encore.

A corps retrouvé

Plus d'un million d'exemplaires vendus aux Etats-Unis... Il y avait de quoi faire rêver un éditeur, en ce temps où « les femmes », à en croire le marketing, se vendent bien. Aussi un collectif de militantes françaises a-t-il traduit *Notre corps, nous-mêmes* (Albin Michel), manuel pratique de médecine et d'hygiène composé par le « Collectif de Boston pour la santé des femmes ». Anatomie, contraception, homosexualité, diététique, avortement, ménopause (entre autres...) y sont passés en revue et en détail, avec clarté et bonne humeur. Un guide qui se veut, avant tout, utile et qui le sera sans doute à beaucoup

Pierre Louys, pasticheur

« *Les Amis de Pierre Louys* » ont désormais leur bulletin (N°1, mars 1977 Renseignements : William Therm, 79, rue du Barbatre, 51 100 Reims). Bonnes indications biographiques et bibliographiques sur le poète méconnu auquel nous devons, entre autres, ce pastiche inédit de Victor Hugo

« Gastibelza, homme à la carabine !
Disait Pépa,
Prends ce miroir, vois quelle est ta bobine
Et ne ris pas !
Tu ne sais plus, tu caresses mon pagne :
Le vin qu'on boit dans les turnes d'Espagne
T'as rendu soûl »

Brassens, qui a mis en musique l'original, aurait, peut-être bien, préféré la version pastichée

Question de principe

La salle d'actualité de la bibliothèque publique d'information, au rez-de-chaussée du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, est « approvisionnée » gracieusement par les maisons d'édition, livres et disques. Elles ont été ainsi environ cent quatre-vingts à fournir deux cents titres en janvier, une centaine en février, en « service de presse ». On compte pourtant des exceptions. Au rayon des disques, les nouveautés de Barclay et de Filipacchi sont absentes. Et dans les présentoirs de livres, celles du Seuil. Pas pour les mêmes raisons. Les deux premières maisons d'édition estiment que le jeu n'en vaut pas la chandelle Le troisième en fait une question de principe. « *Ce n'est pas pour les deux cents volumes par an que nous enverrions à Beaubourg*, dit-on rue Jacob. *Nous pensons seulement que le Centre a été doté de moyens financiers tels qu'il devrait pouvoir acheter les livres qui lui sont nécessaires.* »

Banc d'essai

A côté des éditeurs boudeurs, il en est d'autres qui, au contraire, tiennent déjà cette salle d'actualité pour un excellent banc d'essai de leur production. Et ceux-là ne répugnent pas à venir aux nouvelles, à regarder discrètement ce qui est lu, par qui, comment. C'est le cas par exemple de Raymond Hallery, directeur des éditions Le Cercle d'art et président du groupe des éditeurs d'art au Syndicat national de l'édition. Pour lui, c'est une certitude : les livres et albums d'art ont connu depuis un mois à la salle d'actualité un succès majeur. Dès lors, parmi ces curieux, il est mathématiquement sûr qu'existent des acheteurs.

C'est aussi le sentiment de certains auteurs. Mais eux, en venant voir si tel ou tel de leur livre est en place, entendent aussi tester... leur éditeur.

Du passé, faisons table rase...

Auteur de *Etre maire communiste*, écrivain de talent, Fernand Dupuy vient de publier aux éditions Fayard *l'Albine*. C'est un peu, pour le maire de Choisy-le-Roi, une façon de dire que son Limousin natal lui fut ce que la Bretagne a été à Pierre Jakez-Hélias. Ce retour vers le passé pourrait-il inquiéter les électeurs des prochaines municipales ? On le croirait en lisant dans *Choisy Informations* de février 1977 l'article de M. Chavanel, maire adjoint. Songeant à ceux qui s'étonneront de voir Fernand Dupuy, « *homme de progrès, s'attendrir sur une époque qui, que...* M. Chavanel explique : *Un communiste ne renie pas le passé, il ne jette pas aux oubliettes la culture du passé, il s'appuie au contraire sur ce passé, il en tire l'expérience pour un présent et un futur meilleurs.* » On peut donc, le 13 mars, voter Dupuy et lire *l'Albine*.

Obscurantistes de tous les pays...

« La crépuscule de la pensée bourgeoise », qui est-ce ? Lévi-Strauss. Et « la pantomime petite-bourgeoise » ? Lacan. Et « la scolastique de la bureaucratie » ? Althusser. Tels sont, du moins, les titres de chapitre d'un pamphlet intitulé (évidemment...) : *Contre Lévi-Strauss, Lacan, Althusser* (Ed. Savelli). Son sous-titre : *Trois essais sur l'obscurantisme contemporain.* Son auteur : Pierre Fougeyrollas, qui fut parfois mieux inspiré.

Car s'il peut être joyeux de s'en prendre aux monstres sacrés, il n'est pas très sérieux d'y prétendre à l'aide d'un marxisme péremptoire, messianique et lyrique, répétant sans cesse que la révolution mondiale est pour demain, et que la « pensée bourgeoise » agonise avec le capital.

C'est une bonne chose parfois d'aller contre son temps, encore faut-il en avoir les moyens.

Contre la torture

Docteur en droit, ancien banquier, citoyen suisse, Jean-Jacques Gautier a récemment proposé une action contre la torture : une convention signée à l'origine par quelques Etats qui accepteraient toute visite inopinée de leurs lieux de détention par une commission internationale. Le texte de cette proposition vient d'être publié en brochure par *la Vie protestante*, 13, rue des Rois, à Genève. Il est complété par les opinions de dix-huit personnalités qui donnent leur sentiment sur l'idée de Jean-Jacques Gautier. Pierre Mendès France y est « *favorable sans réserve* ». Benoîte Groult croit à « *une force de dissuasion* ». Jacques Ellul et Duncan Wood sont plus sceptiques. Tous pourtant voudraient bien penser avec Hubert Beuve-Méry que « *c'est au plus profond de la nuit qu'il faut croire à la lumière* ».

vient de paraître

Romans

FRANÇOIS DARBON : *la Balle au mur.* — Le troisième roman d'un comédien-metteur en scène, qui traite de l'amour. (Denoël, 200 p., 40 F.)

Nouvelles

GILBERT TANUGI : *Tom et Maureen.* — Encore le thème de l'amour. Mais il s'agit cette fois des amours adolescentes. (Denoël, 187 p., 34 F.)

ANDRE STIL : *La question du bonheur est posée.* — Ce volume regroupe *le Mot mineur, camarades... La Seine a pris la mer, la Douleur, le Blé égyptien, Fleurs par erreur, Oignon sur ciel* et quatorze nouvelles inédites. Préface de Roger Chateaunen. (Livre club Diderot 987 p., 70 F.)

Histoire

EMILE HENRY : *Coup pour coup.* — Présentés par André Laude, réunis et annotés par Roger Langlais, les textes de l'anarchiste Emile Henry, qui fut guillotiné le 21 mai 1894. Le premier volume d'une collection intitulée *Table rase.* (Ed. Plasma, 58, rue des Moines, 75017 Paris, 209 p., 38 F.)

PIERRE DURAND : *les Français à Buchenwald et à Dora.* — La reconstitution sérieuse par un de ses participants de la lutte clandestine organisée et menée par les communistes dans ces camps nazis. (Editions sociales, 315 p., 60 F.)

Essais

GABRIEL MATZNEFF : *le Défi.* — Gabriel Matzneff réédite ce recueil d'essais, qui préfigurait, en 1965, l'esprit de mai 1968. L'ouvrage est augmenté d'une préface et d'un texte relatant « la dispersion des cendres de Montherlant », à Rome. (La Table ronde, 208 p., 35 F.)

JEAN LACHATRE : *Pensées internalistes.* — La profession de foi d'un sage convaincu de détenir le secret du bonheur et de pouvoir le mettre à la portée de tous (Les publications universitaires, 155 p., 20 F.)

THEODORE QUONIAM : *Introduction à une lecture de « l'esprit des lois ».* — Par un spécialiste de Montesquieu. (Lettres modernes, Minard, 96 p., 20 F.)

YVES DELAHAYE : *la Frontière et le texte.* — L'auteur étudie le langage des relations internationales (Payot, 252 p., 55 F.)

PIERRE FRESNAULT-DERUELLE : *Récits et discours par la bande.* — Une étude sur les « Comics ». L'auteur avait publié en 1972 *la Bande dessinée, essai d'analyse sémiotique.* (Hachette, 253 p., 45 F.)

Politique

CHARLES HERNU : *Chroniques d'attente.* — Président de la commission de la défense nationale du parti socialiste, l'auteur a réuni dans ce livre les chroniques qu'il tient régulièrement dans la presse sur les sujets militaires : nucléaire, Concorde, mais aussi les grandes questions nationales et internationales, la vie locale, la crise économique, etc. (Tema, 288 p., 35 F.)

HELENE VIDA : *Mes hommes politiques.* — Hélène Vida, journaliste à Antenne 2, a rassemblé huit des interviews d'hommes politiques diffusées dans son emission « A mi-voix », sur Radio-Monte-Carlo. Ainsi se côtoient les propos de Jacques Chirac, Jean-Jacques Servan-Schreiber, Edgar Faure, François Mitterrand, Michel Debré, Olivier Guichard, Georges Marchais, Michel Poniatowski. (Belfond, 188 p., 39 F.)

Document

JEAN-MARIE DAMBLAIN : *la Tragédie du Négus.* — Le témoignage d'un journaliste sur les soubresauts et les révolutions d'Ethiopie. (Presses de la Cité, 191 p., 32 F.)

Correspondance

ANDRE E. ELBAZ : *Correspondance d'Edmond Fleg pendant l'affaire Dreyfus.* Les lettres d'un jeune juif genevois, élève de Normale à Paris, bouleversé par ce que lui faisait découvrir « l'Affaire ». Préface de Jacques Madaule. (Librairie A.-G. Nizet, 184 p., 48,15 F.)

en poche

E.-M. Remarque et l'amitié

« LE cognac coulait comme de l'or, le gin luisait comme de l'aigue-marine et le rhum était la vie même... l'existence était claire et forte... la désolation des solitaires chambres meublées... la désespérance de vivre étaient oubliées. Le comptoir du bar était la passerelle de commandement de la vie, et nous cinglions, en mugissant, vers l'avenir. »

La guerre de 1914 est terminée depuis quelques années, mais les souvenirs du carnage sont tenaces. Les gosses qui arrosaient leurs dix-huit ans avec les bombes et les gaz, dans la boue des tranchées, sont devenus des adultes Ils cherchent, ils se cherchent dans cette Allemagne névrosée des années 30, qui glisse, de plus en plus vite, vers la folie brune d'une tuerie encore plus meurtrière. Solitude bruyante des pensions dites de famille, courses folles de voitures, le passé qui, la nuit, lorsque vous n'avez pas de compagne, ne cesse de vous dévisager de ses orbites creuses, l'alcool, enfin, cet ami qui éloigne les cauchemars et transforme chaque exil en une fête : c'est cela les Camarades, *un des meilleurs romans de l'auteur du célèbre* A l'ouest rien de nouveau *(quinze millions d'exemplaires, quarante traductions), et, encore plus : le refuge dans l'amitié virile, forgée sur les champs de bataille, qui résiste à la grisaille de la vie citadine et l'amour* « démodé » *fait de discrétion, de pudeur, de silences et d'humour.*

Les automobiles bricolées qui foncent à 200 à l'heure, les bars et les putes ne sont pas pour l'auteur le prétexte d'un discours esthétisant sur l'Allemagne d'entre les guerres. Encore moins le support d'une métaphysique du désespoir, qui n'ose s'avouer, mais, tout simplement, la toile de fond d'une histoire d'amour très belle et très grave qu'on a envie de reprendre encore et encore. C'est une prose qui vous sollicite et qu'on regrette de quitter.

EDGAR REICHMAN.

★ **LES CAMARADES, d'E. M. Remarque. Traduit de l'allemand par Marcel Stora, Gallimard, « Folio », 2 vol. 752 p., 28 F.**

● Parmi les autres rééditions Sartoris, *de Faulkner (Folio, 475 pages, 10 F) :* Alexis Zorba, *de Kazantzaki (Presses Pocket, 348 pages, 10 F)*, la Grotte, *de Jean Anouilh, pièce en deux actes (Folio, 155 pages, 6 F) :* Féerie pour une autre fois, *de Céline, qui évoque dans ce récit sa détention au Danemark (Folio, 281 pages, 8,50 F)*, l'Autobiographie, *d'Angela Davis (le Livre de poche, 511 pages, 9,50 F).*

en bref

● **CONVERSATIONS-RENCONTRES A BEAUBOURG. — Deux débats vont continuer au Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, celui de ce jeudi 10 mars avec les éditions Klincksieck ; le 17 mars, « Ecrivains et Editeurs », avec Marie Cardinal, François Coupry et Régine Desforges ; le 24 mars, « Le métier de libraire en 1977 », avec Jean-Baptiste Daëlman, président du Syndicat national des libraires. Toutes ces rencontres ont lieu de 18 h. 30 à 20 h., à la salle d'actualité de la bibliothèque publique d'information (rez-de-chaussée).**

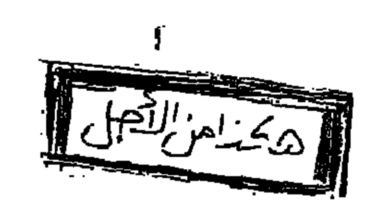
● **LA NEW-YORK UNIVERSITY en France en collaboration avec le Centre de recherche sur la littérature américaine contemporaine (Paris-III) présente une série de conférences et débats auxquels participeront : Jerzy Kosinski (vendredi 18 mars à 17 h., institut d'anglais, 5, rue de l'Ecole-de-Médecine), Robert Coover (samedi 19 mars 11 h., même adresse), Raymond Federman et Ronald Sukenick (19 mars, 16 h., même adresse), Ishmael Reed (20 mars, 11 h., Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm), Thomas Bishop, Jacques Cabau, Viviane Forrester, André Le Vot, Denis Roche, Raphaël Sorin, Françoise Wagener (20 mars, 16 h., même adresse).**

● **« UNE NOUVELLE CONCEPTION DU LIVRE D'ART » : c'est le thème de l'exposition présentée, du 12 au 19 mars, à la librairie de l'Université, 17, rue de la Liberté, à Dijon, et consacré aux éditions du Chêne. L'exposition se tiendra ensuite à Rome, du 20 mai au 20 juin.**

● **LE PRIX MAX-JACOB, décerné pour la vingt-septième fois, a été attribué à Mme Claude de Burine pour son livre « le Passeur ».**

Le Jury, après avoir rendu hommage à son secrétaire général, Jean Denoël, décédé l'an dernier, a appelé à siéger deux nouveaux membres : Pierre Andreu et Yvon Belaval.

● **FLAMMARION REORGANISE SON DEPARTEMENT « SCIENCES HUMAINES ». Sous la responsabilité de Jos Joliet, les diverses collections d'essais et de recherche de cet éditeur, tout en conservant leur autonomie, auront désormais une présentation commune. On retrouvera donc sous une même couverture blanche les ouvrages de la « Nouvelle Bibliothèque scientifique » de Fernand Braudel, « Idées et Recherches » d'Yves Bonnefoy, « l'Histoire vivante » de Denis Richet, « Sciences » de Joseph Gay et la « Bibliothèque d'ethnologie historique » de Jacques le Goff. Les cinq premiers titres de cette nouvelle formule viennent de paraître, regroupés en un même offire.**



histoire littéraire

Cette Sapho « fin de siècle »

● *Paul Lorenz retrace l'existence brève et pathétique de Renée Vivien.*

PAULINE MARY TARN est née à Londres le 8 juin 1877. Elle est célèbre en littérature sous le pseudonyme de Renée Vivien. Cette Sapho « fin de siècle » connut une existence brève et pathétique, traversée de passions sombres, noyée d'alcool : Paul Lorenz, qui a connu divers protagonistes du drame, retrace cette étrange vie avec verve et justesse. Entièrement dévouée au culte lesbien, Renée Vivien s'était adonnée à l'étude du grec avec une conviction si profonde qu'elle mit en français les fragments de Sapho alors connus. Il est vrai qu'elle s'inspira pour ses paraphrases de Swinburne, cet écrivain exagéré qui convenait à son tempérament. Elle s'était pénétrée de Baudelaire, ce qui lui fit une facture parnassienne, mais où elle mêla du Verlaine par amour des vers impairs et des imprécisions qu'ils permettent.

Etudes et Préludes, recueil inaugural que suivra bientôt *Cendres et Poussières* (1), montre qu'elle était en accord avec les préraphaélites :

Quand tu passes, gardant un [sourire ténu,
Blond pastel surchargé de par- [fums et de pierres,
Je songe à la splendeur de ton [corps libre et nu...

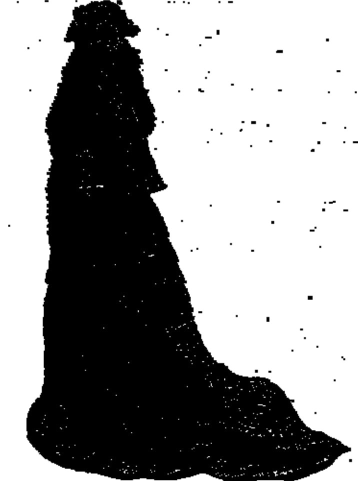
Renée Vivien était de cette cohorte d'amazones que Pierre Louÿs disait être « *les jeunes filles de l'avenir* ». Il faut lui reconnaître cette vertu d'avoir avoué ses goûts sans détours et de n'avoir célébré que la femme. Elle ignore le port des masques.

Elle vécut, avec un bonheur inégal, diverses amours. Sa liaison la plus tumultueuse, elle la connut avec Natalie Clifford Barney, dont Jean Chalon a conté l'histoire, et qui est présente dans *Etudes et Préludes* de bout en bout. Elles accomplirent ensemble le pèlerinage de Mytilène, puis se séparèrent en se blessant, pour se retrouver et se blesser encore :

Désespoir de l'âme, je t'aime
Comme une douleur qu'on [chérit...

Il y a dans l'œuvre de Renée Vivien des disgrâces Belle Epoque. Mais elle fut Sapho réinventée dans les décors modern style. On la redécouvre aujourd'hui, et c'est tant mieux.

HUBERT JUIN.



★ *Renée Vivien en dogaresse. Gravure parue dans le tome premier de ses Poèmes. (Lemerre, édit.).*

(1) Régine Deforges va publier prochainement le second recueil de Renée Vivien : *Cendres et Poussières*.

★ SAPHO 1900, RENEE VIVIEN, de Paul Lorenz. Ed. Julliard, 189 pages, 35 F.

★ ETUDES ET PRELUDES, de Renée Vivien, préface de Jean Chalon. Edit. Régine Deforges. 86 pages, 29 F.

romans

GAILLARDISES...

● *Les vieilles dames s'exhibent aussi...*

LES romans gaillards ne courent pas les vitrines des libraires contrairement à ce que la libération des mœurs pourrait laisser penser. Martin Rolland est un auteur gaillard... un écrivain dans la tradition des fabliaux de Rabelais, des contes de La Fontaine, de Marcel Aymé et de Georges Brassens.

En 1967, aux éditions Nalis — disparues depuis dans la tourmente commerciale, — il publie *la Pipe en sucre*, un roman drôle, truculent, savoureux, qui nous raconte une histoire de vieillard libidineux dans ce qu'on appelait la zone autrefois, et maintenant les bidonvilles... Quelque chose dans le genre d'*Affreux, sales et méchants*, le film d'Ettore Scola. Le livre est bien accueilli par la critique et par le public. On parle de lui pour le Prix populiste... Et là, bien sûr, le mot est prononcé, celui qu'il ne fallait pas dire. L'étiquette collée sur Martin Rolland va lui coûter dix ans de pain sec.

Aux yeux de certains, populisme ça veut dire vieillerie, vulgarité, ça a des relents d'eau de vaisselle et de bouche d'égout. Le temps du populisme est dépassé. Bon, admettons... mais dans le cas de Martin Rolland c'est tout à fait injuste. Il ne s'agit pas de populisme chez lui, en tout cas au sens où on l'entendait à l'époque des écrivains manichéens qui magnifiaient le peuple pour des fins idéologiques et politiques. Martin Rolland dépeint ses personnages tels qu'ils sont... et même avec un certain parti pris de noirceur qu'il corrige toujours par un rire salvateur.

Alors depuis cette *Pipe en sucre*, qui reste un fameux bouquin, Martin Rolland a été de malchance en déboires... livres que la presse boude... qui s'étiolent en piles au fond des librairies... qui traînent sur les quais... et puis livres sans éditeur... Comme c'est un garçon qui a de la suite dans les idées il a fini tout de même par dégauchir l'oiseau rare... Olivier Orban, l'éditeur des *Raouls*, une joyeuse chronique des loubards de banlieue écrite par Evane Hanska qui manie l'argot comme un vrai jules...

Voilà, ça nous vaut aujourd'hui *Edmonde et Léontine*, le pendant féminin de *la Pipe en sucre*, un roman où deux dames du troisième âge à la Faizant se conduisent à peu près comme certains vieux messieurs qui attendent les petites filles à la sortie des écoles... Pourquoi pas après tout... la femme étant l'égale de l'homme, elle a bien le *droit de faire des fredaines* en son âge mûr. Edmonde et Léontine s'exhibent gentiment, elles badinent, libidinent, détournent un petit garçon de douze ans — le héros, sans doute Martin Rolland lui-même — du droit chemin de la sexualité interdite aux mineurs.

Ça se passe avant la guerre, au temps du président Lebrun, dans le parc de Saint-Cloud à la belle saison, sous les charmilles, au chant des oiseaux. C'est gai, c'est bucolique, d'un érotisme bon enfant, et jamais ça ne se prend au sérieux. La plume de Martin Rolland est vive, précise, toujours relevée de cette pointe d'humour sans laquelle il n'est point de salut pour les œuvres réalistes.

ALPHONSE BOUDARD.

★ EDMONDE ET LEONTINE, de Martin Rolland. Ed. Orban, 200 pages, 34 F.

LES TROIS LANGAGES DE PIERRE EMMANUEL

PIERRE EMMANUEL a trois langages pour exprimer son essence. Et le premier, le plus visible, est son visage, sculpté dans la chair, ce front vaste, cette voix ardente, sauvage, un peu mélancolique ! Et la seconde expression est sa prose ; une cascade surabondante, analogue aux flots toujours recommencés. Et le troisième langage est cette voix prophétique, biblique, de sa poésie. Je ne puis lire Pierre Emmanuel sans évoquer ces trois aspects de son être, qui le cachent et le révèlent à la fois. Et je viens de faire une nouvelle expérience en lisant son dernier essai, qui me paraît le meilleur de ceux qu'il a écrits, du moins le plus apte à le faire connaître. Pierre Emmanuel a longtemps habité Lyon, cette ville indéchiffrable, pratique et mystique, avec ses deux collines, avec ses deux fleuves, dont l'un est tout action, l'autre toute lenteur : tout cela dans un certain brouillard. J'imagine que le poète est *secrètement inspiré par cette image natale.*

Dans ce témoignage sur *la Vie terrestre*, je discerne aussi deux courants conjoints, unis par la nuée. On pourrait dire que la première partie de ce livre traite de *l'Eros*, et la seconde de la foi, de la *Pistis*, les deux étant accordés par la fonction poétique, cette imagination qu'Emmanuel célèbre et qu'il place au-dessus de l'intuition.

Sur le premier thème de l'amour dans son rapport avec le sexe (sujet qui demeure profané et le plus mystérieux), le poète renouvelle à plusieurs égards notre vision. Il ose aborder le problème de la pornographie avec une farouche liberté. Et sur ce sujet si rebattu et vulgarisé de la femme-objet, sur l'impuissance de l'homme à « faire l'amour », sur cette aliénation réciproque qui, loin de créer l'impossible androgyne, fabrique en série *l'unisexe*, qui dénature la femme, Pierre Emmanuel jette des clartés neuves qui sont admirables.

Je ne m'attarderai pas sur le second volet du diptyque, discours chrétien, qui approfondit, qui renouvelle. On ne s'étonnera pas que le poète, comme Claudel (et même comme Valéry), soit attentif au mystère de la glorification de la chair. Ou encore qu'il ait, plus que tout autre, senti et vécu la spiritualité immanente au bouddhisme. Et là, j'ai retrouvé l'ombre lumineuse de notre ami commun, l'abbé Monchanin, qui se consuma dans l'amour de l'Inde — lui, Lyonnais de la ville aux deux fleuves, « pressé par le temps, elliptique comme l'éclair ». Je contemplais jadis son corps comme une hostie, dont il avait la pâleur et la transparence. Il donnait par transverbération, dit Emmanuel, tout ce qu'il avait reçu, mystique image du poète.

JEAN GUITTON.

★ LA VIE TERRESTRE, de Pierre Emmanuel. Seuil, 248 p., 43 F.

histoire

L'ombre féodale des pommiers en chiffres

● *Le Moyen Age eut aussi ses lois économiques et sa « croissance zéro ». La Normandie, auscultée par Guy Bois, a valeur d'exemple.*

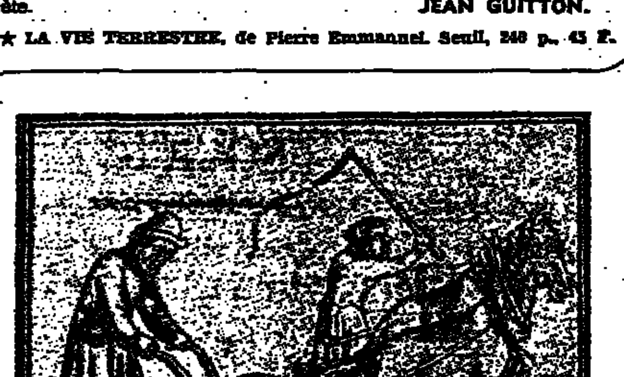
VERS 1330, la « France », dans les limites de l'Hexagone actuel, a peut-être 17 millions d'habitants. En 1560, elle en a peut-être 19 millions. Deux millions d'âmes de plus en deux gros siècles. En somme presque rien ne paraît avoir changé. C'est la croissance zéro ou je ne m'y connais pas. Les paysans français grattent le sol au seizième siècle avec les mêmes charrues peu efficaces qu'utilisaient leurs ancêtres au quatorzième siècle. Ils jargonnent les mêmes dialectes, vénèrent les mêmes idoles, baptisées « saints », du catholicisme. Et pourtant, ce monde presque immobile en apparence est passé entre-temps dans l'enfer des pestes et des guerres de cent ans, au cours desquelles la population « nationale » est tombée (vers 1445) à 7 ou 8 millions d'habitants, moins que la Belgique d'aujourd'hui.

Bacilles et soldats

Expliquer cet enfer momentané, et néanmoins cette reproduction fidèle, après coup, d'un modèle ancien (avec quelques retouches), au bout de deux cent trente années, telle est l'ambition de Guy Bois : il a choisi pour cela de « s'enterrer » en Normandie, une province-type ; de s'enterrer... pour mieux ressusciter. Il a créé ainsi l'une des œuvres ou « thèses » d'histoire économique les plus puissantes qui aient été publiées depuis, disons, mai 1968.

La population normande s'effondre en trois « tourbillons » successifs, entre 1348 et 1450. *Génocide : 72 % des Normands* disparaissent en un siècle, à cause des bacilles (pesteux) et des soldats (anglais). De 1450 à 1560 on revient, incomplètement, au niveau d'avant 1348. Les prix du blé et du seigle, calculés en grammes d'argent, suivent ce mouvement de bascule : ils baissent de 1330 à 1460 ; ils remontent au cours du siècle qui suit. Cette inflation finale de 1450-1560 résulte donc, entre autres, de l'essor de la population et d'une demande croissante. Les salaires réels, eux, ont un mouvement « pendulaire » exactement inverse : plus ça va mal pour la population (de 1348 à 1450), mieux ça ira, à la longue, pour les salariés survivants ! Ils mangent de la viande tous les jours, boivent du vin, font ripaille. De 1450 à 1560, s'instaure le mouvement exactement inverse. Trop de candidats au *salariat* se font concurrence et se disputent une embauche de plus en plus maigre. En trois générations, ils perdent les deux tiers de leur pouvoir d'achat, jadis passagèrement gonflé. Guy Bois nous donne ainsi dans le long terme une corrélation (directe, ou inverse, selon les cas) entre population, prix et salaires.

Il n'empêche : l'harmonie est assez parfaite, sinon entre les hommes et leur bonheur, du moins entre les différentes « variables » dont se tisse et se compose leur destin ; de 1340 à 1450 partout les friches vont repousser. Et puis de 1460 à 1560, quand les hommes se multiplient de nouveau « comme des souris dans une grange », la terre sera couverte, au milieu du seizième siècle, de son habituelle parure de moissons, voire de prairies.



Remarquons que cette reconquête ou simple récupération des champs, pendant la « Renaissance », a été beaucoup moins difficile que ne le fut la primordiale conquête du sol quelques siècles auparavant, lors des grands défrichements des années 1050 à 1250 de notre ère.

Un simple excès de mauvaises herbes

Ces défrichements primitifs s'attaquaient aux futaies et à la forêt vierge. Les débroussaille*ments des décennies renaissantes* (1460-1500 et au-delà) se bornent à remettre à jour un *capital* de terre, tout au plus envahi par un excès de « mauvaises herbes ». Cette facilité même explique la vitesse avec laquelle l'écosystème agricole, un moment recroquevillé et perturbé (vers 1450), reprendra, vers 1550, ses dimensions majestueuses de 1340. Superbe élasticité.

L'interrelation des variables concerne aussi le système social. En 1330, à l'apogée de la surpopulation normande (qui fait penser à certains surpeuplements du tiers-monde actuel), notre grande province de l'Ouest comptait dans ses campagnes un vaste prolétariat agricole (75 % des effectifs paysans) et une minorité de ruraux *aisés*, qu'on appelait des « laboureurs ». Vers 1460, dans une population rétrécie de près des trois quarts, on compte 60 % de laboureurs aisés contre 40 % de manouvriers (prolétaires ou semi-prolétaires ruraux). La majorité a changé de camp ! Et puis de nouveau entre 1460 et 1560, pendule inversé. D'un siècle à l'autre, le sort changeant des ruraux de Normandie se compare fort exactement à celui de leurs frères les paysans de Languedoc... La coïncidence dérive de la nature même des choses et de la convergence légitime des approches des historiens.

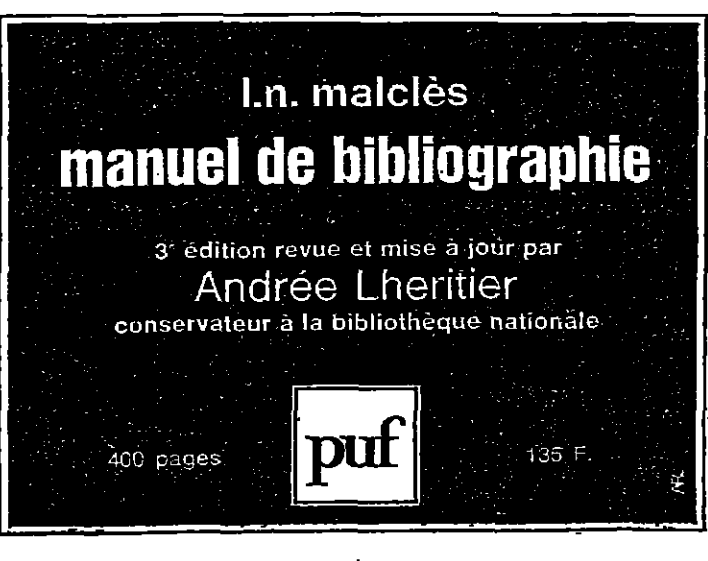
L'écosystème ne se borne pas à renaître tel quel en 1560. Il dérive lentement vers une structure moins « seigneuriale » et plus « capitaliste ». Ce mot de « capitaliste » est du reste un peu fort. Il ne concerne, sous la Renaissance, que de simples fermiers normands dont l'envergure n'atteint pas, il s'en faut, à celle des véritables capitalistes comme seront les Rockefeller ou les Krupp... Mieux vaudrait parler sans doute d'une agriculture qui devient « domaniale », mais qui reste fidèle quand même à l'exploitation de type « familial... »

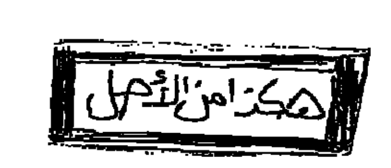
Une petite dose de marxisme

Passons sur ces détails... La synthèse de Guy Bois est austère, mais supérieurement brillante. Elle se situe dans l'esprit de Postan, de Wilhelm Abel, pionniers, tous deux, de notre histoire économique et agraire. Dans l'esprit des vieux maîtres aussi, qui formèrent la réflexion de Postan et d'Abel... Je pense à *Ricardo*, à *Malthus*. *Il est vrai* que Guy Bois se dit, se veut marxiste. Mais parlons faits : au fond, cette orientation réelle ne se sent guère à la lecture serrée de son livre, quand on étudie celui-ci comme je l'ai fait, avec une attention sympathique et sans préjugés. On ne tiendra certes pas rigueur à Guy Bois de cette volition idéologique un peu vaine. A l'heure où la plus haute autorité de l'Etat, entre la poire et le fromage, proclame sa compréhension éclairée pour un marxisme intelligent, on ne voit pas pourquoi un modeste historien normand, du reste excellentissime, n'aurait pas droit, lui aussi, à sa petite « dose » de marxisme.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ CRISE DU FEODALISME, de Guy Bois. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 412 pages, 105 F.





L'Occident n'est-il qu'un accident ?

par Bertrand Poirot-Delpech

(Suite de la page 17.)

LOIN de civiliser le reste du monde, l'Occident a perdu l'occasion de se civiliser lui-même en écrasant les cultures réputées moins avancées parce que moins techniciennes. Les Mayas ont eu l'idée des décimales avant tout le monde. Les Arabes ont imaginé avant nous la rotondité de la Terre, la vaccination anti-variolique, l'opération de la cataracte, la pénicilline, et même le percement du canal de Suez. Ils ont séduit plus que conquis l'Espagne. La bibliothèque de Cordoue rassemblait cent mille volumes quand celle de Charles V n'en comptait qu'un millier. A Poitiers, les plus barbares n'étaient peut-être pas ceux qu'on a dit.

Grâce à leur théorie du « champ continu » opposée à notre vision d'un monde d'atomes cernés de vide, les Chinois nous ont précédé de plusieurs siècles dans la découverte de la boussole, des horloges, de l'imprimerie, du gouvernail. La Bhagavad-Gità, le soufisme ou l'art de vivre balinais contiennent plus de sagesse pour l'avenir que notre religion du désir et de la croissance indéfinie. En honorant Jésus, alors que Dante plaçait Mahomet en enfer, le Coran nous donne une leçon de tolérance. C'est au contact des cultures non occidentales que nos artistes ont préféré l'imaginaire à la géométrie.

POUR éviter notre désintégration à force d'individualisme violent, Garaudy suggère de substituer à l'actuelle perspective hégémonique un dialogue symphonique entre les civilisations. Cela suppose que l'enseignement donne au moins autant de place aux autres cultures qu'à la nôtre, à l'esthétique qu'à la science, et à la prospective qu'à l'histoire. Nous devrions notamment nous inspirer du tiers-monde, qui détient désormais, selon l'auteur, le monopole des « expériences créatrices » : les socialismes de Tanzanie et d'Algérie, la non-violence de Gandhi, la pédagogie du Brésilien Paolo Freire, la théologie de la libération en Amérique latine, la révolution culturelle chinoise, jugée plus proche du message évangélique que notre Eglise, rempart de la propriété et de la hiérarchie...

Pas une réserve, au passage, sur les tyrannies ou les impérialismes qui se mêlent à ces expériences ! Garaudy aurait plus de chances d'être entendu s'il admettait qu'en Orient, aussi, il y a des accidents, et s'il se montrait plus nuancé dans l'exaltation des autres comme dans le dénigrement de nous-mêmes. Il prend le risque d'augmenter, par réaction, le nombre des Occidentaux lassés de battre leur coulpe.

Mais il est vrai qu'on ne compensera jamais assez le tort qu'a eu notre histoire, comme toutes les histoires, d'être écrite par les vainqueurs !

PARMI les artisans du dialogue entre les civilisations, Alan Watts occupe une place qui apparaîtra sans doute plus considérable que celle de Garaudy, parce que plus engagée et incarnée.

Né en 1915 et mort en 1973, cet Anglais fixé aux Etats-Unis dès 1938 et converti au bouddhisme zen après cinq années de prêtrise épiscopalienne n'a pas usurpé sa réputation de maître à penser, ou plutôt à dé-penser, des beatniks et des hippies de la côte Ouest. Par tous les moyens, de la méditation au L.S.D., il a prêché d'exemple pour un bonheur débarrassé du péché chrétien, d'un dieu extérieur à soi, du moi vaniteux et craintif, du temps, du corps, de la vie, de la mort, et « autres concepts sans réalité ».

● *Pour un dialogue des civilisations* de Roger Garaudy

● *Mémoires*, d'Alan Watts

Après avoir décrit ses expériences — *Joyeuse Cosmologie*, *Psychothérapie orientale et occidentale* (Fayard), *le Bouddhisme zen* (Payot), *Amour et Connaissance*, *Matière à réflexion*, *le Livre de la sagesse* (Denoël), — Alan Watts en donne aujourd'hui le journal. Il raconte comment la fascination pour Bouddha l'a saisi dès le collège anglican, l'aide que lui ont apportée dans sa synthèse des précurseurs comme Guénon et Huxley sa rupture avec l'Eglise épiscopalienne en 1950 et le rayonnement que connut l'Académie des études asiatiques de San-Francisco, à la mesure des besoins spirituels insatisfaits par les Universités et les Eglises existantes.

PERSUADE que les collectivités « opèrent toujours au niveau inférieur de l'intelligence et de la sensibilité » — cette défiance à l'égard de toute institution restera peut-être la clé de ces années 60, — Watts préfère bientôt au cadre universitaire les rencontres complètement informelles avec les marginaux de Sausalito.

Cette partie de ses souvenirs est celle qui apporte le plus d'éléments nouveaux par rapport à ses ouvrages théoriques. On croise Miller, Jung, Leary, des industriels en vadrouille. On surprend des jugements abrupts de l'auteur : sur la psychanalyse — « à quoi bon lever des inhibitions sexuelles si c'est pour respecter les pires conventions sociales ! — ou sur la vie intellectuelle des Anglais, que le sens de la liberté, poussé jusqu'à l'excentricité, n'empêcherait pas de sombrer dans un « élégant vide ».

Mais Watts n'échappe pas aux défauts de presque tous les auteurs de Mémoires. Le souci d'être complet fait perdre de vue ce que le lecteur attend. La place donnée aux copains et aux amours d'enfance répond à la vivacité des souvenirs de l'époque, plus qu'à leur intérêt. L'hiver fut froid, septembre arriva vite, Mme X... portait une robe verte, etc. : pas de plongée dans le passé sans ces sacrifices inutiles au pittoresque !

VENANT d'un Occidental qu'on croyait parfaitement orientalisé et défait de son petit « moi », la déception est plus vive. On s'attendrait que son histoire, et jusqu'à ses phrases, se passent de sujet. On le trouve bien Européen, en définitive, pour quelqu'un qui se présente parfois comme une réincarnation de poètes taoïstes ou de *yamabushi* japonais, bien bavard pour un ennemi du verbal qui a juré de suggérer l'indicible des choses.

Watts dit quelque part qu'on ne peut pas plus enfermer le monde dans un système qu'expliquer Bach par des mots. Tout au plus approche-t-on la vérité et la sagesse par métaphore. Pour effacer les limites entre le « moi » et le « tout », l'homme doit développer sa « sensation océanique » de fœtus. Le secret de l'univers et de la paix sont à épier dans une nervure de feuille, dans le son de la pluie.

Si l'auteur était pleinement cohérent, il supprimerait toute biographie de ses Mémoires, qu'il cantonnerait au niveau sans temps ni ego de la spiritualité et de la poésie.

Mais l'Occidental et le professeur, en lui, gardent un pied dans la raison et la pédagogie. Sa conversion n'en est que plus convaincante, et tentant son calme de goutte d'eau au bord d'un toit.

★ POUR UN DIALOGUE DES CIVILISATIONS, de Roger Garaudy. Ed. Denoël, 233 pages, 44 F.

★ MEMOIRES, d'Alan Watts. Ed. Fayard, 408 pages, — F.

policier

Edgar aime Gaston

(Suite de la page 17.)

Un brin de politique aussi : avec ces photographies de Leroux, confrère de Jean Jaurès au procès Dreyfus de Rennes, en 1905, ou dans la suite de Georges Clemenceau, alors ministre de l'Intérieur, visitant la Vendée en septembre 1906, gibus sur la tête. C'est le temps des premiers soucis au Maroc, des premières secousses révolutionnaires dans la Russie du tsar. Autant de titres dans *le Matin*, et souvent de « scoops », comme on ne disait pas encore. Rouletabille était né, soucieux de toujours tenir « le bon bout de la raison ».

Ce « bon bout de la raison » devait tout sauver. Edgar Faure en est fasciné. « *Comment*, dit-il, *Gaston Leroux a-t-il pu raconter des histoires tout à fait invraisemblables et faire pourtant qu'on y croie ? Comment a-t-il pu imaginer des histoires le plus souvent atroces et faire qu'il n'y ait rien de malsain ?* » Il y a une réponse : « *C'est parce que, si l'aventure est incroyable, les personnages, eux, sont toujours profondément vrais.* »

Voilà pourquoi on peut, sans déchoir, passer d'une *Etude sur la capitation de Dioclétien d'après le panegyrique VIII* au panégyrique aimable de Théophraste Longuet et d'Antonin Rose. Voilà pourquoi Edgar aime Gaston.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

société

Quand la terre devient chauve

● *Un milliard d'hommes sont menacés par la destruction des sols.*

DANS nos pays nantis on s'inquiète de la dégradation des sites et de la pollution de la nature. Ces effrois d'esthètes nous font oublier un phénomène autrement plus grave qui affecte les pays du tiers et du quart-monde : la destruction des sols. Ce sont des millions d'hectares qui, soumis à l'érosion, au surpâturage, à la salinisation, se transforment actuellement en déserts. *La Terre sans arbres*, d'Erik P. Eckholm, révèle cette maladie de la planète, fort peu connue. Une calamité naturelle ? Pas du tout, mais une série d'erreurs écologiques commises au nom du progrès et du développement.

Sous prétexte de gagner des terres on continue à déboiser furieusement, partout. Seuls l'Europe, les Etats-Unis, la Chine et l'Algérie ont des plans de reboisement cohérents. Ailleurs, les photos prises par satellites montrent que la terre devient chauve.

Les conséquences s'enchaînent. D'abord la pénurie de bois. Incroyable mais vrai. Dans la plupart des pays surpeuplés, le bois, seule source d'énergie pour le chauffage et la cuisine, est devenu combustible plus précieux (et parfois plus cher) que le pétrole. On y brûle donc les bouses de vaches préalablement séchées. Déplorable gaspillage d'engrais organique qui en Inde porte sur 30 millions de tonnes par an alors que l'on s'échine à construire des usines d'engrais chimiques.

Autre retombée du déboisement : l'érosion accélérée des zones de montagne (le quart des terres émergées) dont les terres dégringolent vers les plaines à chaque pluie. Et, bientôt, avec elles, les montagnards affamés. Leurs limons, ils vont les retrouver dans le lit des rivières, dans le fond des barrages-réservoirs, dans les canaux d'irrigation. D'où encore inondations plus fréquentes, mauvaise rentabilité des grands barrages, entretien incessant des systèmes d'arrosage.

Le désert mord chaque année davantage les franges des régions sèches. Accusée : la sécheresse. Coupables : les experts qui, croyant bien faire, ont creusé des puits et vacciné le bétail des nomades. Accroissement des troupeaux, surpâturage, érosion des sols, l'engrenage fatal était déclenché.

Les ingénieurs qui, pour augmenter le rendement des terres, ont poussé partout l'irrigation, ont-ils été plus heureux ? Ils ont oublié qu'il ne suffit pas d'amener l'eau mais qu'il faut évacuer celle que les plantes n'utilisent pas. Sinon elle s'évapore et laisse son sel dans la terre. Résultat : 20 millions d'hectares non drainés voient leur productivité s'étioler.

Toutes ces terres en péril sont situées en Asie, en Afrique, en Amérique du Sud, là où un milliard d'hommes tentent d'émerger de la misère. On comprend que l'ouvrage-cri d'alarme lancé par Eckholm — fondé sur une enquête mondiale et une monumentale documentation — ait été soutenu par le très officiel programme des Nations unies pour l'environnement. L'écologie n'est pas une rêverie rousseauiste. C'est aujourd'hui la science de la survie.

MARC AMBROISE-RENDU.

★ LA TERRE SANS ARBRES, de Erik P. Eckholm, Robert Laffont, 330 p., 44 F.

« Les analysés parlent »

● *En écoutant les habitués du « divan », Dominique Frischer a entrepris une psychanalyse de la psychanalyse.*

A priori, l'idée n'était pas mauvaise : donner la parole aux analysés, essayer de comprendre avec eux ce qui avait motivé leur « entrée en analyse », ce qu'ils avaient retiré des centaines, voire des milliers d'heures passées sur le divan d'un inconnu à évoquer hors censure leurs fantasmes, leurs désirs, leurs angoisses : peut-être même qu'à partir de là une critique de la psychanalyse, des ambiguïtés qu'elle recèle, des abus auxquels elle donne parfois lieu, s'avérerait-elle possible. Et, surtout, le public serait enfin renseigné sur cette étrange pratique, dont on ne sait pas trop si elle est magique ou médicale ; ou autre chose encore

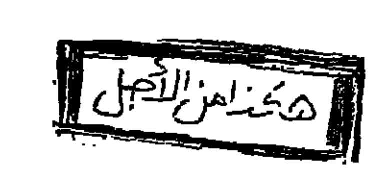
Dominique Frischer, après avoir recruté, par le truchement de petites annonces, une centaine d'analysés ou d'ex-analysés, s'est donc mise à leur écoute, curieuse de comprendre ce que cette expérience, ce « voyage initiatique », a signifié ou signifie encore pour eux. Bref, elle a entrepris une psychanalyse de la psychanalyse.

Disons-le tout net : le résultat n'est guère convaincant. Outre que l'anecdote prend ici le pas sur la réflexion, on ne sort pas des lieux communs les plus ressassés sur le caractère de classe de la psychanalyse, privilège des nantis, sur la dépolitisation qu'elle entraîne : pratiquement, tous les militants interrogés par Dominique Frischer avouèrent avoir troqué, une fois le traitement terminé, leurs enthousiasmes contre des ricanements. Quant aux sempiternelles récriminations sur le rôle exagéré de l'argent, elles s'inscrivent dans la même ligne et résultent d'une méconnaissance d'un aspect essentiel de l'analyse : le contrat qu'établissent librement un spécialiste et un client. Contrat auquel nul n'est tenu de souscrire.

Cela dit, personne n'a jamais prétendu que les psychanalystes sont intouchables ni que, par je ne sais quelle prérogative, ils échappent à la critique. On regrettera d'autant plus que dans son travail de démystification Dominique Frischer n'ait pas élevé ou renouvelé le débat.

ROLAND JACCARD.

★ LES ANALYSES PARLENT, de Dominique Frischer, Stock, coll. « Témoigner », 400 p., 38 F.



philosophie

Inflexible Spinoza

(Suite de la page 17.)

Pourtant, même quand « il se tait », le soleil est toujours là. Aveugle, je marchais en son monde et sous sa garde. Mais qu'il se montre, et je ne peux récuser sa lumière.

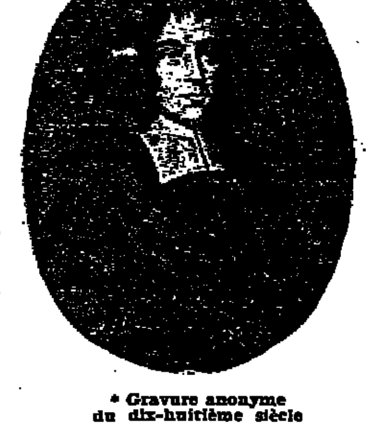
Cela Spinoza l'a dit en son temps et dans son langage. Ce langage dans lequel Spinoza a écrit l'*Ethique* parle de Dieu, de l'Infini, de la Substance, de la Nature et de l'éternelle nécessité qui l'habite ; il parle des hommes aussi, qui, de cette nature, ne sont qu'un produit, mais ainsi faits qu'ils peuvent la connaître, connaître l'infini et Dieu, et, par le moyen de cette connaissance, échapper à leur servitude.

Dieu : que dit ce mot en langue spinoziste ? Dieu n'est pas le créateur tout-puissant d'un monde séparé de lui. Il n'est pas le monarque qui énonce librement les décrets d'une loi qui enchaîne. Il n'est pas l'artisan prodigieux, l'horloger infiniment ingénieux qui aurait ajusté toute chose aux desseins, pour nous insondables, de sa providence, combinant en cette architecture les malheurs du plus grand nombre, pour les bénéfices d'une ordonnance dont lui seul serait juge. Non. Le Dieu de Spinoza est un autre nom pour la nature. Or « nature » s'entend de deux façons. D'abord la totalité, qu'on ne peut dénombrer, des choses existantes prises en leur connexion, selon l'ordre connaissable des effets et des causes : ordre des mouvements dans les corps ; ordre des pensées, connexion indéclinable dans l'homme des idées, des volitions et des désirs. En un autre sens, plus profond, « nature » désigne la vie interne de cette totalité, sa productivité propre, et le mouvement qui, sans autre origine que lui-même, en assure l'éternelle persévérance et en règle, de l'intérieur, la surabondance infinie.

Une image pour rendre sensible une telle idée. Une sphère, par exemple, n'est rien hors de la relation des points qui la composent ; mais, quel que soit le point que vous désigniez à la surface de la sphère, il n'est « ce point » qu'en vertu de la loi qui exprime sa relation à l'infinité des autres. Il en va de même de la relation de Dieu aux choses : elles ne sont pas plus séparées de lui que les points de la sphère ne sont séparés de la sphère elle-même. Ce Dieu n'est donc pas seulement le pur esprit infini, *créateur* d'un univers *matériel* qui lui demeurerait étranger. Si ce nom désigne la vie immanente de la nature, alors le même mouvement qui en Dieu constitue la pensée infinie constitue en lui également l'éternelle infinité de la matière.

Là était le scandale, que Dieu soit désigné comme pensée et comme corps. Rêvons un moment à cette métaphysique. Imaginez un être absolument infini, constitué d'une infinité d'univers dont chacun est également infini et également productif. De cette infinité d'univers, nous autres hommes n'en connaissons que deux : la pensée et l'étendue. Mais l'être absolument infini dans le même mouvement où il se produit lui-même en produit une infinité. Ainsi la nature en son être profond et réel est constituée d'une infinité d'univers parallèles et infinis que Dieu connaît en totalité. De l'un à l'autre, aucune voie de passage.

Chaque « mode » est assigné à un attribut, et à lui seul, les idées à la pensée, les mouvements à l'étendue, et il en va de même pour les autres univers. Mais la nécessité et la puissance de l'être absolu s'expriment sans résidu ni faille en chacun de ces univers ; de sorte qu'entre eux tous et à l'infini le parallélisme est parfait. De quoi inspirer un auteur de science-fiction, pour peu qu'il imagine en quelque univers, dont les hommes n'ont aucune idée, des démons astucieux qui, tournant les lois de la nature, auraient appris à voyager d'un univers à l'autre et à y transporter leurs habitants. Ce que la logique du spinozisme interdit sans recours.



* Gravure anonyme du dix-huitième siècle

Cessons de rêver pour en venir à l'homme et, un instant, pensons encore à l'image de la sphère. Accordons-lui la pensée. Imaginons que certains des points de sa surface soient des *corps* d'homme. Si la sphère se pense elle-même, absolument et sans résidu, alors elle pense chacun de ces corps. Mais penser, qu'est-ce que cela veut dire pour elle ? Produire les idées des choses dans le mouvement où elles se produit elle-même.

Elle ne peut donc produire un corps d'homme sans produire l'idée de ce corps. Or l'idée de ce corps, qu'est-elle à son tour sinon ce que les hommes appellent l'âme ? L'âme humaine est ainsi l'idée du corps. Dire que nous « avons un corps » est un abus de langage. Le corps se produit dans l'étendue selon l'ordre commun de la nature, l'âme se produit du même mouvement dans la pensée selon la même nécessité. Un homme naît de l'éternel ajustement de ces deux univers parallèles. Conséquences : le corps n'est pas méprisable ; l'âme n'exerce pas sur lui un pouvoir absolu, qu'elle tiendrait de son libre arbitre ; ni le savoir, ni la sagesse ne consistent à s'évader du corps, à le mutiler pour gagner le salut de l'âme. « *La sagesse n'est pas la méditation de la mort, mais la méditation de la vie.* »

Qu'en est-il alors de la sombre forêt où nous nous étions égarés, et de notre penser endormi, mais qui portait en lui la source de son éveil ? Chacun les porte en soi selon sa complexion propre et son lien à la nature. Mais chaque pas est accompli selon l'ordre dans l'irrécusable connexion des choses. Dès lors, l'obscurité elle-même, les terreurs qu'elle engendre, s'inscrivent dans cet ordre, trouvent en lui leur source et leur explication. Qu'en est-il de la clairière où conduit la marche, et du soleil même qui alors nous éclaire ? Eux aussi ne se manifestent que selon l'ordre de la nature dans la nécessaire connexion des mouvements et des idées. La même puissance, infiniment productive, qui, localement, nous assigne et nous aveugle, est celle, aussi, qui nous éclaire et nous libère, pour peu que les corps et leurs mouvements s'organisent en systèmes et que les idées s'articulent en chaînes claires et distinctes, comme celles dont les mathématiques nous donnent l'exemple. Comme si la productivité interne qui vit au cœur de la nature s'exprimait localement en nous ; comme si Dieu, le Dieu-Nature, nous tenait la main dans l'errance. Dans la sombre forêt, nos pas étaient guidés, produits selon la nature des choses.

Ce pouvoir d'être, cette capacité d'agir que chacun tient de la nature et donc de Dieu, nul ne peut l'abolir. Est bonne la cité qui le reconnaît, l'assume, l'organise et le préserve, persévérant en elle-même selon son droit propre, assurant du même coup, en vertu de son essence, la conservation, le droit et la liberté intérieure de chacun de ses membres. Cette cité, Spinoza croyait l'avoir eue sous les yeux un moment, aux Provinces-Unies, du temps de l'oligarchie bourgeoise où gouvernaient les frères de Witt. Illusion ? Peut-être. Il reste que la démocratie, tempérée par l'usage de la raison, était à ses yeux le plus souhaitable des régimes.

JEAN-TOUSSAINT DESANTI.

A LIRE

LES TEXTES

Il existe deux éditions classiques des « Œuvres complètes » de Spinoza : celle de Van Vloten et Land, et celle de Carl Gebhardt, qui ne comportent toutes deux que le texte latin seul.

La meilleure traduction française, malgré quelques erreurs, est celle de Charles Appuhn (en « Livre de poche » Garnier-Flammarion, 4 vol.) ; celle de Roland Caillois, Madeleine Francès et Robert Misrahi (Bibliothèque de la Pléiade) étant plus contestable dans certains de ses choix linguistiques.

LEURS COMMENTAIRES

Parmi les seuls ouvrages français récents et disponibles, on mentionnera, pour une première approche :

SPINOZA, de *Gilles* Deleuze (P.U.F., coll. « Sup-Philosophes) ;

SPINOZA, de Pierre-François Moreau (Seuil, « Ecrivains de toujours) ;

Et, pour une étude plus approfondie :

MARTIAL GUEROULT : « Spinoza » (t. I : Dieu ; t. II : l'Ame). Ed. Aubier-Montaigne.

GILLES DELEUZE : « Spinoza et le problème de l'expression ». Ed. de Minuit.

ALEXANDRE MATHERON : « Individu et communauté chez Spinoza ». Ed. de Minuit.

SYLVAIN ZAC : « Spinoza et le problème de l'écriture ». P.U.F.

Signalons enfin qu'une « Bibliographie spinoziste » a été publiée par J. Préposiet en 1974 (Les Belles-Lettres).

R.-P. D.

Les paradoxes de la vie

SOLITAIRE universel, voyageur immobile, politicien sans cause : en évoquant cet homme singulier, marchant entre béatitude et subversion, on ne peut éviter les paradoxes.

Celui, d'abord, d'un juif reniant les siens. Né dans une famille apparemment aisée, le 24 novembre 1632, sur le Burgwall d'Amsterdam, près de la vieille synagogue portugaise, Baruch de Spinoza commence par fréquenter l'école juive traditionnelle, où il apprend l'hébreu et commente le Talmud, tout en aidant son père dans ses affaires. A vingt ans, il suit les cours de l'étrange Van den Enden, ex-jésuite devenu libre penseur, qui sera exécuté en France quelque temps plus tard. L'orthodoxie suspecte ses convictions et, en 1656, le convoque pour qu'il s'explique. Spinoza se montre ferme, refuse de faire pénitence, repousse les propositions d'accommodement des rabbins désireux d'éviter le scandale, et rédige même, selon Bayle, une *Apologie pour justifier sa sortie de la synagogue*, aujourd'hui perdue. Un fanatique tente de l'assassiner, et la légende veut qu'il ait conservé toute sa vie le manteau percé par le poignard. Le 27 juillet 1656, Baruch est exclu de la communauté pour ses « actions monstrueuses » et ses « effrayantes hérésies ». Il s'appelle désormais Benoît : Benedictus, le béni de Dieu. Et quitte Amsterdam.

Le bourgeois choisit le dénuement au milieu de la prospérité, et la solitude au sein du fourmillement des idées : nouveau paradoxe, dans ces Pays-Bas qui vivent leur siècle d'or, animé d'une vie économique et intellectuelle intense. On perd la trace de Spinoza, jusqu'en 1660. C'est sans doute pendant cette période qu'il apprend la taille des instruments d'optique, dont il étudie les lois dans Descartes, et dans Huygens, dont les premiers travaux viennent des verres de télescopes qu'il polit de ses mains. Habitant de simples chambres meublées, mangeant peu, fumant de temps à autre une pipe avec ses hôtes, il renonce à la succession de son père, refuse l'argent de ses disciples et décline en 1673 l'offre d'une chaire de philosophie à Heidelberg.

Car cet obscur est vite célèbre. Professeur « privé », ses entretiens avec quelques élèves aboutissent, en 1661, au *Court traité*, son premier ouvrage. Il rédige le *Traité de la réforme de l'entendement* et travaille, dès cette époque, à *l'Ethique*. Rien n'en sera publié de son vivant. Ce qui n'empêche pas sa réputation d'être considérable : Huygens, Saint-Evremond, lui rendent visite. Et finalement Leibniz, qui niera plus tard l'avoir rencontré.

Paradoxe encore : ce métaphysicien hors du monde est un politique. Le grand pensionnaire Jean de Witt, chef libéral du gouvernement de 1653 à 1672, l'admire, le protège et, peut-être, l'écoute. Le second texte publié avant sa mort, sous un anonymat vite démasqué, est précisément le *Traité théologico-politique*. Sa question centrale : pourquoi les hommes se battent-ils pour « leur » esclavage, comme s'il s'agissait de leur liberté ? Interrogation toujours brûlante. Et Spinoza n'est d'aucun clan : il soutient seulement celui où la pensée risque le moins d'être étouffée. Dilemme on ne peut plus actuel...

Paradoxe enfin : mort le 21 février 1677, de phtisie, sans doute, Spinoza est suivi, le 25, par six carrosses jusqu'à la fosse commune. Quelques mois plus tard, un don, anonyme encore, permet l'impression, sans nom d'auteur ni d'éditeur, de ses *Opera Posthuma*, qui regroupent *l'Ethique*, un *Traité politique* (sa dernière œuvre, restée inachevée), le *Traité de la réforme de l'entendement*, ses lettres, et un *Traité de grammaire hébraïque*.

Il faudra longtemps pour pouvoir entendre, sous les contre-sens, les injures ou les enthousiasmes qui la recouvrent, sa pensée comme un hommage à la vie, et sa vie comme un hymne à la joie.

ROGER-POL DROIT.

lettres étrangères

Grands classiques japonais

(Suite de la page 17.)

Un drame à l'échelle d'un pays entier, qui jusqu'alors menait la vie relativement paisible d'un empire isolé du monde. Intrigues, coups d'État, massacres ; en quelques années, l'irruption au Japon de la violence et de la force brutale, qui, à la même époque, déchirent l'Europe chrétienne, va bouleverser la vie du peuple nippon. Des armées immenses parcourent le pays, des centaines d'hommes sont déplacés. Dans le brassage énorme qui se produit émerge peu à peu la conscience d'une communauté culturelle qui, au terme d'une période de gestation, a donné naissance à la civilisation de l'époque Tokugawa (dix-septième-dix-neuvième siècle) : celle que l'Occident allait découvrir avec l'ouverture du Japon au siècle dernier.

Ces récits, dont les auteurs sont inconnus, furent écrits dans les premières années du treizième siècle. L'ampleur du bouleversement qu'ils relatent en font une épopée. Destinés, au départ, à être lus, mais écrits dans une prose rythmée qui se prêtait à la récitation, ils furent colportés pendant des siècles par des récitants aveugles, les moines au *biwa* (sorte de luth à quatre cordes). Ces récits héroïques et moralisateurs, qui soulignent la vanité des choses, l'inanité des conquêtes guerrières, ont non seulement joué un rôle déterminant dans la formation et l'unification de la langue moderne, mais ont été aussi une source pour toute la littérature postérieure : le théâtre nô y trouvera des thèmes, et même un auteur comme Akutakawa, qui mourut au début de ce siècle, est redevable au *Dit du Heiji*. Ce sont encore ces héros épiques, familiers, à tous, qui inspirent certains films (*la Porte de l'enfer*, par exemple) ou des feuilletons de télévision. Ils sont, en fait, l'une des sources de l'imaginaire nippon.

« La sente du bout du monde »

Ce ne sont ni le bruit ni la fureur qui traversent l'œuvre de Basho, l'un des plus grands écrivains et poètes classiques. Imprégné de la tradition du *haiku* (poème libre par le ton et le vocabulaire, défait des règles strictes de la poésie de cour), qui fleurit au dix-septième siècle, Basho porte ce qui n'était qu'un divertissement de lettrés au niveau d'un véritable art poétique.

Quittant sa retraite *Bashoan* (l'Hermitage au bananier, d'où son pseudonyme), dans la banlieue d'Edo (nom de Tokyo à cette époque) pour de longs périples à travers le Japon, Basho a relaté ses pérégrinations dans cinq carnets de voyages, qui sont sans doute le meilleur de son œuvre. Chemin faisant, dans une prose rythmée parsemée de *haiku*, dans lesquels se cristallise le fugitif d'un instant, Basho note ses impressions avec cette conscience frémissante qui caractérise sa sensibilité.

Le plus connu des carnets est « La sente du bout du monde. » C'est la description d'un voyage qu'il fit dans les montagnes du nord du Honshu (île principale de l'archipel) et le long de la baie de Matsushima. Ces lieux sont aujourd'hui jalonnés de stèles sur lesquelles sont gravés les *haiku* que le paysage, défiguré désormais par l'industrialisation, inspira à Basho. Tous les Japonais en connaissent plusieurs par cœur.

Même séparés de leur contexte, les *haiku* de Basho conservent leur puissance d'évocation Ainsi cette image de l'été :

Le silence !
Vrillant le roc
le cri des cigales

ou celle-ci, automnale, qui résonne comme une promesse :

Dans ma main fondra
car chaudes sont mes larmes
le givre d'automne.

PHILIPPE PONS.

Apocalypse à Francfort

● *Ce roman a inspiré le scénario de « l'Ombre des anges », le film de Daniel Schmid dont la sortie récente à Paris a provoqué de vives polémiques.*

DECIDEMENT, les écrivains allemands n'ont pas la main heureuse avec leurs personnages juifs.

Depuis 1945, lorsque l'un d'eux apparaissait par hasard dans un roman d'outre-Rhin, il semblait condamné d'avance à être sympathique et à jouer un rôle comparable à celui du héros positif de la littérature réaliste socialiste.

Sous prétexte de dépasser la mauvaise conscience de ses compatriotes, et d'oser pour la première fois montrer un juif qui soit un homme comme tout le monde, Gerhard Zwerenz nous présente cette fois un portrait si noir que l'on se croirait presque transporté dans un pamphlet antisémite d'il y a cinquante ans.

Battre ou être battu

Juif d'origine allemande, revenu d'Israël au pays des assassins de son père pour se venger (« Tu ne feras grâce à personne et tu extorqueras de l'argent à chacun », lui a fait promettre sa mère au moment de débarquer), Abraham a choisi pour terrain de chasse sa ville natale, Francfort, où il est devenu millionnaire dans la spéculation immobilière. Ayant décidé, une fois pour toutes, qu'il n'y a dans la vie qu'une alternative : battre ou être battu, il ne recule devant aucun moyen pour ne jamais être, lui, parmi ceux qui se font battre. Faisant appel, à tour de rôle, aux services de la police, des tribunaux, et d'hommes de main recrutés dans les bas-fonds, il entasse par centaines, des travailleurs étrangers dans les maisons qu'il achète, pour faire pression sur les anciens locataires. Si cela ne suffit pas, il n'hésite pas à employer des commandos de casseurs.

Faisant succéder les scènes de violence — combats de rue, assassinats crapuleux — et d'érotisme, croquant avec la férocité d'un Georg Grosz ou d'un Otto Dix une galerie de personnages grotesques ou monstrueux, Gerhard Zwerenz réussit à dresser un tableau proprement apocalyptique de Francfort, ce Manhattan germanique de verre et d'acier, capitale de l'argent, du banditisme et de la contestation étudiante, cette ville, symbole de notre monde d'aujourd'hui, aussi inhabitable que la Lune, c'est parce qu'elle est dominée, selon Zwerenz, par un système implacable dont les oppresseurs comme les opprimés, ceux qui veulent changer les choses et ceux qui s'en arrangent sont, en fait, les complices volontaires ou involontaires. Enrôlé, finalement, contre son gré, dans les services secrets israéliens, Abraham finira par découvrir, lui aussi, qu'il n'est qu'une des marionnettes de ce système dont il croyait détenir tous les fils.

Le roman de Zwerenz propose, sans aucun doute l'un des constats les plus désespérés qui aient été jamais écrits par l'un des représentants de la génération perdue des intellectuels allemands d'après 1968. Mais pourquoi diable avoir choisi, pour personnifier tous les maux du système, un juif (ils ne sont plus que trente mille en R.F.A.) plutôt qu'un Chinois, un Espagnol... ou un Allemand ?

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ LA TERRE EST AUSSI INHABITABLE QUE LA LUNE, de Gerhard Zwerenz. Traduit de l'allemand par Yann Daniel. Albin Michel, 360 pages, 49 F.

Mystères et jeunes dentelles

UN collège chic dans la brousse australienne. Rien n'y manque : une directrice sévère et alcoolique qui étouffe ses passions sous les guimpes baleinées de ses robes, une institutrice française et charmante, des servantes peureuses et dociles, des jeunes filles de bonne famille à corsets et bottines montantes. Un beau jour d'été, tout le monde va pique-niquer dans la campagne au pied d'un énorme monticule volcanique. Trois étudiantes s'éloignent un peu pour aller explorer l'impressionnant rocher et disparaissent. Plus tard, on en retrouve une. Elle se rétablit mais ne garde aucun souvenir de ce qui s'est passé.

Tel est le point de départ de ce roman qui tisse, tantôt à points serrés tantôt dans le flou poétique, un mystère inquiétant entre frileuses mousselines, rituelles tasses de thé et coups de brandy pour reprendre ses esprits quand le surnaturel par trop menace. Nous faisons campagne en plein roman victorien à la recherche de cadavres exquis. Chevauchées de beaux jeunes hommes, ragots de cuisine, lettres de dénonciation, police, turpides et convenances. Aimable paysage de fiction entre *Jane Eyre* et les romans d'Edith Wharton, tandis que passent, à l'arrière-plan, les fantômes du *Tour d'écrou*.

Ces étranges disparitions provoquent le déclin du collège insolite et insolent, tandis que veille encore à la barre, figée dans ses terribles rancœurs, la directrice. Les choses n'en deviennent pas plus claires pour autant, l'auteur aimant à jeter de la gaze sur les situations et à ouvrir, c'est la règle du genre, de paresseux chemins qui contournent l'action dramatique. Malgré les coups de théâtre spectaculaires de la fin, on reste encore dans l'attente de quelque chose : le mystère n'est pas tout à fait rentré dans la cage des évidences.

Mais ne boudons pas le plaisir désuet que l'on tire d'une telle lecture. Le sadisme fait des frisells sous les dentelles empesées, les chevaux piaffent, les personnages aussi, l'orage éclate quand il faut et l'hystérie quand il ne faut pas, on s'habille pour dîner et les jeunes gens qui s'aiment se séparent à jamais. En somme un divertissement bon chic pour âmes rêveuses.

PIERRE KYRIA.

★ PICNIC AT HANGING ROCK, de Joan Lindsay, traduit de l'anglais par Marianne Véron. Flammarion, 246 pages, 35 F.



texte

Aragon lecteur de Joë Bousquet

● *En 1941, Jean Paulhan tirait des Cahiers de Joë Bousquet un admirable livre,* Traduit du silence, *qu'il introduisait avec une brève lettre de l'auteur et cette précision :* « Joë Bousquet, blessé le 27 mai 1918 au combat de Vailly, n'a pas quitté depuis vingt-trois ans le lit où le tiennent ses blessures. »

Aragon, entraîné par la débâcle jusqu'à Carcassonne, avait rendu visite à Bousquet quand, un peu plus tard,* Traduit du silence *tomba entre ses mains.

Dans cet article de 1942 resté inédit — dix-huit grands feuillets manuscrits, dont nous publions de larges extraits — il dit, entrelaçant son texte à celui du poète, son émerveillement devant l'écrivain et l'homme que sa force d'amour et de poésie arma contre notre grand « mal du siècle » : la guerre.



★ Aragon, par Henri Matisse.

(Dessin au fusain inédit de 1942.)

« Ce langage d'envol »

JE ne savais pas ce qui m'arrivait. D'emblée, j'étais dans l'intimité d'un homme. Il parlait à la première personne, comme je pense. Il semblait qu'il n'y eût que lui de vivant, un homme seul, dont je ne savais rien que ces quelques lignes : *« ...n'a pas quitté depuis vingt-trois ans le lit où... »* Cette petite phrase, comme le décor planté quand le rideau se lève : il y a un monde par-derrière, si je consens à y croire. Il est très difficile d'entrer de plain-pied dans l'intimité d'un autre, à ce plus secret de lui-même, où tout est abstraction. Si je voulais mieux voir la chambre, l'obscur de cette chambre, les tableaux aux murs, les livres, la portière qui couvre la porte, le visage même de celui qui fut si profondément blessé... peut-être alors... il y a sur la cheminée une pierre sculptée qui vient de la vieille demeure d'été où séjournaient les évêques... c'est, si je ne me trompe, Jean XII qui fut pape en Avignon, qui, démembrant le diocèse de Toulouse, permit qu'à Carcassonne on portât l'améthyste... Mais non, rien. Je tombe des deux pieds dans le feu, dans le domaine abstrait : l'homme dont on ne voit pas encore le visage parle dans cette nuit d'une voix égale, où longuement il n'y aura pas un seul objet.

IL y a une ivresse du langage abstrait. A certaines époques, presque tout le monde, je veux dire qui écrivait, en connaissait le secret, qui n'était pas réservé aux philosophes. Ce furent des siècles, ou des morceaux de siècle, de beau langage, de pur parler. Nous nous retournons vers eux avec orgueil. Alors l'homme portait sa pensée, l'exprimant, toujours à l'extrême, au parapet d'une sorte de ciel, elle sortait de ses livres, de sa plume, au point même où elle cessait de toucher terre. Rien n'est plus loin du parler populaire où tout est matière, image du sensible même pour dire l'insensé, et c'est peut-être pourquoi quand, au siècle dernier, ou enfin aux derniers jours de l'autre, le peuple entra dans l'histoire de tout son poids de chair, et son pas écrasant, il sembla que le secret que je dis se perdait, il se perdit. Et l'on se mit à écrire avec des mots concrets de plus en plus nombreux, et à décrire ce que jusque-là les écrivains méprisaient de décrire. Un alcool à l'autre succédait. Il y eut un vertige du concret. Nous sommes les fils de cette drogue.

Cette modestie qui fait mal

(...) Peut-être celui-ci plus que tout autre a-t-il le droit à cette abstraction oubliée, à ce langage essentiel, à ce langage d'envol : qui donc sinon lui ? Je veux dire qu'y réfléchissant je trouve que ce langage lui est naturel. Je veux dire que par un certain respect que m'inspire celui qui fut blessé *le 27 mai 1918 au combat de Vailly*, ce langage insolite ne m'apparaît plus un artifice de style, mais l'expression logique de celui qui depuis vingt-trois ans n'a pas quitté ce lit, cette alcôve d'une réflexion qui se consume.

C'EST alors que, pour la première fois, la voix que j'écoute faiblit, et que s'ouvre une fenêtre sur le monde réel. Cette fois-ci, l'univers sensible a pris le détour du souvenir :

« ...Le vent de décembre dans la ruelle éclairée par une fille en robe rose, l'odeur de la poussière dans le vent sifflant de la mer... La palme, odeur des chèvres et du sel, et le brin de lilas blanc que j'avais cueilli dans le jardin d'une fillette, désolé de ne pouvoir me souvenir qu'elle ne l'eût donné... »

Ou c'est le détour du songe, et bientôt celui de l'amour :

« Aussitôt que mon amour me parle d'une femme, je vois cette femme m'apparaître avec une couronne de myosotis sur le front... »

Et il en est de ce myosotis imaginaire comme du lilas blanc réel : ils me troublent de cette poésie de deux sous irremplaçable qu'aucun hautain langage n'atteint, et par laquelle soudainement j'aperçois celui qui parle, cet inconnu qui me tenait en respect, et enfin que je rejoins, découvrant en lui l'homme qu'il était jadis, avant ce qu'il appelle, avec cette modestie qui fait mal, *« l'accident dont ma jeunesse a été la victime »*. Un jeune homme, comme peut-être vous et moi avons été. Un jeune homme de chair et de rêverie, qui dans une ruelle de décembre regardait une fille de vent donner au monde sa lueur rose, un jeune homme qui cueillait un autre jour un brin de lilas... Cela se passait dans cette ville coiffée par Viollet-le-Duc, il y avait la camaraderie de ceux qui découvrent ensemble le vertige des femmes, l'insolence des vingt ans, les farces de mauvais goût, l'ennui de la petite ville et le scandale des aventures. Une jeunesse dorée qui n'a souci ni du langage ni de l'avenir. Et comme je cherche à l'imaginer, j'entends Joë Bousquet qui parle :

« Ce qui domine cette fin d'année, c'est la conviction écrasante que je n'entends rien à mon art... »

(...) Et tout aussitôt il demande :

« Comment décrire, par exemple, cette jeune femme dont je disais qu'elle était jolie, mais un peu trop tasse de lait ? »

Je voudrais lui crier : mais comme cela, comme vous venez de le faire ! (...)

Joë Bousquet va nous expliquer ce qu'il entend, que nous avions par miracle entendu...

« Une grande femme avec un teint plein de fraîcheur que la profondeur des yeux fait paraître pâle, mais pâle comme le jour. Elle est régulièrement belle avec un visage très expressif et tout animé d'une gaîté enfantine et joueuse où la lumière s'étend comme la douceur d'une eau dormante, un visage d'enfant qui s'entoure de sa beauté pour être la paix du regard... »

Les derniers mots l'ont interrompu. Il remarque : « *Ici se trahit une faiblesse. Ma pensée poursuit l'effort d'écrire sans moi.* » C'est que l'abstraction est revenue, la description qui se poursuit tourne à l'abstraction, au contraire de l'image, de l'instantané (cette tasse de lait).

« A partir d'un certain moment, dira-t-il, ma description devrait se poursuivre au large de mon amour, dans la beauté déchirante de phrases capables de me vouer à l'oubli. Pourquoi n'ai-je pas encore essayé ? Je dois agir comme un peintre... Peindre avec des mots, même s'ils ont perdu pour moi leur sens. »

Un roman d'amour incomparable

Ce désir poignant de l'objectivité (me vouer à l'oubli), cette volonté de l'attitude réaliste (peindre avec des mots), c'est le drame que se joue à traduire du silence ce survivant qui ne se contentera jamais de survivre (...).

JE recopierai cette entrée soudaine de la servante et l'on verra que ce n'est pas en vain que Bousquet s'écrie : *« Que ma vie soit la route du réel et non pas de mon désir ! »* Mais je veux la laisser entrer ici, comme elle fait dans le livre, et, bien sûr, que ce livre n'est qu'un journal écrit sans plan, où, à peine, Jean Paulhan a choisi. Un livre est pourtant un livre, avec ses pages numérotées, le brochage, un commencement, une fin. S'il y avait un hasard, l'achevé d'imprimer l'élimine. Et rien ne fera que cette servante n'entre comme une démonstration rigoureuse du pouvoir de Joë Bousquet à concrétiser, de Joë Bousquet, réaliste :

« La servante pénètre dans la chambre où son maître est étendu. Le bouillon qu'elle lui porte est trop chaud. En soufflant sur le liquide brûlant il lève les yeux vers elle. Ce regard l'encourage. Elle fait un pas vers lui, joint les mains et prend la parole : « Monsieur écrit des vers, je crois... — Mais non, Marie, mais non. — Enfin, je veux dire que Monsieur est censé être un poète. — Si vous voulez. — C'est que j'ai à vous communiquer quelque chose qui a l'air bien fait pour vous. »

» La lumière des lampes met un reflet rose sur son visage de vieille femme. Lui, il tend l'oreille avec attention. Cependant une impression singulière le traverse. Il lui semble qu'il est à la place de quelqu'un... Pressé par ce sentiment de se montrer mille fois plus attentif à la parole de cette femme qui est plus réelle que lui : « On enterre demain à Villegly un vieil homme. C'est quelqu'un à qui il a fallu six mois pour mourir. — L'automne a été si chaud qu'il y a encore des moustiques dans la chambre. Vous avez tort, Marie, d'allumer les lampes quand les fenêtres sont ouvertes. Et le vieillard, me disiez-vous ?... — Eh bien, on n'avait jamais su s'il faisait le mort ou s'il mourrait. Le curé était venu, on pleurait, ses enfants l'habillaient. Les cierges allumés, on apportait les fleurs. Et dès qu'on les avait posées sur le lit, il ouvrait les yeux : « Ah ! » disait-il, ce n'est pas facile » comme on croit de mourir... » Quatre fois il a recommencé à déranger le monde. Mais ce coup-ci on l'enterre. — Mais il est mort, au moins ? — Bien sûr, les enfants me l'ont dit. »

IL faut parler clair et franc : ce n'est pas que de Joë Bousquet que ceci donne la mesure. J'aimerais disserter de ce petit tableau comme font les professeurs de cette chance que leur sont vingt lignes de La Bruyère. J'aimerais qu'on me montrât dans toute la littérature française quelque chose qui fût plus voisin de la perfection, de plus parfaitement limpide, et pourtant mystérieux : mystérieux par cela même que c'est limpide. Qui sait, qui a su peindre ainsi ? Je trouve des peintres, en effet ; pas d'écrivains.

BIEN sûr que Joë Bousquet n'a pas écrit un roman. Encore une fois, il s'agit d'un journal, à peine arrangé, par quelqu'un d'autre *(que tout se passe comme si je n'étais plus)*. Eh bien, alors tant pis pour les autres romans ! Je veux lire *Traduit du silence* comme un roman d'amour, comme un roman d'amour incomparable. Vous tenez maintenant le fil d'Ariane. Vous n'allez pas le lâcher sous le prétexte qu'il n'y a pas écrit sur la couverture : *roman d'amour*. Vous lirez *Traduit du silence* comme un roman d'amour. Et peut-être le plus bouleversant. (...)

Le héros de *Traduit du silence* nulle part n'est vraiment peint. Il est partout suggéré. C'est que nous ne le voyons pas, mais que nous l'entendons. Il jette sur lui-même une clarté impitoyable et c'est un portrait au bout du compte qui est fait, sans qu'on ait su le faire. Du jeune homme dont je parlais à cet homme de trente-huit ans, qui, depuis vingt-trois ans, survit aux pronostics des médecins, aux règles de la science.

« Ai-je changé depuis le temps où il me paraissait si contraignant de devoir m'allonger chaque soir dans le même lit ? A dix-sept ans, je regardai avec envie ceux qui n'avaient pas de domicile fixe ; et c'est à eux que je souhaite encore de ressembler quand je veux que mon esprit soit une source d'inattendu, qu'il se fasse net de toute idée préconçue concernant une personnalité. Je poursuis un rêve d'adolescence. »

Ce passage à frémir pour qui se souvient de la note introductrice de l'éditeur *(je regardais avec envie ceux qui n'avaient pas de domicile fixe)* tout à coup établit à nos yeux la parenté majeure de ce livre hors série de nos jours, mais qui prend sa place dans une suite d'ouvrages noirs et magnifiques, dont longtemps les hommes se griseront en secret. C'est en quelque sorte l'*Oberman* du vingtième siècle.

La guerre et sa lumière de cruauté

LE mal du siècle, on voudra faire le procès de cette expression, touchant Bousquet. Pourtant peut-être jamais ne s'est exprimé plus vraiment que chez Bousquet ce mal mystérieux qui est bien celui de notre siècle, le siècle des guerres et des révolutions. Non pas le vague à l'âme des années 20 qui donna les romans de Soupault, de Crevel, de Julien Green (1). Sans doute, au bout de cette année 1935, à en croire Joë Bousquet, ce qui l'écrase n'est que de ne rien entendre à son art... et il ne parle pas de son amour... mais qui l'entend envier encore, comme à dix-sept ans, ceux qui n'ont pas de domicile fixe, peut-il douter que son mal n'ait un autre nom ? (C'est une constatation troublante dans ce livre où nombreux sont les rêves racontés, que l'auteur, je veux dire le héros du livre, fait toujours des rêves qui ont un caractère commun, constant : dans ces rêves, presque sans arrêt, il marche.

Il n'y a rien de plus cruel que de rêver : *je continue*, dit-il, *un rêve d'adolescence*. Le mal du siècle, notre mal du siècle, qui me contredira aujourd'hui, si je dis que, sous tous les aspects fantastiques qu'il peut prendre, il faut lui reconnaître un seul visage et un seul nom : la guerre. Ce n'est plus ce dont soupirait René, l'inquiétude du corsaire, l'*Es-tu content, Voltaire*, du triste Rolla, dont, de nos jours, les parodies n'ont pas manqué. Notre mal, s'il peut varier de symptômes, reflété dans les images individuels d'hommes aussi différents que le Chéri de Colette ou le Cripure de Guilloux, c'est un mal à l'échelle de notre connaissance du monde, et des machines toutes-puissantes qui le peuplent et de la grande inversion sociale qui nous courbe, c'est une peste ancienne qui s'est fardée aux couleurs d'aujourd'hui, la guerre. Et cela est si vrai qu'on a beau n'y parler d'elle nulle part, elle est partout présente dans *Traduit du silence*, elle domine ce livre, elle en est la lumière de cruauté.

C'EST où je suis saisi soudain de cette idée que de tant de poèmes que nous a laissés Pétrarque où il n'y a rien que Laure de Noves, aucune image de l'aimée ne se dégage, rien. Au mieux quelque chose dans le genre de ce banc de myosotis... Il y a dans *Traduit du silence* plus d'une similitude avec la poésie pétrarquienne, entre ces deux amours chastes un parallèle harmonieux. De Laure encore savions-nous qu'elle avait des cheveux d'or :

Erano i capei d'oro all'aura [sperui...

mais nous ignorons toujours la couleur de ses yeux. Mais de l'amour qu'eurent deux hommes, de Simone et de Laure, il restera toujours cette grande clameur : *« Je l'aime et mon amour est une vraie agonie... »*, au point que la lettre impitoyable qui achève le manuscrit, où pour la centième fois l'amant se détache, s'arrache à l'aimée, n'en apparaît la conclusion que par l'artifice typographique qui la place aux dernières pages. Sur un épisode quelconque, j'allais dire vulgaire, du dépit amoureux : *« Ah ! comme vous m'avez dit de folles choses ! J'avais tout prévu, sauf qu'il ferait trop chaud pour que vous puissiez traverser le boulevard. Qu'un homme est donc bête ! » (...)*

CE livre qui s'achève dans la chaleur de l'été 36, son sort étrange aura été qu'il vit le jour six ans plus tard, ou de peu s'en faut, dans un monde frappé par une seconde guerre, comme le blessé de Vailly en 1918. Je ne sais si ce sont là des circonstances favorables à nous faire entendre cette voix tragique, et ce qu'on voudra regarder comme une banale histoire d'amour. Peut-être sommes-nous trop possédés de l'événement, de l'énormité du désastre, de notre drame à tous, et notre attention en souffrit-elle. Je ne sais. Au contraire, peut-être avons-nous gagné à cette horreur tumultueuse une gravité nouvelle, et une faculté de mieux percevoir le silence, les voix basses au fond du silence. Peut-être aussi suffit-il de quelques mots pour que ce livre implacable cesse de nous *distraire* de nos malheurs, y prenne rang et place. Un samedi, ce devait être le 9 mai 1936, Joë Bousquet écrivait :

« ...On n'est pas près de m'enfermer dans le cadre d'une profession littéraire. Je serai l'homme d'un nouvel état de choses, symbole d'une vie de liberté où les différentes échappatoires de la poésie et du roman ne seront plus rendues nécessaires. J'appartiens à un temps où l'on ne rêvera plus, l'homme étant devenu le rêve. Il est assez singulier qu'il appartienne à un homme infirme de tenir une place à l'avant-garde de son époque. L'absurdité n'est qu'apparente. Ce qui est atteint en moi par mon infirmité, ce n'est pas l'homme réel, mais l'homme social. Une blessure m'ayant paralysé, la société m'a procuré les moyens de vivre selon moi-même... »

Traduit du silence est le journal *héroïque* d'une vie sentimentale où tout se passe dans la grande ombre criminelle d'un temps maudit, où il n'est pas besoin à chaque pas que les plus lointaines rêveries soient raccrochées à la douleur humaine, parce qu'elles sont les rêveries de cette douleur même, et que là même où le Prométhée foudroyé semble oublier les peuples des plaines, brûle la plaie sanglante où fouille le vautour.

La femme qu'on aime défie toute description

EN face de cet homme, de celui qui cruellement se voit ainsi, il y la femme qu'il aime. La femme qu'on aime défie toute description. D'elle, on ne trouvera pas l'image ressemblante, cette *tasse de lait* par exemple. Ou du moins, plus, dès qu'on l'aime. Elle chemine à travers tout ce livre, sans que nous apercevions ses traits : *« ...la jeune femme d'un de mes amis »*, c'est longtemps tout ce que nous en saurons. L'amour d'abord l'emporte sur elle : « ... *Toute femme est une passante... Afin de croire en moi, j'ai voué follement mon cœur à l'amour.* » Tout se passe comme si, d'abord, cette femme n'était que le signe élu de cet amour, qui est une prise désespérée sur la vie. Mais il y a sa vie, à elle, et cette passante que nous n'apercevions que comme une visiteuse, qui n'avait de réalité que dans cette chambre obscure, et s'évanouissait, retombée la draperie des portes, cette passante voici qu'une calomnie... ou enfin un propos... lui donne une vie prolongée, étrange, habituelle. Elle prend réalité dans cette morsure de la jalousie, pour une histoire vague, que nous ne découvrirons que peu à peu, plus tard. (...)

(...) Ce n'est pas cette femme qui entre et qui sort, qu'il nous sera donné de voir peut-être. L'écrivain (l'amoureux) l'abordera par la voie du songe, de la poésie. Il dira : « *Il y avait des fleurs partout, car c'était aujourd'hui une fête, et des tulipes rouges, des œillets, du mimosa, des fleurs de tous les pays entouraient la chambre...* » et au milieu de tout cela que nous dira-t-il d'elle ? « *Elle était comme une étoile tombée dans la neige.* » Et le 12 avril : « *Je me répétais tout bas, en regardant la beauté de cette femme, un mot très doux à savourer dans cette veille de Pâques, le mot de reposoir.* » Peut-être allait-il alors la décrire, quand un ami est entré... et qu'il a cru saisir entre eux une complicité, un jeu... Et la jalousie ne sait guère dire plus que l'amour. (...)

ARAGON.

(1) Ne pas se méprendre sur cette phrase : elle ne réduit aucunement l'un à l'autre les exemples choisis, ni n'implique un jugement sommaire et fâcheux de ces romans (encore moins de ces hommes). Mais le siècle avançant, nous sommes appelés à en mieux reconnaître les traits communs à près de cinquante années, et à les distinguer de ceux qui avaient paru l'essentiel sur un temps plus restreint. (Note de l'auteur.)

DÉFENSE

Le marché du siècle

Le constructeur américain ne tient pas ses engagements, estime le Danemark

De notre correspondante

Copenhague. — Il paraît de plus en plus douteux que l'échange des signatures définitives du contrat pour le « *marché du siècle* » — l'achat de l'avion américain F-16 par quatre pays européens — puisse avoir lieu, comme prévu, aux alentours du 1er avril. En effet, le ministre danois de la défense, M. Orla Moeller, vient pour la seconde fois de demander à ses collègues de Norvège, de Belgique et des Pays-Bas qu'une rencontre soit organisée entre les représentants des quatre Etats afin d'examiner en détail certains points du contrat dont il s'estime lui-même peu satisfait.

M. Moeller pense notamment que les compensations offertes à son pays (à ce jour, elles intéressent une douzaine de firmes et se monteraient à l'équivalent de 850 millions de francs) ne répondent pas aux promesses faites au moment où les quatre membres de l'OTAN se sont décidés à commander ensemble trois cent quarante-huit chasseurs F-16 à la société américaine General Dynamics.

Toujours selon M. Moeller, ces compensations pour l'achat de cinquante-huit appareils par le Danemark devraient se monter à 58 % du coût total du programme. Or, on ne serait arrivé actuellement qu'au tiers de cette somme. De surcroît, le bruit a couru, ces dernières semaines, que le prix des F-16 avait très nettement augmenté en deux ans, dépassant les estimations avancées lorsque les pré-accords avaient été conclus en 1975.

D'après le quotidien *Aktuelt* (organe du parti social-démocrate et des syndicats), le gouvernement de Copenhague serait résolu à ne pas signer tant que les Américains n'auraient pas accepté de commander aux chantiers navals de Frederikshavn quelques vedettes de surveillance, du type Willemoes.

CAMILLE OLSEN.

SOCIÉTÉ

ON NE COMBAT PAS LE PLAN BARRE EN SE « DÉFONÇANT » estiment les jeunes communistes à propos de la drogue

« *La drogue est un piège dramatique* », a déclaré mercredi 9 mars, à Lyon, au cours d'une conférence de presse, M. Pierre Zarka, secrétaire national du Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.), avant de souligner que son mouvement refusait d'entrer dans la distinction « *subtile et dangereuse* » entre drogues « *dures* » et drogues « *douces* ». Pour les jeunes communistes, il n'est pas étonnant que la toxicomanie soit importante aux Etats-Unis : il s'agit d'un pays en crise où « *les possibilités de changements réels sont absentes* ».

Le M.J.C.F. juge « *criminelle* » la « *caution de gauche* » apportée par les « *gauchistes* » et le journal *Libération* à la drogue. Cette caution « *fait le jeu de la démobilisation que cherche à obtenir le pouvoir pour mener sa politique et rester en place* ». A ce propos, M. Zarka a ajouté : « *On ne combat pas le plan Barre, les injustices flagrantes et les pourritures qui sont le fait des privilégiés de la fortune en se « défonçant. »*

Estimant qu' « *il n'y a jamais eu d'arrestations de « gros bonnets »*, les jeunes communistes accusent le pouvoir « *de ne pas combattre la drogue* ». Ils jugent néanmoins que « *la répression qui s'abat sur les victimes n'est pas un remède. Elle permet juste aux jeunes drogués de se sentir un peu plus au ban de la société* ».

● *Les jeunes giscardiens et la drogue.* — M. Dominique Bussereau, président de Génération sociale et libérale, a annoncé que son organisation avait demandé aux docteurs Michel Vilaret et Jacques Waynberg de préparer un Livre blanc sur les jeunes Français et la drogue.

UNESCO

L'UNIVERSITÉ DES NATIONS UNIES RÉUNIT UN COLLOQUE SUR LA FAIM ET LE DÉVELOPPEMENT

Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, et M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, ont ouvert, mercredi 9 mars, à Paris, au siège de l'UNESCO, un colloque de l'université des Nations unies réunissant cent cinquante professeurs et chercheurs de Belgique, d'Espagne, de France, d'Italie et du Portugal.

Ce colloque, que préside le professeur Jean Bernard, directeur de l'Institut de recherche sur les leucémies et les maladies du sang, et dont le rapporteur général est M. Paul-Marc Henry, président du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.), a pour but l'établissement de contacts directs entre des responsables d'universités et des directeurs de recherches, afin de les associer aux travaux de l'université. Trois thèmes sont débattus en commissions : la faim dans le monde, l'économie et la gestion des ressources mondiales, le développement humain et social.

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

LA RÉVISION DE LA POLITIQUE RÉGIONALE EUROPÉENNE

De Bruxelles à la Rue de Rivoli

Continuant ses consultations dans les capitales européennes, M. Antonio Giolitti, commissaire de la C.E.E. chargé de la coordination des divers fonds communautaires et responsable de la politique régionale, a expliqué, mercredi 9 mars, à Paris, après avoir rencontré plusieurs membres du gouvernement français, dans quel esprit la Commission de Bruxelles envisageait pour l'avenir la politique d'aménagement du territoire pour les Neuf.

C'est à la fin du mois d'avril que la Commission fera au conseil des ministres des propositions précises sur la gestion du Fonds européen (FEDER) à partir de 1978. « Dans ces négociations avec les Etats, étant donnée la conjoncture, nous ne prévoyons pas un parcours très facile », *a avoué M. Giolitti. La* Commission souhaiterait *notamment que le budget du Fonds soit sensiblement accru (il est pour 1977 de 500 millions d'unités de* compte : 2,8 *milliards de francs). Mais l'Allemagne fédérale, par exemple, qui apporte au Fonds 26 % de ses ressources pour ne recevoir que 6 % des aides, rechigne naturellement. Les Etats bénéficiaires (l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Irlande) appuient, en revanche, la « nouvelle » Commission qui, par la voix de M. Giolitti, estime que* « le FEDER doit cesser de n'être que l'instrument d'une banale politique d'assistance voire d'aumône aux régions défavorisées ».

Pour faire une véritable politique de rééquilibrage — d'autant plus urgente que les distorsions s'accentuent entre les zones les plus prospères de l'Europe et les provinces touchées par l'exode — les Etats et la Commission doivent amplifier leur action et réviser leurs méthodes de gestion du FEDER, qui, après trois ans seulement, *risquent de « tomber dans la routine ».*

La Commission de Bruxelles demande que les interventions communautaires soient « plus souples et plus flexibles », *se méfiant des critères trop précis et des « esprits de système ».* « Pour remédier au mal essentiel que constitue le chômage, pour lutter contre le déclin de la sidérurgie européenne, il faut que les Etats et les responsables de la Communauté puissent déterminer avec plus de liberté qu'avant les taux et les modalités des aides, en fonction des situations. »

Une action autonome

Autre proposition originale, mais quelque peu explosive, de la Commission : pourquoi ne pas réserver à la Commission et pour des projets ayant un réel caractère européen une enveloppe hors quotas, lui permettant d'entreprendre une action « autonome » et spécifique ?

Tous ces ballons d'essais ont été présentés aux autorités françaises qui les ont accueillis avec intérêt et prudence. La position de la France, à la veille de cette renégociation du FEDER, est maintenant claire : Paris, qui verse 21 % et ne reçoit que 15 %, demandera un ajustement de son quota invoquant le principe du « juste retour » (qui, notons-le, est quelque peu contraire à l'esprit communautaire). Paris ne souhaite pas toutefois un relèvement automatique, chaque année, du budget du FEDER mais demande que les départements d'outre-mer ne soient pas oubliés dans ses interventions.

Enfin — mais cette question relève de la « cuisine » budgétaire française — les responsables de l'aménagement du territoire veulent que les crédits régionaux de Bruxelles soient inscrits dans la loi de finances sur une ligne budgétaire spéciale afin que les aides communautaires puissent être clairement appréciées. La manne de Bruxelles viendrait donc en surplus des crédits nationaux, non en substitution.

L'obstacle sur ce point est Rue de Rivoli, non à Bruxelles.

F. Gr.

PÊCHE

UNE « PREMIÈRE » A BRUXELLES

Ouverture des négociations entre la C.E.E. et l'Allemagne de l'Est

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Communauté engage, ce jeudi matin 10 mars, à Bruxelles, les négociations en vue de la conclusion d'un accord de pêche à long terme avec la République démocratique allemande. C'est la première fois, dans l'histoire du Marché commun, que des représentants de l'Allemagne de l'Est rencontrent officiellement une délégation communautaire : la R.D.A., comme les autres pays de l'Est, n'a jamais en effet reconnu la Communauté. La délégation de la R.D.A. est conduite par M. Wange, ministre responsable des industries alimentaires et de la pêche.

D'autre part, la seconde phase des négociations entre l'Union soviétique et la Communauté, en vue de la conclusion de nouveaux accords, tenant compte de l'extension des zones de pêche réservées à 200 milles au large des côtes, se poursuit depuis lundi. Cette fois encore, la délégation soviétique est conduite par M. Ichkov, ministre soviétique des pêches. La Communauté a proposé un projet d'accord-cadre ; les Soviétiques, de leur côté, ont avancé des contre-propositions. Les deux camps s'efforcent maintenant de faire coïncider ces textes.

Certaines difficultés sont de nature politico-juridique. Par exemple, comment intituler l'accord ? : « Accord entre l'U.R.S.S. et la Communauté » — ce qui équivaudrait à une reconnaissance de cette dernière — ou « entre l'U.R.S.S. et les Etats membres » ?

Sur le fond, la Communauté souhaite que ce futur accord repose sur la notion de réciprocité : les Soviétiques pourraient pêcher dans les eaux communautaires des quantités égales de poissons à celles que les chalutiers des Neuf seraient autorisés à capturer dans les eaux soviétiques (essentiellement dans la mer de Barents). Une telle formule obligerait les Soviétiques à réduire considérablement leurs prises.

PHILIPPE LEMAITRE.

QUALITÉ DE LA VIE

● MANIFESTATION A FLAMANVILLE. — Les forces de l'ordre sont intervenues le mardi 8 mars sur le chantier de la centrale nucléaire de Flamanville, dans la Manche, pour faire évacuer des opposants qui occupaient le site. Le mercredi 9 mars, un millier de manifestants, en réponse à cette action, ont organisé un raid automobile à Cherbourg. — *(Corresp.)*

TOURISME

Des aides pour la petite et moyenne hôtellerie

Priorité à la petite et moyenne hôtellerie, développement du camping-caravaning, aide aux chaînes hôtelières envisageant de s'implanter à l'étranger, et promotion de l'hébergement social restent les quatre grands axes de la politique du secrétariat d'Etat au tourisme, a indiqué M. Jacques Médecin, mercredi 9 mars, lors de la séance de clôture d'un colloque consacré aux hébergements touristiques.

L'aide « privilégiée » la petite et moyenne hôtellerie s'est concrétisée en 1976 par l'augmentation de la dotation du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), qui, de 340 millions en 1975, est passée l'an dernier à 370 millions de francs. De même, l'an dernier, 25 % des prêts accordés par le Crédit hôtelier sont allés à des opérations n'excédant pas 200 000 francs et 87,4 % à des devis inférieurs à 500 000 F.

D'ici à 1980, a précisé M. Médecin, l'accroissement du parc hôtelier français devrait se solder par 10 500 chambres nouvelles. Pour ce qui concerne l'exportation des chaînes, ce sont quelque 25 000 chambres qui devraient être créées, dans les trois années à venir, hors de nos frontières.

Abordant ensuite le dossier du camping, le secrétaire d'Etat au tourisme a estimé à 375 000 le nombre de places qui seraient créées lors du VIIe Plan, et a annoncé qu'une « prime camping » sensiblement analogue à la prime spéciale d'équipement hôtelier allait être incessamment mise au point.

Enfin, M. Médecin devait faire le point quant au tourisme dit « social », rappelant que les différentes catégories d'hébergement en milieu rural étaient désormais « officialisées », et que, d'ici à 1980, 30 000 lits en villages de gîtes ou chez l'habitant seraient créés, de même que 3 500 chambres en hôtels ruraux.

TRANSPORTS

Des plaintes vont être déposées après l'appareillage irrégulier du cargo panaméen « Marlin-II »

La fuite, dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9 mars, du cargo panaméen Marlin-II, *bloqué dans le port de Nantes depuis le 14 décembre par les marins C.G.T. pour non-observation des règlements de l'I.T.F. (Fédération internationale des transports) sur les salaires et les conditions de vie à bord, est un nouvel épisode de la guerre qui oppose depuis plusieurs mois les propriétaires de navires battant pavillon de complaisance aux gens de la mer.*

Le Marlin-II *était l'un des huit navires bloqués à Nantes depuis le début de l'année pour non-application des règlements de l'I.T.F. Les circonstances dans lesquelles il a forcé le blocus font l'objet de nombreux commentaires à Nantes. L'attitude trop passive des autorités françaises provoque de vives critiques.*

Mardi soir, les haussières retenant le navire à quai ont été coupées à la hache, et le Marlin-II *a quitté le port par ses propres moyens. Selon la C.G.T., trois hommes seulement se trouvaient à bord.*

Une vedette rapide des douanes se lança à sa poursuite, mais le cargo devait rester sourd aux appels ainsi qu'à ceux lancés un peu plus tard par un bâtiment de la marine nationale. Ce dernier, le Clio, *devait même tirer des coups de semonce dans le but d'obliger le cargo panaméen à faire machine en arrière, sans succès.*

Le bâtiment de la marine nationale a rebroussé chemin dès que le Marlin-II *a atteint les eaux internationales. Il n'a pas été jugé nécessaire, selon les autorités maritimes, de le poursuivre puisque les multiples infractions du cargo panaméen auront des suites judiciaires.*

Cette affaire, qui survient après celle du Globtik-Venus *au Havre, illustre la grave question — controversée — des pavillons de complaisance, dont M. Augustin Gruenais, responsable des affaires internationales à la Fédération des syndicats maritimes (C.G.T.), parle dans l'interview ci-dessous.*

Des marins en dérive

● Quel est le sens de votre action ?

L'action déclenchée par les syndicats de marins contre les navires de complaisance dépassent les frontières françaises. On recense aujourd'hui trois bateaux retenus en Grande-Bretagne, un à Anvers, un en Suède, un à Rotterdam, deux à Malte, un en Israël, trois en France (ils étaient quatre avant le départ du Marlin II). Dans le monde naviguent environ 6 000 navires battant pavillon de complaisance (Panama, Singapour, Chypre, Bahamas (...), employant des équipages chinois, indiens, philippins, pakistanais et de toutes nationalités africaines, qui vivent à bord dans des conditions d'hygiène et de sécurité souvent inacceptables, avec des salaires indignes. Sur ces 6 000 bateaux, à peine 1 000 sont couverts par des accords signés entre les armateurs et l'International Transport Worker Federation (I.T.F.), dont le siège est à Londres.

● Sur quoi portent les revendications de l'I.T.F. ?

A propos des salaires, par exemple, l'I.T.F. demande un minimum de 531 dollars par mois pour le matelot qualifié, en s'appuyant sur le fait que derrière les pavillons de complaisance se cachent le plus souvent des armateurs ou des firmes multinationales aux ressources considérables. L'I.T.F. ne veut pas que les pavillons de complaisance, en sous-payant les équipages, fassent aux flottes des pays industriels une concurrence déloyale.

● Les armateurs européens recourent-ils, eux aussi, aux pavillons de complaisance que, pourtant, leurs gouvernements condamnent verbalement ?

Evidemment. L'Allemagne fédérale a fait passer la moitié de sa flotte sous ces pavillons. Les Pays-Bas suivent le même chemin. En France, il existe des armateurs qui exploitent dans les mers lointaines des navires dans ces conditions. D'autres affrètent des navires de complaisance. Ne trouvez-vous pas inadmissible que les grands complexes sidérurgiques de Fos et de Dunkerque soient alimentés en minerais par des navires étrangers, souvent de complaisance, alors que ces usines, très coûteuses, ont été financées en partie par des aides de l'Etat ? Et, au même moment, on se plaint de l'insuffisance de la flotte nationale ! Les navires français ne transportent que 25 % des produits pondéreux nécessaires à l'industrie française et 70 % seulement du pétrole. Le plan de développement de la marine marchande (1976-1980) ne sera sûrement pas réalisé.

Pour le cabotage national, notre flotte est très insuffisante, mais, plutôt que de la développer, les armateurs et les chargeurs préfèrent souvent demander des dérogations aux services de la marine marchande et affréter des navires étrangers.

● Mais l'affaire des pavillons de complaisance est une vieille histoire ?

On discute, en effet, de ce problème dans les instances internationales, à Genève notamment, depuis 1933. Résolutions, enquêtes, déclarations se suivent, mais le mal ne cesse de croître. En 1950, les pavillons de complaisance représentaient 5 % de la flotte mondiale ; en 1970, 18 % ; aujourd'hui, 30 %. Pour ma part, je suis catégorique : il faut qu'un boycottage général de ces navires soit organisé. En 1970, à Genève, j'ai demandé devant l'Organisation internationale du travail que ce boycottage s'applique dans un premier temps aux navires pétroliers, mais je n'ai pas été suivi. Même échec en 1972. Une convention a enfin été signée à Genève en octobre 1976, mais, pour qu'elle soit appliquée, il faut qu'elle soit ratifiée au moins par dix pays représentant ensemble 25 % du tonnage mondial. Je viens d'écrire au secrétaire général à la marine marchande pour que la France prenne la tête des pays s'engageant dans la procédure de ratification afin que les dispositions de cette convention (même si elles sont assez timides) entrent réellement dans les faits, et que les pavillons de complaisance soient combattus comme la peste.

● La bataille menée par les syndicats n'est-elle pas un peu un échec ?

Notre action n'aura pas été inutile, jusqu'à maintenant. Depuis 1974, sur l'initiative de la Fédération C.G.T., une soixantaine de navires de complaisance ont été retenus par les responsables syndicaux dans les ports français, et nous sommes parvenus à faire payer par les armateurs une somme totale de 1,5 million de dollars d'arriérés de salaires. Aujourd'hui encore, trois navires sont bloqués dans les ports français : le *Globtik - Venus* au Havre, un navire à Bayonne, un autre dans l'étang de Berre.

● Dans l'affaire du « Globtik-Venus », l'attitude des autorités françaises a soulevé de nombreuses protestations.

La façon dont ont agi les autorités françaises au Havre est inadmissible, et constitue un affront, pour la France et pour nous, que nous n'oublierons pas de sitôt. Cette attitude tranche curieusement avec les belles paroles généreuses des pouvoirs publics, qui, périodiquement, rappellent qu'il faut engager sur le plan international une lutte contre ces bateaux-pirates. Mais, jusqu'à maintenant, ce sont nous, les syndicats, qui avons organisé cette campagne.

Les inspecteurs français de la navigation font, certes, correctement leur travail, et ils ont obtenu des résultats positifs, mais ils ne sont pas assez nombreux et leurs pouvoirs sont limités. Ils ne peuvent monter à bord des navires étrangers que pour vérifier, au plan de la sécurité, si le matériel est conforme aux règlements, mais ils ne peuvent pas intervenir pour ce qui concerne les conditions de vie des hommes à bord.

Propos recueillis par FRANÇOIS GROSRICHARD.



JUSTICE

Faits et jugements

Emprisonnement avec sursis pour un crime passionnel.

La cour d'assises de Paris a condamné, mercredi 9 mars, Tita N'Guyen Thi Nga, trente-cinq ans, à cinq ans d'emprisonnement, dont deux ans avec sursis, pour le meurtre de son amant, M. Thomas Adam, un professeur rencontré à Saigon, et qu'elle avait suivi à Paris, dans l'espoir de se marier avec lui. *« C'est lui qui m'a demandé de venir le rejoindre »*, a déclaré la jeune femme, en précisant : *« Il m'avait promis qu'il divorcerait. »*

Elle a expliqué l'*« humiliation insupportable »* ressentie devant les refus de son ami. Au cours d'une ultime rencontre, le 8 mars 1975, la jeune femme, s'emparant de *deux couteaux de cuisine*, a frappé à six reprises M. Adam. Elle devait ensuite mutiler de corps en l'émasculant. Elle est incarcérée depuis ce moment.

Née dans une famille bourgeoise de Dalat, Tita N'Guyen Thi Nga, a vécu toute la guerre du Vietnam. Son père et six de ses frères et sœurs ont été tués au cours des combats. Peu après son mariage, elle devait perdre également son mari et l'un de ses enfants. Elle avait cru pouvoir *« refaire sa vie »*. La cour, comme l'avocat général — qui avait demandé une peine de cinq à sept ans d'emprisonnement — semblent avoir été sensibles aux *« malheurs »* de l'accusée et au caractère *« passionnel »* de ce crime.

Après la faillite d'Europe construction.

La onzième chambre correctionnelle de Paris s'est prononcée, mercredi 9 mars, sur les responsabilités encourues par les trois principaux dirigeants de la société Europe construction, créée le 30 avril 1968, et qui entreprit l'édification de pavillons dans la banlieue est de Paris avant de déposer son bilan, le 10 mars 1973, abandonnant deux cent dix chantiers en cours.

M. Emile Lerigoleur, qui fut l'animateur de l'affaire, a été condamné à trois ans d'emprisonnement dont trente mois avec sursis et une mise à l'épreuve pour cinq ans. M. Jean-Pierre Cayla, son adjoint commercial, à deux ans d'emprisonnement dont dix-huit mois avec sursis, et M. Michel Thibault, son adjoint technique, à quinze mois d'emprisonnement dont neuf avec sursis.

Selon les enquêteurs, l'échec de cette entreprise s'explique par des *détournements d'actifs*, des prélèvements frauduleux, une gestion négligée. Sur une centaine de plaignants, cinquante-six s'étaient constitués parties civiles. Ils obtiennent des dommages-intérêts dont le total s'élève à environ 240 000 francs.

Condamnation d'un contrôleur des impôts.

Un contrôleur divisionnaire des impôts du secteur Rueil-Sud, M. René Gouiric, soixante-deux ans, a été condamné pour complicité de fraude fiscale à deux ans d'emprisonnement (dont vingt mois avec sursis), le mercredi 9 mars, par la cinquième chambre du tribunal correctionnel de Versailles. Auteur et principal bénéficiaire de la fraude fiscale, M. Henri Verchère, cinquante ans, président-directeur général de l'Usine métallurgique d'Asnières, dans les Hauts-de-Seine, s'est vu infliger une peine identique, augmentée d'une amende de 20 000 F. M. Verchère dissimulait au fisc une grande partie des substantielles commissions de courtage issues d'importants contrats passés avec l'industrie aérospatiale.

A la découverte de la fraude, en 1969, M. René Gouiric avait détruit des documents compromettants quelques jours seulement avant la visite des « polyvalents ».

Les relations de Pierre de Varga avec Guy Simoné.

M. Guy Floch, premier juge d'instruction, a longuement interrogé, le 9 mars, M. Pierre de Varga en présence de ses défenseurs, Mᵉ Robert Pignot et Mᵉ Alain Beaumier. Une longue série de questions a été posée portant sur le passé de l'inculpé, sur son activité professionnelle et sur ses relations avec l'ancien inspecteur Guy Simoné, qui l'accuse de l'avoir chargé d'organiser l'assassinat de M. Jean de Broglie.

L'homme d'affaires a mentionné, notamment, qu'il avait connu M. Simoné comme client en 1973 et qu'il l'avait revu un an plus tard par hasard, à l'occasion d'une enquête de la brigade des mineurs de Viroflay, où était affecté ce policier, alors que Mlle Pascale de Varga, fille de l'inculpé, souhaitait recueillir un enfant négligé par ses parents. Dès ce moment M. Simoné eut recours à ses services pour obtenir plusieurs prêts successifs de 30 000 francs et, en dernier lieu, en avril 1976, un prêt de 100 000 francs consenti pour un an par M. de Broglie en vue de l'achat par le policier d'un appartement à Marly-le-Roi. L'interrogatoire doit continuer le 10 et le 11 mars.

● *Arrestation en Allemagne d'un membre du milieu lyonnais.* — Nicolas Caclamanos, alias Nic le Grec, qui est considéré comme l'une des figures importantes du grand banditisme lyonnais, vient d'être arrêté près de Darmstadt (République fédérale d'Allemagne). Surpris au cours d'une tentative de vol de voiture, il s'était enfui après avoir blessé un policier à une jambe. Nicolas Caclamanos a été écroué sous diverses inculpations, dont celle de tentative d'assassinat sur la personne d'un fonctionnaire de police.

Sur décision du Conseil d'État

SEPT EXPULSIONS DÉCIDÉES PAR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR FONT L'OBJET D'UN SURSIS

Le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, a décidé mercredi 9 mars, sur requête des intéressés, qu'il soit sursis à l'exécution de sept arrêtés d'expulsion pris par le ministre de l'intérieur le 15 avril 1976 à l'encontre de travailleurs immigrés. Deux autres requêtes de même nature ont été rejetées.

Le 8 avril 1976, le ministère de l'intérieur décidait l'expulsion de MM. Benomar Khelifa Ben Djilali, de nationalité algérienne, et José Ferreira, de nationalité portugaise (le *Monde* du 10 avril 1976). Pensionnaires du foyer de la Sonacotra de Champigny (Val-de-Marne), où avait lieu à l'époque une grève des loyers, il leur était reproché notamment des *« troubles à l'ordre public »*. Un mouvement de protestation se développait aussitôt et conduisait le 15 avril à une intervention policière au cours de laquelle seize pensionnaires étaient appréhendés.

Ces seize personnes faisaient aussitôt l'objet d'arrêtés d'expulsion (*le Monde* daté 18-19 avril 1976). Mais toutes déposaient devant le Conseil d'Etat des recours pour sursis à exécution. Un premier dossier, celui de M. Moussa Konaté, était examiné le 28 mai suivant, et un arrêt de sursis à exécution était rendu le 18 juin.

Mercredi 9 mars, le Conseil d'Etat a pris une décision identique visant MM. Amar Guerni, Akli Soukkane, Moussa Bouyahiaoui, Mohammed Bachir, Abdelmajid Menas, Omar Acuiche et Hocine Hoggas. Considérant *« que l'un au moins des moyens invoqués »* par les requérants à l'appui de leurs recours pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif de Paris, paraît de nature à justifier l'annulation des arrêtés du ministre de l'intérieur, le Conseil d'Etat a décidé de surseoir à l'exécution de ceux-ci, jusqu'à ce qu'il ait été statué sur lesdits recours.

En revanche, la haute juridiction administrative a rejeté les requêtes présentées par MM. Khelifa Ben Djilali et Ferreira contre les arrêtés du ministre de l'intérieur en date du 5 mars 1976. Les cas des huit autres expulsés devraient être examinés ultérieurement.

PROTESTATIONS APRÈS L'AGRESSION D'UN AVOCAT

Après l'agression dont a été victime Mᵉ Jean-Paul Lévy, du barreau de Paris (*le Monde* du 8 mars 1977), le conseil de l'ordre des avocats parisiens indique que *« de tels procédés scandaleux, inqualifiables et inadmissibles mettent en cause les droits et les devoirs de la défense »*.

Le Mouvement d'action judiciaire (14, rue Nanteuil, 75015 Paris) estime pour sa part que *« derrière (Mᵉ Lévy), c'est un courant d'idées démocratiques et progressistes au sein de l'appareil judiciaire qui est attaqué »*.

Les avocats socialistes, communistes et radicaux de gauche de Paris, de leur côté, *« dénoncent la vague d'attentats perpétrés par de petits commandos fascistes »*.

Enfin, le parti socialiste estime que *« ce fait est révélateur de la dégradation continue de l'état des libertés publiques dans notre pays »*. M. Raymond Forni, député socialiste du Territoire de Belfort, a déposé une question écrite auprès du ministre de l'intérieur pour lui demander, d'une part, *« quelles mesures il compte prendre pour que l'enquête concernant cette agression soit menée avec diligence »*, d'autre part *« quels sont les résultats de l'enquête ouverte à la suite des plasticages menés contre les dirigeants du MRAP (le Monde du 19 février et daté 6-7 mars 1977)*.

● *PRECISION.* — Après l'article intitulé « La femme délinquante ou les bienfaits ambigus du sexisme » (*le Monde* du 4 mars), M. D. Kalogeropoulos nous prie d'insérer la précision suivante : *« La recherche sur « la femme et la criminalité », dont il est le responsable se fait dans le cadre de la «* recherche coopérative sur programme *» (R.C.P. n° 399 du C.N.R.S.), qui porte le même titre, et à laquelle sont parties prenantes le laboratoire de psychologie clinique individuelle et sociale (dir. Mme Cl. Rebault-d'Allonnes)* et le « Centre de recherches criminologiques » ; *participent aussi à cette recherche des chercheuses du Centre de l'éducation surveillée de Vaucresson. »*

CATASTROPHES

APRÈS LE SÉISME DU 4 MARS

L'état d'urgence a été levé en Roumanie sauf dans la région de Bucarest

Quelques survivants du séisme du 4 mars ont encore été dégagés, le 9 mars, à Bucarest. Le nombre des morts retrouvés est maintenant proche de mille quatre cents et celui des blessés dépasse dix mille. Le président Nicolas Ceaucescu a signé, mercredi 9 mars, un décret levant l'état d'urgence, sauf dans la région de Bucarest.

Les conséquences économiques du désastre sont encore très mal connues. Cependant, selon l'agence roumaine Agerpress, la hausse des salaires et du niveau de vie pendant la période 1976-1980 devrait suivre la progression prévue. En revanche, la réduction des horaires de travail, qui était, elle aussi, inscrite dans le plan, devra être ajournée jusqu'en 1978, de manière à permettre la reconstruction rapide du pays.

Des détachements de spécialistes et d'ouvriers venant de toutes les régions, sont acheminés vers les zones les plus gravement touchées. De son côté, le ministère roumain du commerce extérieur « a pris contact avec ses fournisseurs étrangers pour obtenir, en priorité, l'équipement technique nécessaire à la reconstitution du potentiel industriel ».

Alors que déblaiement, relogement et remise en état continuent, les sismologues américains ont prévenu les autorités roumaines de l'éventualité (dans un délai non précisé) d'un prochain tremblement de terre qui pourrait être violent, et le gouvernement roumain a accepté l'offre américaine de coopération sismologique.

Selon l'Agence France-Presse, les spécialistes du Centre physique tectonique et de sismologie roumain estimeraient peu fondée l'analyse pessimiste des experts américains.

De notre envoyé spécial

Bucarest. — Lentement, heure après heure, nuit après nuit, jour après jour, à la lumière des projecteurs ou sous le soleil, le gigantesque travail de fourmi entrepris dans la capitale roumaine porte ses fruits. Bucarest, certes, n'est pas rendue à une vie normale — il y faudra encore des semaines de travail, — mais l'opération de déblaiement, rondement menée, a maintenant très nettement progressé.

Dans les rues de la ville comme dans n'importe quelle autre cité de l'Est, des escouades de femmes en fichu nettoient, balai à la main — ce fameux balai socialiste de l'anti-chômage, — tandis que la ronde des véhicules continue. Elle durera aussi longtemps que nécessaire, probablement deux ou trois jours. Inlassablement, malgré la fatigue, sauveteurs, soldats, miliciens, ouvriers, dirigés par des responsables du parti communiste, font leur tâche épuisante sur ces montagnes de débris, aujourd'hui réduites des trois quarts.

Les opérations se sont accélérées dès mardi après-midi, et l'on emploie désormais avec moins de précaution le matériel lourd. Il n'y avait alors que peu de chances de retrouver des survivants. L'espoir de sauver encore des vies humaines est abandonné. Les deux équipes de secouristes suisses venues dès samedi dernier avec des chiens spécialement dressés pour la recherche des corps sont reparties mercredi. Cette intervention aura été, en définitive, la seule forme d'aide étrangère concrète sur le terrain acceptée par les autorités roumaines. Hormis l'envoi de médicaments et de matériel chirurgical par des pays tiers, le gouvernement roumain a maintenu tout au long de cette affaire son principe de base : la non-ingérence. Le tremblement de terre était « roumain », la Roumanie règlera son problème elle-même. *« Romania fara da se. »*

Incontestablement d'ailleurs dans cette épreuve, le système roumain a donné des preuves évidentes de son organisation et de sa forte capacité de mobilisation. Mises en place une heure à peine après le séisme et maintenues pour le temps nécessaire, les équipes de sauvetage ont travaillé avec une efficacité et une méthode tout à fait exceptionnelles. Pour autant, les problèmes immédiats ne sont pas tous surmontés, il s'en faut de beaucoup. La vie quotidienne dans la capitale reste sérieusement perturbée.

Un autre problème majeur rencontré par les autorités est celui de l'évacuation des immeubles sinistrés et du relogement des familles. Il semble que les responsables du pays, à commencer par M. Ceausescu, aient totalement inversé leur appréciation et leur politique en vingt-quatre heures. Lundi, parallèlement à l'opération de sauvetage, une autre opération, massive, « à la roumaine », d'évacuation des biens et des personnes était conduite à l'aide de centaines de camions. Les responsables faisaient savoir que des milliers de bâtiments, de maisons et d'établissements, à Bucarest comme dans toute la partie sinistrée du pays, devraient être rasés et reconstruits. Ils affirmaient aussi que tous les sinistrés étaient ou seraient relogés *« dans des appartements disponibles ou parfois dans les familles »*.

Mardi, faisant machine en arrière, le comité politique exécutif soulignait *« la nécessité d'organiser avec un maximum de responsabilités l'activité d'évaluation des dégâts subis par les immeubles et d'évacuation des locataires de certaines bâtisses, afin d'éviter à tout prix les tendances d'appréciation superficielles et exagérées ainsi que la panique »*.

Ce renversement de politique — surprenant pour quiconque a visité ces jours derniers la ville et constaté de visu la nature de ces *« lézardes sans importance »* — a eu, en tout cas, un effet immédiat : mercredi matin, on ne voyait plus un seul camion chargé de meubles dans les rues de la capitale, hormis ceux qui transportaient les matériaux récupérés dans les immeubles officiels menacés.

On touche là un thème essentiel de la politique économique roumaine, toute tournée vers l'investissement productif. L'effort de reconstruction, pour nécessaire qu'il soit et ample qu'il apparaisse, sera différé ou à tout le moins étalé dans le temps, la priorité des priorités restant à la normalisation économique et à la reprise de la production.

Six jours après le séisme, il faut reconnaître que l'on ne possède guère d'informations sérieuses sur l'ampleur des dégâts subis par les installations industrielles. Les responsables interrogés sur ce point pratiquent, avec un art consommé, la réponse elliptique.

La lecture de la presse roumaine, qui suit le chef de l'Etat pas à pas dans ses visites aux régions sinistrées, n'est guère plus instructive. Par exemple, le président Ceausescu a visité, mardi après-midi, le département de la Prahova, celui précisément où se trouve le grand centre pétrolier de Ploesti. Selon les chiffres fournis, 70 entreprises industrielles ont été touchées sur l'ensemble de ce département. A Ploesti même, *« 35 entreprises ont été atteintes, toutefois, dans 19 d'entre elles, le travail a repris normalement et dans 15 partiellement »*. Tous les renseignements communiqués sont de la même nature.

Il semble cependant que les dommages subis par les industries soient moindres que certaines informations n'avaient pu le laisser croire. Les industries lourdes ne paraissent pas avoir été sévèrement touchées par le tremblement de terre. Le réseau routier et ferroviaire serait totalement réparé, à l'exception peut-être d'un grand pont sur le Danube, entre Giurgiu et Ruse, le seul pont qui relie la Roumanie à la Bulgarie.

En revanche, l'agriculture, déjà gravement sinistrée lors des inondations de 1970 et 1975, aurait subi des dommages assez considérables. Plusieurs centaines de constructions, notamment des étables, se seraient effondrées, provoquant une perte importante de cheptel.

PIERRE GEORGES.

Un deuxième tremblement de terre est-il possible ?

Bucarest (*U.P.I.*). — L'ambassadeur des Etats-Unis à Bucarest a informé, mercredi 9 mars, les autorités roumaines que, selon les sismologues du centre de Golden (Colorado), un nouveau tremblement de terre aussi violent que celui du 4 mars dernier pourrait se produire d'ici quelques jours ou quelques mois en Roumanie. L'ambassadeur a transmis au gouvernement roumain une proposition du secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance : une équipe de sismologues américains munie d'instruments de détection très perfectionnés pourrait venir très rapidement pour suivre attentivement, en coopération avec les spécialistes roumains, l'évolution de la situation durant les semaines critiques qui viennent. Les autorités roumaines ont accepté cette offre.

DATES			Profondeur du foyer (en km.)	Magnitude	Intensité maximale	Coordonnées
1912.	25 mai	18 h. 1	80	6,1	VII	45,3° N 27,2° E
	25 mai	20 h. 15	80	5,5	VI	45,3° N 27,2° E
	25 mai	21 h. 15	80	5,3	V à VI	45,3° N 27,2° E
1940.	27 octobre	6 h. 37	122	6,5	VII	45,8° N 26,4° E
	8 novembre	12 h.	145	5,5	VI	45,5° N 26,2° E
	10 novembre	1 h. 39	133	7,4	IX	45,8° N 26,7° E
	11 novembre	6 h. 34	150	5,5	VI	46,0° N 26,8° E
	19 novembre	20 h. 27	150	5,25	VI	46,0° N 26,5° E
	23 novembre	14 h. 50	150	5,25	V à VI	45,8° N 26,8° E
1945.	12 mars	20 h. 52	125	5,5	VI	45,6° N 26,4° E
	7 septembre	15 h. 48	75	6,5	VII à VIII	45,9° N 26,5° E
	9 décembre	6 h. 9	80	6	VII	45,7° N 26,8° E

La comparaison des dates, des magnitudes et des intensités montre que pour ces trois cas les séismes qui ont précédé ou suivi la secousse principale n'étaient nullement négligeables. L'intensité VI est caractérisée par des dommages légers dans des maisons rurales, des constructions en pierres tout venant, en briques ordinaires, en blocs de béton, en maçonnerie et bois et en pierres taillées. A l'intensité VII, selon le type de construction, les dégâts peuvent aller des simples fissures et chutes de plâtre jusqu'à des effondrements partiels et destructions de cloisons intérieures. Même les constructions armées peuvent se fissurer. Avec l'intensité VIII, la gravité des dommages augmente : des lézardes larges et profondes et surtout des fissures se font dans les constructions armées ; les maisons rurales ou en pierres tout venant peuvent être complètement détruites. A l'intensité IX, on en arrive aux dommages généralisés. Des édifices armés présentent des lézardes larges et profondes, des murs et des cloisons peuvent s'y effondrer. Des monuments et des colonnes tombent. Les canalisations souterraines, les routes et les voies ferrées sont partiellement endommagées. Et, bien évidemment, les constructions de qualité médiocre (maisons rurales, constructions en pierres tout venant) ou moyenne (en briques ordinaires, en blocs de béton, en maçonnerie et bois et en pierres taillées) subissent des dégâts très importants ou même s'effondrent complètement.

L'avertissement américain doit être pris d'autant plus au sérieux que tous les gros tremblements de terre sont suivis de dizaines ou de centaines de « répliques » qui peuvent se produire pendant des semaines, des mois, parfois même des années. Certes, la magnitude et la fréquence de ces répliques diminuent au fil du temps. Mais il arrive qu'une ou plusieurs répliques atteignent une magnitude presque égale à celle de la secousse principale. — Y. R.

RADIO-TÉLÉVISION

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 10 MARS

— Biarritz constitue le « dossier-ville » de Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *M. Michel d'Ornano*, candidat R.I. à la mairie de Paris, est l'invité de France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Georges Sarre* (P.S.) répond aux questions de *MM. André Fanton* (R.P.R.), *Jacques Dominati* (R.I.) et *Brice Lalonde* (écologie) sur Europe 1, à 19 h. 15.

— *M. Jacques Dominati*, secrétaire général des R.I., participe au journal d'Antenne 2, à 20 h.

— *MM. Robert Jarry* (P.C.) et *Jacques Chaumont* (R.P.R.) sont les protagonistes du « train-forum » de R.T.L. au Mans, à 21 heures.

VENDREDI 11 MARS

— *M. Jean Lecanuet*, président des Démocrates sociaux est l'invité de Philippe Gildas sur Europe 1, à 8 h. 30.

— *MM. Maurice Arreckx* (R.I.) et *Aymeric Simon-Lorière* (R.P.R.) débattent des municipales à « R.M.C.-Choc », à 8 h. 30.

— *Les écologistes* expriment leur point de vue avec *Brice Lalonde* à Paris et les candidats têtes de listes à Lyon, à Marseille, à Bordeaux et à Montpellier, sur Radio-Monte-Carlo, à 19 h. 15, après le « dossier-ville » consacré à Paris, à 19 heures.

— *M. Henri Fiszbin*, chef de file des candidats communistes à la mairie de Paris, est l'invité de France-Inter, à 19 h. 15.

— *« La publicité : vérité ou mensonge ? »*, tel est le thème du magazine « Vendredi » sur FR 3, à 20 h. 30, auquel participent notamment *MM. Henry Estingoy*, directeur de l'Institut national de la consommation, et *Jean-Claude Servan-Schreiber*, directeur de la Régie française de publicité.

— *MM. Antoine Rufenacht* (R.P.R.) et *André Duroméa* (P.C.) sont les protagonistes du « train-forum » de R.T.L. au Havre, à 21 heures.

PRESSE

LES GRÉVISTES DU « TIMES » MENACÉS D'EXPULSION PAR LEUR SYNDICAT

Le *Times* de Londres n'a pas paru, le jeudi 10 mars, pour le sixième jour consécutif en raison d'une grève des ouvriers d'imprimerie. Les dirigeants du journal se refusent à chiffrer la perte de recettes qu'entraîne cette non-parution.

Les ouvriers en grève, qui appartiennent à un syndicat du Livre connu par son sigle, NATSOPA, réclament l'embauche de sept employés supplémentaires chargés du nettoyage des machines ou une augmentation équivalente au salaire global des sept hommes qui, selon eux, font défaut. La direction estime ces revendications injustifiées et contraires à la politique de modération des salaires du gouvernement.

L'organisation syndicale, qui a déjà désavoué ce mouvement, a menacé mercredi soir d'expulser du NATSOPA les cent vingt grévistes du *Times* s'ils ne reprenaient pas le travail. — *(Reuter, A.F.P.)*

● *Le Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne*, qui regroupe les directeurs d'une centaine de publications éditées à Paris et diffusées sur l'ensemble du territoire national, a tenu son assemblée générale annuelle à Paris, le 9 mars, sous la présidence de M. Georges Montaron, directeur de *Témoignage chrétien*. Celui-ci a rendu hommage à son prédécesseur, M. Emilien Amaury, qui avait occupé la présidence du Syndicat depuis 1945. Puis M. Montaron a évoqué les graves difficultés de la presse et exprimé la volonté de donner un caractère définitif au statut fiscal de la presse mis en place le 1er janvier 1977 et qui n'est, aux yeux des pouvoirs publics, que provisoire.

L'assemblée générale a décidé d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour obtenir l'assimilation des hebdomadaires politiques aux quotidiens, sur la base du projet établi par le Syndicat de la presse hebdomadaire. Les directeurs des hebdomadaires parisiens se sont également émus de la dégradation du service postal.

Le bureau du S.P.H.P. a été réélu à l'unanimité.

● *Le capital de* Jeune Afrique vient d'être porté de 2 500 000 F à 5 000 000 de F (cinquante mille actions de 100 F). Le nombre des actionnaires est passé de quinze à vingt-six.

M. Béchir Ben Yahmed, directeur-rédacteur en chef, garde toujours la majorité avec 68,99 % des parts du capital, seize salariés de l'entreprise en détiennent 23,45 % et 7,56 % sont possédés par des amis ou anciens collaborateurs de *Jeune Afrique*.

CE JEUDI, SUR TF 1

L'envers des records sportifs

Qu'est-ce qui fait courir les Allemands de l'Est ? Qu'est-ce qui fait sauter les Américains ? Alain Escoubé a franchi l'Atlantique — c'était facile — et le mur de Berlin — ce fut plus compliqué — pour en rapporter deux films fort intelligemment construits, mais dont on ne pouvait attendre qu'ils épuisent le sujet.

Ici en R.D.A. tout est paradis pour enfants initiés aux gestes sportifs, dans des installations et avec un encadrement hors pair. Mais les voilà qui grandissent et, pour les plus doués, disparaissent derrière le mystère des écoles de sport. Cette fois, défense d'entrer, défense de répondre aux questions.

Ce silence officiel irrite Alain Escoubé, qui en vient à supposer le pire. Il nous fait entendre les voix mâles des fillettes et laisse planer plus qu'un doute.

Après quoi, on file vers les Etats-Unis pour y retrouver le fin visage de play-boy de Dwight Stones, ce pur produit des universités californiennes. Le recordman du monde du saut en hauteur ne craint rien ni personne, sinon la pluie. Comme tous les Américains, *« il s'entraîne seul et pour lui-même »*. Il sait que sa carrière sportive s'achèvera quand commencera celle des affaires.

« Personne n'est là pour nous prendre en charge, pour nous épargner les soucis matériels », maugrée-t-il. Lui se fait ses fins de mois en *« combinant »* sur les billets d'avion. Pas plus de 5 000 dollars par an. Heureusement ses parents sont riches et l'aident. Prend-il des amphétamines ? Alain Escoubé n'a pas posé la question, cette même question qu'il avait adressée à Kornelia Ender.

FRANÇOIS SIMON.

★ TF 1, 21 h. 20.

● Trois journalistes de TF 1, MM. Christian Bernadac, rédacteur en chef, Roger Gicquel, présentateur, et Jean-Claude Narcy, accrédité à l'Hôtel de Ville, ont reçu, mercredi 9 mars, la médaille de vermeil de la Ville de Paris. L'initiative en revient au président décédé Bernard Lafay, qui, à l'occasion du deuxième anniversaire de la chaîne, avait manifesté l'intention de récompenser la rédaction de TF 1.

— VU —

Vivre avec une machine

Comment ne pas s'émerveiller devant ces milliers de condamnés à mort — ils souffrent d'une insuffisance rénale entrée dans sa phase finale, — dont la peine a été commuée à la résidence surveillée par une machine. Imaginez cela : une grosse machine bruyante, compliquée, hérissée de tubes, de manettes et de boutons, installée en permanence avec eux, chez eux, dans leur salle de bains ou leur chambre à coucher. Interdiction, ou plutôt danger, terrible danger, de s'éloigner d'elle plus de quatre jours par semaine. Les autres lui sont pratiquement consacrés, à moins de lui sacrifier ses nuits.

Ces malades se sont faits infirmiers. Avec la seule assistance d'un proche, ils ont réussi à apprivoiser la bête et ne craignent pas de lui confier, solidement tenus en laisse, allongés là, à ses pieds, sur un lit, sur une planche posée au-dessus de la baignoire, leur sang chargé de déchets qu'elle va longuement s'appliquer à éliminer. Chaque séance dure, en effet, de cinq à neuf heures.

C'était peut-être ce qu'il y avait de plus impressionnant dans l'étonnante « médicale » présentée par Pierre Desgraupes et Igor Barrère, cet homme au visage recouvert d'un masque de gaze, manche de pyjama retroussée sur un bras lacéré de piqûres, un bras de drogué avidement tendu vers l'aiguille qu'il va lui-même enfoncer dans une veine douloureuse et gonflée. Sa femme était là, prête à l'aider, prête à alerter par téléphone l'AURA, l'Association pour utilisation du rein artificiel, à la moindre défaillance, au moindre éructement suspect du monstre tutélaire

Et ce forain qui s'est parfaitement habitué à trimbaler ce meuble précieux, de marché en marché, dans sa caravane ; et ce représentant qui a choisi, lui, pour gagner du temps, de dormir avec sa machine ; et ce petit écolier de huit ans, au grand sourire édenté ; et ce bouquiniste et cette adorable jeune fille, Dominique, tous — ils sont six mille en France — ont réussi au prix de quelle audace, de quelle angoisse, de quelle contrainte, avec quel courage et quelle vitalité, non pas à survivre, à vivre normalement. Et à se prendre en charge totalement.

En 1960 encore, deux mille personnes, en majorité des jeunes, succombaient chaque année à une insuffisance rénale, aujourd'hui compensée ou par la greffe (15 % des cas) ou par la dialyse (75 % dans des centres, 10 % à domicile). Sur le plan personnel, l'avantage de cette dernière formule est évident. Ça l'est moins sur le plan financier et pourtant les soins rendus en milieu hospitalier reviennent deux fois plus cher à la Sécurité sociale.

Souvent ces malades, quand ils partent en vacances ou en voyage, alternent et se rendent alors dans un centre proche. Il arrive aussi, me confiait également une amie dans ce cas, après l'émission, qu'ils s'invitent les uns chez les autres, pour se dépanner C'était si joliment dit qu'il n'y a plus rien à ajouter.

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 10 MARS

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : Rendez-vous en noir ; 21 h. 20, Magazine d'actualité : L'événement, prés. J. Besançon. (Pourquoi sont-ils si forts ?)

Les sports en République fédérale d'Allemagne et aux Etats-Unis ; un débat suivra deux films-reportages réalisés par A. Escoubé.

22 h. 25, Musique : Impressions sur un virtuose (Le pianiste Claude Kahn), d'A. Mortimer, réal. W. Magnin ; 23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30 (R.), Film : « Zorba le Grec », de M. Cacoyannis (1964), avec A. Quinn, A. Bates, I. Papas, L. Kedrova, G. Foundas (N.)

Un jeune écrivain anglais venu en Crète pour remettre en exploitation une mine héritée de son père se lie d'amitié avec un colosse grec qui lui apprend la joie de vivre.

Le beau roman philosophique de Nikos Kazantzakis est ramené à une imagerie folklorique, avec personnages pittoresques et performance débridée d'Anthony Quinn, qui écrase tout.

22 h. 45, Catch à quatre ; 23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma : « Lola Montes », de M. Ophüls (1955), avec M. Carol, P. Ustinov, A. Walbrook, I. Desny, W. Quadflieg, O. Werner.

Lola Montes, célèbre femme galante exhibée dans un cirque de La Nouvelle-Orléans, revoit, au milieu du spectacle mensonger dont elle est la vedette, la réalité de son passé et de ses amours.

Le dernier film d'Ophüls, chef-d'œuvre maudit. Un portrait intimiste — le plus beau rôle de Martine Carol — dans les splendeurs baroques d'une mise en scène faite pour le Cinémascope et que le petit écran, naturellement, trahit.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., *Pour mémoire* : Henri Langlois ; 21 h. 50, La musique et le cinéma ; 20 h. 30, Nouveau répertoire dramatique de France-Culture ; 22 h. 30, Entretiens avec Olivier Merlin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, En direct de Munich : « Missa Solemnis » (Beethoven), par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, direction R. Kubelik, et les chœurs de la Radio bavaroise avec H. Donath, soprano, B. Fassbaender, alto, P. Schreier, ténor, J. Shirley Quirk, basse ; 22 h., Festival des arts traditionnels de Rennes ; 0 h. 5, Muses et musette ; 0 h. 30, Ma bien chère Claire

VENDREDI 11 MARS

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu (à 18 h., A la bonne heure).

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Huit femmes », de R. Thomas, avec M. Dalmès, C. Le Poulain, B. Robert.

Une famille : huit femmes et un homme ; ce dernier est trouvé assassiné. Qui a tué ?

22 h. 40, Allons au cinéma ; 23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu (à 18 h., Fenêtre sur...).

20 h. 30, Série : Fachoda, la mission Marchand, réal. R. Kahane ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Vive le roman populaire).

Avec MM. Patrick Cauvin (« E = MC2 mon amour »), Maurice Denuzière (« Louisiane »), Michel Déon (« les Vingt Ans du jeune homme vert »), et MM. Jean-Claude Lamy, Jean-Edern Hallier, Robert Marty.

22 h. 40, Journal.

22 h. 50, Ciné-club : « Marie », de M. Meszaros (1969), avec M. Torocsik, L. Balazsovits, K. Kovacs (N.).

Une veuve est prise en charge, de force, par son fils, qui la confie à son amie, étudiante. Un étrange lien se crée entre les deux femmes.

La réalisatrice Marta Meszaros — qui fut mariée à Miklos Jancso — aborde, dans ce film hongrois, les problèmes des femmes et de la jeunesse.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi... service public : la publicité, vérité ou mensonge ?, enquête et réalisation J.-M. Perthuis.

La presse, la rue, la radio, le cinéma, autant d'endroits où la publicité s'affiche. Jean-Marie Perthuis a mené son enquête partout, traqué les malhonnêtetés ou les fautes. Il a interrogé des avocats, des consommateurs, des publicitaires.

21 h. 30, Documentaire : « Igloolik ou la planète sauvage », de B. Saladin d'Anglure et M. Treguer (première partie)

Les Esquimaux canadiens revendiquent aujourd'hui leur autonomie pour préserver leur identité, menacée, selon eux, par la civilisation blanche.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Emission médicale en liaison avec TF 1... Le rein artificiel à domicile ; 21 h. 30, Soliste... « les Saisons » (Tchaïkowski) ; « Enfantines » (Moussorgski) ; 22 h. 30, Entretiens avec Olivier Merlin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges franco-allemands avec l'Orchestre symphonique de la Radio sarroise, direction H. Zender, pianiste R. Firkusny : « Litania instrumentalis » (K. Huber), « Concerto pour piano et orchestre en ré majeur » (Mozart), « Symphonie n° 9 » (Mahler) ; 23 h., Cabaret du jazz ; 0 h. 5, Cathédrales englouties

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« CINÉ FOLLIES », de Philippe Collin

« J'enlève ma liquette, passe-moi mon pyjama », chante à sa femme de chambre une jeune femme au bord d'un rendez-vous galant. Cette jeune femme brune et coiffée en accroche-cœurs, le sourire et l'œil malicieux, c'est Arletty, en 1932, dans un film de Léonce Perret, *Enlevez-moi*.

Il y avait, dans le cinéma français des années 30, beaucoup de ces films de divertissement qui faisaient les délices des spectateurs du samedi soir. On y trouvait des scènes de boîtes de nuit, de théâtre ou de music-hall, des chansons, des numéros de danses. Cela tenait du vaudeville et de l'opérette. Avec des séquences comme celle d'*Enlevez-moi*, Philippe Collin a reconstruit, non pas une anthologie à la manière de *Il était une fois Hollywood*, non pas un montage thématique, se référant aussi aux événements historiques, mais la comédie musicale française des années 30. *Ciné follies* est un « collage » de films oubliés où se succèdent et se croisent des personnages qui ont un air de famille, bien qu'ils viennent d'histoires différentes ; le téléphone et le monde du spectacle servent de liaisons, et les raccords de style photographique sont suffisamment soignés pour qu'on se croie, toujours, dans le même univers.

Maurice Chevalier explique à Marie Glory comment il faut chanter *le Chapeau de Zozo* pour plaire à tous les publics, et Marie Glory, plus tard, voit *la vie en rose* avec Jean Murat, qui a déjà emmené Annabella dans sa voiture, au bord de la Méditerranée. Jacqueline Francelle, qu'on a vue débarquer de sa province à la gare Saint-Lazare, se retrouve voisine de balcon d'Arletty, ce qui leur permet un duo : *« mariage d'amour ou mariage de raison »*. Milton, resquilleur dans un train de banlieue, apparaît ensuite en garçon de café pour conseiller à ses clients de prendre la crise avec gaieté, pour qu'elle ne soit plus *« qu'une crise d'hilarité »*.

On s'amuse, on retrouve des acteurs et des actrices qui ont bien changé ou qui ont disparu, on « prend la route » avec Pills et Tabet, on admire les jambes de Mistinguett, on se délecte à des mots d'auteur, mais si ce film est une réussite, ce n'est pas dans le « rétro » d'un comique un peu vulgaire.

Philippe Collin retrace l'histoire, qu'on n'avait jamais faite, d'un certain cinéma français. Celui de l'insouciance et de l'euphorie volontaires, celui qui rendait irréelles les luttes sociales, la crise économique, le fascisme, et les menaces de guerre. Cette farandole de pantins joyeux et charmants se grise d'oubli, se gargarise d'optimisme. Et le *Y a d'la joie*, de Charles Trenet, veut avoir le mot de la fin contre le bruit des canons.

Philippe Collin avait eu envie d'intituler son film : *les Hommes de mauvaise volonté*.

JACQUES SICLIER.

★ Voir Les films nouveaux.

« L'AUTRE FRANCE », d'Ali Ghalem

L'autre France, c'est celle des bidonvilles bleus, des chantiers dans la boue. Là, entre la rue et le café, entre l'isolement et l'indifférence, vivent des Français temporaires, les travailleurs immigrés. Là s'opèrent parfois, comme contre soi, des prises de conscience.

L'Autre France, d'Ali Ghalem, est, selon l'auteur, *« l'histoire de la prise de conscience d'un travailleur maghrébin »*. A force d'être licencié d'une entreprise à l'autre, de chercher du travail, un logement, à force d'être soumis à l'aléatoire et aux contremaîtres, Rachid, qui est né probablement avec l'espoir, Rachid, qui est « honnête », c'est-à-dire innocent, ignorant de l'existence des pouvoirs ou de l'injustice comme fondement possible d'un système social, connaît le doute.

Agressé de nuit par des individus qui le laissent à terre, Rachid décide de porter plainte au commissariat de son quartier, quand il reconnaît là, en face de lui, en uniforme, ceux qui l'ont matraqué. Scène brève où on le voit entrer, s'asseoir, se relever. La prochaine fois — sur le chantier où un ouvrier vient d'être tué, — il fera grève avec les autres. Il sera expulsé.

Il n'y a pas de férocité dans le film d'Ali Ghalem, le ton n'est jamais polémique. *L'Autre France* est un film simple avec une histoire simple et des personnages simples. Tourné il y a deux ans dans le nord de la France et à Paris dans le quartier de la Goutte d'Or, sans argent, avec des ouvriers et des comédiens volontaires (en participation), c'est un compte rendu fidèle, une mise à plat pédagogique des nombreuses discussions que l'auteur a eues avec des travailleurs immigrés.

Ali Ghalem, cinéaste algérien qui a déjà réalisé *Mektoub ?* sur le même thème, sort aujourd'hui son film dans le circuit commercial grâce à la Société de diffusion internationale des films du tiers-monde, créée par lui-même. *L'Autre France* circulait jusqu'alors dans les comités d'entreprise et les maisons de la culture.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Studio Saint-Séverin.

■ Colette Magny donnera son récital au Théâtre de la Ville, à 18 h. 30, jusqu'au 19 mars, et non jusqu'au 12 comme il a été indiqué par erreur dans l'article de Claude Fléouter (« le Monde » du 9 mars).

■ L'Association française des amis de Mozart et des maîtres classiques invite, à l'occasion de son vingtième anniversaire, la Camerata Academica de Salzbourg, dans un programme Mozart, sous la direction d'Antonio Janigro (salle Gaveau, le 11 mars, à 21 h.).

Théâtre

DEUX SPECTACLES AU PALACE

On nous a changé nos Croquettes

Pendant plus d'une semaine, ils ont attendu leurs robes, et nous avons attendu leur spectacle (Romance, annoncé au Palace). Les robes étaient retenues à l'aéroport de Rio, et eux retenaient leur impatience, retenaient la samba qui leur montait le long des jambes. Eux : les Dzi Croquettes, les Brésiliens déchaînés, les travestis tonitruants, qui, l'an dernier, étaient venus, s'étaient montrés, avaient séduit, laissant l'impérissable souvenir d'une joie du corps que l'on ne croyait plus possible en notre époque disloquée.

Les Dzi Croquettes, hommes-spectacle, danseurs électrisés divagant dans le monde de la non-fatigue. Des « mecs » en crinoline, en haillons, en papillons, aussi insolites que des Martiens athlétiques. Ils revenaient, nous allions les retrouver. Passant par Londres, leurs robes sont enfin arrivées : de la paillette au kilo, de la verroterie à la tonne, du satin, du bariolage acide, des tutus blancs, des manteaux d'or, des faux nez, des collants noirs. Deux cents costumes, un rideau d'azur constellé d'étoiles, un croissant de lune en miroir... Mais les Croquettes, les vrais, ceux qui nous ont appris la frénésie arrogante des Tropiques, nous ne les voyons pas.

Nous voyons un spectacle de cabaret somptueux, pas trop bien réglé. Quelques ballets vibrants et désordonnés, séparés par d'interminables intermèdes parlés, racontant les amours contrariés de Colombine et de Pierrot. Les Croquettes chantent en brésilien et parlent en français. Trop. En fin de compte, ce sont les ballets qui font figure d'intermèdes.

On nous a changé nos Croquettes. Des anciens, restent la Colombine — qui joue, chante, danse à merveille — et peut-être sept ou huit autres. L'ensemble forme une troupe sans surprise. On peut les appeler des travestis, puisqu'ils s'habillent en femmes, des travestis bon enfant, sans halo d'inquiétude, sans mystère, sans la théâtralité tragique et grinçante qui déséquilibre, fascine, laisse entrevoir des ciels chimériques. C'est du déguisement pour collège riche, du music-hall pour hôtel international, pour congrès qui s'encanaille.

Les travestis ne peuvent-ils donc échapper à leurs clichés tout en se préservant ? Le théâtre homosexuel ne peut-il trouver son expression hors de la banalité, de la pornographie raccrocheuse, de la plaisanterie pour groupuscule ?

***

Au sous-sol du Palace, dans la petite salle, David Rocheline (avec François Wimille et Lydie Pruvot) présente une pièce de lui, Gabriel, *montée dans un style mercerie-mode à façon, un style toiles peintes et objets de carton. Les personnages eux aussi ressemblent à des pantins de carton découpé, avec des plis raides dessinés sur leurs vêtements. L'histoire, parfaitement incohérente, est juste là pour proposer une perpétuelle interversion des apparences — c'est un caractère social et culturel de l'homosexualité que de chercher à transformer les femmes en mannequins, les robes en manteaux, les colliers en bracelets...*

Mais il ne suffit pas de montrer un illusionniste tirant un lapin de papier d'un faux haut-de-forme pour être surréaliste, de voyager dans un sac de dame pour être Lewis Carroll, de passer de l'état d'ours à celui de fer à repasser pour communiquer ses problèmes d'identité. Manque l'essentiel : la faculté de communiquer. Le théâtre en somme.

COLETTE GODARD.

★ Palace : « Gabriel », à 19 h. ; les Dzi Croquettes, à 22 h. 30.

« Attila » à Gennevilliers

Attila, de Corneille, fut créé au Palais-Royal en 1667 par la troupe de Molière (neuf ans plus tôt, les comédiens de Molière, de passage à Rouen, avaient redonné à Corneille le goût du théâtre). La pièce eut vingt représentations coup sur coup : pour l'époque, c'est plutôt un succès.

Attila, roi des Huns, après sa défaite en 451, près de Châlons-sur-Marne, par le général romain Aetius, essaie de nouer des alliances.

Il s'est fait envoyer à domicile, sur le Danube, deux fiancées possibles : la sœur de l'empereur de Rome, Honorie, et la sœur du roi des Francs, Ildione (Corneille l'avait appelée d'abord Hildecone, mais c'était limiter le choix pour la rime).

Attila détient d'autre part, dans son palais, deux prisonniers : Aldaric, roi des Gépides, et Valamir, roi des Ostrogoths.

La suite va de soi : Aldaric a fixé sa libido sur Ildione, et Valamir sur Honorie.

Attila prend Aldaric à part et lui dit : « Je vous laisse Ildione, à la condition que vous supprimiez Valamir. » Puis il dit à Valamir : « Honorie est à vous, mais vous m'assassinez Aldaric. »

Si les deux rois captifs s'entre-tuent, Attila va rester seul avec les deux fiancées, la polygamie ne l'effraie pas.

Mais pendant qu'Ildione, Honorie, Valamir et Aldaric tiennent un petit conseil de guerre pour essayer de se sortir de cette situation draconienne, Attila meurt subitement d'une hémorragie. Ses veines se rompent, nous dit Corneille, « *ces canaux ouverts sont autant de fontaines (...) Sa vie à longs ruisseaux se répand sur le sable.* » On écrivait comme ça.

Le metteur en scène Patrick Guinand s'est senti concerné par cette hémorragie. Il a songé aux vampires, au cannibalisme qui est à l'ordre du jour ces temps-ci dans les revues de psychanalyse. Il a songé à la mort, à la cruauté, à Staline aussi, semble-t-il.

Attila sera donc joué dans un décor de carrelages blancs laqués qui indiquent un institut médico-légal et une salle de dissection. D'un tiroir format corps humain on sort des bocaux de formol qui contiennent cœurs et cervelles. Dans un monte-plats d'acier chromé, un serviteur prend des merguez qu'Attila consomme avec des pinces chirurgicales. Attila se cisaille les veines du bras, fait couler le sang dans une coupe qu'il tend aux dames. Le sang ruisselle dans des caniveaux, suinte le long des murs.

Le roi des Gépides et celui des Ostrogoths déclament en smoking, Honorie et Ildione en robe style Paquin 1938. Attila rase les murs en bras de chemise, bretelles kaki, a des tics, saigne du nez, mordille les oreilles décollées d'Aldaric (le cannibalisme)...

Hélène Arie (Ildione) et Elisabeth Tamaris (Honorie) paraissent peu familiarisées avec Pierre Corneille et les globules rouges. Alain Moussay (Aldaric) fait penser à un tueur à gages du Chicago des années 30 qui jouerait *Traversin et Couverture*, de Labiche. Olivier Picq (Valamir) promène le faux ennui d'un contrôleur du fisc. François Dunoyer (Attila) est amusant.

Soirée chic, faite d'idées en vogue. Conformisme et frivolité. Rayon cadeaux.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Gennevilliers, 20 h. 45.

Exposition

AUX « PUCES » DE SAINT-OUEN

Le « grand voyage » de Francisco Goya

La muséographie est à réinventer, on le sait. Planter un chapiteau en plein Marché aux puces à la gloire de Goya répond à cet impératif, et, pour limitée qu'elle soit dans sa taille ou dans son objet, l'entreprise ravive un regard, plus ou moins émoussé par les éternels accrochages à la queue leu leu d'images piquées comme des papillons chloroformés.

Ce « complexe » visuel et audiovisuel, coproduction de la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis et de la municipalité de Saint-Ouen, qui propose une lecture nouvelle, une approche nouvelle d'un certain Goya — le graveur visionnaire et combatif — et du Goya essentiel, intéressera les initiés ayant déjà une connaissance intellectuelle de l'œuvre. Il s'adresse cependant à un public vierge et « de bonne volonté » : celui à qui la paix était promise. Il a fallu pour cela bousculer les habitudes, inventer. Jean Kiras et Olivier Oudiette s'en sont chargés, avec l'aide de Jacques Dubreuil, directeur technique, et de Michel Melot, conservateur au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale.

***

Ils ont d'abord imaginé un espace, une architecture aux allures d'échafaudage, en bois brut, comprenant une tour de 6 mètres de haut, des plates-formes à différents niveaux, des passerelles, des escaliers, des galeries couvertes. On monte et on descend, un peu au hasard, au gré de son humeur, dans cet univers du rêve et de la cruauté. Ainsi l'élément de surprise n'est jamais émoussé.

On reçoit en plein visage le choc d'immenses agrandissements photographiques — pouvant atteindre une hauteur de 2 mètres — réalisés à la perfection par Daniel Haddad, et qui multiplient la vertu percutante des aquatintes les plus hallucinantes, les plus atroces, les plus vengeresses des Caprices, des Désastres de la guerre, des Disparates, de la Tauromachie, *dont on peut voir d'autre part des reproductions à l'échelle originale, et même des tirages authentiques prêtés par la* Bibliothèque nationale.

Confrontation qui évite toute tricherie : le graveur n'avait pas besoin de dépasser les marges d'un papier de 20 centimètres pour voir grand. Après tout, on a déjà projeté sur des murs des miniatures de manuscrits à peintures qui s'élargissaient aux dimensions majestueuses de la fresque.

Mais ce spectacle-exposition — un spectacle, c'en est un, même réduit aux images, aux heures creuses — se veut didactique. Alors il situe l'œuvre dans son milieu, dans son époque. Il le fallait, puisque Goya a dénoncé une monarchie pourrie, un pays ruiné, terrorisé par l'Inquisition, puis les horreurs de l'occupation française et de la guerre d'indépendance. Critique sociale, mariages ridicules, châtiments disproportionnés des femmes légères, hommes transformés en ânes pontifiants, scènes de sorcellerie, cauchemars sous toutes leurs formes, avant la série des viols, des scènes de famine, des monceaux de cadavres, des corps mutilés et dépecés, des supplices d'un réalisme insoutenable (Duro es el paso !) et Catherine d'Aragon tirant seule le canon par-dessus les morts entassés...

Il la situe aussi, l'œuvre, dans le monde de l'art fantastique ou sanglant d'avant Goya : Fussli, Magnasco, Piranèse, Jacque Callot, Bruegel, Hogarter... et d'après : Manet, Grandville, etc. Tout s'éclaire grâce à des textes concis qui soulignent ces rapprochements, ce contexte historique.

Ce n'est pas tout Goya et son immense production, qui s'étire sur plus de soixante-cinq ans. Même pas tout son œuvre gravé. A contre-cœur, on a dû se borner à moins de cinquante estampes, jugées les plus « parlantes ». Cependant, le spectateurs qui veut en savoir davantage peut assister, sur un écran, au défilé des planches des quatre albums.

***

Pour faire revivre le peintre témoin de son temps, et dont le rôle ne fut pas forcément passif, pour réanimer le « grand voyage » de Francisco Goya, un comédien-metteur en scène, Jean-Pierre Agazar, a conçu un spectacle proprement dit, qu'avec une ardeur infatigable et une conviction communicative il raconte, mime, joue seul — se dédoublant par le truchement d'un magnétophone, — avec diapositives à l'appui, sur la petite scène aménagée derrière la charpente-musée.

Il pose des questions. Il met à nu les contradictions de Goya, dont les ambiguïtés rejoignent celles des situations politiques auxquelles il a été mêlé : son libéralisme aurait dû s'accorder à celui qu'apportait l'« usurpateur » Joseph Bonaparte à une Espagne plongée dans l'obscurantisme, et il ne pouvait qu'être de cœur avec ses compatriotes. Et, autre déception, le succès de la résistance populaire n'a abouti qu'au retour de l'oppression, qu'à une nouvelle Terreur blanche...

Et puis, une ombre de mystère plane sur le total renversement d'une destinée qui s'est traduit par les Caprices. *En 1793, c'était autre chose qu'une contradiction pour le joyeux viveur, le peintre de la Cour — une Cour qu'il a éternisée avec une vérité telle qu'elle semble caricaturale, — couvert d'or et d'honneurs, que d'être transformé par une crise, une mue profonde. Comment ce maître brillant, mais pas plus que d'autres, a-t-il soudain tourné son regard vers l'abîme intérieur, après s'être assoupi dans le « sommeil de la raison qui enfante les monstres » ? Des « monstres nés viables » (Baudelaire).*

Pas de mauvaise littérature dans l'interprétation de ce changement à vue. La voix du comédien détruit les légendes. Les affabulations romantiques comme les hypothèses délirantes des psychiatres.

Ce spectacle fait donc œuvre utile. Encore gagnerait-il à être écourté, plus tendu, moins bavard. On croit pourtant savoir que le texte sera resserré, mieux ordonné, que ces remarques seront alors sans objet. Et le « grand voyage » de Francisco Goya pourra sans encombre continuer aux Puces, avant de prendre la route à travers le département, puis de faire son tour de France.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ 38, rue Paul-Bert, Saint-Ouen. Tous les jours sauf le mardi et le jeudi matin. Spectacle : le vendredi à 20 heures, le samedi et le dimanche à 16 heures. Jusqu'au 4 avril.

Ici et là...

CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LE CINÉMA

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'État à la culture, vient de constituer un groupe de travail chargé d'étudier les possibilités d'améliorer la diffusion des films et de développer une politique de promotion du cinéma dans le secteur « Art et Essai ».

Le groupe, présidé par M. Jean Saint-Geours, est composé de MM. Pierre Braunberger, Roger Diamantis, Marin Karmitz, Pierre Kast, Jean Lescure, Philippe Baumelle et Daniel Toscan du Plantier.

TABLE RONDE AVEC FRANCESCO ROSI

Au cinéma La Pagode, qui présente jusqu'au 15 mars une rétrospective des films de Francesco Rosi, aura lieu, vendredi 11 mars, à 21 heures, une « table ronde » de journalistes et critiques, avec la participation du cinéaste italien. La projection de *Terra Mala*, de Michel Random, précédera, à 20 heures, cette « table ronde ».

Le Dossier Rosi, essai de Michel Ciment (critique à la revue *Positif*), paru aux éditions Stock en 1976, vient de recevoir le prix Armand-Tallier, qui couronne chaque année un livre publié en langue française sur un sujet cinématographique.

★ Cinéma La Pagode.

■ A l'occasion de la création, au Théâtre national de Chaillot, de la pièce d'Henry Miller, « Transit », le Centre culturel américain organise, ce 16 mars, une soirée-débat sur l'écrivain américain. Participeront à ce débat : Michèle Arnaud, qui présentera son film sur Miller, Christian de Bartillat, Georges Belmont, Maurice Nadeau et Michel Polac (3, rue du Dragon, 19 h.).

En bref

Concert

● LES « VARIATIONS-GOLDBERG », par Daniel Varsano.

Mercredi, 18 h 45, le parterre de la salle Gaveau est confortablement garni pour le rendez-vous hebdomadaire avec une heure de musique et de détente après la sortie des bureaux. Ce soir, une grande œuvre de Bach, assez rarement jouée, les *trente Variations-Goldberg*, destinées à charmer les nuits d'insomnie d'un ambassadeur de Russie à la cour de Dresde, interprétées par un pianiste français de vingt-trois ans, Daniel Varsano.

Si l'on excepte quelques variations jouées avec une force un peu sèche et un toucher facilement dur, son jeu séduit souvent par sa bonne architecture, la rigueur du tempo et des rythmes, l'agilité des doigts. Une réelle *poésie* dans la *douceur*, un sens très juste des contrastes, la belle couleur du chant et une *limpidité qui* s'accroît tandis que la technique se détend, contribuent au charme qui, peu à peu, se dégage de cette immersion dans une fontaine de musique d'une générosité inépuisable.

Daniel Varsano a toute la vie pour assouplir cette virtuosité qui a paru encore un peu raide dans deux *Etudes* de Chopin, avec un *rubato* trop stéréotypé.

JACQUES LONCHAMPT.

Jazz

● MARION BROWN. — Théâtre Campagne-Première, jusqu'au 12 mars.

« Découvert à la Biennale des jeunes artistes au Musée d'art moderne, voici dix ans, nous n'avions pas entendu Marion Brown depuis le Festival de Chateauvallon de 1972 » a souligné André Francis lors de la présentation du concert-échantillon du quartette du saxophone alto américain au Palais des congrès, deuxième manifestation d'un festival de jazz organisé par France-Musique pour le Festival du son (*le Monde* du 5 mars)

Soixante minutes, pas une de plus, pas une de moins pour une alternance de pièces très écrites ou très « traditionnelles » de forme, plutôt brèves. On pense à la fois à Bill Dixon et à Ornette Coleman à l'époque de *Lonely Woman*, au premier (son compagnon de la révolution d'octobre de la New Thing, en 1964) pour la rigueur de l'écriture, au second pour la couleur sonore du groupe lors de leur interprétation d'un thème de *Wozzeck*. Mais il y eut aussi, dès la fin de ce manifeste moderniste sans improvisation, rigide et mal mis en place, un retour à la musique swing avec une basse dum-dum (Jack Cregg) marquant *tous* les temps sur une composition de Benny Goodman.

Certainement peu à l'aise dans cette atmosphère de foire à la hi-fi (on aurait pu en profiter pour que la sonorisation soit exemplaire...), devant un mélange d'amateurs et de collectionneurs de prospectus en visite rapide, la formation s'accordait mal. Bizarre formation d'ailleurs : un batteur (Steve McCraven) aux tendances binaires évidentes, un timide et doux guitariste (Brandon K. Ross) oscillant entre Wes Montgomery et Pat Metheny, et un saxophoniste à la sonorité de velours, une sorte de Johny Hodges du *free*.

YVES BOURDE.

Photo

● CONCOURS-EXPOSITIONS. — Centre Georges-Pompidou.

Deux concours-expositions de photographies, ouverts aux photographes français et étrangers résidant en France, sont organisés par le Centre Georges-Pompidou.

Le premier, sur le thème de « La ville et l'enfant », doté d'un premier prix de 5 000 francs, demande aux participants de soumettre au jury six épreuves noir et blanc non montées, de format 18 × 24 cm et-ou six diapositives en couleur, de format 24 × 36 mm. La date limite des envois est le 31 mars. Ils devront être adressés, ainsi que les demandes de règlement, à : Concours « La ville et l'enfant », bibliothèque publique d'information, service iconographique, 35, boulevard de Sébastopol, 75001 Paris.

A l'occasion des manifestations prévues autour de l'exposition « L'imagerie politique », présentées par le Centre de création industrielle, du 6 avril au 8 mai, le deuxième concours (clos le 11 avril 1977) est « *destiné à primer les trois meilleures photographies prises à l'occasion de la campagne des élections municipales des 13 et 20 mars 1977, sans limitation de sujet ni de film* ». Chaque concurrent ne pourra envoyer plus de trois photographies différentes, en noir ou en couleur, tirées en double exemplaire au format 18 × 24. Pour tous renseignements ou envois : Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, concours photo Centre de création industrielle, 75191 Paris Cédex 04.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : En sol, la Péri, Adagietto, Mahler's Songs, le Sacre du printemps (ballets).
Centre Georges-Pompidou, 20 h. 30 : Iphigénie Hôtel.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Cid.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Transit.
Odéon, 20 h. 30 : Oncle Vania.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Guerre au troisième étage.
TEP, 20 h. : Cinéma.
Petit TEP, 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, 21 h. : la Dame de la mer. — Salle Papin, I, 20 h. : Lettre à mon fils.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Colette Magny ; 20 h. 30 : les Brigands.

Les théâtres de Paris

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : La prochaine fois, je vous le chanterai ; 22 h. 30 : Viole d'amour.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
Athénée, 20 h. 30 : Equus.
Bateau-Théâtre de Basile, 22 h. : Yves Rioux et Eric Vion.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de l'Iguane.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Parcours vénitien.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : Fando et Lis.
Centre culturel du Marais, 21 h. : Ecoute le bruit de la mer.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Conservatoire national d'art dramatique, 20 h. 30 : Marie Tudor.
Edouard-VII, 18 h. : Beethoven ou l'Amour de la liberté ; 21 h. : Amphitryon 38.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Fraises musclées ; 22 h. 45 : Croquez le melon.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, Madame !
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Montparnasse, 20 h 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Tumeur Cervykal.
Nashville, 20 h. 30 : la Barre.
Œuvre, 20 h. 45 : le Scénario.
Palace, 19 h. : Coulisses cocktails ; 22 h. 30 : Gabriel ou le Néo-Classicisme à la portée de tous.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
La Péniche, 20 h. 30 : Jean-Paul Farré chante.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Loin d'Hagondange.
Récamier, 20 h. 30 : Histoires de l'oncle Jakob.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 21 h. : Médéa.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : la Paix. — La Resserre, 21 h. : Bérénice. — Grand Théâtre, 21 h. : Nuage amoureux.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : le Grand Parler ; 22 h. : Vers Bathory.
Théâtre du Manitout, 20 h. 15 : Louise Michel.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : le Nouveau Monde. — Petite salle, 20 h. 30 : la Plage.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Macbeth.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 45 : José.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'Ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Brand.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Amour en visites.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.
Théâtre 13, 20 h. 45 : On ne badine pas avec l'amour.

Les théâtres de banlieue

Clichy, Théâtre de l'ARC, 21 h. : George Dandin.
Montreuil, Studio-Théâtre, 20 h. 30 : Restez chez vous !
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : le Salamandre Business.
Palaiseau, Ecole polytechnique, 21 h. : C. Roussel, piano (Beethoven, Schumann, Debussy).
Sceaux, les Gémeaux, 21 h. : les Colombaïoni.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : les Ballets Roland Petit.

La danse

Centre Mandapa, 21 h. : Ensemble Ariette Bon.
Palais des congrès, 20 h. 30 : le Lac des Cygnes.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. P. R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : G. Brassens.
Déjazet-Théâtre, 20 h. 30 : Coluche.
Olympia, 21 h. : Claude Nougaro.
Palais des arts, 20 h. 45 : Anne Sylvestre.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on ice.
Le Palace, 20 h. 30 : Dzi Croquettes.
Stadium, 21 h. : Juliette Gréco.
Théâtre Mouffetard, 22 h. : Daniel Pantchenko et Philippe Gilles.

Les opérettes

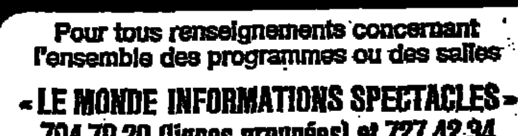
Voir Salles municipales.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Belle Hélène.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h. 30 : Amadeus Quartet (Beethoven).
Musée Guimet, 20 h. 30 : H. Chaurasia (musique de l'Inde du Nord).
Salle Cortot, 20 h. 30 : H. Novelo, violon, et H. Ossberger, piano (Brahms).
Faculté de droit, 20 h. 45 : E. Bichepin, piano (Bach, Chopin, Ravel).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Ensemble polyphonique de France, dir. Ch. Ravier ; A. Cuny, récitant (Gesualdo).
Stadium, 21 h. : Cl. Kahn, piano (Chopin).

Jazz, rock, folk et pop'

Voir Théâtre de banlieue.
Palais des congrès, 18 h. 30 : Quintette Jay McShann.
Théâtre Fontaine, 18 h. 30 : Steve Potts.
American Center (Raspail), 21 h. : Mahjun.
Théâtre Campagne-Première, 22 h. : Marion Brown.
Riverbop, 22 h. : Jasper van 't Hoff, J.-F. Jenny, Clark, A. Romano.
Théâtre Daniel-Sorano, Vincennes, 21 h. : Gérard Badini et les Swing Machine.
Volume 44, 21 h. : Vince Taylor.
Musée d'art moderne, ARC 2, 20 h. 30 : Module Alain Brunet.



Jeudi 10 mars



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Duel, de P. Fresnay ; 18 h. 30 : 8 × 8, de H. Richter ; 20 h. 30 : Drôle de couple, de G. Sacks ; 22 h. 30 : Une heure avec toi, d'E. Lubitsch.
Centre Georges-Pompidou, 15 h. et 20 h. : Une histoire du cinéma.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54), Bosquet, 7e (551-44-11). Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48). Fauvette, 13e (331-56-86).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
BAROCCO (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19). Ternes, 17e (380-10-41).
BARRY LYNDON (Anglais, v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46). P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52). Athéna, 12e (343-07-48).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BLUES, BLANC, ROUGE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA BATAILLE DU CHILI (All., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
BLUE JEANS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40). Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88). Gaumont Convention, 15e (828-42-27). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43). Nations, 12e (343-04-67).
C'EST TOUJOURS OUI QUAND ELLES DISENT NON (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43).
LA COMEDIE DU TRAIN DES PIGNES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA DECHEANCE DE FRANZ BLUM (All., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
EDWARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA FOLLE ESCAPADE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e, en matinée.
LE GANG (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE JARDIN DE PIERRES (Ira., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000, (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LE JUGE FAYARD DIT LE SHERIFF (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-78) ; La Clef, 5e (337-90-90).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Calypso, 17e (754-10-68).
1900 (prem. partie) (It., v.o.-v.f.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
1900 (deuxième partie) (It., v.o.-v.f.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUIT D'OR (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Monparnasse, (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'OMBRE DES ANGES (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
PASCUAL DUARTE (Esp., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), à partir de 16 h. 30.
LE PAYS BLEU (Fr.), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., version angl.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE PIRATE DES CARAIBES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-36-39) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Les Nations, 12e (073-56-03) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
QU'EST-CE QUE TU VEUX JULIE ? (Fr., *) : La Clef, 5e (337-90-90).
RENE LA CANNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE ROI DES BRICOLEURS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
SAKO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SASKIA PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) H. Sp.
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Secrétan, 19e (206-71-33).
THE SONG REMAINS THE SAME (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). Haussmann, 9e (770-47-55).
UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). Biarritz, 8e (723-69-23).
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE VOYAGE DES DAMNES (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
WELCOME TO LOS ANGELES (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) à 18 h. (sam. + 24 h.).

Les films nouveaux

L'AUTRE FRANCE, film algérien d'Ali Ghalem, v.o. : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS, film français d'Agnès Varda : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).
CINE FOLLIES, film français de Philippe Collin (film de montage) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES PASSAGERS, film français de Serge Leroy (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VERTIGES, film italien de Mauro Bolognini (**), v.o. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TRANSAMERICA EXPRESS, film américain d'Arthur Hiller, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-03) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Les Images, 18e (522-47-94).
SCRIM, film hollandais de Jacob Bijl, v.o. : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
LA VILLE SANS SHERIFF, film italien de L. Pulci, v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LA TOUBIB DU REGIMENT, film italien de Nando Cicero, v.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

LES AVENTURES DU CAPITAINE WYATT (A., v.o.) : Acacias Champo, 5e (033-51-60).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES CARABINIERS (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
CETTE SACREE VERITE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06).
IF (Angl., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
JOUR DE FETE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Chaillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33), mer./sam.
MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : le Ranelagh, 16e (288-64-44), H. Sp.
MONSIEUR KLEIN (Fr.) : le Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
LES PLUS BELLES ANNEES DE NOTRE VIE (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33), dim.-mardi.
MURIEL (Fr.) : 14-Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).
NOUS SOMMES TOUS EN LIBERTE PROVISOIRE (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
L'AUBERGE DU SIXIEME BONHEUR (A., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
LE 7e SCEAU (Suède, v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), dim./mardi.
SOURIRES D'UNE NUIT D'ETE (Suède, v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), mer./sam.
TORA, TORA, TORA (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

SPORTS

ÉQUITATION

M. Jean d'Orgeix ne sera pas nommé directeur technique national

La Fédération française de sports équestres, que préside M. Christian Legrez, a écarté mercredi 9 mars la candidature de M. Jean d'Orgeix, au poste de directeur technique national, poste rendu vacant par le départ à la retraite du colonel de la Doucette.

Entraîneur national de sauts d'obstacles, M. d'Orgeix avait subordonné sa nomination au droit pour lui de nommer les entraîneurs nationaux des différentes disciplines (sauts d'obstacles, dressage et concours complet). C'est cette prétention qui, selon le communiqué publié mercredi, aurait amené le président de la Fédération « à son grand regret », à ne pas « donner suite au projet qui était le sien de proposer à M. le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. d'Orgeix en tant que directeur technique national ».

De son vrai nom Jean de Thonnel, le chevalier d'Orgeix s'est fait également connaître à la scène sous le pseudonyme de Jean Paqui. Cavalier émérite, il obtint une médaille de bronze aux Jeux olympiques de Londres en 1948. Nommé entraîneur national de sauts d'obstacles après les Jeux de Munich, en juillet 1973, il eut la joie, à Montréal, de voir triompher l'équipe de France. On lui attribuait alors le mérite d'avoir su créer un état d'esprit profitable au succès.

L'un des vainqueurs de Montréal, l'ancien champion de France, Marcel Rozier, rappelle le rôle joué par M. d'Orgeix dans la préparation de l'équipe de France, en même temps qu'il souligne ce qu'a d'excessif ses prétentions d'hégémonie.

« *Pour avoir voulu exercer sur les trois disciplines : concours hippique, concours complet et dressage un pouvoir très étendu, Jean d'Orgeix a fini par lasser ses partisans les plus fidèles*, nous a déclaré Marcel Rozier. *S'il s'était contenté de garder la haute main sur le concours de sauts d'obstacle, les hautes instances lui auraient maintenu toute leur confiance. Mais l'entraîneur national exigeait un blanc-seing pour la nomination des hommes qu'il entendait nommer et placer sous ses ordres. La Fédération a pris peur. On ne peut que l'approuver.*

» *Les cavaliers français, qui ont remporté sous la houlette de cette extraordinaire virtuose du concours hippique, la médaille d'or de Montréal, n'oublieront pas, quant à eux, son action personnelle, sa gentillesse, son efficacité enfin, grâce auxquelles nous nous sommes sentis au Canada littéralement galvanisés à l'heure de vérité.* »

Peu enclin au conformisme, partisan de méthodes d'entraînement originales, M. Jean d'Orgeix n'est pas homme à accepter les demi-mesures. On lui prête l'intention d'abandonner toute responsabilité au sein de la Fédération, du moment qu'il n'est pas nommé directeur technique national. — F. S.

FOOTBALL

LES BEAUX RESTES ET LES PROMESSES D'AJAX AMSTERDAM

Vainqueur en match amical de Paris-Saint-Germain par 4 à 0, mercredi 9 mars, Ajax d'Amsterdam a sans doute rappelé de bons souvenirs aux quinze mille spectateurs du Parc des Princes de Paris. Pour ceux qui gardent en mémoire la qualité de jeu d'un club qui fut, trois années durant, le meilleur d'Europe, les retrouvailles ne manquaient pas d'intérêt, même si Ajax a perdu, depuis, les vedettes qui avaient établi sa réputation. Cruyff et Neeskens ne sont plus là, mais la relève — qui s'est d'ailleurs fait attendre — semble capable de permettre au club d'Amsterdam de revenir au premier plan. Ajax, au demeurant, est actuellement en tête du championnat des Pays-Bas.

Si, de la grande équipe des années 1971, 1972 et 1973, il ne reste que Suurbier et Krol, le style d'Ajax demeure. Un jeu clair, ouvert, reposant sur la recherche de l'efficacité. Il manque bien sûr les exploits individuels des vedettes d'autrefois, les accélérations offensives qui ont, dans le passé, fait trébucher les plus grands clubs d'Europe, mais le fond du jeu d'Ajax est toujours là.

Même si l'importance du score n'a pas grande signification, eu égard au caractère très amical du match, Paris-Saint-Germain — privé il est vrai de son meneur de jeu Dahleb — a pris la leçon des maîtres néerlandais. Par moments, la démonstration a été à ce point évidente que le Parc des Princes a fait d'Ajax son champion. Sans réserve, parce que le bon football — du moins quand tout enjeu officiel est absent — peut venir à bout des réactions partisanes.

FRANÇOIS JANIN.

POLICE

Le parti socialiste et la police

Moins on en parle mieux on se porte

Condamnée dès sa naissance officielle par ceux qui auraient dû la porter sur les fonts baptismaux (le Monde *du 9 mars), la section socialiste d'entreprise Jean-Moulin de la police parisienne* (le Monde *du 8 mars) vit ses premiers jours dans des conditions difficiles. M. Georges Sarre, candidat du P.S. à la mairie de Paris, a vivement critiqué cette initiative, de même que les positions adoptées par ceux qui sont quotidiennement au service de la police et qui continueront à l'être demain, quel que soit le gouvernement du pays.*

Ce ne sont pas les questions écrites épisodiquement posées par des parlementaires socialistes, à propos d'effectifs, d'indices et d'indemnités, qui suffisent à constituer une doctrine. Sur les structures, sur les méthodes qui devraient être celles de la police en cas d'arrivée de la gauche au pouvoir, le parti socialiste préfère se confiner dans un prudent silence. Les « améliorations de l'ordinaire » qu'il propose à la troupe — mais le gouvernement actuel ne fait pas autre chose avec davantage de moyens — n'impliquent apparemment aucune remise en cause des fondements de la machine policière.

La lecture du programme commun de gouvernement de la gauche est, à cet égard, révélatrice. Traitant du sujet en trois quarts de page, il accumule quelques évidences. « *La force publique (...) devra rester en permanence au service du peuple souverain* », « *la police sera démocratisée dans son recrutement et sa formation, l'instruction professionnelle revue et corrigée* », « *en veillant, dans le respect du service public, à l'exercice des libertés et à assurer la sécurité des personnes, la police retrouvera la considération des citoyens* » — et des engagements : « *la police judiciaire sera rattachée au ministère de la justice. Les polices parallèles seront dissoutes. Le S.D.E.C.E. sera supprimé* ». Quelques pages plus haut, on annonce que « *la garde à vue, la procédure de flagrant délit et les pouvoirs de police judiciaire des préfets seront abrogés* ».

Ces propositions, pour nécessaires qu'elles soient, ne suffisent pas à dessiner une police nouvelle, démocratique et entièrement vouée au service du public. D'autant que, sur l'injonction de certaines organisations professionnelles de policiers, la gauche accepterait de réexaminer ses positions sur la police judiciaire et la garde à vue. Des débats en cours il ressort qu'une faction non négligeable du parti socialiste se contenterait même de modifications mineures à l'appareil actuel et du remplacement de quelques hauts fonctionnaires.

De silences en retouches, ce programme se présente donc en définitive comme un catalogue disparate. Pour une partie des jeunes policiers — de ceux de la génération d'« après 1968 », qui ont redonné vigueur au courant socialiste dans cette administration après une éclipse d'une dizaine d'années, — ce timide réformisme n'est plus de mise. Vivant la police de l'intérieur, ils se refusent à ignorer l'importance des réformes à accomplir. L'époque du cautère sur la jambe de bois est révolue, affirment-ils : ils s'inquiètent du fait que le P.S. puisse accepter des solutions de compromis qui laisseraient à peu près intact l'outil actuel, avec toutes ses tares et tous ses dangers.

Le parti socialiste juge-t-il la police d'aujourd'hui irréprochable ? Préfère-t-il la garder telle par crainte d'en avoir un jour besoin dans les mêmes circonstances et pour les mêmes usages que le régime actuel ? Faute d'une réponse claire à ces questions, il faut bien constater que le P.S. persiste à appliquer l'adage qui fit jadis la fortune de bien des gouvernants : la police, moins on en parle mieux on se porte.

JAMES SARAZIN.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 707

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■	■	
III		■			■	■			
IV									■
V		■							■
VI		■			■	■			
VII			■						
VIII				■					
IX					■	■			
X	■							■	
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Des femmes qui surveillent de près le chemin qu'empruntent leurs fils. — II. Encore chaud ou tout frais. — III. Abréviation ; N'est jamais très nettement délimitée. — IV. N'a jamais renoncé à juger les gens sur la mine. — V. Sur lesquels se jouent des drames qui restèrent longtemps muets. — VI. Permet de contredire ; Englobe ce qui a une moindre importance. — VII. Possessif ; Est tout à fait abordable. — VIII. A souvent besoin d'être rectifié ; Leur solidité permet un large crédit. — IX. Remis à neuf par celle que choisit son fils ; Sa beauté est faite de clémence. — X. Plantes. — XI. Qu'on ne saurait nier ; Conjonction.

VERTICALEMENT

1. Symbole sonore d'une indiscrète publicité. — 2. Note ; Sans difficultés particulières. — 3. Rongent tout ce qu'ils touchent; Couleur tendre. — 4. Confident discret de nos plus secrètes affections ; Zéro. — 5. Pronom ; Symbole ; Dort dans des caves ; En vadrouille. — 6. Fut décapité ; Molle créature (inversé) ; Fin de participe ; Points cardinaux. — 7. Pas chères du tout. — 8. Se plaisent peut-être. — 9. Incorporée au bagage ; Mettent en place.

Solution du problème n° 1 706

Horizontalement

I. Justice. — II. Orbite ; Où. — III. Neiges ; Ré. — IV. Aère ! ; Urne. — V. Estrées. — VI. Is ; Ie. — VII. As ; La ; Bas. — VIII. Cafardise. — IX. Craie ; Lac. — X. Un ; Il. — XI. Saxe ; Fève.

Verticalement

1. Jonas ; Accus. — 2. Urée ; Isar. — 3. Sbires ; Faux. — 4. Tiges; Laine. — 5. Ite; Tiare. — 6. Césure ; If. — 7. Ré ; Bille. — 8. Orne ; Asa. — 9. Huées ; Secte.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 mars 1977 :

UN DECRET

● Portant création de la commission interministérielle des chiffres et de la sécurité des télécommunications.

UN ARRETE

● Instituant le groupe interministériel Habitat et vie sociale (1).

DES CIRCULAIRES

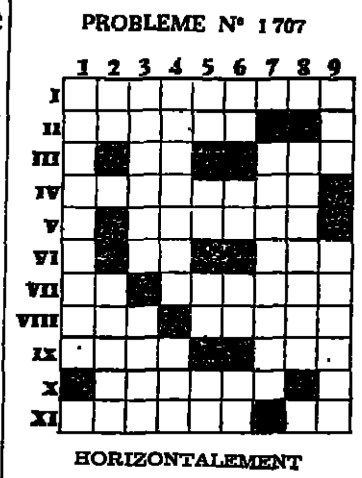
● Relative au fonds d'aménagement urbain et au groupe interministériel Habitat et vie sociale (1) ;

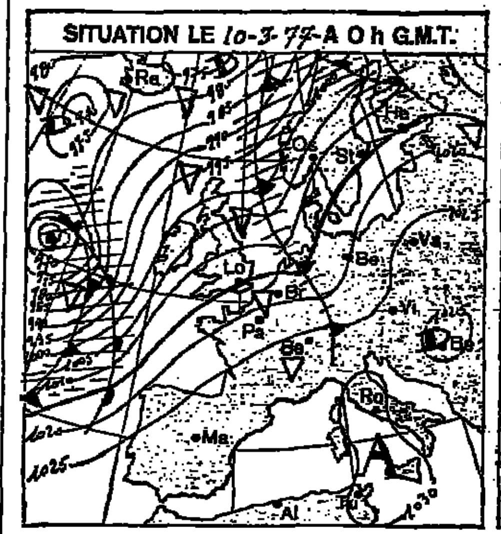
● Relative à l'aménagement des centres et quartiers urbains existants (1) ;

● Relative au fonctionnement du groupe interministériel Habitat et vie sociale (1).

(1) Ces textes seront ultérieurement publiés en fascicules séparés.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 10 mars à 0 heure et le vendredi 11 mars à 24 heures :

La profonde dépression de l'ouest de l'Irlande se déplacera vers le nord-est, et les vents soufflant en tempête qui l'accompagnent affecteront temporairement nos régions de l'Ouest et du Nord. La perturbation pluvieuse associée à cete dépression traversera la France ; elle sera suivie par l'ouest par un temps un peu plus frais et instable.

Vendredi matin, cette perturbation se situera des Pyrénées centrales et orientales aux Ardennes et aux Alpes, où elle donnera un temps très nuageux, avec des pluies faibles ou modérées. Dans la journée, cette zone pluvieuse, parfois orageuse, achèvera de traverser l'est, le sud et le sud-est de la France, mais les nuages resteront abondants près des Pyrénées et sur les Alpes.

Un type de temps plus variable, ayant débuté dès le matin sur nos régions occidentales, se généralisera le soir. On y observera des passages nuageux accompagnés d'averses, mais aussi quelques éclaircies. Les nuages seront, en général, plus abondants du nord de la Charente à la frontière belge.

Les vents seront forts sur la moitié nord du pays et pourront atteindre, surtout le matin, la tempête en Manche.

Les températures diurnes seront en baisse assez sensible par rapport à celles des jours précédents, en particulier dans le Midi.

Jeudi 10 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 020,3 millibars, soit 765,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 mars ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 16 et 6 degrés ; Biarritz, 21 et 9 ; Bordeaux, 18 et 7 ; Brest, 14 et 7 ; Caen, 17 et 4 ; Cherbourg, 16 et 4 ; Clermont-Ferrand, 18 et 8 ; Dijon, 19 et 8 ; Grenoble, 15 et 9 ; Lille, 18 et 4 ; Lyon, 17 et 8 ; Marseille, 15 et 12 ; Nancy, 19 et 7 ; Nantes, 17 et 4 ; Nice, 16 et 8 ; Paris - Le Bourget, 21 et 9 ; Pau, 18 et 5 ; Perpignan, 19 et 11 ; Rennes, 17 et 5 ; Strasbourg, 20 et 8 ; Tours, 19 et 8 ; Toulouse, 17 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 13 degrés ; Amsterdam, 18 et 7 ; Athènes, 17 et 8 ; Berlin, 15 et 6 ; Bonn, 20 et 10 ; Bruxelles, 18 et 8 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 8 et 3 ; Genève, 18 et 6 ; Lisbonne, 18 et 10 ; Londres, 16 et 4 ; Madrid, 17 et 2 ; Moscou, 4 et 1 ; New-York, 16 et 10 ; Palma-de-Majorque, 18 et 12 ; Rome, 17 et 9 ; Stockholm, 6 et 2 ; Téhéran, 16 et 5.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Autrans, 10-80 ; Bellecombe-Crest-Voland, 50-100 ; Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs, 100-190 ; Chamonix, 35-800 ; Chamrousse, 60-80 ; Chapelle-d'Abondance, 25-110 ; Chatel, 40-250 ; La Clusaz, 40-240 ; Combloux, 20-150 ; Les Contamines-Montjoie, 10-150 ; Le Corbier, 55-200 ; Courchevel, 70-230 ; Flaine, 85-220 ; Flumet-Praz-sur-Arly, 75-110 ; Les Gets, 30-120 ; Grand-Bornand, 45-180 ; Les Houches, 10-80 ; Megève, 30-150 ; Les Menuires-Val-Thorens, 55-880 ; Méribel, 75-230 ; La Plagne, 165-275 ; Pralognan, 60-70 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 60-170 ; Samoëns, 30-195 ; Thollon-les-Mémises, 0-80 ; Val-Cenis, 15-180 ; Val-d'Isère, 140-280 ; Valloire, 40-200 ; Villard-de-Lans, 30-160.

ALPES DU SUD

Auron, 120-330 ; Isola-2000, 190-330 ; Montgenèvre, 130-260 ; Orcières-Merlette, 126-330 ; Pra-Loup, 75-250 ; Le Sauze, 40-280 ; Valberg, 80-180 ; Vars, 120-230.

PYRENEES

Ax-les-Thermes, 0-40 ; Cauterets-Lys, 40-160 ; Font-Romeu, 20-40 ; La Mongie, 20-150 ; Saint-Lary-Soulan, 25-60 ; Les Angles, 25-90.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 30-120 ; Super-Besse, 20-120 ; Super-Lioran, 30-150.

JURA

Métablef, 20-50 ; Les Rousses, 5-120.

★ Horloge des neiges : 874-03-38.

AUTRICHE

Salzbourg : Badgastein, 0-140 ; Zell-am-See, 30-140. — Voralberg : Gargellen, 60-130 ; Lech/Arlberg, 80-170 ; Zürs/Arlberg, 120-180. — Tyrol : Igls, 0-60 ; Ischgl, 40-150 ; Kitzbühel, 20-150 ; Obergurgl, 115-155 ; St-Anton-am-Arlberg, 25-490 ; St-Christoph-am-Arlberg, 190 ; Seefeld, 30-90 ; Sölden, 25-180.

SUISSE

Région du Léman : Villars, 20-170. — Valais : Champéry, 10-50 ; Crans/Montana, 40-170 ; Verbier, 30-150 ; Zermatt, 60-100. — Oberland bernois : Gstaad/Saanenmöser, 30-80 ; Wengen/Kl.-Scheidegg, 10-110. — Grisons, Engadine : Arosa, 125-140 ; Davos, 70-200 ; St-Moritz, 95-145.

LE 9 MARS LE PLUS CHAUD DEPUIS CENT QUATRE ANS

La température maximale enregistrée le mercredi 9 mars à Paris-Montsouris a été de 21,2 °C. Les Parisiens ont ainsi bénéficié du 9 mars le plus chaud depuis 1873. Le précédent record était de 20,1 °C et il remontait au 9 mars 1875 et au 9 mars 1880. Par comparaison, rappelons que le 9 mars 1935 avait été le plus froid de cette même période : ce jour-là le thermomètre n'était pas monté au-dessus de 1,3 °C.

Formation

● *Le département d'enseignement et de recherche en langues vivantes de l'université Paris-VII* (Jussieu) organise des stages intensifs d'espagnol oral à partir du 18 avril et jusqu'au 27 mai.

★ Renseignements et inscriptions : Dereivans, 2, place Jussieu, 75005 Paris : université Paris-VII, tour 46, couloir 46-56, 2e étage, salles 208 et 220. Téléphone 325-88-78 (ligne directe).

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	11	tous groupes	100
	81	tous groupes	100
	451	tous groupes	500
	5 661	tous groupes	1 000
	7 291	tous groupes	1 000
	02 911	groupe 2	10 100
		autres groupes	2 100
	82 491	groupe 2	100 000
		autres groupes	2 000
2	2 192	tous groupes	1 000
	02 912	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
	34 752	tous groupes	10 000
3	293	tous groupes	200
	02 913	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
	65 113	tous groupes	10 000
4	4	tous groupes	50
	54	tous groupes	150
	274	tous groupes	250
	4 284	tous groupes	1 050
	8 884	tous groupes	1 050
	9 694	tous groupes	1 050
	02 914	groupe 2	10 050
		autres groupes	2 050
5	45	tous groupes	100
	9 325	tous groupes	1 000
	02 835	tous groupes	10 000
	02 915	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
	51 405	tous groupes	10 000
	75 385	tous groupes	10 000
	86 165	tous groupes	10 000
	15 055	groupe 3	100 000
		autres groupes	2 000
	95 995	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
6	396	tous groupes	200
	9 186	tous groupes	2 500
	02 916	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
6	65 596	tous groupes	10 000
	82 596	tous groupes	10 000
	96 916	groupe 4	100 000
		autres groupes	2 000
7	877	tous groupes	200
	02 917	groupe 2	2 000 000
		autres groupes	20 000
8	8	tous groupes	50
	28	tous groupes	150
	218	tous groupes	250
	908	tous groupes	250
	0 378	tous groupes	1 050
	02 918	groupe 2	10 050
		autres groupes	2 050
	56 918	tous groupes	10 050
	79 898	tous groupes	10 050
	97 338	tous groupes	10 050
9	199	tous groupes	200
	669	tous groupes	200
	809	tous groupes	200
	5 749	tous groupes	1 000
	3 389	tous groupes	2 500
	02 919	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
	87 279	tous groupes	10 000
	99 769	groupe 1	100 000
		autres groupes	2 000
0	90	tous groupes	100
	9 380	tous groupes	1 000
	02 910	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000

TRANCHE DES VIOLETTES
TIRAGE DU 9 MARS 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 16 MARS 1977
A MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
77 — 12è

LOTO — TIRAGE No 10

3 4 9 28 34 46

NUMERO COMPLEMENTAIRE 17

PROCHAIN TIRAGE LE 16 MARS 1977 — VALIDATION JUSQU'AU 15 MARS 1977 APRES-MIDI



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion "Placards encadrés"	38,00	43,47
	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi



Recherche pour

CARACAS VENEZUELA

INGÉNIEUR EXÉCUTION

diplômé ou assimilé

pour assurer la gestion de plusieurs chantiers et contrôler qualité technique des travaux.
Le candidat devra avoir une expérience (4 ans) en fondations spéciales et parois moulées, posséder notions langue espagnole.

Conditions : contrat 1 an renouvelable ;
— salaire intéressant, avantages sociaux ;
— logement assuré à Caracas ;
— voyage pour famille après période essai.

Ecrire avec curric. vitae et prétent. à SIF-BACHY, 11, avenue du Colonel-Bonnet. — 75016 PARIS

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche pour PARIS

Ingénieur Technico-commercial

de haut niveau, chargé du support technique des services qu'elle offre sur ordinateurs CONTROLE DATA (operating, systems, SCOPE et NOS) en Batch, remote-batch et time sharing.
Ce poste implique de nombreux contacts :
- avec la clientèle et les unités de vente ;
- avec les unités de production de la CISI.

Une bonne connaissance de l'utilisation des ordinateurs CONTROLE DATA de haut de gamme est exigée.

Adresser C.V. et prétentions à CISI, 35, bd Brune, 75680 PARIS - Cedex 14.

Emplois et Carrières.

PARIS TRÈS IMPORTANT DISTRIBUTEUR PAPETERIE recherche

UN CHEF DE VENTE ADJOINT

Excellent vendeur, expérience encadrement représentants CLIENTELE : PAPETIERS SPECIALISTES, PAPETERIES-LIBRAIRIES, FOURNITURISTES DE BUREAU, MAISON DE PRESSE, TABACS, JOURNAUX... Zone d'action limitée : 18 départements. Ce poste conviendrait à un homme ambitieux ayant exercé pendant au moins 3 ans une fonction d'INSPECTEUR Résidant Paris ou banlieue Nord-Nord-Est. Posséd. voiture, libre rapidement.
SALAIRE : 13 MOIS + FRAIS + INTERESSEMENT

Adresser C.V. très détaillé, références et photo à M.G. FROMENT, ingénieur conseil marketing. B.P. 4 - 59290 WASQUEHAL, qui étudiera personnellement les candidatures.

LEADER EUROPÉEN DANS LE DIAGNOSTIC AUTO recherche

INGÉNIEUR

Electronicien ou Electromécanicien

POUR PRENDRE EN MAIN LE SERVICE APRÈS-VENTE

— minimum 30 ans ;
— bilingue anglais ;
— goût des contacts humains ;
— esprit de méthode.

Env. C.V., photo et prét. à n° 2.556, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS. CEDEX 01.

Nous avons créé la formule de retraite complémentaire qui manquait en France ; maintenant, nous allons la vendre. - Je recherche :

3 ADJOINTS DIRECTS

qui seront les cadres d'un réseau très structuré, chargé de cette diffusion. Si vous êtes un professionnel de l'assurance-vie, bûcheur et enthousiaste, c'est une réelle opportunité de faire une belle CARRIERE.

Tél. : 293-44-39

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche pour RENFORCER SON EQUIPE COMMERCIALE :

SPÉCIALISTES ESSAIS EN VOL

chargés de la vente de systèmes d'acquisition de mesures embarquées et sol.

Anglais courant exigé. Allemand souhaité.

Ecr. avec C.V. et prét. à n° 2.487, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui transm.

NOTRE DÉVELOPPEMENT

nous impose de chercher à renforcer nos structures COMMERCIALES

A partir d'un âge supérieur à 21 ans et d'une formation générale solide, non seulement nous examinons avec soin toutes les candidatures, mais nous recherchons la meilleure adéquation entre nos besoins et votre profil. Lorsque nous trouvons, notre offre est très importante : rémunération responsabilité autonomie initiative carrière.

Envoyer 1re lettre à : PUBLI-BANCE, réf. AG 389 13, rue Marivaux, 75002 PARIS qui transmettra. Merci de rappeler le numéro de référence.

Société spécialisée dans la métallurgie fine rech.

1) CHEF DE FABRICATION HAUT NIVEAU DE RESPONSABILITÉ

capable de gérer la fabrication d'une unité importante.
Connaissances nécessaires :
— Métallurgie fine aciers et alliages spéciaux ;
— Mécanique de précision ;
— Fonderie ;
— Anglais.
Expérience de la gestion d'une unité équivalente.

2) INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE POUR SERVICE CONTROLE

Connaissances nécessaires :
— Métallurgie aciers et alliages spéciaux ;
— Métrologie générale ;
— Anglais et allemand souhait.
Exp. ds un dom. équiv. de préf.

Ecr. n° 8.569, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GRADÉS DE BANQUE CLASSE IV +

Nationalité Française
5 ans d'expérience bancaire minimum dans la Fonction
— CHARGE (E) de comptabilité gén. Brevet de banque + BTS comptable ou équivalent.
— CHARGE (E) des Crédits documentaires. Anglais exigé. Espagnol apprécié.
— CHARGE (E) de la comptabilité Change. Expérience Banque américaine appréc. Anglais exigé.

Salaire 60.000 F (+ selon expérience)
Adresser C.V. manuscrit à : BANCO DE VIZCAYA 15, av. Matignon, 75008 PARIS

Important Groupe de Transport, manutention et conditionnement recherche

INGÉNIEUR A. et M. pour son service ETUDES

Adr. C.V. sous référ. n° 337, à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 Paris, qui tr.

Recherchons pour longue mission INGENIERIE

ACHETEURS GENIE CIVIL MECANIQUE ELECTROMECANIQUE

— CHEFS DE SECTION Formation : niveau ingénieur
— CHEFS DE GROUPE Formation : niveau Technicien Supérieur
— PRINCIPAUX Formation : niv. Technicien.

Libres rapidement
Tous ces postes requièrent plusieurs années d'expérience.

Adresser C.V., lettre manuscr., photo et prétentions s/n° 5.267 à SPERAR 12, r. J.-Jaurès, 92807 PUTEAUX

Saint Upery Marketing

Cabinet spécialisé ds études marchés industrielles recherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDES 4 ANS EXPERIENCE

capable cond. études de manière autonome. Pour évolut. rapide directeur d'études

UN CHARGÉ D'ÉTUDES DEBUTANT OU 1 AN EXPERIENCE

ENQUÊTEURS - PIGISTES (FREE - LANCE)

SECRÉTAIRE DIRECTION

Env. C.V. détaillé et prétent. à S.U.M.S., B.P. 2, 94230 Cachan.

CAISSE RETRAITE ET PREVOYANCE en expansion recherche

AGENT DE MAITRISE

niveau études supérieures Connaissances régimes de retraites souhaitables, mais non indispensables Après formation ce poste doit conduire vers une fonction de cadre Avantages sociaux. Ecr. avec C.V., photo et prétent. n° 41.854 AMEP P.A. 37, rue Gai-Foy, 75008 Paris

---

Importante Sté rech. pour son département informatique Jeune Titulaire Maîtrise Informatique de Gestion Ecr. av. C.V. et prét. à n° 5.237 SPERAR, 12, r. J.-Jaurès, Puteaux qui tr

---

VENDEUR expérim. 40 ans min. connaissant décoration, dessin. Sans responsabilités. 878-34-22.

Quelques postes à pourvoir PARIS-BORDEAUX-CANNES pr HOMMES min. 25 ans rompus à la VENTE
NOTRE DOMAINE : La Bourse de Commerce Rémunération importante sous forme de commission. Env. C.V. ou se présenter : M. LEFORT, Sté CICOMAP, 4, av. Marceau, 75008 PARIS.



Société à structure légère LEADER sur marché HAUTE TECHNICITE, offre poste

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

à développement rapide à DIPLOME TYPE A et M expérience 3 ans minimum, secteur compresseurs, moteurs, hydrauliques...
Langue anglaise nécessaire. Qualités : dynamisme et ouverture d'esprit.

Adresser C.V. et photo sous pli confidentiel à C. Dulcy BAM RECRUTEMENT, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge, en rappelant la référence 783. Réponse et discrétion assurées.

BAM

Les deux Stes de notre groupe rech. des COMMERCIAUX RESPONSABLES
Après formation, ils pourront
— Organiser leur travail.
— Proposer différents services.
— Prétendre à une rémunération très élevée.
Lieux : Paris et banlieue. Ecrire G.D.M., 5, rue de Tilsitt, 75008 PARIS.

S.E.F.T. (ORGANISME D'ETAT) recherche

TECHNICIEN EN OPTRONIQUE

Libéré des obligations militaires pour assister ingénieur. Responsable des mesures d'émission infrarouge et de la caractérisation des dispositifs optiques. Formation BTS ou DUT option mesures optiques ou mesures physiques. Env. C.V. et prétent. à Service du personnel : Fort-d'Issy, 18, rue du Docteur-Zamenhoff, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Sté de peintures affiliée à impt groupe multinational rech. pr seconder Responsable Administration des Ventes à LA DEFENSE (92)

UN JEUNE D.U.T. DE GESTION OU EQUIVAL.

Possibilité mutation ultérieure région EVREUX
Adresser C.V. et prétentions à J.R. CANNOODT, 154, avenue V.-Hugo, 93300 AUBERVILLIERS

Importante Société de TELECOMMUNICATIONS, PARIS 13e, recherche pour son Service Etudes :

INGÉNIEURS ELECTRONICIENS

Position 2, formation grande école, pour travaux de conception d'équipement de transmissions numériques au sein d'une équipe jeune.
Expérience industrielle confirmée d'au moins 4 ans dans le domaine de la transmission des signaux téléphoniques analogiques et numériques et le multiplexage des voies téléphoniques.
Expérience souhaitée dans le domaine du traitement numérique du signal.

Ecrire avec C.V. et prétentions, à A.O.I.P., B. P. 301 Paris (13e).

COLLABORATEUR

aptitude commerc., expérience milieu médical, format. universitaire, âge minimum 30 ans. Adress. lettre manuscrite avec prétent. + C.V. + photo ou tél pr R.-V., AUDIPHA, 18, r. Royale, Paris-8e, au : 260-34-52.

Importante Société de TELECOMMUNICATIONS PARIS (13e) recherche pour son service études

AGENTS TECHNIQUES

ELECTRONICIENS, niv. AT 3 A, pour étude et mise au point de sous-ensembles électroniques en laboratoire. Expérimentation et tests d'ensembles de commutation. Les candidats auront une bonne connaissance des circuits électroniques analogiq. à semi-conducteurs et des circuits de commutation intégrés.
Expérience laboratoire deux ans minimum.

Ecrire avec C.V. et prétentions à A.O.I.P., B. P 301 PARIS (13e).

---

emplois régionaux

SBM OFFSHORE MOORING SYSTEMS

Single Buoy Moorings INC Terminal Installations INC

Une filiale du Groupe IHC HOLLAND, spécialisée dans les Terminaux Offshore et Systèmes de Stockage flottant pour l'Industrie du Pétrole, recherche :

INGENIEUR EN CONSTRUCTIONS METALLIQUES (DEUX)

- capable de concevoir et calculer de grandes structures et des assemblages complexes soumis à des efforts importants. Il exécutera ces calculs (contrainte et déformation) à la main ou par ordinateur.

Qualifications et expérience
- Diplôme d'Ingénieur (I.N.S.A. - A.M. ou équiv.)
- Expérience minimum 3 ans.

Lieu de travail : Monaco (Principauté)

Toutes les candidatures seront traitées de façon confidentielle.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à M. le Chef du Personnel SINGLE BUOY MOORINGS INC. 57, rue Grimaldi B.P. 157 - MC MONACO (Principauté)

LA SOCIÉTÉ P. ROBERTET et Cie à GRASSE, cherche pour sa division Arômes

JEUNE CHEF DE BUREAU

capable de distribuer les tâches quotidiennes et de liquider les affaires courantes en provenance de la France et de nombreux pays étrangers.
- Le candidat devrait connaître si possible la branche et parler le français, l'allemand, l'anglais et l'espagnol.
- Ambiance agréable dans une société en pleine expansion.
- Entrée immédiate.

Envoyer C.V., photo, prétentions de salaire à ROBERTET et Cie, B.P. 100 - 06333 GRASSE.

PROMOTEUR IMPORTANCE NATIONALE recherche pr implantation Agence dans la région Marseillaise

UN CADRE COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

justifiant d'expérience et de carte professionnelle
— Spécialiste location patrimoine important.
— Transactions immobilières.

Ecrire avec curric. vitae sous le n° T 098780 à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

---

représent. offre

RECHERCHE

UN INSPECTEUR TECHNICO COMMERCIAL

Secteur 03 - 18 - 23 - 36 - 58
Rémunérat. fixe + commissions + frais de route.
Voiture indispensab. Expérience souhaitée dans cette branche.

Adresser C.V. manuscrit détaillé et photo à : ROSIERES GRANDES CUISINES 23, rue Félix-Chédin - B.P. 3002 18027 BOURGES CEDEX

proposit. com. capitaux

Importante librairie Sud PARIS souhaite pour poursuivre son fort développement dans zone en expansion, trouver un associé actif avec apport financier de 400.000 FRANCS.
Ecrire : HAVAS ORLEANS, n° 28.927, qui transmettra.

perdu-trouvé

TECKEL F. rousse (12 ans), Dynos, poil ras, manteau rayé rouge et jaune, perdue vendredi 18 février, entre Essonnes et Antony. Tél. H. bur. 232-44-21 poste 345, 346 ou 666-82-03. RECOMP.

---

secrétaires

Secrétaires de direction

GROUPE DE PRESSE Centre Paris recherche pour Direction Générale

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

ayant réelle expérience professionnelle et très bonne formation générale. Excellente sténodactylo indispensable Horaires décalés se terminant à 21 heures

Ecrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, PARIS-1er

Secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS CHIMIQUES *PARIS (8e)* recherche pour DIRECTION du PERSONNEL

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLOGRAPHE

DEBUTANTE ou ayant 1 ou 2 ans d'EXPERIENCE bacc. minimum, B.T.S. ou équivalent souhaité.

Horaire individualisé. — Restaurant entreprise.

Ecr. avec C.V. et photo ss le n° 02.882 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPTE SOCIETE recherche

SECRÉTAIRES

ayant 1 à 5 ans d'expérience Travail en anglais pour personnel multinational

Très bonne dactylo.

Excellent niveau en anglais (langue maternelle, Cambridge Proficiency ou équivalent).

Avantages sociaux

Ecrire avec C.V. à n° 02.609, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

SECRETAIRE expérimentée candidature unique par lettre + C.V. à GESIM, 24, r Chaptal, 92300 Levallois-Perret.

STE DE TOURISME RECH.

SECRÉTAIRE COMMERCIALE

Sténodactylo, allemand et angl souhaités. Adresser C.V., photo et prétentions à MAISON DU TOURISME, 176, av. Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly.

DAMOY recherche **SECRÉTAIRE**

trilingue anglais allemand sténo anglaise indispensable allemande souhaitée, lieu de travail zone sénia à Thiais. Tél. pr rend.-vs direction du personnel. - 687-23-25

Sténodactylos

Sté immobilière Champs-Elysées rech. sténodactylo expér. mi-journée. Salaire fonction cap. Tél. 256-39-28.

Dactylo

DACTYLO préférence sténo
Ecrire M. MARTIN, 17, rue Godot-Mauroy, Paris-9e.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

---

demandes d'emploi

Dame américaine 7 ANS UNIVERSITÉ

ayant une :
— longue expérience des affaires financières en tant que rédactrice financière plus spécialisée dans l'informatique comme :

PROGRAMMEUR utilisant COBOL.

cherche situation intéressante dans entreprise informatique ou société financière.

Ecrire sous le n° T 98.738 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS (2e).

Cadre Direct. Commerciale 49 ans

Diplômé grande école, technico-commercial, très bien introduit milieu constructeurs automobiles et assimilés, expérience administrative (prix de revient, budgets). Contact France et étranger.
Recherche poste similaire
Déplacements acceptés.

Ecrire sous le numéro 6.456, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

---

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INGENIEUR 30 ans - ECAM + DESS Econ. industrielle - Anglais, Espagnol - 3 ans exp. ingénieur d'affaires.

RECHERCHE : poste analyse technico-économique projets industriels, planification PARIS R.P déplacements Province. Etranger acceptés (sec. B).

J. F. 22 ans - Ec. Sup. de Commerce option affaires internationales - Anglais, Arabe, Italien - Stages service marketing, finances internationales, commerc.

CHERCHE : poste commerce international (sec. D).

CADRE EXPORT - 34 ans - Institut du Commerce International - bilingue Anglais, notions Espagnol - Exp. vente haut niveau.

CHERCHE : poste délégué, directeur de zone export secteur biens d'équipements lourds, engineering - Libre tous déplacements (sec. D).

CADRE COMMERCIAL - 35 ans - grande expérience commerciale dans les textiles, achats et ventes.

CHERCHE : poste à responsabilités (sec. D).

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

CADRE SUPÉRIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

cherche Direction Agence commerciale en Afrique. Etudie toutes propositions.

Ecr. n° T 098.748 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J.H. 27 a., lib. O.M., lic. droit privé + niv. D.E.S. droit privé + D.E.S. Sc. Po. av mention + anglais ch. situation dans cabinet juridique ou autre service. Ecr. n° T 98 693 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRETAIRE DE DIRECTION et chef d'un service secrétariat, ayant grande expérience, recherche emploi stable avec statut de cadre. Salaire 5 500 F X 13. Libre de suite. Ecr. n° 561, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 17 ans 1/2, niv. seconde AB, cherche emploi stable ou remplacement, accept. même manutention Libre de suite. Ecr. à 6 445, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 27 a., lic. Sc. éco. B. Sec compt exp. resp. ser adm. et compt. Etudie propos. sérieuses France, Afr. fran. Ecrire R Bellin, 94, r. Fg-Poissonnière 10e.

J F. 26 ans, BAC + B.T.S.S., 6 ans expér dom. immobilier et financier cherche emploi stable et d'avenir, 4 000 F mensuel. Ecr. n° 6 568, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPERIEUR BANQUE
59 ans, en activité, long séjour en Afrique diplômé E.S.C. Excellents contacts humains. Recherche poste dynamique, Branche indifférente. Ecrire HAVAS NIMES n° 598/894.

J.H., diplômé sciences-Po (IEP), licencié en droit, ch pte en rap. Ecr n° 514 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. Fme DUT Documentation, 2 a. expér Formation continue ch. pl. stable Libre de suite. Tél. 788-31-15 P. 4868.

HOMME 30 ans, 10 ans exp. en bâtiment cherche place COMMIS D'ORDRE, ou similaire. Ecr. M. Hubert Jacky chez M. Leveque Michel, 29, r. de Moscou à Bobigny. Tél le mat. 848-37-63.

DIRECTEUR-COMMERCIAL 20 ans expér. industrie de luxe recherche poste direction comm. ou admin. Ecr. n° T 098.705 Régie-Presse 85, bis r. Réaumur, Paris-2e

LICENC DROIT Droit commerc. Droit civil
30 a., solides connais. en allem. Actuellement ds l'administration Etudierait ttes propos. sérieuses dans le sect. commerc. ou jurid. Ecr. n° 532 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Licencié Math. 32 ans, désire se reconvertir ds l'informatique Lebovy, 17, r. Ambroise-Thomas, Paris-9e.

---

traductions

Offre

Société traductr. offre traduct. techn. pr traduct. lang matern. angl., spécialis. génie civil, construct., électric., mécanique, engineer. télécomm. Ecrire à : n° 8.540 « le Monde » Publicité, 5, r des Italiens 75427 Paris-9

Demande

TRADUCTEUR TECHNIQUE qual. franç., espagnol, portugais. Tél. (68) 36-57-01.

cours et leçons

Professeur université PEKIN parlant français, donne cours CHINOIS OU ANGLAIS TOUS NIVEAUX. T. : 580-79-74.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretien, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 5, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

COMPTABLES TROUVEZ UN BON EMPLOI

grâce aux Conseil E.P.A. Résultats attestés par CONSTAT D'HUISSIER

Quelques sujets traités :
- Les petites annonces ;
- Les insertions rentables ;
- Le C.V. efficace ;
- Le dossier convaincant ;
- La lettre individualisée ;
- L'entrevue possible, etc.

Brochure envoyée gratis par ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION,

Ecole privée fondée en 1873, soumise au contrôle pédagogique de l'Etat - 4, rue des Petits-Champs, 75080 Paris Cedex 02.

occasions

LIVRES, achat comptant à domicile. - Laffitte, 13, rue de Buci (6e) - Téléph. : 326-68-28

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

11e - PHILIPPE-AUGUSTE
5-7, impasse Lamier, petit imm. pierre de taille, tout électrique, studio 2 et 3 pièces livrables printemps 77, à part. 4.200 F/m. Prix ferme et définitif. Visite de l'appartem. témoin le vendredi-samedi-dim.-lundi de 14 à 19 h
S.C.I. LAMIER : 346-71-08.

POUR INVESTISSEURS
PORTE MAILLOT
face Palais des Congrès dans bel immeuble en cours restauration
STUDIOS, 2 P., DUPLEX
A rénover ou rénovés
LOCATION et GESTION assur.
GROUPE VRIDAUD
261-52-25
15, rue de la Paix. Ouvert tous les jours 8 h.-20 h. sf dimanche.

INVESTISSEURS
Rentabilité très élevée
Indexation du capital investi
STUDIOS, 2-3 P., DUPLEX
rénovés ou à rénover dans PARIS
12 Programmes
Location et gestion assurées
GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix, 75002 PARIS
Tél. : 261-52-25 +

VILLIERS - Studio tt cft, 4e ét., asc., tél. équipé. 1.100.000 F. S.T.I.I. - 293-39-08

MARAIS Ecouffes, ODE. 95-10, 85 m2, 3 p. Terrasse. SOLEIL. GRENIER A AMENAGER.

REPUBLIQUE, côté MARAIS 2 pces avec 4 fenêtres. Confort, calme, soleil, imm. XVIIe raval. Téléphone : 628-55-69

BUTTES-CHAUMONT
Standing, gd 4 pces, ét. élevé, ascens., calme, soleil - 628-55-69

8e - Dans beaux immeubles P. de T., ravalés, Appartements occupés, 2 à 4 pièces, tt confort. Prix exceptionnel vu urgence. Téléphone : 225-18-30

Part. vend av. Gambetta (face hôp. Tenon) ds imm. cossu 1 p. 10 m2 lav. élect., 1er ét. s/rue, 30.000 F - 636-82-24, à part. 20 h.

CHAMPS-ÉLYSÉES
APPT LUXUEUSEM. DECORE Livg dble + ch. imm. gd stand. Park. TEL. 990.000 - 727-84-24.

R. LA FONTAINE Petit imm 1955
3e ét., LIVING, 2 CHAMBRES, s. de bains, cabinet de toilette, 2 w.-c., entrée. RAVALEMENT en cours. 450.000 F 874-70-47.

XIe 2 P. cft. Sur pl. vendredi samedi de 14/18 h.
94, avenue de la République.

MONTMARTRE AU PIED BUTTE
VUE PANORAMIQUE
SPLENDIDE STUDIO 45 M2 + Terrasse. Tout confl. Ascens. Me voir vendredi 14 à 19 h. 113, RUE CAULAINCOURT.

PLACE VOLTAIRE
Bel immeuble rénové.
STUDIO. Confort. 64.000 F. (Local. assurée 7.200 F. l'an)
2 P Confort : 109.000 F. (Loue 12.000 F. l'an)
Le propriétaire : 548-25-21.

20e IMM. STANDING 1970. Vue panoramique LOGGIA.
LIV. + 3 CH dépendances, 2 bains
120 m², park., impeccable. Tél. au 627-78-52.

LOUVRE STUDIO TT CFT
Belle rénovation, tél., Le propriétaire : 343-97-23.

O.R.T.F. vds directem. dans voie privée, rez-de-ch.
58 M2 P. de T., état nf, cuis. équip., tél., pos. profes libérale. Prix : 340.000 F.
Ec. No T 98.574 M, Régie-Presse 65 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PONT MIRABEAU Maison Part.
300 m² + JARDIN. Refait Neuf. 1.250 000 F. 033-56-72.

UN DUPLEX
Mo Ledru-Rollin - Imm. classé 18e. Entr., sél., pout., cheminée, gde ch., cuis. équipée, bns, w.-c. Rengts. 277.000 F, avec 56.000
ACS 133 bis, rue de Paris, Charenton. - T. 368-66-25.

11e Dans imm. très bon standing
Double living + 4 chbres. Cuisine équipée, 2 s. bains. Box. 590.000. GERI, 373-05-81.

BUTTE MONTMARTRE
Propriétaire vd **2 P.** magnifique Cuis., w-c s. de bains
Refait neuf. 2e ét. s/rue. Imm. ravalé. 140.000 F. — 285-43-28.

17e RUE POUCHET **2 PCES**
Imm. récent
Cuis., s. de bains, w.-c. 41 m2. Asc. Chff. centr. Prix 175.000. Crédit 627-78-52

GARE DE L'EST Immeuble récent
2 PIECES TT CFT. 5e ét. Asc. 180.000 F - 579-75-80.

9e Imm. pierre de t. Tt conft.
ETAT EXCEPTIONNEL
4 P. Prix : 299.000 F. - Visite les 11 et 12 de 14 à 19 h., 8, RUE DE BELLEFOND.

COURCELLES
Imm. p. de t. Ravalé. Ascens. 1er étage rue/cour - Clair
5 PIECES Dble living, 3 chbres, 2 bains, tout confort.
ENTIEREMENT RENOVE
Cuisine équipée - Tél.
PRIX : 585.000 F
+ chbre service possible
Vend., sam., de 11h. à 19 h.,
18 RUE CARDINET, ou tél. : 292-29-92.

MUETTE Neuf Gd stand.
Etage élevé. Très élégant 6 P. 3 s. de bains. balcons, terrasses, studio service. Parking.
AUDOLI - 525-27-08

RESIDENCE FROCHOT
9e Luxueux imm. neuf. - Il reste des 2 P. - Environ 6.000 F le m2. - Tél. 033-30-72/73

PRONY (près Monceau). Beau 4-5 p., tout confort, balc., asc. + chambre service. AMP. 18-33.

Av. V.-Hugo, pr. av. H.-Martin 5e ét. Sud. 200 m2 + ch. serv. Park. s/sol. Rem. à nf. 2.100.000.
Rue de FRANQUEVILLE
Près av. H.-Martin. 1er ét. sans vis-à-v. 290 m2+2 ch. serv.+box s/sol. Remis à nf. 2.340.000.
18, r. Anjou-8e. ANJ. 05-49. **SPG**

RUE DE PASSY
Beau living + chbre de caractère. TEL. POUTRES. 326-19-10.

79, AV. PHILIPPE-AUGUSTE
Imm réc., luxe, 3/4 P., tt cft, 87 m2, état impecc., 398.000 F. Vendredi, 13 à 19 h., 343-12-10.

MONTMARTRE (Mo Abbesses), P. à P., pet 2 P., 22 m2, amén. çfaç. charmante, max. commod. pend. wc, S. d'E., cuis. équip., calme, charg infim., auc. gros trav imm à prévoir 526-79-55.

BD DAVOUT. Bel imm. récent. 3 CHBRES + LIV., tout conft, TEL., park., penderie. Vue sur JARDIN. 469.000 F. RIC. 71-57.

DAUMESNIL
Dans bel imm., ascens., très beau stud., cuisine équip., S. de B., wc, chauff. centr., 105.000 F avec 15.000 F + crédit. PROPRIETAIRE. Téléph. : 345-55-10.

86, AVENUE GAMBETTA
4 Pièces, charme, étage élevé, ascens., imm. bourg., 169.000 F. Vendredi, de 14 à 19 heures.

Mo MOLITOR. Stdg, soleil, joli 2 P., 4e étage, tt conft, téléph., sur verdure, calme. 553-34-24, matin ; 233-04-16, l'après-midi.

PH-AUGUSTE. Beau 5 Pièces, cuis. équip., 2 S. de B., récent, sur jardin. Téléphone 387-47-29.

BUTTES-CHAUMONT. Pr. parc imm récent. stdg. 4 P., 85 m2. gd conft, box. Tél. : 202-87-09.

12e arrdt. Mo Daumesnil, petit imm. réc., bon stdg, calme, sol., impecc., 4 P., 87 m2 + balcon. 425.000 F. Téléphone : 307-27-36.

RIVOLI - PRES CHATELET
Propriét. vd dans IMMEUB. DE caract. Studios et 2 P., Duplex POSSIB. Finitions personnalis. CH. MAHOUT, Téléph. 563-11-59.

PORTE D'AUTEUIL. Bon stdg, dble living, dressing, 2 chbres, 2 cab. toil., 1 S. de B., cuis., ch. serv S/place, vendredi, 14-17 h., 4, villa Charnez, 1er ét. droite.

RUE LA FAYETTE. Bel imm., chambre sur rue, balcon. MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

PLACE A.-MAX
Exceptionnel sur square, 3 P., cuisine, Kc possib., bains. MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

RAYNOUARD. Bel immeuble P. de T. 5/6 Pièces. tout confort, cuisine, w.-c., possib. bns. MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

BD LANNES. Immeuble récent. living double + 3 chambres, 2 sanitaires, sur verdure. MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

Marais, 22, r. Vieille-du-Temple. 2 P. rel., tt cft, caractère. Se présenter, ce jour, 14 à 18 h. Téléphone, S.T.I.I. : 293-39-08.

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e).
Immeuble luxueux sur jardin intérieur.
STUDIOS, 2, 3 ET 5 PIECES avec terrasses.
Habitables fin mars 1977.
Prix fermes et définitifs.
Sur place de 14 h. à 18 h. 30,
SECOGI
Téléph. 723-64-95, le matin.

Paris Rive gauche

MONTPARNASSE
DIRECT PROPRIETAIRE
STUDIO, 2 et 3 PCES
Tout confort, de 150.000 à 250.000 F - Renseignements au 243-04-62

7e - VANEAU
4 PIÈCES 110 m2
Belle réception. Téléph. Parking. Imm. neuf. Libre immédiatem.
CREDIT 80 %
76, rue Vaneau
SUR PLACE tous les jours, sauf mardi, mercredi de 11 h. à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 h. Téléph. : 544-71-52

CARDINAL-LEMOINE
PPTAIRE VEND dans bel imm. rénové PETIT STUDIO, kitchen. équip., salle de bains, chauffage central. APPARTEMENT EN DUPLEX 70 M2, tout confort, sur cour-jardin - 723-38-74.

MONTSOURIS
Immeuble récent dans parc
13e arrdt. Prop. vend
APPT. 128 M2 Gd séjour, 4 chbres,
vue dégagée, double exposition, rue calme, dernier étage, asc., tt confort. Tél. : 538-03-50.

PANTHEON RARE
70 M2 A RENOVER, A SAISIR. 727-11-54.

5e 120 M2, 4-5 P. + service bel imm. tt conft., étage élevé. Prix intéres. 293-51-07.

XVe STUDIO tout confort. 566-02-85.

GOBELINS Beau 2 Pièces rénové, tt cft.
Tél., ds bel imm. ancien. 81, bd St-Marcel, 3e étage. TEL. : 336-25-77.

DIRECTEMENT SUR CHAMP-DE-MARS
Immeuble neuf 6 copropriétaires
RESTE
UN APPARTEMENT
112 M2 + JARDIN PRIVATIF 220 M2
ET UN APPARTEMENT
138 M2 167 M2 OU 207 M2
Téléphoner : 527-36-94.

Vue IMPRENABLE sur Seine
3, quai de la Tournelle, 105 m² + studio de service. Fenêtres doubles. Air condit. Excellent état. 900.000 F. Exclusivité.
FRANK ARTHUR - 766-01-69.

Rue de Fleurus. Récent, dble liv. 2 chbres, cuis. équipée. Tél. bains. Reprise possib 2.900 F. 577-29-29

ECOLE MILITAIRE INVALIDES
40 % d'appts vendus en 1 mois. Mise en vente de la 2e tranche d'un bon imm. 1930 en rénovat. Avec tout confort.
STUDIOS et 2 PIECES différentes surfaces et expositions. Vr s/pl. CLARIDE S.A. 13, r. Chevert, lundi, mercredi, vendredi 14 h. 30 à 18 h. 30 Tél. 292-28-51 et 720-89-18.

DUPLEIX Studio, cuis. à moderniser
Mais. habit. soit av. 30.000 F compt. Jeudi, vendredi 15-18 h. 56, r. Fédération, escal. G-22.

Rue d'Assas. propr. vd direct. magnifique app. 8 P. tt conft. 250 m2 Tél. : 526-33-94.

CŒUR MONTPARNASSE
Atelier d'artiste démentiel, génial, amusant, bel espace à plusieurs niveaux, 365.000 F. Conviendr. couple ou célibat. PROMOTIC 325-15-89.

Place Contrescarpe (près) dans imm. rénové (interphone) charmant 2 pièces, confort. 295.000 F. T. 266-16-55 p. 6.

MAINE-MONTPARNASSE
Petit 3 Pces. Calme. Travaux à prévoir. 185.000. 322-22-47.

St-Severin. Très élégant studio P.-à-terre 55 m2. Caract. excep. 260-26-29.

VIe
BELLE DEMEURE XVIIIe siècle élégant appartement de récept. 250 m2 s/rue et cour. CALME. Etage noble. Park. 742-02-44.

PROX. LUXEMBOURG
ODE 95-10 AT. ARTISTE + 3 P., 130 m2, 6 et 7e ét., asc. Tél. Soleil, 2 gdes terrasses.

107, av. de CHOISY ODE 95-10 100 m2 SEJ. DBLE + 2 CH. LUX. TEL. BOX. ASC. JEUDI, VENDREDI 13 à 18 heures.

15e DANS BEAUX IMMEUBLES P. de T. ravalés appartements occupés 2 à 4 Pces tt conft. Prix exceptionnel vu urgence. Tél. : 225-18-30.

SAINT-MEDARD part. vd tr. b. 5 P. 123 m2 profess. lib. Tél. 650.000 F. Tél. 707-17-63

7e, PRES CHAMP-DE-MARS, 7 pièces. 150 m². Soleil. Calme. Balc., terrasse. 346-58-36 matin, et 277-63-37 après-midi.

15e Seine, 85 m². B. récept. sur terr.+gde ch., 7e ét., sud, calme. 6.000 F m2. Sur pl. vendr., sam., 10 h. à 17 h., 2, rue Convention. Ag. s'abstenir. Téléph. 578-28-89.

METRO VAUGIRARD. Imm. 71, 4 p., 85 m² + 15 m² balcon, 2 bs, stand., calme, plein soleil, cave, park. 515.000 F. Tél. 842-55-99.

38, BD SAINT-JACQUES
Imm. standing, bel appt, séjour, chbre, cuis., bns, tt cft, 6e ét., vue Sud. Jeudi 13 h. 30, 18 h. 30.

PANTHEON
Partic. vend beau studio 25 m², tout confort, téléph., très clair. Téléphoner le soir 033-52-03.

Région parisienne

COLOMBES
5' GARE - Imm. neuf, tt conft. Beau 3 P., cuisine amén., balc., jardin. Téléph. Cave. Parking. SEICAP - OPE. 73-45

BOULOGNE
Séj., 2 chambres, entrée, wc, bains, penderies, 2 balcons. impeccable. Parking. 319.000 F. Téléphone : 825-68-40

NEUILLY-SUR-SEINE
Pptaire vend sans intermédiaire studios, 2 pièces standing. Tél. 293-66-66, le matin pour R.-V. sur place jeudi 10, vendredi 11, de 16 h. à 18 h., et samedi 12, de 14 h. à 18 h.
4, rue Boutard

CHAVILLE Bord Forêt Prox. gares RD - RG
1er étage, 4 P., 77 m² + 40 m² terrasse, calme, gar., tél. 320.000 F. 532-21-66, le matin.

BOULOGNE. Situation except. Liv. + 2 chbres, balcons + petite terrasse. Park. 650.000 F. AG. des PRINCES. 825-19-09.

94-IVRY Métro Pierre-Curie
Prop. vend appartement s. de séjour, cuis., 2 chbres, s. de bains, w.-c., cave, tél. 200.000 F. 672-28-86.

NEUILLY près bois et métro
STUDIO 33 m² + 8 m² loggia, soleil, tél., crédit possible, calme. 245.000 F. 331-81-11.

BOULOGNE POINT-DU-JOUR
Charm. 3-4 p. 6e étage. balcon. Plein soleil - Bien décoré Etat impeccable - 375.000 F FRANK ARTHUR - 766-01-69

ISLE-ADAM
Lisière forêt, dans bel immeuble standing, luxueux appart. style Louis XVI, hall, vaste séjour, 2 chbres spac., cuis., bns, cave, parking. 255.000 F, av. 51.000 F. Tél. 470-20-94 ou 29-10, pour r.-v.

CRETEIL. Part. vend 4 pièces, 100 m², 2 salles d'eau, balcons, box, imm. récent, gd standing, p. de t. massive. Tél. 898-19-55.

MELUN
F 4 libre, 120.000 + C.F. 17.000 à 2,75 %. Crédit poss. 422-39-98.

ST-CLOUD. Part. 3 p., 75 m², balc. Seine, standg. 360.000. 602-00-39.

BECON (près gare). Récent 2 et 3 pièces, tout conft, bon état. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

ST-MANDE. Imm. recent, grand standing, dernier étage, grande terrasse, vue sur Bois, 4 pièces, tout conft, bns, salle d'eau, box. 760.000 F. Après 14 h. vendredi, samedi, 46, aven. Sainte-Marie.

Pptaire vend à 5 km. Versailles (près gare) belle résidence. Très beau 4 pces, 105 m². Somptueuse décoration. Cheminée. Cuisine aménagée. 425.000 F. 955-06-41.

VERSAILLES R.G., PR. GARE. Immeuble neuf. BEAUX 5 PIECES, verdure. Prix moyen au m2 4.500 F, parking inclus. — PHILMO, 27, RUE CARNOT, VERSAILLES. — TEL. 950-35-72.

NEUILLY, BD M.-BARRES FACE AU BOIS
Gd 6 p., 2 bns, gd cft, 235 m², R.-de-ch. avec jard. privé 70 m². MICHEL & REYL, 265-98-05.

CROISSY, 10' R.E.R., dans très bel imm., 3 p. 90 m², cuis., office, s. de bns, w.-c., lingerie, parking, cave, tél. Prix 340.000 F. — S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à Chatou. 976-30-02.

LE CHESNAY, PARLY II
Appt type II, séjour, loggia vitrée, 3 chbres, 2 salles bains, cuis. équipée, cave, parking, tél. Prix 475.000 F. J.M.B., 978-79-79.

NEUILLY. Près r. du Château, dans imm. en cours rénovation. CH. MAHOUT vous personnalisera DES SURFACES DE 30 M2 à 100 M2. — 563-11-59.

Ville-d'Avray résident. 5 Pces, 2 bns, 395.000 F. 027-57-48.

Part. à part. CHATOU 3' RER Imm. 1973 pierre de T. Très bel appt 103 m2, liv. 40 m2, dble-exposition, 3 chbres. Luxueusement aménag. S/JARDIN, Park. Px 550.000 F. 973-53-27.

BOUGIVAL. Part. vd 4 p. 100 m2 ds résidence. Calme. Parc 3 ha. Piscine. Pr. gare. Px 400.000 F Tél. : 969-64-50.

NEUILLY - INKERMANN
EXCEPTIONNEL
duplex dernier étage
4-5 Pces CHARME SOLEIL.
Chbre serv. Confort. Boxe
Exclusivité Andoli 525-27-08.

LEVALLOIS - 6 PIÈCES
tt conft, 138 m2. Imm. stand. 1967. Park. Px 590.000 F. Créd. Tél au 627-78-52

Province

SAINT-MARTIN-D'HERS
Part. à Part., 4 p., libre. Rens. 331-34-76 ou 734-92-46 Paris apr. 18 h. 30, ou samedi 12, journée.

ÉVIAN
BORD LAC LEMAN
situat. except. imm. gd standg. STUDIOS, 2 P., bains, conft. à partir de 79.000 document.
AVIS, 68, boulevard Sébastopol, PARIS-3e. 887-43-40.

CANNES
Du studio au 4 pièces - Luxe
Prix intéressant - Calme
Brochure gratuite. AZUR EDEN
26, bd Gambetta, Le Cannet (06)

appartem. achat

Recherchons d'urgence gd 6-7 p. très bon standing, exclusivem. près TRINITE. — Le matin : SEGONDI S.A., 874-08-45.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech. PARIS 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et imm. PAIEMENT COMPTANT.

appartements occupés

BONAPARTE
PL. ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Dans imm. en rénovation
APPTS 3 et 4 PCES
OCCUPES par pers. âgées
Pptaire sur pl vendr. 14-18 h.
45, RUE BONAPARTE

100 mètres MAIRIE
Pierre de taille, plus. cuis., entrée. **2-3 P.**
Gros créd. Sur place sam., dim. 54, rue ORDENER.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Mo Opéra.
Seuls frais 300 F - 742-78-93

constructions neuves

PARIS (XIe) - IMMEUBLES STANDING
68-70, bd Richard-Lenoir sur boulevard et jardins
« LES JARDINS DE VOLTAIRE »
74 appartements, du Studio au 4 Pièces. Visite appartement-témoin.
51-55, bd Richard-Lenoir sur bd, rue et jardins
« RÉSIDENCE RICHARD-LENOIR »
60 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.
16-18, rue de la Folie-Méricourt, sur rue et jardins
« RÉSIDENCE AMBROISE »
97 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.
PRIX FERMES
S.A. AZED 25-27, boulevard Richard-Lenoir. **Tél. : 355-35-34 +**

Dans la région rhodanienne
UNE OCCASION de PLACEMENT
A SAISIR
11 APPARTEMENTS NEUFS
au prix de 2.200 F le mètre carré, confort, solidité, bel emplacement. Plus-value certaine par développement industriel et extension.
Ecrire no T 098704 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

33, RUE CENSIER
ENCORE (MAIS SEULEMENT, 5 APPARTEMENTS
2 pièces = 54 m2 + balcon
4 pièces = 90 m2 + balcon
4 pièces = 103 m2 + balcon
5 pièces = 110 m2 + balcon
LIVRAISON EN COURS
SEFRI - CIME ou sur place **538-52-52**
LUNDI - VENDREDI - SAMEDI

BOULOGNE
17, rue Béranger
Petit immeuble résidentiel dans une rue calme, près de la Seine, le parc et le pont de Saint-Cloud.
STUDIOS ET 4 PIECES
Aménagements de qualité
5.500 F le m2
FERME ET DEFINITIF.
Appart.-témoin sur pl. tous les jours (sf lundi), de 14 h. à 19 h., samedi et dim., de 10 h. à 19 h., ou GEFIC, ALM. 98-98.

SAINT-MANDÉ (94)
20-22, rue Jeanne-d'Arc.
Imm. 6 étages pierre de taille. Confort tout électrique.
STUDIO au 5 PIECES
Balcons ou terrasses
PRIX FERME ET DEFINITIF.
Sur place tous les jours, de 11 h. à 18 h., sauf mardi, ou GECOM, 747-59-50,
171, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY

immeubles

MAISONS-ALFORT
Bon imm. ancien (14 locataires)

PARIS 11e
Imm. ravalé (20 locataires)
Sanchez Réti - 893-23-08

18e - Placement exceptionnel
Bel imm. pierre de tail. 2 logts. Entrée, 1 p., gde cuis. Poss. wc. Locataires 72 et 74 ans. 1.200/M2. URGENT - 265-68-80.

hôtels-partic.

Propr. vend Montparnasse (6e)
MAISON PARTICULIÈRE
300 m2, architecture originale et moderne. soleil, allée privée, état neuf, terrasse, ateliers. Tél. : 548-14-99, de 11 à 17 h.

PONT MIRABEAU Hôtel Part.
300 m² + JARDIN. Refait Neuf. 1.250.000 F. 033-56-72.

viagers

PEREIRE. Imm. P. de T. Asc. Coquet 3 P. + service, occupé 77/70 ans. 20.000 + rente 1.720 266-32-35 **FONCIAL**

Vendez rapidement en viager. Conseil Expertise Indexation gratuit. Discrét. Etude Lodel, 35, bd Voltaire. 700-00-99.

Les meilleures conditions
37 ANS D'EXPERIENCE
FONCIAL - VIAGER
Etude gratuite. rente indexée. 19, bd Malesherbes. 266-32-35.

bureaux bureaux

GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL
dispose immédiatement de 25 millions de francs suisses pour achat immeuble commercial Paris-Banlieue et grandes villes.
Etudiera toute proposition offrant rentabilité raisonnable et sécurité.
Ecrire ASSA - Genève, qui transmettra.

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT, T. 293-45-55.

PROPRIÉTAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux ds imm. neuf. T. : 758-12-40.

8e Proximité Saint-Augustin
Dans imm. grand standing
A LOUER BUREAUX
293-62-52

PROXIMITE IMMEDIATE CHAMPS-ELYSEES
280 M2 bureaux tr. clairs et agréable + caves + services, 5 lignes téléph., loyer annuel 107.200 F, cession directe bail 100.000 F vue urgence.
TéL. : 225-80-88 - 359-99-29.

16e rue Octave-Feuillet-avenue H.-Martin, burx luxueux, aménagés 240 m² pr prof. lib. uniquement, entr. partic., r.-ch. 3 caves, 1.593.000 F.
18, rue Anjou-8e. ANJ. 65-49 **SPG**

BOISSY-SAINT-LÉGER
Face au R.E.R.
125 m² bureaux neufs, standing, équipés, téléphone, 4 parkings. Location immédiate 3, 6, 9. Téléphoner 526-36-03 ou 05.

locaux commerciaux

Centre COMPIEGNE, nombreux pas-de-porte de 40 m2 à 200 m2. Prix : de 100.000 F à 500.000 F. ARDIET Frères, 11, rue des Domeliers, 60200 COMPIEGNE Téléphone : 440-30-75

SAINT-DENIS (93)
PRES AUTOROUTE NORD
Partic. loue hangar et bureaux de 650 m2 s/terrain de 3.500 m2. possibilité 4.500 m2.
ACCES GROS PORTEUR.
Bail 3, 6, 9.
Ecr. no 6.455, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e

locaux indust.

A louer, 25 km d'Avignon, ancienne usine, superficie couverte 3.100 m2, possibilité séparation de locaux, 3 bureaux, chambre froide, surface terrain clôturé 8.300 m2, accès facile, conviendrait pour petite usine ou dépôt régional. Pour tous renseignements, écrire « le Monde » Pub., no 6.422, qui transmettra, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

fonds de commerce

Cause famille VDS rég. Ouest MAISON REPOS 60 lits convent. Ecrire Havas LE MANS 8797 qui transmettra.

Belle boutique de prêt-à-porter 50m2 cession de bail, petit loyer. TEL. : 647-55-21.

A vendre avant saison pour raison de santé Hôtel, bar, restaurant*NN 3 salles restaurant pour 50 pers. s. de bar de 50 pers., terrasses de bar de 100 pers., 17 ch., vastes dépend, travail toute l'année. Loyer 1 200 F/mois. - Emplacement premier ordre. Mme Combes, Biscarrosse 40600.

AUBERVILLIERS. Vd magasin CADEAUX, tenu 20 ans, bon rapport. Téléphone : 352-32-39.

PARIS (5e) TRES BEAU RESTAUR. LUXE
RECENTE CREATION
40 PLACES 2 NIVEAUX
Extraordinaire - Décors - Peut convenir club privé. - 336-25-77.

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE OU BOUTIQUE dans de bonnes conditions : L'I.I.P., 234-20-42 - 352-80-45.

maisons de campagne

2 HEURES PARIS - SUD
S/5.500 M2 MAISON 3/4 PCES, dépendances, arbres. PLEINE NATURE, 170.000 F - 531-72-79

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

automobiles automobiles automobiles

Particulier vend ALFA SUD 75 1re main, état neuf, prix Argus. TEL. : 225-96-54.

Cause double emploi part. vend R16 TS 1975, 42 000 km, blanche. Repose-tête, radio FM, antenne électrique, prix à débattre. Tél. : 977-38-81, entre 14 et 17 h.

MERCEDES type 280 S s/garant. boite automatique, 11 000 km, antenne électrique, verres teintés, stéréo mini-cassette. TELEPH. : 607-51-29, urgent.

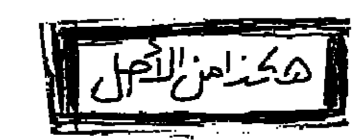
P. à P. 304 Peugeot GL avril 74 biche, int. drap rouge, 58 000 km, excellent état. Prix : 11 500 F. Tél. : 525-43-52, toute la journée.

R 20 TL Année 76 part. 26.000 F. Crédit. 20.000 km. Tél. : 350-05-43.

ÉTOILE AUTO
MERCEDES - BENZ
Vend VOITURES NEUVES et DIRECTION DISPONIBLES
280 E 77, blanche.
250 77, grise.
200 L 77, ivoire.
280 CE 75, vert amande.
280 S 73, ivoire.
SES REPRISES
Ferrari 308 GT 4 75.
Alfa-Romeo Duetto 74.
Chevrolet Camaro LT 75.
Citroën DS 23 74.
Ford Capri 21,6 75.
Lancia Fulvia 71.
Peugeot 504 75.
Volvo GL 73.
Prix intéressants.
Permanence samedi 12,
53, rue Marjolin, LEVALLOIS.
739-97-40







ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU. PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

locations non meublées Offre

paris

OPERA. Liv., 2 ch., cuis., bns, tél., tt cft, loyer : 2.000 francs. Téléphone : 526-52-69.

OPERA. Dans imm. classé, liv., cuis. équip., bns, tél., cbff. cal, 1.500 F T.C. Tél. : 233-32-46.

ECOLE-MILITAIRE. Appt ref. à neuf, dble liv., chbre, w.-c., S. de B., ascens. : 1.480 F mens. Ch. compr. — Tél. : 606-23-48.

20e, Gambetta, préf. à Partic., stud. ensol. et calme, kitchnet., entr., S. de B., 760 F ch. compr. Petite reprise justifiée. Ecrire no 6.458, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

8e, 21, r. Marignan, 2 P., r.-de-ch., clair, cuis. éq., tt cft, tél., 1.700 F + ch. 266-61-92 ou s/pl.

14e, studio, tout confort, balcon, tél., libre suite, 800 F + ch. ; 15e, Vaugirard, 3 P., 70 m2, tt conft, parking, 1.750 F + ch. Téléphone : 256-13-29.

ST-PLACIDE - 165 M2, 5e étage, très ensoleillé, 4.000 F mensuel. Téléphone : 528-70-22.

Ds IMMEUB. de PRESTIGE
AV. RAYM.-POINCARÉ
PARIS-16e
A LOUER
2 APPTS de 400 m2
conviendraient également à corps diplomatique.
Renseign. Tél. 553-69-10 H. bur.

Région parisienne

VERNOUILLET. 30 km. Paris, Ouest, ville neuve, séj. 40 m2 av. chemin., cuis., 3 ch., 2 bns, garage, jard., 3.000 F par mois. I.D.V., Téléphone : 971-60-18.

[illegible]lancourt (Commanderie). Pav. récent, living + 3 chambres, sous-sol, jardin, téléph., 2.000 F. Téléphone : 651-38-02.

locations non meublées Demande

paris

Recherche, vide, 2 Pces, balcon, park., 15e, 7e, 8e arrdt, Neuilly. Téléphone : 723-52-64.

[illegible]art. ch. gd stud. ou 2 Pièces, [illegible]ime, soleil, avec balc. Max. [illegible]000 F, chff. compr., de préfér. 1er, 2e, 9e ou bas 18e. Téléphone : 246-62-93. H. de B.

Région parisienne

[P]our Société Européenne ch. : [vi]llas, pavillons pour CADRES. [Du]rée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

locations meublées Offre

Province

[illegible]ON, plaque tournante industr. [illegible] pt 100 m2, kt stdg, 2.900 F/m. [illegible]v. à société pr log P.D.G. ou [illegible]ires étrangers, ou diplomates, [illegible]de 1 à 3 ans, sér. réf. exig. Tél., Lyon : (78) 89-18-51.

pavillons

[illegible]TRY, constr. 68, 140 m2, cuis. [illegible]s. de bns équipées par Leicht, [illegible]sites, tél., balc., gar. 2 voit., [illegible] 350 m2, 480.000 F. 375-06-51

[illegible]ATOU, limite Vésinet - Belle [ma]ison, living, s. à manger, [illegible]hambres, tt confort, jardin, [illegible]t impeccable. Prix 700.000 F. [illegible] H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à Chatou - 976-38-82

[illegible]RNEUIL-SUR-SEINE, 30 km [Par]is Ouest. Pavillon construct. [illegible] s/jardin 1.100 m2 avec très [beaux] arbres, F 5, tt cft. Garage. [illegible]000 F - I.D.V. 971-60-18

[illegible]UREPAS (le Village) - Pav. [illegible]

(R.E.R.) 94-NOGENT
PAVILLON [illegible]
[illegible]

EXCEPTIONNEL
[illegible]

A COURNEUVE [illegible]
[illegible]

forêts

YONNE-PUISAYE
[illegible]
Expert Forestier
89 MEZILLES
Téléphone : 16-86-34-91-11, demander : 29 Mézilles.

villas

Villa provençale avec terrain 740 m2. Villa F-4 80 m2 avec garage. Terrasse. Livraison immédiate. Prix 250.000 F. Ecrire à M. Rouit Yvan, à Châteauneuf-Val-Saint-Douat.

VESINET CALME 10' R.E.R.
CHARMANTE VILLA. Récept. 50 m2 + 1 chbre en rez-de-ch. 1er ét. : 3 ch., s. de bains, gd sous-sol, tt cft, mazout, garage,
JARDIN DE 600 m2
AGENCE DE LA TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

CHATOU Villa en cours de finition
Entrée, séj. 24 m2, salon 18 m2 s/terrasse, 3 ch., s. bains, sal. d'eau, garages, jardin 400 m2 environ. Calme. Prix 560.000 F.
AGENCE CARLIER
6, place M.-Berteaux 976-37-61

VIROFLAY
RESIDENTIEL
SPLENDIDE VILLA
de caractère, bonne construction tout confort, 2 niveaux, garage, 320 M2, vaste sous-sol, jardin de 1.000 M2. — Téléphone 723-38-74.

terrains

HONFLEUR. Joli terr. à bât. Viab. Qu. résident. 1.100 m2, 150.000 F. Ecr. no 567 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Chantilly-Gouvieux, terrain à bâtir, surface 4.250 m2, façade 40 m. Prix 210.000 F. Téléph. : (4) 457-80-98

91 - LARDY, résidentiel, près gare, 1.127 m2. Tél. 236-68-09

CAP BENAT - Bord mer. Part. vend terrain 70 F le m2. Site exceptionnel. Tél. 58-03-32 (78).

CROISSY-SUR-SEINE R.E.R.
2 BEAUX TERRAINS 800 m2 et 820 m2. Fac. 20 m entièrem. viabilisés. PX TTES TAXES C.
AGENCE DE LA TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

40 F LE m2
Vraiment exceptionnel
Ds DOMAINE résidentiel
Arbres centenaires
Très BEAU TERRAIN A BATIR
Etang - Rivière - Piscine
Tennis à volonté
A-13 Vernon - 72, av. Paris Tél. : 16 (32) 51-19-19

fermettes

ROUTE DU TREPORT
Région AUMALE
ancienne FERME, 4 p., gde dép., E., El., terr. : 3 000 m2. Prix : 125 000 F, av. 25 000 F.
SOMBIM, à Troissereux.
Téléphone au : 708-46-21.

A vendre L & G fermette aménagée, living, 3 ch, tt cft avec dépendances. T. Paris 605-85-88.

03 agri. vd part. fermette séj. (chem., pout.), 3 chbres, s. eau, cave, grenier, jardin, dépendan. terre 21 ha relouées par act. pptaire. T. (70) 43-70-09, h. rep.

NIEVRE : 280 KM PARIS
FERMETTE indépend. 3 pièces
grenier aménag., cave, grange, terrain 2.500 m2, 95.000 F.
170 km PARIS, Proche LOIRE
MAISON Campagne, 3 Pièces grenier, dépend.
terr. 2.500 m2 env. 70.000 F.
Tél. 16 (86) 52-67-15.

FORÊT OTHE
Fermette en équer. restaurée pier. pays, ent., vaste séj., cheminée, 3 ch., cuis., bns, wc., gran. amén., grange, écurie, 3.000 m2 ter. 185.000, av. 37.000.
AVIS, 2, r. de-Gaulle, SENS (16) 86-65-09-03 ou 887-43-40.

95 KM SUD-OUEST
FERMETTE caractère à rénov. à peu de frais : gd séj., 2 pièces + gren. aménag., dép., eau, élect. sur terr. 1.100 m2. Px. 97.000 F. av. 20.000. SOMBIM, 9, rue Patenôtre à 78-RAMBOUILLET. 483-36-35.

BORD DE LOIR
Fermette excellente construction et toit., 3 vastes pièces, sal. de bains, w.-c., grange et grenier aménagés, sur 1.900 m2 clos et planté. Prix incroyable 160.000 F, avec 36.000 F.
AGENCE DE BONNEVAL. (28) Tél. 15 (37) 98-25-82, même dim.

domaines domaines

MAGNIFIQUE ENSEMBLE CÉRÉALIER
SUD-CHARENTE
400 hectares dont 380 S.A.U.
Propriété céréalière 400 ha tenant dont 300 S.A.U. (13 ha réserve d'eau), 4 logements, stabulation moderne. Séchoirs et cellules : 10.000 quintaux. Matériel excellent état dont arrosage complet 160 ha. Relais de chasse. Poss. C.F.A. 2 centres d'exploitation permettant la division.
CONCOURS DE CONFRERES ACCEPTE.
PROMOTEL S.A. « LE SEILLERY », LA CLISSE. 17600 SAUJON. TEL. : (46) 93-28-08.

7 km MONTPELLIER. Propriété colline, beau site, 10 min. mer, 18 ha vigne V.D.Q.S., 3 ha vigne pins, chênes, construct. récente, tout cft, rapport et agrément. Ecr. no T 98 745 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ORNE 150 kms OUEST
Beau domaine d'élevage bovins et haras - 70 boxes. Manoir de maître. Maison régisseur + personnel. Bâtiments exploitation 150 ha. seul tenant dont 100 ha. herbages 1re qualité et 50 ha. terre de culture en plein rapport. Prix justifié.
FRANK ARTHUR - 766-01-69

Achète ferme libre Nord. Environ 100 à 200 ha, terres fertiles, permettant cultures céréales. Ecrire RUBBEN, villa Benedetta, rue J.-Braco, Beau-s/mer. Tél. (93) 01-03-82.

VAL CHER 19 ha 50
Limite Sologne. Agréable ppté maj. bois, avec étang, belle mais. hab. rustique, 5 P. princ. Tt conft. Idéal pour résidence principale ou secondaire
IMMOB. REMANGEON S.A.
Vierzon, 18014, B.P. 132
T. (36) 75 39 91 +

propriétés propriétés

VILLE-D'AVRAY (5 min. gare) sur beau parc 2.000 m2 - Belle demeure entièrement restaurée, 6 chbres, 5 s. de bains, gde réception. Bureau. Sous-sol. Chff. centr. mazout. Prix élevé justifié. Libre de suite. Part. à Part. Téléphoner heures bureau, M. NEE, 604-91-01

Joli bourg, 20 km Poitiers, tous comm., PETIT HOTEL PARTICULIER XVIe S. : 8 p., 2 bns. Tt cft. Tél. Dép. Jardin 1.000 m2. TOULAT, Not., 86300 Chauvigny, Téléphone : (49) 46-30-69

A 25 km de Bergerac - Bel environnement, magnifique ferme de caractère avec pigeonnier, pierres apparentes, cheminées, poutres, 5 pièces, nombreuses dépendances aménageables. Terrain : 8.000 m2 - Rare. Prix : 380.000 F - T. 723-70-82.

25 KM BREST, BORD ABER FERME à restaurer 1 hectare. HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL (43) 53-25-21

MAISON de caractère en état, tt cft, ds parc 2,52 ha, dépend. 11 km d'Angers. T. (41) 91-18-58

VERNON, 12 km, BELLE PROPRIETE moderne et de style, gd séj. av. cheminée, 4 chbres, salle de jeu, cuisine. Garage. CONFORT, sur terrain boisé de 1.800 m2 env. PX DEMANDE : 420.000 F - THIEVAL, Tél. : (32) 51-77-25, VERNON (Eure).

55 km OUEST - HOUDAN
Raviss. ferme en équerre Cachet. Récept. 4 ch. Dépend. Impeccable - Joli JARDIN
LARGIER ANJ. 02-49 ANJ. 18-83

Région GISORS Charmante PROPRIETE
Parfait état - Entrée, séjour, cuis., 2 chbr., bains, chff. cent. Jardin 1.200 m2. - Beaux arbres. Px 213.500. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2 fg Cappeville Gisors Tél. 16-32-30-91-11 dem. 620.

LE VESINET Résidentiel 8' R.E.R.
Belle propriété famil. Récept. 90 m2, 6 ch., bur., jard. arbor. Aff. à saisir. F.P.I., 976-07-86.

Rég PONT-SUR-YONNE
BOURG TOUS COMMERCES
BELLE MAISON Gd séj. 2 chbr. Tout confort.
Grange attenante - Cour close Beau grenier - Tout parf. état Px 228.000 F, avec 50.000 compt. T. 16 (86) 66-11-79 - 10 à 12 h.

PROVENCE - ALPILLES
Bastide XVIIIe siècle, dans site protégé, jardin de pins, cyprès, lavande, 1½ hectares de bois et terres. Agence E. Garcin, 8, bd Mirabeau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. - Tél. : (90) 92-01-58.

SUR 1 HA PARC
Belle ppté bourgeoise, hall, séj. 60 m2, salon, bur., 10 ch., cuis., office, bns, 2 s. d'eau, 2 wc., ss-sol (cave, chauf., 3 P.), dépend. 4 P., gar. 850.000 F. Gros crédit.
AVIS 58, rue Saint-Louis (16) 32-39-28-16 Evreux.

RUEIL-MALMAISON
Dans domaine du château privé, calme, sur 5.000 m2 environ de parc, borde rivière charmante, propr. anc., récept. 120 m2 env. (cheminée) + bureau, 5 chbres, 2 S. de B., cuis., s.-sol complet.
J.A. TIFFEN
766-04-66
Pour R.-V. apr. 19 h. 480-35-60.

MEUDON - BELLEVUE
Très belle villa moderne, lisière parc., chât., résid., 60 m2, 5 ch., 3 bns, dressing, tt cft, bureaux, caves, dépendances, joli jardin 580 m2, vue imprenable. F.P.I. : 976-07-06.

RAMBOUILLET
Sud 9 km, charm. ppté s/4.200 m2 terrain boisé, salon, séjour pout., cheminée, s. à m., 5 ch., gde c. bns., s. d'eau, 2 wc., vaste terrasse en L, barbecue, 2 gar. 637.000 F.-Larges facilités.
AVIS. 14, rue Raym.-Poincaré, Rambouillet. 483-05-27.

maisons individuelles

TOURAINE
PROXIM TOURS RESIDENCES INDIVID.
4-5 pièces - 100 m2 et plus
JARDIN - CAVE - GARAGE
A PARTIR DE 227.000 F.
PRETS SPECIAUX P.I.C.
GARANTIE LOCATION 2 ANS
GAUTARD IMMOBILIER
82, bd. Malesherbes, Paris (8)
292-28-13
DU LUNDI AU VENDREDI

châteaux

LIVAROT (14) PETIT CHATEAU 1900. Parc 3 ha. Conv. résid. privée ou exploitation cciale. HOUDIARD B.P. 83 LAVAL (43) T. 53-25-21.

manoirs

MANOIR XVIIIe, tt cft, 50 ha, vallée Dordogne. Prix 1.750.000. AGENCE VERLHAC, 13, rue Gambetta. — 19100 BRIVE.

chasse-pêche

Chasseurs, disposant d'un territoire de chasse de 400 ha (bois) à 1 h. de Paris à l'ouest, je recherche soit 20 particip. en battue, soit de préf. 6 ou 7 devant soi. Ttes prop. sont à étudier. Ecrire M.-Claude HUMBLOT, 10, av. Matignon, 75008 Paris.

CARNET

Adoption

— M. et Mme Dominique Lancrenon,
Yoshiko-Judith, My-Nhâm-Sarah et Jungi-David,
ont la joie d'annoncer l'arrivée dans leur foyer de
Ho-Emmanuel,
né le 10 septembre 1971 à Séoul.
6, rue Pot-au-Logis,
78121 Crespières.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le récent mariage de
Mme François Mayer,
née Martine Bernheim,
avec
Don Domenico Napoleone Orsini,
principe di Solofra,
célébré à Rome, le 21 février 1977, dans l'intimité.

Décès

— M. Jean-Pierre Baudard et Mme Baudard-Contesse, son gendre et sa fille,
Caroline, Thierry, Sylvie, Hervé Baudard, ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès subit de
Mme Jean CONTESSE,
épouse de M. Jean Contesse,
agent de publicité,
survenu le 7 mars dans sa soixante-dixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 mars, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris (16e).
L'inhumation sera faite au cimetière de Poissy.
Cet avis tient lieu de faire-part.
45, avenue Montaigne,
75008 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa soixante-dix-septième année, de
M. André GAILLARD,
officier de l'instruction publique,
professeur honoraire d'histoire
à Prague, Rome, Monaco,
Champollion, Pasteur et Voltaire
(Pierre Nédra).
L'inhumation aura lieu le vendredi 11 mars 1977, à 8 h. 30, au cimetière parisien de Bagneux, entrée principale, avenue Marx-Dormoy, à Montrouge.
De la part de Mr et Mrs A. W. Mathews-Bournemouth.

— Mme Jean Galetin,
Ainsi que sa famille,
vous font part du décès subit de
M. Jean GALETIN,
ingénieur E.B.P.,
ancien président A.T.M.,
survenu à Menton (Alpes-Maritimes), le 7 mars 1977, à l'âge de soixante-cinq ans.
Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), 90, avenue du Roule, à Neuilly, le vendredi 11 mars 1977, à 11 heures, suivies de l'inhumation au cimetière de Houetteville (Eure), dans la sépulture de famille.
4, rue du Commandant-Pilot,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Fontaines (71), Lyon, Le Dorat (87).
Mme Paul Laffay,
M. et Mme François Laffay et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Laffay et leurs enfants,
M. et Mme Hubert Peycelon et leurs enfants,
Les familles René Martin, Jacques Laffay, Léo Chapuis, Louis Foulletier, Henri Falguerolles, Jacques Falguerolles, ses sœurs, belle-sœur, beaux-frères et belles-sœurs et toute la famille,
Alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul LAFFAY,
survenu le 9 mars 1977 dans sa soixante-douzième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques seront célébrées en l'église de Fontaines (71), le vendredi 11 mars, à 15 heures, où le corps sera déposé.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Grasse, Paris, Buenos-Aires.
On nous prie d'annoncer le décès de
M. Fernand LEROUX,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu à Grasse (06130), le 1er mars 1977.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Marcelle LÉVY,
survenu dans sa quatre-vingt-huitième année.
L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le 15 mars, à 10 h. 30.
Haas,
9, rue Chalgrin, 75116 Paris.

— Tunis, Paris.
Mme Edmond Memmi,
M. et Mme Gérard Zaitoun et leurs enfants,
Mme veuve Jacques Castro et ses enfants,
M. Raoul Moatti et ses enfants,
M. et Mme Robert Cohen-Jonathan et leurs enfants,
Mme veuve Georges Memmi et ses enfants,
M. et Mme André Memmi et leurs enfants,
M. et Mme Roger Memmi et leurs enfants,
M. et Mme Victor Setruck et leurs enfants,
font part du décès de leur époux, père, grand-père, frère et parent,
M. Edmond MEMMI,
minoterie de la Manouba, Tunis,
survenu le 8 mars, à Paris.
Les obsèques auront lieu le jeudi 10 mars.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 14 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Les prières de la semaine seront dites le samedi 12 mars, à 12 heures, chez M. et Mme Zaitoun, 1, rue Villaret-de-Joyeuse, Paris (17e).

— On nous prie d'annoncer le décès de
Micheline MERLANT,
retournée à Dieu dans la Foi de l'Eglise, le 2 mars 1977, dans sa quarante-huitième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le samedi 5 mars, en l'église paroissiale de Suresnes.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Versailles.
De la part de
M. Francis Merlant, son père,
Mme Anne-Marie Merlant, sa belle-mère,
Christian Tam Merlant, son fils,
Ses frères et sœur,
M. et Mme Jean Merlant, leurs enfants et petits-enfants,
Du docteur et Mme Yves Merlant, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Daniel Merlant, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Chevallier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alain Merlant et leurs enfants,
M. Gérard Merlant.
21, rue Louis-Lumière,
44000 Nantes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Bernard PATIER
est rentré à la maison du Père, le 17 mars 1977, à cinquante-sept ans.
De la part de
Christiane-Bernard, François, Marie-Martine, Elisabeth, Claire, Vincent, Etienne, Agnès, Xavier, Marie-Bénédicte et Myriam.
« Mon bonheur, c'est de mettre ma confiance dans le Seigneur. »
Marcillac, 19100 Brive.

— Mme Manuel Robbe, son épouse,
M. Paul Robbe, son fils,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de
M. Manuel ROBBE,
maître imprimeur en taille-douce,
survenu le 9 mars 1977, à Paris.
La levée du corps aura lieu le vendredi 11 mars, à 7 h. 45, au 24, avenue de la Porte-de-Saint-Ouen, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Pierre-du-Vauvray (27), dans le caveau de famille.
150, avenue Gabriel-Péri,
(93) Saint-Ouen.

— M. et Mme Boris Saitcevsky et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Valentine SAITCEVSKY,
née Minkina,
leur mère et grand-mère,
survenu le 8 mars 1977.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 mars, à 14 heures, en l'église orthodoxe russe de la Présentation-de-la-Sainte-Vierge-au-Temple, 91, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e.
L'inhumation aura lieu au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue Félix-Jacquier,
69006 Lyon.

— Mme Georges Schirmann,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges SCHIRMANN,
survenu le 3 mars 1977, dans sa soixante-dixième année, en son domicile.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 7 mars 1977.
19, rue Soufflot,
75005 Paris.

— M. et Mme Jean-Pierre Vaux et leurs enfants,
M. et Mme Claude Ardouin et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Louis-Edouard VAUX,
survenu le 8 mars 1977, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame du Raincy (93), vendredi 11 mars, à 11 heures.

— Mme Pierre Viollet,
Le docteur et Mme Guy Viollet, et leurs enfants,
Me Claude Ogée, avocat à la Cour, Mme Ogée, et leurs enfants,
font part du décès du
docteur Pierre VIOLLET,
professeur honoraire à la faculté,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 4 mars, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Limoges, le 7 mars 1977.
3, avenue du Midi,
87000 Limoges.
80, avenue Baudin,
87000 Limoges.
28, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

— Dieu a rappelé à Lui, le mercredi 9 mars 1977,
Mme Hélène, Démétria, Louise
SAGEBIEN d'ANTHIN,
veuve de Me Arthur Vergneault, notaire, décédée à la maison de retraite du Sacré-Cœur, entourée des soins vigilants et de l'affection des religieuses.
Les obsèques auront lieu en l'Eglise réformée de Niort où l'on se réunira le vendredi 11 mars à 16 h. 15.
Inhumation dans la plus stricte intimité au cimetière ancien protestant de Niort.
De la part de
Mme la générale Cartier, de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-fils,
M. J. Harmegnies, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-fils,
Ses sœurs, son beau-frère, ses neveux,
M. et Mme Jean Filloux et leurs enfants, ses neveux et petits-neveux,
Des familles Carmichael, Tellier, Bonneville, Vandeventer, Mikolasek, Schloesing, Bonnal, Potez, Saint-Ange de Forceville, Coache, Sarraute, Gabrielli, le Merle de la Fontenelle, Gyselinx-Sagebien, Naslin-Plantivaux, Monié, de Cabrol, Kauffer.
« Je sais que mon rédempteur est vivant... Mes yeux le verront. »
(Job XIX - 25)
« Veillez donc puisque vous ne savez ni le jour ni l'heure. »
(Matthieu XXV - 13)
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès du peintre
Nechama SZMUSZKOWICZ,
survenu le 7 mars 1977 à Paris, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
Tous ses amis et admirateurs sont priés d'assister à l'inhumation qui aura lieu le vendredi 11 mars.
Réunion à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 14 h. 30.
De la part de
M. et Mme Marek Rudnicki,
M. et Mme Serge Ways.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— M. et Mme Jean Becker,
M. et Mme Michel Becker,
remercient de tout cœur tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de leur mère et grand-mère,
Mme veuve François MERTENS.

— Dans l'impossibilité de remercier individuellement toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès de leur regretté
David COHEN-TANUGI,
Mme David Cohen-Tanugi et ses enfants les prient de trouver ici l'expression de leur gratitude.
Les prières de huitaine seront dites samedi 12 mars, à 11 h. 30, en l'oratoire, 19, boulevard Poissonnière.

— Mme Beno d'Incelli,
Ses enfants,
Et toute la famille,
profondément touchés de la sympathie que vous avez témoignée lors du décès de
M. Beno d'INCELLI,
vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

— On nous communique :
« En mémoire du sacrifice du
colonel BASTIEN-THIRY,
mort pour la France au fort d'Ivry, le 11 mars 1963, une messe sera dite à Notre-Dame-des-Victoires, Paris-2e, à 19 heures, le vendredi 11 mars 1977. »
Ce même jour, cérémonie au cimetière de Bourg-la-Reine (92), à 8 h. 45, après une messe dans sa paroisse, à 8 heures.
De la part
De sa famille et de ses amis.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de la
comtesse de MITRY,
une messe sera célébrée à son intention le jeudi 17 mars 1977, à 9 heures, en l'église de la Trinité, place de la Trinité, 75009 Paris.

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Louis VIRENQUE,
décédé le 13 mars 1976, une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame de Clignancourt, à Paris, le mardi 15 mars 1977 à 10 heures.

Communications diverses

— L'association départementale de Paris du Mouvement français pour le planning familial informe ses adhérents que l'assemblée générale annuelle se tiendra le samedi 30 avril 1977, à 14 heures, 94, boulevard Masséna, 9, villa d'Este, 1er étage, 75013 Paris.

— Un club des Français du Pacifique a été créé, à Marseille. Sans but lucratif, il accueille les Néo-Calédoniens et les Tahitiens pour des activités diverses et des voyages de groupe vers Nouméa et Papeete. « Les Isles », 1, traverse de la Chaîne, 13008 Marseille. Tél. : 73-10-37.

— Le département culture de l'Institut Félicitas-Paris organise une conférence-débat sur le thème « Les problèmes psychologiques posés par la solitude dans la société contemporaine ».
La conférence sera animée par le docteur Goffart, médecin psychothérapeute.
Entrée libre et gratuite. La conférence aura lieu à 20 h. 30 précises, le 10 mars 1977, à l'hôtel de France et Choiseul, 241, rue Saint-Honoré, Paris-8e. Cartes d'invitation à retirer à I.P.M. Félicitas, 61, boulevard Haussmann, Paris-8e, Tél. : 266-59-01.
Invité : le Mouvement national pour la défense de la famille.

— L'ordre de la courtoisie française (56, av. Bolivar) nous signale que sa plus haute distinction est remise, ce jeudi 10 mars, dans les salons du Cercle républicain, à M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO.
C'est un employé des P.T.T., M. François, qui recevra, le 14 mars, la coupe offerte par la Ville de Paris au « fonctionnaire le plus aimable ».

Soutenances de thèses

— Mardi 15 mars à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Claude Gaudin : « Le soin, la garde, la sauvegarde chez Platon ».

Pèlerinage

— Le pèlerinage annuel à Lourdes des rapatriés d'Oran (Algérie), présidé par son Excellence Mgr Lacaste, aura lieu du 12 au 17 août prochain. Pour bénéficier des réductions du voyage en chemin de fer, retenir les places dans les groupes du pèlerinage national partant de toutes les régions de France le 11 août dans la journée. Pour tous renseignements, écrire à Mlle Clauzel, 4, avenue Gallieni, Lourdes.

Visites et conférences

VENDREDI 11 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Puchal : « La manufacture royale des Gobelins ».
14 h. et 16 h., métro Rambuteau, Mme Oswald : « Centre Beaubourg ».
15 h., métro Bac, Mme Bouquet des Chaux : « La fontaine des Quatre-Saisons et la rue du Bac ».
15 h., 75, rue Alexandre-Dumas, Mme Pennec : « Saint Jean Bosco et les Salésiens ».
15 h., musée du Louvre, Mme Saint-Girons : « Palais du Louvre ».
15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Zujovic : « Cycle Henri IV ».
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).
15 h. 30, métro Pont-Marie : « Hôtel du Marais » (Mme Camus).
CONFERENCES. — 18 h. 15, 7, rue Francis-de-Pressensé : « Le Rajasthan » (projections) (Entrepôt du Voyage).
19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Guy Werlings : « Etude caractérologique de l'angoisse » (L'homme et la connaissance).
20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « Réincarnation et Karma » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

Deux enquêtes dans le Nord

Les enfants ne sont pas la principale cause de l'absentéisme féminin

De notre correspondant

Lille. — L'idée que l'on se fait de l'absentéisme féminin dans les bureaux et dans les usines est sans doute peu conforme à la réalité. C'est ce que tend à démontrer une enquête réalisée dans le Nord à l'initiative de Mme Marie-Thérèse Rougerie, déléguée à la condition féminine.

Depuis janvier 1975, les mères d'enfants âgés de moins de douze ans qui sont employées dans l'administration ont la possibilité de s'absenter en percevant leur salaire, dans la limite de douze jours ouvrables par an, pour soigner leur enfant ou en assurer momentanément la garde.

Selon l'enquête menée dans les services administratifs, en une année, 2 671 autorisations ont été accordées pour un nombre total de 9 146 journées, ce qui donne une moyenne de 3,42 jours par femme ayant utilisé cette possibilité, et 2,21 jours par femme y ayant droit. Les statistiques détaillées données par chaque service montrent que ce n'est pas par ignorance que les femmes n'ont pas bénéficié de cette mesure, puisque aucun service n'a donné de résultat nul. D'autre part, ces absences concernent surtout les maladies, et non les problèmes de garde (P.T.T., 6 gardes pour 1 000 maladies ; télécommunications, 60 gardes pour 510 maladies). On ne peut donc pas dire que les femmes ont utilisé abusivement les possibilités qui leur étaient offertes.

De son côté, la C.G.T. du Nord-Pas-de-Calais vient de publier un livre sur *les Causes de l'absentéisme féminin* (1), préfacé par M. Georges Séguy. Cet ouvrage est une accumulation de témoignages vécus, recueillis dans les entreprises textile, confection, alimentation et vente par correspondance. Il veut répondre à un rapport du ministère du travail qui, voici un peu plus d'un an, mettait en parallèle l'absentéisme féminin dans le Nord-Pas-de-Calais et le déficit de la Sécurité sociale, et aussi à une étude du patronat du textile de Roubaix-Tourcoing, qui soulignait que l'absentéisme féminin était de 10 %, contre 5,80 % pour les hommes.

Des répercussions graves

S'appuyant sur de nombreux faits, la C.G.T. dénonce comme facteurs entraînant l'absentéisme féminin : la pénibilité du travail, les rendements, les bas salaires. Ces éléments ont des répercussions graves sur l'équilibre nerveux des travailleuses et sur leur vie familiale. Ce qui explique, selon la C.G.T., que le Nord soit, après la Corse, le département dont le taux de mortalité infantile est le plus élevé : 24,3 pour mille, contre 20 pour mille, moyenne nationale.

M. Séguy écrit dans sa préface : « *Nous avons proposé au ministère du travail et au secrétariat d'Etat à la condition féminine de prolonger l'enquête avec la C.G.T et le corps médical directement dans les usines, parmi les travailleuses, afin de déterminer les causes de ce phénomène. Cette proposition pourrait tout aussi bien être présentée au ministère chargé de la qualité de la vie et au secrétariat d'Etat chargé d'améliorer le travail manuel. Mais notre invitation n'ayant pas eu l'heur de plaire à nos ministres, nous avons mené l'enquête par nos propres moyens...* »

GEORGES SUEUR.

(1) *Les Causes de l'absentéisme féminin*, Editions sociales, 126 pages, 10 francs.

MORALE ET ÉCONOMIE

(Suite de la première page.)

Le « péché » du sous-emploi a des caractéristiques bien différentes : c'est celui qui condamne le plus le système dans lequel nous vivons. En effet, si des efforts *nationaux* peuvent réduire à une dose tolérable le mal d'inflation, comme on le voit en Allemagne fédérale, en Suisse et même aux Etats-Unis, en revanche, le chômage règne et s'accroît partout. Les causes sont multiples et ont été maintes fois répertoriées : inadaptation de l'offre et de la demande de travailleurs, expansion ralentie depuis la flambée des cours du pétrole, investissements faibles et tournés vers les gains de productivité, etc. *A priori*, la « morale économique » conduit tout naturellement à restaurer les conditions d'un plein emploi, mais elle doit, pour s'imposer, traverser quelques chicanes. C'est que la « raison économique » tire, plus ou moins fort selon les circonstances, dans l'autre sens.

La main sur le cœur, MM. Raymond Barre, Helmut Schmidt, James Callaghan, repoussent avec horreur l'idée d'un « volant de chômeurs » indispensable pour mieux maîtriser l'inflation. Hélas ! tout se passe comme si c'était bien cette politique-là qui était pratiquée. Même le plus avantagé des trois sur le chapitre de la hausse des prix, le chancelier allemand, tourne le dos à l'idée d'une relance, si bien que les syndicats d'outre-Rhin en sont à se demander s'il convient de coopérer encore avec un système qui sécrète tant de chômeurs, sans espoir d'amélioration à l'horizon.

Le « droit au travail » fait partie des bases mêmes de la vie en société, comme le devoir de travailler au reste. La notion de plein emploi après la seconde guerre mondiale est apparue comme une conquête imprescriptible. Si cette nouvelle « morale » est en conflit avec celle qui contraint un gouvernement à lutter contre l'inflation, on ne peut se résigner à donner tantôt une priorité à l'une, tantôt une priorité à l'autre, selon les excès du mal considéré ou les courants politiques du moment. Il faut creuser plus profond pour extirper le plus possible des racines de l'inflation, et d'un autre côté revoir la notion même de plein emploi, qui ne doit pas forcément avoir la même signification qu'au temps de la reconstruction de nos pays.

Mais plus on descend vers les profondeurs, plus on essaie de débusquer les maux de notre société, dont l'inflation et le chômage ne sont que les manifestations très voyantes, plus grandissent les risques d'affrontement entre « morale » et « raison économique », entendues dans le sens traditionnel.

La « raison industrielle »

Ainsi est-il sûr qu'une réduction des inégalités permettrait en France de mieux lutter contre l'inflation. M. Barre en est persuadé comme les « ténors » de l'opposition. Mais il semble ne pas trop savoir par quel bout prendre le sujet. Sans doute le relèvement du SMIC a plus forte cadence que la hausse des prix ou la revalorisation des pensions des personnes âgées ne déclenchent-ils guère de conflits, mais quand il s'agit de réduire les hauts revenus *à la source*, c'est une autre histoire. Le premier ministre ne cache pas qu'il est scandalisé par certaines rémunérations, estimant, avec raison qu'aucun service rendu à notre société ne justifie que l'on gagne, par exemple, plus de 50 000 F par mois. Mais il paraît difficile, dans un pays de vive compétition, de remédier à ces excès de la « loi du marché ». Là aussi, morale et efficacité paraissent se contredire, le « mal anglais » conduisant à l' « évasion des cerveaux » menaçant peut-être une politique qui ferait trop peser le couvercle sur les rémunérations.

Mais c'est beaucoup plus encore à propos de la répartition des *pouvoirs* qu'à propos de la répartition des revenus qu'une morale « démocratique » heurte de front les principes de la « raison industrielle ». On l'a bien vu quand on a parlé de réforme de l'entreprise en France, de cogestion en Allemagne, ou, très récemment en Grande-Bretagne, lorsque a été publié le fameux « rapport Bullock » (1) sur la « démocratie industrielle ». La levée des boucliers patronaux obéit à une sorte de réflexe : plus de responsabilités données aux travailleurs (sauf dans les ateliers), c'est la pagaille.

Prenons l' « affaire Bullock », dernière en date et qui suscite tant de controverses outre-Manche. Rappelons que les syndicats britanniques, en échange de leur adhésion au « contrat social », souhaitaient faire entendre leur voix davantage dans les entreprises. Le rapport de l'historien lord Bullock leur donne satisfaction, qui propose une représentation quasi paritaire des salariés aux conseils de direction des firmes, la nomination de ces représentants étant assurée par les syndicats.

« Une recette pour le chaos », lança M. Alex Jaratt, président de Reed International, alors que l'état-major de la Confédération patronale britannique se contenta de juger le texte « irréaliste » et « insensé ».

Au nom de l'*efficacité*, une fois de plus, un mouvement de « moralisation » des relations industrielles est condamné.

Cette dialectique « raison d'État » - droits de l'homme, ou, au niveau économique, productivité - morale, n'est sans doute pas près de se diluer dans un syncrétisme idéal. Il faudrait avoir un solide optimisme chevillé au corps pour penser que les tensions de ce type se résorberont pour le plus grand bien de l'humanité. En fait, ici comme ailleurs, ce sont seulement des changements de rapports de forces qui pourront faire vivre en meilleure intelligence justice et efficacité.

PIERRE DROUIN.

(1) *Le Monde* du 28 janvier et *Intersocial* de février 1977.

TIERS-MONDE

LA BANQUE MONDIALE ACCORDE DES PRÊTS IMPORTANTS A L'INDE ET AUX PHILIPPINES

La Banque mondiale vient d'annoncer l'octroi de prêts totalisant 188 millions de dollars à l'Inde, aux Philippines et à l'Indonésie.

L'Inde reçoit un crédit de 150 millions de dollars de l'Association internationale pour le développement (A.I.D.) pour aider au financement de la première tranche de la construction d'une centrale thermique dans l'Etat d'Uttar-Pradesh. Cette centrale aura initialement une puissance de 600 mégawatts, qui sera portée ensuite à 2 000 mégawatts. Le prêt de l'A.I.D. ne porte aucun intérêt.

Un prêt de 25 millions de dollars aux Philippines aidera ce pays à améliorer la formation de ses cadres agricoles et forestiers. Un prêt de 13 millions de dollars à l'Indonésie financera des programmes d'amélioration de l'alimentation dans les campagnes. Ces deux derniers prêts portent un intérêt de 8,5 %.

La Banque mondiale a, d'autre part, annoncé qu'elle étudiait des demandes d'aide au Vietnam dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et des chemins de fer.

Dans un communiqué faisant le bilan de la mission qu'elle a envoyée dans ce pays en janvier et en février, la banque déclare que le gouvernement de Hanoï a demandé une assistance pour le développement de l'irrigation dans le delta du Mékong et l'expansion de la production de charbon dans le nord du pays, principalement en vue d'accroître les exportations. Le Vietnam a également souhaité une aide pour l'accroissement de la production d'électricité dans le sud du pays et la construction d'une fabrique de wagons de chemin de fer. — (A.F.P.)

MATIÈRES PREMIÈRES

POSITION COMMUNE DES NEUF SUR LE FONDS COMMUN DE STABILISATION

Les ministres des affaires étrangères des Neuf ont adopté, non sans mal, mardi 8 mars, une position commune pour la session de la CNUCED qui vient de s'ouvrir à Genève concernant la création d'un Fonds de régularisation des cours de matières premières. Contrairement à ce qui s'était passé l'an dernier à la session de la CNUCED de Nairobi, la Communauté s'exprimera donc d'une seule voix ; ce qu'elle aura à dire dans la première phase de la négociation n'a certes encore rien de très audacieux mais signifie néanmoins un pas en avant de la part de l'Allemagne, le pays membre qui, jusqu'ici, avait dans cette affaire la position la plus restrictive.

La Communauté indiquera qu'elle accepte avec un esprit ouvert une discussion sur la création d'un Fonds qui, selon elle, ne doit pas être conçu comme un dispositif trop ambitieux, sans exclure la possibilité de le doter de ressources propres. La position adoptée par les Neuf est une position de départ et pourra donc évoluer au cours de la conférence. A l'ouverture de cette dernière, un président a été choisi, en la personne de l'ambassadeur jamaïcain à Genève, M. Herbert Walbert.

CORRESPONDANCE

Les contraintes des contrôleurs du fisc

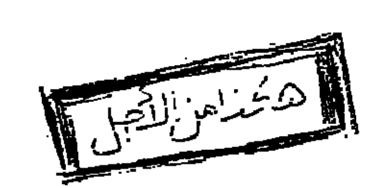
Un de nos lecteurs, contrôleur du fisc, nous a écrit la lettre suivante, qu'il nous demande de ne pas signer de son nom, « devoir de réserve oblige », *précise-t-il :*

Faudra-t-il un suicide dans nos rangs pour qu'enfin on nous entende ? Cela ne saurait tarder, malheureusement. Se voir comparé à la Gestapo ou à la milice a de quoi culpabiliser plus d'un. Ne nous dit-on pas que nous serions comme les SS non de simples exécutants, mais de vrais bourreaux ?

Qui sommes-nous et que, me semble-t-il, voulons-nous devenir? Si l'on est Parisien et que l'on franchit la porte d'un hôtel des impôts, ou celle d'une poste, on rencontre des gens de même origine, gens du sud de la Loire ou des D.O.M., exilés des territoires éternellement oubliés par l'industrialisation. Peu d'entre eux sont là par vocation, la plupart par nécessité. *A priori*, donc, rien ne les prédispose à devenir des Saint-Just de la fiscalité. Seulement, il y a la formation ! Que ce soit à l'ENI (1) ou dans les bureaux, tout un conditionnement inculque l'esprit maison. Entendre son vieux professeur parler de ses tableaux de chasse vous donne l'envie de faire vos preuves, ou, qui mieux est encore, d'accéder à un poste à la « D.G. » (2), comme on dit, d'où l'on pourra en imposer (sans jeu de mots) ! Etre chasseur au deuxième ou au troisième degré, voilà le raffinement suprême ! Sache, hypocrite vérifié, mon semblable, mon frère, qu'en un échange inégal on me troque ma dizaine ou ma quinzaine de fiches contre une misérable augmentation d'un quart de point de ma note de mérite. D'autres iront, après maints tours de piste les jeter aux pieds du ministre vainqueur.

Qu'un tel système conduise à des injustices parmi les vérifiés... et les vérificateurs, on n'en peut douter. Faut-il pour autant ne pas s'intéresser aux comptes bancaires, au train de vie et aux placements des gens ? Faut-il hurler à l'atteinte à la vie privée ?

(1) Ecole nationale des impôts.
(2) Direction générale.



"Tous les Américains ont mauvais goût."

Les jeunes gens qui jouent en quatuor sont typiques des États-Unis en général et de l'Ouest en particulier. L'image de "mauvais goût" des Américains devrait en prendre un coup aux yeux des Français. En Californie, chaque campus, chaque site en bord de mer sous les séquoias valent le détour parce qu'ils ont été respectés par les Californiens. Tout vous rend optimiste, parce que vous découvrez ce que sera l'Europe bientôt, et le résultat est plutôt rassurant.

Si vous voulez vous laisser porter dans votre découverte, il existe de nombreux tours entièrement organisés.

Si vous êtes un individualiste indéfectible, vous serez étonné que le prix d'un voyage VARA aller et retour Paris-New York-Paris ne coûte que 1.750 F et Paris-Los Angeles-Paris 2.900 F.

Les prix toujours payés de France et en francs, sont étonnants. Les hôtels ne coûtent que 160 F par jour pour un couple avec 2 enfants. Les repas autour de 25 F. La voiture louée 6 jours — kilométrage illimité — pour 590 F. Le forfait avion avec sept escales possibles : 1.770 F. Le forfait bus ou train 15 jours : 820 F.

Ce sont les prix que vous obtiendrez auprès de votre agence de voyages. Tous ces avantages *ont aidé beaucoup de Français à juger sur place* ce que l'Amérique a d'agréablement surprenant pour vous. Interrogez-les : vous ne risquez pas grand-chose, sinon de très "grandes vacances" Un détail : les Américains pensent que tous les Français portent un béret et une baguette sous le bras.

Découvrez l'Amérique, elle n'est pas celle que vous croyez.

Pour vous aider à préparer vos vacances, envoyez ce bon à Publi-Trans U.S.A., place Vigneaux-Loups, 91160 Longjumeau. Vous recevrez gratuitement la liste des Centres de Renseignements Touristiques et des brochures détaillées, dont : *"Pour cette année, l'Amérique c'est une idée."*

Nom ____________________

Adresse ____________________

____

Code ________ *Ville* ________

____

USA Centre de renseignements touristiques

OFFICE DU TOURISME DES ÉTATS-UNIS. M3

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

Deux « clignotants »

(Suite de la première page.)

. La reprise ne se produirait qu'au second semestre. Dans ces conditions, les prévisions pour 1977 faites par le gouvernement en septembre 1976 semblent maintenant tout à fait dépassées., notamment celle d'une croissance de 4,8 % du produit intérieur brut. Quoique aucun compte n'ait été refait officiellement, les experts gouvernementaux admettent que la croissance du produit intérieur brut devrait n'être que de 3 à 3,5 % en 1977.

Les investissements du secteur privé pourraient stagner en volume ce qui entraînerait une progression des dépenses d'équipement de 2,5 % pour l'ensemble des firmes, les investissements du secteur public (le quart du total) devant, eux, progresser de quelque 10 % cette année. Compte tenu de l'importance des programmes publics (E.D.F., P.T.T., etc.), il faudrait que les investissements du secteur privé baissent en volume de quelque 3 % pour que le poste « Investissements » des comptes de la nation stagne complètement en 1977. En l'état actuel des prévisions, l'hypothèse la plus vraisemblable se situe entre 0 % et + 2,5 %.

Les chiffres publiés par l'O.C.D.E. il y a quelques jours *(le Monde* du 5 mars) reflètent assez bien les prévisions que font actuellement la plupart des experts

Cette stagnation économique est propre à la France. Elle s'explique — négativement — par l'action de M. Barre qui refuse de relancer la croissance, en baissant le coût du crédit, par exemple, ou en augmentant les dépenses publiques. Elle s'explique aussi, semble-t-il, par le climat politique : division au sein de la majorité, pression de la gauche. En revanche, aux Etats-Unis et en Allemagne, la reprise économique est forte, les projets d'investissements étant en nette augmentation.

C'est d'ailleurs ce climat expansionniste qui explique la remontée des cours de matières premières industrielles, dont les prix à l'importation ont en France augmenté de 34,2 % en un an (+ 3,3 % en février par rapport à janvier). Cette remontée des cours mondiaux est très aggravée par la flambée des prix des matières premières alimentaires (café, cacao, oléagineux) qui ont littéralement « explosé » : + 143,3 % en un an, + 13 % en février par rapport à janvier.

Cette hausse inquiétante des matières premières — près de 10 % en un mois, dans l'ensemble — va compliquer la tâche de M. Barre dans son plan de lutte contre l'inflation. Celui-ci devra vraisemblablement être durci au cours des prochains mois, si le premier ministre veut éviter un « dérapage » des prix, qui porterait le rythme de hausse des 0,5-0,6 % par mois envisagés (entre 6,2 et 7,4 % l'an) à 0,7-0,8 % par mois (entre 8,7 et 10 % l'an).

Psychologiquement, la réussite ou l'échec du plan Barre se joue en partie sur ces décimales..

ALAIN VERNHOLES.

DEUX PRÉVISIONS DIFFÉRENTES

	O.C.D.E. (prévisions février 1977)	FRANCE (prévisions de septembre 1976)
● **RESSOURCES DE LA NATION.**		
Produit intérieur brut	+ 3	+ 4,6
Importations	+ 6	+ 7,1
● **EMPLOI DE CES RESSOURCES.**		
Consommation des particuliers	+ 3	+ 4,1
Investissements	+ 1,5	+ 2,5
Exportations	+ 7,2	+ 9,3
● **HAUSSE DES PRIX.**		
En glissement (janv. à décembre)	8	6,5
En moyenne annuelle		
● Hausse du taux de salaire horaire	8,7	8
(en moyenne annuelle)	12,5	10,3

L'enquête commandée par le gouvernement à l'INSEE a pour but de dissimuler l'ampleur du chômage

affirment la C.F.D.T. et la C.G.T.

Les syndicats C.F.D.T et C.G.T. de l'INSEE dénoncent, dans un communiqué publié mardi 8 mars, l'orientation qui, selon eux, doit être donnée à une enquête sur l'emploi que le gouvernement a commandée à l'INSEE.

« *Depuis plusieurs mois,* rappellent la C.F.D.T. et la C.G.T., *le patronat et le gouvernement ont engagé une grande campagne sur le thème de la « vérité sur l'emploi » La méthode utilisée est toujours la même : partant du nombre d'inscrits en fin de mois à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), on en retire successivement différentes catégories de demandeurs d'emploi qui, pour le pouvoir, ne devraient pas être considérés comme de vrais chômeurs. (...) L'objectif est clair : il s'agit, d'une part, de dissimuler l'ampleur du chômage, alors que plus d'un million de travailleurs sont sans emploi et que les licenciements se poursuivent à un rythme élevé, et, d'autre part, d'accréditer l'idée que de nombreux travailleurs* inscrits *à l'ANPE seraient de « faux chômeurs.* »

Pour alimenter cette campagne, poursuivent les deux syndicats, il fallait des arguments chiffrés. Aussi s'est-on tourné vers l'INSEE : « *Une enquête mensuelle fut envisagée un moment, mais, finalement, l'INSEE effectuera, en même temps que l'enquête emploi et avec le même questionnaire, une enquête particulière auprès d'un échantillon de quatre mille chômeurs tirés des listes d'inscription à l'ANPE. Des moyens importants y ont été consacrés. (...)* »

« *Ce comptage particulier,* affirment la C.F.D.T et la C.G.T., *ne donnera en aucun cas le nombre total de chômeurs Une partie non négligeable d'entre eux, en effet, ne s'inscrivent pas à l'ANPE, en raison notamment de l'inefficacité d'une telle démarche. Il ne permettra pas non plus d'améliorer la connaissance de la situation des chômeurs : circonstances de la perte de l'emploi, type d'emploi recherché, difficultés rencontrées pour retrouver du travail ou pour assurer sa subsistance... Non, ce comptage ne permettra qu'une chose : mettre en évidence certaines catégories de chômeurs, inscrits à l'ANPE que le pouvoir considère comme des « faux chômeurs » (personnes momentanément indisponibles du fait de la maladie ou de stages, de maternité ou autres raisons familiales).* »

« *Une fois de plus,* concluent les deux syndicats, *l'INSEE apporte sa caution à ce genre d'opération* », alors que le projet d'enquête « *n'a pas été soumis à l'examen du Conseil national de la statistique* », comme il aurait dû normalement l'être.

C.N.P.F. : la production industrielle va stagner, mais la confiance revient.

« *Le rétablissement des grands équilibres économiques se poursuit dans la ligne des évolutions notées depuis le début de l'année : modération de la hausse des prix et des salaires, maintien du franc à sa parité avec les grandes monnaies, réduction du déficit commercial* », écrit le Conseil national du patronat français dans sa dernière analyse de conjoncture.

« *La période actuelle apparaît comme une phase d'assainissement, dont la contrepartie est un certain ralentissement de l'activité, moins ample et moins brutal que certains pouvaient le craindre* », poursuit le C.N.P.F., qui ajoute : « *Il semble qu'à court terme on puisse difficilement envisager une progression de la production industrielle. Certes, on observe une relative amélioration des carnets de commandes à l'exportation dans certains secteurs. Mais le gonflement modéré des stocks qui est observé depuis le début de l'année et le tassement probable de certains achats d'équipement des ménages risquent de peser sur la demande. Néanmoins, le climat des affaires, meilleur qu'à la fin de 1976, témoigne d'une plus grande confiance des agents économiques dans le succès du plan gouvernemental et dans l'avenir de notre économie.* »

AGRICULTURE

Les prix européens

LE MODEF VA MANIFESTER A BRUXELLES

Une délégation du Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF) se rendra mardi 15 mars à Bruxelles pour protester, lors du conseil des ministres de l'agriculture des Neuf, contre l'insuffisance des propositions de hausse des prix du collège européen. Le MODEF réclame une hausse de 20 % pour la France, soit trois fois plus que la proposition de la Commission (6,1 %). Les consommateurs n'en subiraient pas les conséquences si le gouvernement supprimait la T.V.A. sur les produits alimentaires, estime le MODEF.

Enfin, le Mouvement, proche du parti communiste, organisera le 17 avril prochain, à L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), une assemblée nationale des producteurs de fruits et légumes et de vins, pour marquer son inquiétude devant l'élargissement du Marché commun aux pays méditerranéens.

● *M. Jacques Deguignes,* cinquante-neuf ans, président de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille, vient de décéder brutalement probablement des suites d'une maladie à virus contractée lors d'un récent séjour à l'étranger.

[Né à Orsay le 23 avril 1918, M. Deguignes avait été élu à la chambre de commerce et d'industrie de Marseille en 1964. Il était devenu vice-président en 1967 et enfin président en 1974. Il venait de se voir renouveler son mandat à l'issue des récentes élections consulaires de 1976. Industriel à Aubagne, il était, en outre, président de la chambre régionale de commerce et d'industrie.]





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LES LICENCIEMENTS DE RIVE-DE-GIER

M. Antoine Riboud participe à la réunion de conciliation

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le conflit opposant le personnel de l'usine B.S.N.-Gervais-Danone de Rive-de-Gier (Loire) à la direction de cette entreprise multinationale *va-t-il se dénouer? La personnalité* du négociateur désigné le 7 mars par le tribunal des référés de Saint-Etienne — M. Antoine Pinay, ancien président du conseil — et le fait que le P.-D.G. de B.S.N., M. Antoine Riboud, se soit rendu en personne à la conciliation, soulignent l'importance de la discussion en cours (*le Monde* du 3 mars et du 28 février).

Il est vrai que le climat était de plus en plus tendu à Rive-de-Gier, où des commerçants, baissant leurs rideaux de fer, s'étaient associés, le mardi 8 mars, à la manifestation silencieuse des syndicats, des partis de gauche et de diverses organisations locales, telles que la JOC, la Fédération Cornec des parents d'élèves, les associations populaires familiales, pour protester contre le projet de fermeture de l'atelier de faïence, qui entraîne la suppression de trois cent cinquante-deux emplois dans la localité.

Durcissement dans l'usine occupée

Dans l'usine même, occupée depuis le 21 février, on notait un durcissement ; la C.G.T. refusait la solution proposée par M. Riboud : le reclassement du personnel — mais avec des salaires inférieurs de 10 % à 15 % — dans trois entreprises situées dans un rayon de 10 kilomètres, et dans lesquelles M. Riboud avait unilatéralement décidé d'investir 14 millions de francs.

Le problème des salaires est resté au centre de la conciliation qui vient d'avoir lieu. M. Riboud a rappelé que l'écart salarial serait compensé, pendant une durée moyenne de deux ans, par les indemnités de licenciement. Il propose qu'une demande d'allocations temporaires et dégressives, pour les salariés licenciés et mutés dans d'autres entreprises, soit déposée auprès de la direction départementale de la main-d'œuvre. Le personnel du four 3, qui doit être arrêté définitivement, serait affecté aux deux autres fours. L'activité de l'atelier de décoration, employant une soixantaine de salariés, serait prolongée jusqu'aux congés annuels. Une priorité de réembauchage à l'usine de Rive-de-Gier serait garantie pendant trois ans, en cas de reprise économique

Les délégués syndicaux doivent rencontrer à nouveau la direction vendredi 11 mars pour une deuxième négociation, qui pourrait être suivie d'une assemblée du personnel, appelé à se prononcer.

Blocage des prix et blocage des salaires

En invitant le patronat, par l'arrêté ministériel du 23 décembre dernier, à bloquer les prix ou à « modérer » leur hausse, M. Raymond Barre a-t-il voulu par là même provoquer un blocage des salaires ? Les syndicalistes assurent que rien de tel n'est mentionné dans cet arrêté. Or, certains patrons sont d'un avis opposé. D'où le caractère de test que revêt le procès du 9 mars à la première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Mme Simone Rozès.

En l'espèce, il s'agit d'un supplément de 1 % sur les salaires, décidé pour le mois de janvier de chaque année entre les dirigeants et le personnel d'Ugine-Kuhlmann par une convention d'entreprise du 3 octobre 1972. *Cette conventon a été respectée* jusqu'à l'année dernière, mais, en *1977*, la direction a refusé de con-tels sont les aléas du capitalisme, le cas de force majeure résultant, à son avis, de l'*« engagement de modération »* signé le 30 décembre *dernier pour toute la profession* par l'Union des industries chimiques et prévoyant la limitation des salaires à l'évolution de l'indice des 296 postes de l'INSEE.

Pour elle — et c'est la thèse qu'a soutenue en son nom Mᵉ Michel Brun, — cet engagement constitue un acte unilatéral irrésistible souscrit en application de l'arrêté du 23 décembre, *« fait du prince »*. A l'opposé, Mᵉˢ Norbert Castellane et Claude Aubin-Linais, conseils des fédérations F.O. et C.F.T.C., qui ont saisi la justice pour exiger le versement de ce 1 %, soutiennent que les dirigeants d'Ugine - Kuhlmann doivent respecter la convention de 1972, même si une décision gouvernementale aggrave la situation financière de l'entreprise : tls sont les aléas du capitalisme, un chef d'entreprise devant accepter de prendre des risques de dépenses dans l'espoir de recueillir des profits.

Un patron prendrait-il prétexte de ce blocage des prix — selon une remarque de Mᵉ Castellane — pour ne pas honorer des traites de fournisseurs ? Dans ces conditions, d'après les syndicalistes, le patronat est mal venu à invoquer, à titre de *« cas de force majeure irrésistible »*, un « engagement de modération »... qu'il a pris lui-même.

Le jugement sera rendu à une date ultérieure.

A L'ÉTRANGER

En Suède

Les syndicats rompent les négociations sur le renouvellement des conventions collectives

De notre correspondant

Stockholm. — La confédération général du travail L.O., et le cartel des employés du secteur privé P.T.K., qui représentent ensemble un million trois cent mille salariés suédois, ont rompu, mercredi 9 mars, les négociations sur le renouvellement des conventions collectives, engagées en octobre dernier avec le patronat.

Selon les syndicats, les employeurs veulent faire des discussions salariales proprement dites une question secondaire et *« font consciemment traîner les négociations en longueur pour obtenir un accord contractuel de deux ou trois ans »*. Ce à quoi L.O. et P.T.K. se sont toujours opposés en raison de l'incertitude de la conjoncture économique.

Les syndicats refusent aussi la prolongation des conventions en vigueur jusqu'au 1ᵉʳ septembre, comme le patronat vient de le proposer. Ce dernier veut bien consentir de légères majorations de rémunération, mais y met deux conditions destinées à améliorer la productivité : la possibilité, pour les entreprises, de moduler la durée hebdomadaire du travail entre trente-six et quarante-quatre heures et, pour lutter contre l'absentéisme, la révision du système du congé de maladie qui permet à un salarié de s'absenter pendant cinq jours sans envoyer de certificat médical. Les syndicats refusent catégoriquement de discuter le dernier point. *« Il n'est pas question,* disent-ils, *de revenir sur les avantages acquis. »* Le ministre du travail, M. Ahlmark, a reçu, mercredi soir, les partenaires sociaux. Une commission de médiation sera désignée prochainement, mais L.O. et P.T.K. insistent pour que sa mission porte exclusivement sur les questions de salaires. — A. D.

En Grande-Bretagne

LES SYNDICATS « RECOMMANDENT » UNE REPRISE DU TRAVAIL A BRITISH LEYLAND

La direction du syndicat des métallos (A.U.E.W.) et une délégation comprenant plusieurs représentants des trois mille outilleurs de British Leyland, en grève depuis le 17 février, sont tombés d'accord mercredi 9 mars à Londres pour *« recommander »* un retour rapide au travail aux grévistes.

La *« recommandation »* de retour au travail sera soumise vendredi 11 mars aux grévistes, à Birmingham. La grève qui dure maintenant depuis trois semaines a paralysé quatorze des dix-huit chaînes de production de la firme britannique et provoque la mise en chômage technique de près de trente-trois mille ouvriers. — *(A.F.P.)*

IMMIGRÉS

● APRES L'EXPULSION DE M. RAMGOOLAM, porte-parole du Mouvement des travailleurs mauriciens (*le Monde* du 10 mars), le P.S. proteste contre cette *« action inadmissible »*, ajoutant : *« Alors qu'aujourd'hui les candidats du gouvernement aux municipales s'efforcent de montrer le visage du libéralisme et de la tolérance, cette affaire vient à temps pour rappeler que la droite reste la droite. »*

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Evry, rue des Mazières, le mardi 22 mars 1977, à 14 heures
Diverses parcelles de TERRAIN sises à
ONCY-SUR-ECOLE (91)
MISES A PRIX : 1ᵉʳ lot, 16.000 F ; 2ᵉ lot, 28.000 F - 3ᵉ lot, 18.000 F ; 5ᵉ lot, 31.000 F
Consignation préalable indispensable pour enchérir. Renseignements au Greffe du Tribunal Grande Instance d'Evry, ou écrire à Mᵉˢ A.-F. HABER et V. DAMOISEAU, avocats associés à CORBEIL-ESSONNES, 20, rue du Général-Leclerc, et sur place pour vis.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le 24 MARS 77, à 14 h. 15 - Fonds **HORLOGERIE BIJOUTERIE** AVEC BAIL des locaux commerciaux 11, rue des Huissiers à **NEUILLY-S.-SEINE 92**
M. à p. (p. ét. b.) 50.000 F. C. 20.000 F. S'ad. Mᵉ Popelin, n., 174, Fg-St-Honoré, Mᵉ Pavec, synd., 100, r. Quincampoix.

ADJUDICATION en l'Etude de Mᵉ FAY, notaire à Paris, 11, rue Saint-Florentin, Paris (8ᵉ), *le mercredi 30 mars 1977, à 15 h.*
162 PARTS de la Société Civile Particulière « ETOILE-ACACIAS » donnant vocation à la jouissance et à attribution d'un
APPARTEMENT 4-5 PIÈCES - LIBRE
8-10, rue des ACACIAS - PARIS (17ᵉ)
3ᵉ étage - 100 m2 environ - Double living - 3 chambres - S. de bains cuisine, W.-C., débarras, chambre service, 2 caves - Ascenseur prévu
MISE A PRIX : 160.000 F
Consignation pour enchérir 40.000 F par chèque certifié.
RENSEIGNEMENTS : S'adresser au Notaire, tél. 260-36-19 et 260-14-12
VISITES : Sur place lundis, mercredis, vendredis, de 16 heures à 18 heures.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Evry (Essonne), le mardi 22 mars 1977, à 14 heures
UNE PROPRIÉTÉ sise à CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
(Val-de-Marne)
29, rue de la République
MISE A PRIX : 100.000 F
Consignation préalable indispensable pour enchérir. Renseignements au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Evry ou écrire à Mᵉˢ A.-F. HABER et V. DAMOISEAU, avocats associés à CORBEIL-ESSONNES, 20, rue du Général-Leclerc, et sur les lieux pour visiter.

VENTE APRES LIQUIDATION DE BIENS au Palais de Justice à Paris, le JEUDI 31 MARS 1977, à 14 heures
UN IMMEUBLE INDUSTRIEL A FONTENAY-LE-PESNEL
(Calvados) - Biens immobiliers et fonds de commerce
UNE PROPRIETE, bureaux, atelier de tôlerie, de serrurerie, de menuiserie, magasin d'accessoires, entrepôts, local à usage peinture, réfectoire, etc.
Contenance 53 ares 06 centiares
MISE A PRIX : 500.000 FRANCS
S'adresser à Mᵉ CACARET, avocat, 53, rue de Rivoli à Paris (1ᵉʳ) ; Mᵉ MARTIN, syndic, 13, rue Etienne-Marcel à Paris (1ᵉʳ) ; et à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

VENTE en suite de conversion et sur surenchère du 1/10 au Palais de Justice à Paris, le jeudi 24 mars 1977, à 14 heures - EN 3 LOTS
1) BOUTIQUE et LOCAL (Lots 1 et 27) MISE A PRIX : 55.000 F
2) LOGEMENT (Lot 4) .... MISE A PRIX : 36.311 F
3) COMBLES (Lots 15 et 16) .... MISE A PRIX : 95.711 F
24, RUE DE L'ARBALETE - PARIS (5ᵉ)
S'adresser à Mᵉ René MARIN, avocat, 14, rue Portalis, Paris (8ᵉ) ; Mᵉ J. FITREMANN, avocat, 11 bis, rue Portalis, Paris (8ᵉ) ; Mᵉ BRICOUT, avocat, 14, rue d'Anjou, Paris (8ᵉ) ; Mᵉ DESSERTENNE et Mᵉ GILLMAN, avocats à Paris ; tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à NANTERRE (92), le mercredi 23 mars 1977, à 14 heures
UNE PROPRIÉTÉ à ISSY-LES-MOULINEAUX
(Hauts-de-Seine)
50, rue Rabelais (constructions en voie d'achèvement)
MISE A PRIX : 250.000 FRANCS
S'adresser à Mᵉ Pierre COURTAIGNE, avocat à Versailles, 32, avenue de Saint-Cloud ; S.C.P. Roger et Xavier SALONE, société d'avocats à Versailles, et à tous avocats postulant près Trib. Gr. Inst. de Nanterre.

LA VIE SOCIALE

PRESTATIONS

Toujours la famille

(Suite de la première page.)

Le nombre moyen d'enfants par couple a tendance à diminuer : en 1964, plus d'un enfant sur cinq vivait dans une famille de six enfants, en 1972 ce n'était déjà plus le cas que d'un enfant sur dix. Mais les couples sans enfants se raréfient : moins de 10 % aujourd'hui, contre 20 % il y a quelques années.

Deux égale deux

Permanence du mariage et maîtrise de la fécondité aidant, la famille française moyenne tend à devenir un quatuor : le père, la mère et deux enfants (18 % des familles en 1957, 36 % en 1973). Le « modèle » de comportement que les démographes déduisent des statistiques tend à se resserrer autour du chiffre 2, qui est également celui qu'indiquent les enquêtes d'opinion. Les aspirations et les comportements, pour une fois, coïncident.

Si la mort de la famille n'est pas pour demain, sa réalité se modifie : elle change de taille, mais aussi de fonction. La famille rurale de nos aïeux était une unité de production et de consommation. Aujourd'hui, les membres de la famille ne produisent plus qu'à l'extérieur de celle-ci. Ils abandonnent le foyer pour travailler et se retrouvent le soir ou pendant les week-ends pour consommer des biens matériels, des loisirs et recharger les batteries d'une affectivité que sapent le monde du travail et les transports. Plus que jadis, la famille mérite d'être appelée foyer — le lieu où l'on se réchauffe, — mais ce n'est plus un feu continu qu'on y trouve.

La famille a délégué à la collectivité — faute de temps et de moyens — le soin d'éduquer les enfants et de la protéger contre les aléas sanitaires et sociaux. Elle a ainsi abandonné des fonctions essentielles. On peut craindre qu'une institution fondée surtout sur les relations affectives — entre les membres du couple, entre enfants et parents — ne finisse par devenir fragile. Au-delà des explications matérialistes de la baisse de la fécondité, ce sont peut-être des ressorts psychologiques qui expliquent le refus du troisième enfant.

Le chômage ou sa menace, les conditions de vie, le travail de la femme, dit-on parfois, n'incitent pas les couples à avoir des enfants. C'est oublier, comme nous l'expliquait M. Louis Roussel, de l'Institut national d'études démographiques, que « *la fécondité a été la plus forte en France en 1950, à une époque où les conditions de vie n'étaient pas bonnes* », et que la baisse de la fécondité a commencé nettement avant la montée du chômage. Bien plus : depuis 1974, on n'a pas enregistré de changement notable dans la fécondité, bien que la situation économique de la France soit, depuis cette année-là, devenue plus inconfortable.

Que peut l'État ?

Les conditions de vie, de logement et de travail ne sont évidemment pas indifférentes. Elles ne sont pas essentielles : ce ne sont pas les plus fortunés qui ont le plus d'enfants. On peut se demander si les Français ne redoutent pas, surtout, de mal s'occuper de leurs enfants. La vulgarisation de la psychologie moderne a donné à chacun le sentiment diffus que la qualité vaut mieux que la quantité et qu'il est préférable de concentrer ses efforts éducatifs et affectifs.

Deux enfants, certes, c'est peu, mais nous aurons d'autant plus de temps à leur consacrer pour les « *armer* » dans la vie et la relation du couple sera moins menacée que dans une famille plus nombreuse : on maîtrise mieux un quatuor qu'un sextuor. La peur des parents face au troisième enfant est aussi une peur de dissolution du couple. Le « souci » est supportable tant qu'il épargne le bien-être psychologique et matériel des couples.

Face à cette évolution, que peut l'Etat ? Aider les familles en distribuant plus d'argent ? Inciter les mères à assurer la permanence de l'institution ? L'aide maternelle directe — l'histoire l'a montré — est insuffisante pour une politique démographique. L'imagination, à cet égard, ne devrait-elle pas s'exercer dans le domaine de l'aide indirecte ? La politique du logement, des transports, des crèches ou de la garde des enfants a sûrement plus d'importance pour les familles que les allocations familiales : faut-il augmenter la quantité d'argent redistribué ou la qualité de la vie des parents et de leurs enfants ?

L'institution du droit au congé sans solde de deux ans, pour permettre d'élever un jeune enfant, a failli être audacieuse : lorsqu'elle était secrétaire d'Etat à la condition féminine, Mme Françoise Giroud avait proposé de l'instituer aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Au conseil des ministres qui en avait déjà débattu, en 1975, ce fut un tollé : « *C'est une menace pour la civilisation !* » s'écria un ministre centriste. Pourtant, cette mesure est appliquée depuis plusieurs années en Suède, et près de 8 % des pères de jeunes enfants ont dans ce pays, partagé avec leur épouse le congé postnatal.

Mme Simone Veil n'a pas voulu retenir cette idée, car, expliquait-elle récemment aux femmes giscardiennes réunies à Paris, « *cela ne correspond pas à l'évolution des mentalités chez nous* ». Outre que rien ne permet de l'affirmer, il est dommage qu'on donne l'impression — en limitant ce droit aux femmes — qu'elles seules peuvent s'occuper utilement des enfants et qu'elles seules doivent sacrifier momentanément le déroulement d'une carrière. Cette restriction traduit un manque d'ouverture qui jure avec les beaux discours de l'Année de la femme.

La famille, est-ce l'affaire des femmes ? Si l'on admet qu'il faut conforter la situation des familles, est-ce par le seul biais de l'aide financière directe et du maintien des femmes à la maison qu'on peut l'obtenir ? Les hommes, une fois de plus tirent leur épingle du jeu. Le rôle de l'Etat pourrait être aussi de les inciter à considérer que leurs enfants comptent autant que leur travail et qu'ils peuvent — sans en avoir honte — réclamer des horaires de travail, des conditions de transports et de loisirs qui leur permettraient de s'y consacrer un tout petit peu plus. On en est loin.

BRUNO FRAPPAT.

M. Giscard d'Estaing : nous nous efforçons d'avancer vers un statut social de la mère de famille

Au terme du conseil des ministres, mercredi 9 mars, M. Valéry Giscard d'Estaing a commenté les deux projets adoptés par le gouvernement. Le chef de l'Etat a notamment déclaré :

« *Pourquoi l'Etat doit-il s'occuper de la famille ? La famille, c'est pour nous la forme du bonheur de millions de Françaises et de Français, pour le présent et pour le futur. Naturellement, ce n'est pas à l'Etat qu'il appartient de faire le bonheur individuel. D'ailleurs, quand il essaye de le faire, en général il échoue. Mais il peut supprimer un certain nombre de charges qui empêchent précisément cet épanouissement du bonheur de la famille.*

» *Quand on parle de la politique familiale, très souvent on ne pense qu'aux prestations, et il est vrai que c'est un sujet très important. Il faut savoir qu'à l'heure actuelle les transferts de toute nature qui sont faits en France en direction des familles, soit sous forme de prestations, d'allocations, ou sous la forme du quotient familial, représentent au total 70 milliards de francs et il faut savoir aussi que la France est le pays qui consacre la proportion la plus élevée de ses ressources à cette redistribution en direction des familles. Par exemple, on nous compare souvent à l'Allemagne fédérale. L'Allemagne fédérale transfère 3,2 % de son produit national à ses familles ; la France en transfère 4,2 %.*

» *Il y a donc la politique des prestations, mais elle doit être complétée par ce que j'appelle une politique globale de la famille.* »

M. Giscard d'Estaing a cité les mesures prises par le gouvernement dans les domaines de l'éducation, du logement et de la santé.

« *La deuxième direction,* a-t-il poursuivi, *c'est que nous nous efforçons d'avancer vers ce que j'appellerai un statut social de la mère de famille (...). Que veut dire ce statut social ? Cela veut dire que la mère de famille en tant que telle, du simple fait qu'elle élève ses enfants, bénéficierait d'un certain nombre de protections ou de droits.* »

« 10 % du montant actuel des allocations familiales »

Après avoir donné pour exemples la protection des femmes enceintes, les ressources des femmes isolées et les droits sociaux des mères de famille, le président de la République a dit : « *On rencontre là un grand débat. C'est un débat qui a été assez vif, il y a deux ans, et qu'il fallait faire en sorte que ce choix puisse s'exercer aussi librement que possible (...). Les deux mesures essentielles qui ont été adoptées concernent cette liberté des femmes, des mères de famille, de combiner comme elles l'entendent l'éducation de leurs enfants et l'exercice d'une activité professionnelle.*

» *(...) Vous dire que ces mesures vont dans le sens de cet accroissement de liberté de choix des mères de famille, je l'illustrerai par le fait que l'une d'entre elles figure dans les cent mesures qui avaient été présentées par le secrétaire d'Etat à la condition féminine, Mme Françoise Giroud, quand elle a établi son programme de promotion féminine. C'est la mesure qui porte, je crois, le numéro 52.* »

Le chef de l'Etat a indiqué ensuite que, sur la proposition du premier ministre, « *alors que dans la généralité des cas la politique c'est le maintien du pouvoir d'achat pour les familles, le gouvernement décidera prochainement une progression du pouvoir d'achat des allocations familiales en 1977* ».

Il a conclu : « *Les mesures qui sont annoncées représentent des dépenses importantes, même si, naturellement, et je le comprends bien, certains en jugent le montant insuffisant, puisque cela représente 2 milliards et demi de francs, soit l'équivalent de 10 % du montant actuel des allocations familiales. Mais le gouvernement veut que sa politique sociale soit solvable, c'est-à-dire qu'il puisse effectivement honorer les engagements qu'il prend ou les promesses qu'il prononce. Ces mesures constituent une étape. Nous souhaitons que la France, qui est déjà la plus avancée, je crois, du monde, complète son dispositif d'aide à la famille et de reconnaissance du statut social de la mère de famille.* »

LES RÉACTIONS

Dans les milieux politiques...

M. GAU (P.S.) : la magie du verbe ne suffit plus.

« *On nous promet depuis 1975 une politique globale de soutien aux familles. Mais la magie du verbe ne suffit plus à masquer la réalité vécue par les familles* », a déclaré M. Jacques-Antoine Gau, député socialiste et délégué national du P.S. à la Sécurité sociale. « *Aujourd'hui, le pouvoir propose, certes deux améliorations mais elles sont partielles et demeurent sans rapport avec l'ampleur des problèmes à résoudre.*

» *Le congé post-natal, qui permet à la femme de cesser son activité professionnelle pendant deux ans, intervient au moment où sévit un chômage considérable qu'il contribuera à masquer. Cette disposition que les socialistes ont proposée en juillet 1976 doit, pour être valable, être accompagnée d'une part, de la mise en service de crèches — ce qui n'est pas fait — et, d'autre part, de mesurer qui éviteront qu'une disposition protectrice du droit des femmes ne se retourne contre elles. (...)* »

M. Gau note ensuite que « *le niveau auquel se situera le complément familial en 1978 ne sera pas différent de celui qu'aurait atteint au 1er janvier 1978 l'allocation de salaire unique avec sa majoration* ».

M. DOMINATI : ne pas dissuader les employeurs d'engager des jeunes femmes.

M. Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants, et Mme Monique Pelletier, membre du conseil national, ont publié mercredi une déclaration dans laquelle ils enregistrent « *avec satisfaction le souci du gouvernement d'améliorer progressivement les conditions de vie des familles* ». Selon eux, « *le complément familial proposé présente le double avantage de simplifier le système actuel en remplaçant cinq allocations par une seule et de ne plus opposer les mères qui travaillent à l'extérieur à celles qui restent au foyer, puisque ce complément sera versé à toutes les mères remplissant les conditions d'attribution, indépendamment de leur activité* ».

M. Dominati et Mme Pelletier ajoutent : « *Le montant de ce complément sera sans doute estimé insuffisant ; il reste que, dans la conjoncture actuelle, cet effort est considérable et prouve la priorité reconnue au soutien des familles. Le congé sans solde de deux ans, prévu à la suite d'une maternité présente pour l'enfant et l'équilibre de la famille d'immenses avantages. Il faut néanmoins souhaiter que des solutions soient trouvées entre les partenaires concernés pour éviter qu'une telle mesure ne dissuade les employeurs d'engager de jeunes femmes ou ne pèse trop lourdement sur la vie des petites entreprises.* »

...et dans les organisations

● **UNAF : une mesure « ni suffisante ni dissuasive.**

L'Union nationale des associations familiales, tout en reconnaissant les aspects positifs des mesures en faveur de certaines familles — notamment la simplification des allocations, — estime que la « *somme de 340 F qui est prévue pour le complément familial n'est ni suffisante ni dissuasive* » et qu'elle n'offre « *pas de libre choix pour la mère qui, entre autre, ne pourra pas, dans les faits, jouir du droit au congé sans solde* ».

L'UNAF regrette aussi que le gouvernement n'ait pas engagé une réforme globale portant à la fois sur les prestations, la fiscalité et les équipements. « *Nous sommes prêts à discuter d'une réforme modifiant dans son ensemble la politique de compensation des charges familiales* », a déclaré le président de l'UNAF, M. Burnel. « *Nous acceptons de réexaminer le problème du quotient familial mais il faudra avoir aussi le courage d'étudier les questions de la progressivité de l'impôt direct et du poids de l'impôt indirect sur les familles.* »

● **C.S.C.V. (ex-C.N.A.P.F.) : non au nouveau prospectus électoral.**

« *Les mesures arrêtées par le conseil des ministres en matière de politique familiale sont un « acte de bravoure » qui n'a même pas le mérite de leur donner une importance pratique évidente, au sens où, une fois de plus, « on a » fait du neuf avec du vieux » (...). Non au nouveau prospectus électoral du gouvernement intitulé « famille » !* », déclare la Confédération syndicale du cadre de vie, ex-Confédération nationale des associations populaires familiales.

« *La « politique familiale nou-» velle » promise par le président de la République depuis juillet 1975 se traduit aujourd'hui par des mesures limitées, qui n'ont qu'un intérêt technique, qui n'atteignent pas davantage de bénéficiaires, qui ne changent rien à la nature des prestations actuelles au sens où elles sont autant de formes d'assistance simplifiées et qui — austérité oblige — coûtent le moins cher possible.* »

● **C.G.T. : une vocation électoraliste incontestable.**

La C.G.T. estime que les « orientations » présentées mercredi « *ont une vocation électoraliste incontestable* » et que, « *si elles tiennent compte d'un certain nombre de suggestions faites par* [la C.G.T.], *elles les déforment (...) en réintroduisant la notion de plafond de ressources dans les conditions d'attribution de la nouvelle allocation créée* » et « *en écartant de cette nouvelle allocation les familles ayant un ou deux enfants de plus de trois ans.*

» *Il est démagogique et choquant, dans la situation actuelle, où plus de la moitié des demandeurs d'emploi sont des femmes, de dire qu'on veut donner* [aux mères] *le choix entre travailler ou rester au foyer.* »

● **F.O. : un risque d'aggravation du chômage.**

F.O. considère que l'ouverture du droit au congé sans solde perd en grande partie de son intérêt « *dans la mesure où, selon toute vraisemblance, elle amènera le patronat à mettre un frein sérieux au recrutement des jeunes femmes et, par conséquent, aggravera le chômage déjà catastrophique pour les femmes* ».

● **C.F.T.C. : la dégradation des allocations demeure.**

La C.F.T.C. constate que « *le problème de la dégradation des allocations familiales par rapport aux salaires reste intégralement posé* ».

● **C.G.C. : une politique injuste et aberrante.**

« *La C.G.C. est scandalisée que l'attribution du « complément » familial » soit soumise à un critère de ressources qui conduira à exclure l'ensemble du personnel d'encadrement du bénéfice de cette prestation. Une telle mesure, qui revient à encourager les naissances en fonction des catégories sociales, est proprement inadmissible. Cette politique discriminatoire et contraire à l'esprit qui a présidé à la création des « alloca-» tions familiales » est injuste et aberrante* », affirme un communiqué de la Confédération générale des cadres, qui annonce que celle-ci « *s'opposera au vote de ce projet de loi* ».

● **FEN : une politique d'ensemble plus vaste est nécessaire.**

M. André Henry, secrétaire général de la FEN, a déclaré que si chacune des mesures ne manque pas d'intérêt en soi, elles « *ne peuvent prendre leur véritable sens et leur véritable portée que dans le cadre d'une politique d'ensemble plus vaste, incluant la création de crèches, l'accueil dès le plus jeune âge à l'école maternelle pour tous les enfants, l'amélioration des conditions de vie, du cadre de vie et des conditions de transport des travailleurs, ainsi que la construction de logements décents* ».

● **C.F.D.T. : le projet gouvernemental favorise les non-salariés.**

« *Du fait du plafond de ressources, le complément familial ne sera attribué qu'aux familles dont un seul des parents travaille,* [en éliminant] *la grande majorité des couples salariés. Comme toutes les prestations, le complément favorise les non-salariés dont les revenus réels ne sont pas connus* », affirme la C.F.D.T., qui estime qu'« *en ne touchant pas au quotient familal (...), le gouvernement aggrave les inégalités fondamentales* » et ne réduit que les « *inégalités marginales* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ELF - AQUITAINE

Le conseil d'administration de la S.N.E.A., qui s'est réuni le 9 mars 1977, a arrêté les comptes de la société à fin 1976, année au cours de laquelle lui furent apportés notamment les actifs pétroliers et industriels de l'ERAP avec effet du 1er janvier 1976.

La restructuration du groupe Elf-Aquitaine fait de la S.N.E.A., pour l'essentiel de ses actifs, une société de participations. Il en résulte qu'à la différence de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine, dont elle assume la continuité, ses profits ont le plus souvent la nature de dividendes et, de ce fait, sont enregistrés avec décalage par rapport aux résultats des exploitations qui les génèrent. A cet égard, la conséquence la plus notable porte sur les résultats de l'exploitation de Lacq, aujourd'hui détenue par sa filiale S.N.E.A. (P.) ; seul un acompte sur dividende de 506 millions de francs, établi sur les résultats du premier semestre 1976, a pu être enregistré par S.N.E.A.

Compte tenu du jeu de provisions diverses, le projet d'arrêté des comptes de la S.N.E.A., approuvé par le conseil d'administration, comporte un bénéfice de 841 millions de francs. Bien entendu, les profits des sociétés du groupe, dont l'intégration dans les résultats de S.N.E.A. n'a pu être faite, seront pris en compte au niveau des résultats consolidés de l'exercice, non encore disponibles aujourd'hui.

Sur la base de ce résultat, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui se tiendra le 9 juin prochain, de porter la distribution de bénéfice à 16 F par titre de 50 F, contre 15 F en 1975, auquel s'ajoutera, le cas échéant, un avoir fiscal de 8 F.

CREUSOT - LOIRE

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE EN 1976

Le groupe Creusot-Loire a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires consolidé hors taxes de 8 597 millions de francs, en augmentation de 7 % sur celui de 1975, qui était de 8 022 millions de francs.

La composition du groupe consolidé en 1976 diffère peu de celle de 1975.

Le chiffre d'affaires consolidé se décompose de la façon suivante, en millions de francs :

	1975	1976	1976-1975
Branche Métallurgie (sidérurgie et transformation)	4 330	4 684	+ 8 %
Branche Mécanique et Entreprise	3 692	3 913	+ 6 %
Total	8 022	8 597	+ 7 %

La part des ventes à l'exportation, directes et indirectes, est supérieure à 57 % du chiffre d'affaires consolidé hors taxes. Elle était de 59 % en 1975.

On rappelle que, pour la société Creusot-Loire seule, le chiffre d'affaires hors taxes de 1976 est de 5 017 millions de francs, en augmentation de 8,3 % sur celui de 1975 (4 631 millions de francs), et que les exportations ont progressé de 20 % (2 817 millions de francs en 1976 contre 2 351 millions en 1975).



Le volume des expéditions de cognac pour le semestre 1er juillet-31 décembre 1976 est en progression de 9,3 % par rapport au semestre correspondant de 1975. Le chiffre d'affaires, pour cette période, est de 211 609 000 F contre 185 256 000 F au 31 décembre 1975, soit une hausse de 14,23 %.

Les résultats du GROUPE MARTELL DE MEXICO, portant également sur les six premiers mois de l'exercice, s'élèvent à 38 292 000 pesos contre 33 968 000 pesos en 1975 et ce malgré la perte de change due à la dévaluation du peso, entièrement absorbée dans ce semestre.

Par ailleurs, l'administration des finances venant de donner son accord sur la transaction avec la société Martini concernant les établissements Noilly Prat, l'exercice 1976-1977 enregistrera, comme prévu, une importante plus-value à long terme, et la trésorerie de Martell s'en trouvera largement confortée.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 MARS

Repli

Le mouvement d'effritement constaté la veille sur les valeurs françaises a abouti à un recul légèrement plus accentué ce mercredi à la Bourse de Paris, où les échanges sont cependant demeurés très modestes.

A 13 heures, l'indice G.P.K. faisait état d'une baisse de 1,2 % environ, tandis qu'en fin de séance l'indicateur de la chambre syndicale était en repli de 0,9 %.

Aucun compartiment n'a échappé à la tendance générale. Tout juste a-t-on noté quelques points de résistance ici et là. Ainsi, les pétroles Esso et Compagnie Française de Raffinage ont légèrement progressé, les autres titres du groupe perdant du terrain (Primagaz — 2 %). Légères hausses également au matériel électrique (Signaux, Legrand, T.R.T., Matra) où le nombre des baisses est cependant resté le plus élevé (S.A.T. — 2,5 %, L.M.T. — 2 %, Radiotechnique — 2 %). Il en a été de même aux établissements de crédit où C.I.C., Locafrance, La Hénin, ont pu tirer leur épingle du jeu.

Les reculs les plus sensibles de la séance ont été relevés sur Saint-Louis (— 4,5 %), A.D.G. (— 4 %), B.S.N. (— 3,5 %) et Lyonnaise des Eaux (— 3 %).

A quelques jours des élections municipales, rien ne paraît de nature à réveiller le marché. La dernière étude de conjoncture du C.N.P.F., faisant état d'une stagnation de l'activité mais notant la réduction du déficit commercial et la stabilité du franc — qui s'est poursuivie ce mercredi, — est passée inaperçue.

Sur le marché de l'or, après sa forte hausse des derniers jours, des ventes bénéficiaires ont pesé sur le cours du lingot, qui a perdu 610 F à 23 335 F (après 23 310 F) contre 23 945 F. Le napoléon, à 235,30 F (après 235,50) contre 236 F, n'a baissé que de 0,70 F. Le volume de transactions a augmenté à 6,35 millions de francs contre 4,34 millions de francs.

LONDRES

Marché mieux disposé

Le marché continue sa progression dans l'espoir d'un règlement du conflit chez British Leyland. Hausse des pétroles, et reprise des mines d'or, en liaison avec celle du métal.

OR (ouverture) (dollars) : 147 40 contre 145 90

VALEURS	CLOTURE 9/3	COURS 10/3
War Loan 3 1/2 %	28 3/4	28 7/8
Beecham	438 ...	434 ...
British Petroleum	875 ...	884 ...
Shell	516 ...	521 1/2
Vickers	156 ...	159 ...
Imperial Chemical	336 ...	339 1/2
Courtaulds	118 ...	119 ...
De Beers	234 ...	243 1/2
*Western Holdings	14 1/4	14 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	205 ...	208 ..
*West Driefontein	17 3/8	17 3/4

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	8 mars	9 mars
Valeurs françaises ..	94,6	93,9
Valeurs étrangères ..	102,4	101,9

C» DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	61,5	61,1

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

FRANÇAISE DES PETROLES. — Le dividende global est maintenu à 14,10 F, comme en 1975 et en 1974, ce qui confère au titre un rendement supérieur à 13 % au cours de 107 F. Pour les résultats de 1976, voir d'autre part.

FRANÇAISE DE RAFFINAGE. — Cette filiale de la Française des pétroles reprend la distribution d'un dividende, interrompu en 1975, à raison de 9 F, avoir fiscal compris, contre 13,75 F en 1974.

ELF-AQUITAINE. — Bénéfice net pour 1976, non comparable au précédent en raison de la fusion ERAP-Aquitaine : 841 millions de francs. Le dividende global est porté de 22,50 F à 24 F.

POMPEY. — Résultats d'exploitation pour 1976 : 8,2 millions de francs contre 7,13 millions de francs. Dividende global : 5,30 F contre 5 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/3	10/3
1 dollar (en yens) ..	281 85	282 30

NEW-YORK

Repli

Le repli amorcé mardi à Wall Street s'est accéléré dans un marché calme, l'indice Dow Jones perdant 9,14 points à 942,90. Ce repli est attribué aux inquiétudes que nourrissent les milieux financiers à la fois sur l'évolution de l'indice des prix de gros, dont la publication devrait intervenir jeudi, et sur celle des taux d'intérêt à court terme, qui pourraient s'élever dans un futur proche. En outre, le fait que la reprise technique de ces derniers jours ait si rapidement tourné court et que l'indice soit redescendu à nouveau au-dessous du seuil de 950 a ajouté encore au pessimisme. Une enquête du département du commerce a beau révéler que les entreprises sont disposées à augmenter de 12 % leurs investissements en 1977, rien n'y fait, et plusieurs analystes d'organismes de placements institutionnels estiment même que l'indice Dow Jones pourrait tomber au-dessous de 900 cette année. D'autres, en revanche, faisant état de l'amélioration des résultats des sociétés et du niveau des cours, se montrent plus optimistes.

VALEURS	COURS 8/3	COURS 9/3
Alcoa	56 3/4	56 1/8
A.T.T.	63 ...	62 3/4
Boeing	44 1/4	42 7/8
Chase Manhattan Bank	31 3/8	31 1/8
Du Pont de Nemours	130 1/8	129 7/8
Eastman Kodak	74 7/8	73 1/2
Exxon	52 ...	51 3/4
Ford	58 1/8	57 3/8
General Electric	50 7/8	50 3/4
General Foods	31 5/8	31 1/4
General Motors	71 ...	71
Goodyear	21 ...	20 5/8
I.B.M.	280 1/8	279 7/8
I.T.T.	32 1/2	32 ...
Kennecott	28 1/4	27 1/2
Mobil Oil	62 1/4	63 3/8
Pfizer	28 1/4	28 ...
Schlumberger	58 7/8	58 1/4
Texaco	27 7/8	27 1/2
U.A.L. Inc.	21 1/4	20 3/4
Union Carbide	60 1/2	59 ...
U.S. Steel	47 5/8	47 1/8
Westinghouse	17 3/4	17 5/8
Xerox	51 ...	49 3/4

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Bois Déroul. Océan, c. 17	104 p. 7	o 9 10
Nord (Le), ass., c. 9 ...	4 p. 9	.. ..
Tefinse, c. 30	1 p. 2	o 0 10
Ralinco, c. 18	1 p. 20	.. ..

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 5/8 %

BOURSE DE PARIS - 9 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

[illegible]		

SICAV

	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

(VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT)
o : offert ; c. : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/3	COURS DES BILLETS (échange de gré à gré entre banques)
Etats-Unis ($ 1)	4 990	4 990	5 ..
Canada ($ can. 1)	4 764	4 750	4 71
Allemagne (100 DM)	208 320	207 900	205 50
Autriche (100 sch.)	29 380	29 240	29 35
Belgique (100 F.)	13 605	13 570	13 45
Danemark (100 krd)	84 870	84 600	83 50
Espagne (100 pes.)	7 244	7 240	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 573	8 579	8 57
Italie (1 000 lires)	5 645	5 645	5 525
Norvège (100 k.)	94 980	94 600	94 ..
Pays-Bas (100 fl.)	199 915	198 625	198 50
Portugal (100 esc.)	12 910	12 905	12 75
Suède (100 krs)	118 320	117 970	117 50
Suisse (100 fr.)	195 375	194 400	195 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/3
Or fin (kilo en barre)	23890	23375
Or fin (kilo en lingot)	23945	23335
Pièce française (20 fr.)	236	235 30
Pièce française (10 fr.)	202	204 10
Pièce suisse (20 fr.)	219 90	218 50
Union latine (20 fr.)	202 90	202 80
Souverain	219 80	217 90
Pièce de 20 dollars	1076 ..	1008 .
Pièce de 10 dollars	589	555 ..
Pièce de 5 dollars	380	... ..
Pièce de 50 Pesos	944 ..	985 ..
Pièce de 10 florins	214 50	212 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 10 mars 1977 a été tiré à 569 813 exemplaires.

POURSUIVIES POUR AVORTEMENT ILLÉGAL

Six militantes du MLAC comparaissent devant le tribunal d'Aix-en-Provence

Ce jeudi 10 mars doit s'ouvrir devant le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence le procès de six militantes du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) poursuivies pour avoir pratiqué illégalement une interruption de grossesse au mois d'octobre 1975 sur la personne d'une jeune Aixoise, alors mineure, qui était enceinte de dix semaines (« le Monde » du 28 janvier).

Si elles ont toutes reconnu avoir pris part à l'avortement, ces militantes ont refusé de préciser leurs rôles respectifs. Trois d'entre elles, Mmes Guilaine Enoc, Nicole Grand et Brigitte Mention sont poursuivies pour « *tentative d'avortement, exercice illégal de la médecine et pratique habituelle d'avortements depuis octobre 1975* ». Les trois autres, Mmes Betty Blandin, Annie Bletterry et Marie Fabiao comparaîtront pour complicité. L'avortement pratiqué par les militantes du MLAC s'était mal déroulé. Après avoir été transportée, sur sa demande, à l'hôpital, la jeune fille avait dû subir un curetage. Averti, son père porta plainte contre le MLAC.

Pour le MLAC, qui a reçu le soutien de diverses personnalités et associations, le procès de ses militantes doit être celui des insuffisances de la loi du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de la grossesse (« loi Veil »). Le MLAC a reçu le soutien du parti communiste : dans un communiqué publié le 7 mars, M. François Billoux, député communiste des Bouches-du-Rhône, demande « *l'arrêt immédiat des poursuites* ». M. Billoux déclare notamment : « *De tels faits peuvent exister, parce que le gouvernement n'a pas créé les conditions nécessaires pour l'application réelle des lois sur la contraception et l'interruption de grossesse, ce qui en renforce les aspects restrictifs.* »

« Inadmissible »

Le professeur Alex Minkowski, directeur du centre de recherches biologiques néo-natales à la maternité Cochin-Port-Royal, tout en affirmant qu' « *il n'est pas bon que l'avortement soit pratiqué par des personnes qui ne sont ni des médecins ni des sages-femmes* », a reconnu : « *Étant donné que Mme Veil n'a pas pu heurter de front le corps médical et qu'actuellement l'avortement légal ne peut pas satisfaire à la demande, on comprend, mais on n'approuve pas toutes les personnes qui, dans un but de libération de la femme, croient pouvoir assumer complètement l'avortement.* » Pour ces raisons, M. Minkowski considère comme « inadmissibles » les poursuites contre les militantes aixoises du MLAC.

La Confédération syndicale des familles, qui affirme regrouper vingt-cinq mille familles, « *s'indigne de ce procès intenté à des travailleuses par le pouvoir, alors que des membres du corps médical, en faisant jouer abusivement la clause de conscience, ou par des manœuvres insidieuses de dissuasion, bloquent depuis deux ans l'application de la loi, tandis que d'autres, dans leurs cliniques privées, ne respectent ni les tarifs ni les délais.* »

Le Mouvement français pour le planning familial (M.F.P.F.) se déclare « *solidaire des six accusées d'Aix-en-Provence* » et affirme qu' « *il reste prêt à enfreindre les lois chaque fois qu'elles ne répondent pas aux demandes exprimées dans ses centres* ». Le M.F.P.F. réclame « *l'arrêt de toutes les poursuites* » contre les inculpées d'Aix-en-Provence.

Les médecins du Syndicat de la médecine générale condamnent aussi, à l'occasion du procès d'Aix-en-Provence, « *la non-application de la loi Veil* ».

La C.F.D.T., qui avait déjà fait connaître son soutien aux inculpées, a annoncé que Mme Claude Magistry, membre du bureau national, a été déléguée pour témoigner lors du procès de « *sa solidarité avec les six travailleuses inculpées* ». La C.G.T. a aussi réclamé « *la levée de toutes les inculpations* ». Cette centrale syndicale estime que le procès résulte « *des dispositions restrictives et répressives* » de la loi Veil.

Une étude du Planning familial

50 % DE MOINS DE VINGT-CINQ ANS

Près de 50 % des trois mille neuf cent quarante-trois demandes d'interruption de grossesse parvenues auprès du Mouvement français pour le planning familial (M. F. P. F.) (1) du 10 janvier au 10 février émanaient de femmes de moins de vingt-cinq ans, dont 10 % de mineures. Cette enquête du M. F. P. F., qui ne portait que sur quarante-sept départements, indique également que 66,3 % des demandes étaient le fait de personnes vivant en couple et que la moitié des femmes qui se présentent au Planning familial sont des ouvrières ou des employées.

Les statistiques qui concernent l'âge de la grossesse au moment de la demande d'interruption montrent que plus de 95 % des demandes s'expriment dans le cadre légal (c'est-à-dire avant dix semaines de grossesse). Enfin, près de 4 % des avortements ont été pratiqués en France dans un cadre illégal, 6,5 % à l'étranger et 68 % seulement dans la localité de résidence de la femme.

Une autre étude réalisée également par le M. F. P. F. porte sur deux cent quarante-huit dossiers d'avortements pratiqués dans une douzaine de centres d'interruption volontaire de grossesse. Malgré son caractère tout à fait partiel, cette étude est intéressante à un double titre : elle révèle que 37 % des femmes n'utilisaient aucune contraception antérieurement et que 8 % tout de même des interruptions de grossesse ont coûté plus de 800 francs. Enfin, les deux cent quarante-huit cas retenus ont donné lieu à très peu de complications : deux déchirures, trois cas de fièvre et quatre états de choc ont pu être observés.

(1) 2, rue des Colonnes, 75002 Paris.

La politique et les sondages

Assez ! assez !

Chaque jour, chaque journal apporte son sondage, contradictoire d'un jour à l'autre, d'un journal à l'autre.

Lundi la gauche recule, jeudi elle remonte.

Ici Chirac est en perdition et là il est en hausse ; là il perd, même dans le quatorzième arrondissement ! ici il gagne, même dans le seizième !

Le même jour Giscard progresse le matin, et le soir il stagne.

S'agit-il d'informer ou d'être cité à la radio et à la télévision ?

Croit-on qu'à ce jeu on ne dénature pas la démocratie et qu'on ne lasse pas l'électeur ? Et le lecteur.

A défaut d'une réglementation légale, les instituts de sondage, les vrais, ne pourraient-ils s'imposer une déontologie ?

● *M. Jacques Soustelle*, député réformateur du Rhône, a annoncé mercredi 9 mars qu'il a saisi M. Edgar Faure de la « *question de l'utilisation abusive des sondages* ». M. Soustelle estime que « *la campagne électorale qui se déroule actuellement est marquée dans certaines grandes villes, et notamment à Lyon, par l'utilisation, afin de manipuler l'opinion, de prétendus « sondages » réalisés dans des conditions extrêmement douteuses et sans aucune garantie d'objectivité* ». Le député demande au président de l'Assemblée nationale de « *bien vouloir examiner la possibilité de faire reprendre cette question par la commission compétente, de manière à éviter, si possible, que les élections législatives, prévues pour l'année prochaine, ne soient entachées des méthodes regrettables que l'on peu observer présentement* ».

UN COMMANDO ANTINUCLÉAIRE DÉROBE DES DOCUMENTS A LA SOCIÉTÉ CHARGÉE DE LA CONSTRUCTION DU SUPER-PHENIX.

(De notre correspondant régional)

Lyon. — Une quinzaine de contestataires antinucléaires ont pénétré, mercredi 9 mars, vers 19 heures, dans les locaux de la société NERSA (Centrale nucléaire européenne à neutrons rapides société anonyme), chargée de la construction du surgénérateur Super-Phénix de Creys-Malville (Isère) et ont emporté divers documents administratifs et techniques relatifs à la future centrale.

Les manifestants s'étaient présentés une première fois à dix-huit heures par petits groupes, mais avaient été refoulés par les gardes chargés de la surveillance des bureaux qui occupent trois étages de l'immeuble. S'étant regroupés, ils se sont présentés à nouveau à 19 heures, au septième étage, débordant le garde en faction. Après s'être éparpillés dans les locaux, ils sont repartis très rapidement avec les documents en question.

Deux des contestataires, dont un candidat de la liste écologique de Grenoble, M. Cedric Philibert, ont été interpellés. Leurs camarades se sont présentés spontanément au service d'ordre en se déclarant solidaires de cette action. Après audition, ils ont tous été relâchés et seront poursuivis sur citation directe.

B. E.

● *Une enquête* a été ouverte mercredi matin 9 mars au centre nucléaire de la Hague pour déterminer les conditions dans lesquelles des matériaux en acier livrés à un ferrailleur de la région de Valognes (Manche) ont quitté le site de l'usine de retraitement des combustibles irradiés, malgré la mention portée sur un certain nombre de tubes en inox qui auraient été en contact avec du plutonium. — *(Corresp.)*

● *Le taux d'escompte japonais* sera ramené de 6,5 % à 6 % dès samedi prochain. C'est la première réduction de ce taux depuis octobre 1975, date à laquelle il avait été abaissé de 7,5 % à 6,5 %.

Un trafic international de main-d'œuvre clandestine découvert à Saint-Raphaël

Un trafic international de main-d'œuvre clandestine concernant environ deux mille travailleurs italiens et yougoslaves a été découvert à Saint-Raphaël (Var). Ce trafic s'opérait sous le couvert d'une société, « les Travaux généraux du Midi » (Tragemi), rachetée depuis cinq ans par un réfugié politique yougoslave, M. Slobodan Pavlovic, âgé de quarante-trois ans, domicilié à Valescure (Var).

Le recrutement se faisait par racolage ou au moyen de petites annonces. Les travailleurs étaient ensuite introduits en France par petits groupes, en camionnette ou par voie ferrée, et hébergés au domaine de l'Ile verte, propriété de M. Pavlovic à Valescure. Là, ils étaient réceptionnés par M. Daniel Rochin, âgé de vingt-huit ans, domicilié au Cannet-Rocheville. Ce dernier contactait ensuite les entreprises, et les travailleurs étaient employés comme intérimaires par des sociétés de la Côte-d'Azur, de Mulhouse, de Bâle, en Suisse, ou de Munich et de Stuttgart, en Allemagne, à un tarif horaire défiant toute concurrence.

Ils étaient en effet payés 13 F l'heure par « la Tragemi », qui facturait ensuite leurs services 28 francs aux entreprises qui les employaient. Selon les enquêteurs, les frais de logement, de nourriture ainsi que les cotisations sociales, qui n'étaient pas versées, étaient encore déduits du salaire.

Le trafic a été découvert après l'interception à la frontière franco-italienne, au mois de janvier dernier, d'une camionnette transportant sept immigrants clandestins. Agissant dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte par le parquet de Draguignan, les policiers de Saint-Rapahaël ont alors procédé lundi 7 mars à une perquisition au domicile de M. Pavlovic. Ce dernier, qui avait déjà été condamné pour des délits identiques, avait également créé une société en Italie : « la Polygone S.A. », dont le siège est à Milan, chargée de recruter des migrants. M. Pavlovic a pris la fuite.

Un mandat d'amener international a été délivré. Quant à son adjoint, M. Daniel Rochin, il a été inculpé mercredi 9 mars par Mme Henriette Laban, juge d'instruction au tribunal de Draguignan, d' « *introduction de manière habituelle de main-d'œuvre étrangère et d'aide directe pour faciliter le séjour d'entrée et la circulation d'étrangers en situation irrégulière* ». Il a été placé sous mandat de dépôt à la prison de Draguignan.

MORT DU GÉNÉRAL CONQUET

Nous apprenons la mort du général Alfred Conquet, survenue à Fontainebleau dans sa quatre-vingt-dixième année.

[Né à 27 avril 1886 à Requista (Aveyron), Alfred Conquet était diplômé de Saint-Cyr, dont il sort sous-lieutenant en 1906. Capitaine en 1915, il est professeur à l'École d'application de l'artillerie à Fontainebleau de 1919 à 1922. Après avoir fait l'École de guerre à l'état-major de l'armée de 1924 à 1934, il devient à cette date secrétaire du maréchal Pétain, alors ministre de la guerre, puis chef d'état-major et chef de cabinet du maréchal Pétain de 1934 à 1937.

Colonel du 94e régiment d'infanterie à Bar-le-Duc en 1938-1939, il est nommé général commandant la 56e brigade alpine (1939-1940), puis la 13e région territoriale (1941-1942). Chef du service historique de l'armée en 1943, il est déporté en Allemagne entre 1943 et 1945. Il est affecté dans le cadre de réserve à son retour.

Outre quelques livres et de nombreux articles d'histoire contemporaine, il a publié en 1966, aux Nouvelles Éditions latines, le rapport inédit du maréchal Pétain sur la crise morale et militaire de 1917. Le général Conquet était membre d'honneur de l'Association pour la défense de la mémoire du maréchal Pétain.]

● *Le tribunal de grande instance de Limoges* a relaxé, mercredi 9 mars, un éleveur de Saint-Amand-Magnazeix (Haute-Vienne), M. Jean Deblois. Ce dernier était poursuivi, à la demande du herd-book (administration du livre généalogique) de la race bovine limousine, pour avoir vendu des génisses dont les papiers d'origine étaient contestables. Le herd-book aurait l'intention de faire appel.